■ la météo

Pluvieux, orageux, chaud et humide. Max.: 85. Dimanche: ensoleillé.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Ephrem | VOL. LXIV - NO 134 | Montréal, samedi 9 juin 1973 | 15 CENTS

M. Drapeau doit justifier à Québec son choix du Village au parc Viau

par Gérald LeBlanc

QUEBEC – Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, devra comparaître devant la Commission parlementaire des affaires municipales, lundi afin de défendre son choix du Parc Viau pour la construction du village olympique.

Le maire Drapeau a donc accepté de remettre à plus tard l'annonce de l'emplacement du village olympique qu'il avait promis de dévoiler officiellement, demain, à l'occasion de son émission dominicale au canal 10.

Fier d'avoir arraché ces importantes concessions au maire Drapeau, M. Goldbloom a souligné aux journalistes qu'il avait dû maintenir ce débat devant l'opinion publique au cours des derniers mois, bien qu'il ne soit pas le vrai responsable des jeux Olympiques de 1976.

"Il sera maintenant intéressant d'entendre le maire Drapeau", a-t-il ajouté laconiquement. Cette présence du maire de Montréal devant la Commission parlementaire viendra en effet rompre la politique du silence dont les autorités municipales ont entouré jusqu'ici le choix du village olympique.

De son côté, M. Goldbloom profitera de la Commission parlementaire pour rendre publiques les diverses solutions de rechange envisagées par ses collaborateurs en vue de sauver les précieux espaces verts du Parc Viau.

"Nous avons examiné de 15 à 20 sites, a-t-il ajouté, dont une dizaine de façon sérieuse à cause de l'espoir réel qu'ils représentent."

Les fonctionnaires du ministère procéderont d'ailleurs, au cours de la fin de semaine, aux dernières vérifications de certains emplacements, dont un des trois proposés par M. Marcel Léger, député péquiste de Lafontaine et allié inconditionnel du ministre Goldbloom dans sa lutte pour la sauvegarde de la verdure montréalaise.

M. Léger, qui avait réclamé à plusieurs reprises la convocation de la commission parlementaire pour forcer les autorités municipales à s'expliquer publiquement, sera le porte-parole de son parti à la séance convoquée à 10 heures lundi.

Outre le maire Drapeau, aucun autre témoin n'a été convoqué devant la commission mais on peut s'attendre à retrouver dans l'assistance des représentants du Regroupement pour la protection des espaces verts à Montréal.

Pour M. Goldbloom, le débat se résume maintenant à deux questions: "Y a-t-il un autre site que le Parc Viau? "Sinon, doit-on persister à présenter les Jeux de 1976 à Montréal?"

Les espaces verts du Parc Viau sont-ils suffisamment importants pour refuser la tenue des jeux de la 21e Olympiade à Montréal?

La réponse à cette question appartient, selon M. Goldbloom à l'opinion publique qui s'est déjà prononcée pour la préservation des espaces verts mais également pour la tenue des jeux Olympiques de 1976.

Si un choix devait être fait entre les deux, l'opinion publique pourrait, toujours selon le ministre de l'Environnement, être amenée à remettre en question son appui aux jeux.

M. Goldbloom ajoute que seule une telle éventualité pourrait inciter le gouvernement à réviser sa décision de soutenir sans équivoque cette entreprise importante pour toute la collectivité québécoise et canadienne.

Par ailleurs, M. Goldbloom s'en est encore pris très durement au Comité olympique international (COI), reconnu, selon lui, "pour son conservatisme et son immobilisme".

Le ministre considère en effet qu'il aurait été dix fois plus facile de sauver le Parc Viau si le COI avait accepté de modifier ses règlements pour permettre la construction d'un village à plusieurs emplacements ou d'un anneau de villages comme l'a proposé le service d'urbanisme de la ville de Montréal.

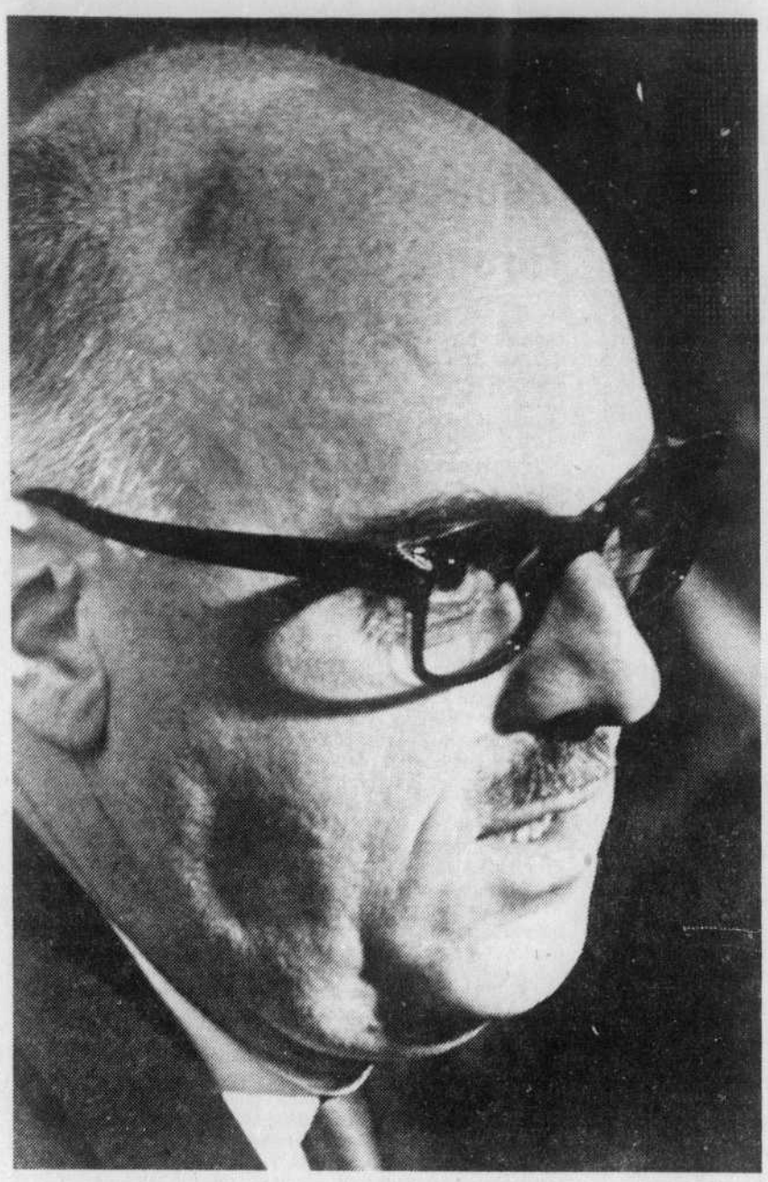
Favorisant nettement cette solution, M. Goldbloom conserve un mince espoir de voir le COI revenir sur sa décision mais il ne se fait d'illusion sur la probabilité du contraire.

"Ce ne sera pas facile, ajoute-t-il, d'autant plus que le COI transige uniquement avec la ville hôte."

Le maire Drapeau a déjà indiqué qu'il avait "plaidé en vain auprès du COI, à deux reprises, pour obtenir la permission de construire un chapelet de villages.

De son côté, le député Marcel Léger soutient que les autorités municipales

Voir page 6: Drapeau



Le maire ne dira rien demain du Village olympique à la TV

Contrairement à ce qui avait été annoncé la veille, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a fait savoir hier qu'il ne parlera pas du village olympique lors de son programme hebdomadaire au poste CFTM-TV, canal 10, à 11h00, dimanche.

Le maire déclare, dans un communiqué émis par son chef de cabinet, qu'ayant "accepté l'invitation du premier ministre de participer aux travaux de la Commission parlementaire, lundi, 11 juin, à 3h00, à Québec", sur cette question, il s'abstiendrait, "par déférence pour les membres de l'Assemblée nationale", d'entretenir les téléspectateurs montréalais de la construction du village olympique, tel qu'il avait d'abord pensé le faire.

Toutefois, lors de son émission de télévision, dimanche, le maire expliquera les motifs de ce changement au programme et dira à quel moment il s'adressera au public par la télévision au sujet du village.

Tard vendredi après-midi, le comité exécutif de la ville de Montréal, a tenu une réunion d'une heure environ au sujet du village olympique. Il s'agit là d'un

Voir page 6: Le maire

Ottawa dépose un projet de loi prudent pour contribuer au financement

par Claude Lemelin

OTTAWA – La "monnaie olympique" que la Trésorerie fédérale émettra pour faciliter le financement des Jeux de 1976 sera en argent, dans les coupures de cinq et dix dollars, et sera mise en circulation en 1973, 1974, 1975 et 1976.

Telle est la disposition principale du projet de loi C-196, intitulée "Loi sur les jeux Olympiques de 1976", que le président du Conseil privé a déposé aux Communes hier. Le projet autorise en outre le ministre des Postes à émettre des timbres commémoratifs au cours des quatre années précitées, reconnaît à la société des jeux Olympiques (le COJO) le pouvoir d'organiser des loteries dans toute province, et accorde une exemption d'impôt pour tous les dons faits au Comité d'organisation des jeux.

La distribution et la commercialisation des pièces de monnaie comme des timbres et "produits postaux connexes" sont confiées au ministre fédéral des Postes, qui pourra conclure des ententes à cet effet avec des agents, au Canada comme à l'étranger.

Le projet de loi réserve au gouvernement fédéral la prescription des dimensions et du dessin des pièces olympiques, ainsi que de leur poids et titre réglementaire.

Le gouvernement pourra aussi retirer des pièces de toute date et de toute coupure. En outre, le projet de loi restreint le pouvoir libératoire (statut comme moyen de paiement) des pièces olympiques. Celles-ci n'auront aucun pouvoir libératoire si elles sont tordues, endommagées ou défigurées, si leur poids a été réduit autrement que par le frai que provoque leur utilisation habituelle" ou si elles ont été retirées de la circulation. De même, la monnaie olympique ne pourra servir à régler une transaction de plus de vingt dollars par jour.

Les timbres commémoratifs des jeux Olympiques pourront être vendus à un

Voir page 6: Ottawa

Kissinger et Tho signent aujourd'hui le document final de la paix retrouvée

PARIS (d'après AFP et AP) – Le document d'application de l'accord de Paris sur le Vietnam sera signé aujourd'hui au Centre des conférences internationales de l'avenue Kléber, apprend-on de source américaine informée.

Ce document ne constitue pas à proprement parler un nouvel accord mais sera plutôt un communiqué explicatif de l'accord signé en janvier dernier, précisant la façon dont il doit être appliqué sur le double plan politique et militaire.

Dès hier soir, le document était pratiquement prêt pour la signature. MM. Henry Kissinger et Le Duc Tho ne prévoient pas la possibilité d'un échec ni d'un nouveau délai, quoique des difficultés techniques de dernière heure ne soient pas absolument exclues du côté américain.

Ce "communiqué" préparé par MM. Le Duc Tho et Kissinger pourrait également être contresigné dès aujourd'hui par les représentants de Saïgon et du GRP, indique-t-on de source américaine.

Cependant, il n'est pas encore certain que le gouvernement de Saïgon approuvera les termes de l'entente. On devrait être fixé sur ce point à l'issue de l'ultime séance de négociation entre Kissinger et Le Duc Tho, qui se tiendra à partir de 11 heures ce matin à Gif-sur-Yvette. La cérémonie de signature doit avoir lieu aussitôt après à l'avenue Kléber. M. Kissinger tiendra une conférence de presse au terme de cette séance, avant de s'envoler pour les Etats-Unis.

Un haut fonctionnaire a précisé que M. Kissinger espère n'avoir plus à revenir à Paris pour le même sujet...

Ce déblocage a été annoncé hier alors qu'on s'interrogeait sur le sens et la portée de l'ajournement de la rencontre prévue hier entre les deux principaux négociateurs. C'était le second ajournement de l'actuelle ronde Kissinger-Le Duc Tho et l'on se demandait si MM. Sullivan et Co Thach, qui ont pris hier la relève des ténors, n'allaient passer

Voir page 6: Kissinger-Tho

Au lendemain du rapport Hanigan

M. DesMarais II s'inscrit en faux contre une recommandation majeure

par Gilles Léveillé

Un rapport minoritaire allant à l'encontre des recommandations du comité Hanigan en matière de police sera rendu public dans les tous prochains jours par le maire d'Outremont, M. Pierre DesMarais II. Ce rapport propose de maintenir les pouvoirs actuels du Conseil de sécurité publique sur le service de police intégré de la Communauté urbaine de Montréal. Le rapport Hanigan, publié jeudi, recommande, au contraire, que le contrôle de la police soit enlevé au Conseil de sécurité et donné à la CUM.

M. DesMarais II est l'un des cinq membres du sous-comité chargé des questions se sécurité publique au sein du vaste groupe d'étude présidé par M. Hanigan. Il s'est dit très étonné, hier, au cours d'un entretien, de constater qu'il n'était pas du tout question de ce sous-comité dans le rapport Hanigan. Ce qu'on appelle le rapport Hanigan est un document de synthèse, fait à partir des recommandations formulées par chacun des sous-comités (il y en a neuf) responsables de l'étude des principaux aspects de la vie urbaine à Montréal.

Cependant, les recommandations du rapport de synthèse en matière de police ne sont pas celles du sous-comité chargé de la question. La recommandation principale est loin d'être la nôtre, s'est exclamé M. DesMarais II. Et ce rapport de synthèse ne fait aucune mention de la divergence de vues des membres du sous-comité, déclare le maire d'Outremont.

Le rapport du sous-comité sur la sécurité publique n'a d'ailleurs été remis que jeudi aux autorités de la CUM, jour même de la publication du rapport de synthèse.

M. DesMarais II dit que le sous-comité de sécurité publique a demandé un délai à la CUM pour le dépôt de son rapport mais que ce fut refusé. Puis, ajoute-t-il, "on a entendu dire que la CUM préparait le sien (sur la police)". Le maire d'Outremont trouve cette attitude des responsables du comité Hanigan pour le moins étonnante. Il affirme également que ces responsables ont refusé d'accorder au sous-comité un budget de recherche de $10,000, montant qui aurait permis d'obtenir l'expertise de l'Association internationale des chefs de police, dont le siège est à Washington. Un dernier refus explique en bonne partie le délai du sous-comité à produire son rapport car un mois et demi s'est écoulé entre la demande d'un budget et la réponse, négative, du comité Hanigan,

Voir page 6: M. DesMarais

La police

Yves Ryan exprime son désaccord

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, a réagi très favorablement aux recommandations du comité Hanigan concernant la réorganisation de la Communauté urbaine de Montréal. Le rapport Hanigan a été publié jeudi.

M. Ryan s'est dit d'avis que les responsables de l'étude ont réussi à identifier de façon "très positive" les problèmes qui se posent à la CUM. Il s'agit d'une "recherche efficace", a dit le maire de Montréal-Nord, qui est également le vice-président de la CUM.

Voir page 6: Yves Ryan

■ au gré du temps

Le bide

Toute la France est divisée par le film "La Grande Bouffe", charge rabelaisienne contre les goinfres impénitents.

Cette production présentée officiellement au festival de Cannes est considérée par les uns comme une apologie répugnante de la dégradation de la personne humaine et par les autres comme un chef-d'oeuvre destiné à faire réfléchir les Français préoccupés par la bonne chère.

Mais les indignés semblent l'emporter sur les enthousiastes. Il est vrai que le jury du festival a très mal jugé cette galimafrée cinématographique.

Eût-elle été couronnée que sans doute elle eût trouvé grand nombre de partisans qui l'auraient saluée par des applaudissements nourris.

Louis-Martin TARD

Ehrlichman contredit Haldeman

Un duel en coulisse entre les anciens conseillers?

WASHINGTON (d'après AP, AFP et Reuter) – L'ancien conseiller présidentiel, John Ehrlichman, a affirmé hier que John Dean, ancien conseiller juridique du président Nixon, avait effectué une enquête poussée sur les implications de l'affaire Watergate.

M. Ehrlichman, qui dit tenir cette information de John Dean lui-même, rejoint ainsi les assertions du président Nixon qui avait déclaré que l'enquête de Dean lavait de tout soupçon ses proches collaborateurs.

Mais cette déclaration catégorique de M. Ehrlichman, qui contredit le témoignage sous serment, rendu public la veille, de Bob Haldeman, laisse entrevoir un combat implacable en coulisse entre les anciens piliers de la Maison-Blanche.

Ehrlichman a de plus affirmé que Dean avait eu accès aux dossiers du FBI et d'autres enquêteurs pour mener à bien cette enquête. L'ancien conseiller présidentiel a fait ces déclarations au cours d'une brève conférence de presse à la suite de son témoignage, hier, devant le grand jury de Los Angeles qui enquête sur le cambriolage du cabinet du psychiatre de Daniel Ellsberg. Ehrlichman a toutefois refusé de divulguer la teneur de sa déposition devant le grand jury.

Par ailleurs, le juge John Sirica, qui s'occupe de l'instruction de l'affaire Watergate, a annoncé hier qu'il décidera mardi prochain si les audiences de la commission sénatoriale doivent désormais être interdites à la presse électronique chaque fois qu'une déposition incriminante pourrait y être faite. Cette requête a été présentée au juge par le procureur spécial Archibald Cox après le refus de la commission d'adopter volontairement cette politique.

L'un des avocats du bureau de Cox, Philip Heymann, a pour sa part suggéré au juge Sirica d'éviter les difficultés constitutionnelles qu'un arrêt de la cour touchant le Sénat pourrait provoquer, en permettant aux témoins de refuser de témoigner devant la presse électronique.

Entre-temps, à New York, un autre juge fédéral, M. Lee Gagliardi, a ouvert la voie à la comparution éventuelle de l'ancien secrétaire au Commerce, Maurice Stans, devant la commission sénato-

Voir page 6: Un duel

Cloutier et Cournoyer changent de comté

Un vent d'insécurité souffle sur les libéraux

par Pierre O'Neill

QUEBEC – L'éventualité d'élections générales prochaines au Québec impose depuis quelques semaines au Parti libéral une période de sérieuses mutations et semble inspirer dans ses rangs une profonde insécurité.

La menace chaque jour plus évidente d'une poussée "crédito-péquiste" a décidé certains ministres et députés du gouvernement Bourassa à émigrer vers des comtés anglophones et des électorats plus traditionnellement libéraux.

Ainsi, le ministre de l'Education et des Affaires culturelles, M. François Cloutier, quittera Ahuntsic pour se présenter dans le nouveau comté de l'Acadie. Un autre collègue du cabinet, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, abandonne les électeurs de Chambly pour faire son lit dans le comté montréalais de Robert-Baldwin.

Avec la refonte de la carte électorale, le comté d'Ahuntsic prend le nom de Crémazie et laisse tomber plus de 10,000 électeurs d'un secteur traditionnellement acquis au Parti libéral. Aux élections de 1970, c'est par la faible majorité de 972 voix que le ministre Cloutier était parvenu à vaincre M. Jacques Parizeau. L'organisation péquiste du comté est reconnue comme puissante et efficace. Cette conjonction de facteurs a suffi à convaincre les libéraux qu'il valait mieux retraiter en lieu sûr. Quant au ministre Cournoyer, il n'était pas dangereusement menacé. Mais se rappelant que le péquiste Pierre Marois était parvenu à réduire la majorité libérale dans Chambly et présumant, avec raison, que ses récents démêlés avec les travailleurs lui préparaient des campagnes agitées, le ministre a préféré le comté anglophone de Robert Baldwin où il demeure depuis plusieurs années.

A plusieurs égards, le dernier sondage effectué par CROP pour le compte du DEVOIR n'a fait que confirmer ce que les libéraux savaient déjà depuis un certain temps. Outre les ministres Cloutier et Cournoyer, d'autres députés de la région de Montréal ont senti le besoin de fuir la montée péquiste et se sont résolument mis à la recherche de cieux plus accueillants.

Plus encore, le redécoupage de la carte électorale a favorisé les uns mais placé les autres dans une situation précaire d'où ils pourront se sortir, seulement s'ils sont sympathiques ou indispensables aux yeux des dirigeants du Parti libéral.

Parce qu'ils sont déçus, malades, indésirables ou simplement menacés d'être défaits aux prochaines élections, au moins huit ministres du Cabinet Bourassa et plus d'une dizaine de députés

Voir page 6: Libéraux

mini-loto

TIRAGE: 10
VENDREDI, 8 JUIN 1973
24 Séries émises - 90,000 chacune
Possibilité de:

55812 – 24 GAGNANTS DE $5,000.
5812 – 192 GAGNANTS DE $500.
812 – 1944 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

10e COURSE, le 7 juin 1973

ORDRE: $1,067.20 (153 PRIX)
DÉSORDRE: $46.40 (2434 PRIX)
VENTES TOTALES: $576,031.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
3	8	6	9

Les Libéraux jugent le sondage "encourageant"

La présidente du Parti libéral du Québec a déclaré que le sondage publié dans "LE DEVOIR" était particulièrement encourageant.

"Après deux ans de pouvoir, a souligné madame Lise Bacon, le Parti libéral du Québec voit son appui populaire s'accroître de neuf p.c., obtenant maintenant 33 p.c. contre 24 p.c. lors d'un sondage semblable réalisé quelques jours avant les élections générales de 1970".

"De plus, a ajouté madame Bacon, on constate que le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, jouit d'une confiance supérieure à celle des trois autres chefs de parti réunis ensemble".

"Enfin, a précisé madame Bacon, il semble bien, et toutes les indications le confirment que les tiers partis soient plafonnés autour de 15 p.c. avec une légère marge de variation suivant les régions du Québec".

Madame Bacon s'est cependant interrogée sur la valeur de l'échantillonnage du sondage en dehors de Québec et de Montréal puisqu'en province, 103 personnes seulement ont répondu au questionnaire. Elle formule aussi des réserves sur le sondage CROP réalisé en octobre 1972, en pleine élection fédérale et au moment de l'échec de l'anti-campagne des indépendantistes.

"Avec 33 p.c. d'appui populaire, et compte tenu du nombre imposant d'indécis et de leur répartition statistique, a conclu madame Bacon, le parti libéral du Québec est donc toujours en excellente posture et jouit de la confiance des québécois".

Les prêts aux pêcheries maritimes sont accrus

QUEBEC (PC) – L'Assemblée nationale a adopté unanimement vendredi un projet de loi portant à $4.5 millions par année les prêts qui seront consentis aux pêcheries maritimes au cours des trois prochaines années.

Depuis 1967, ces crédits étaient annuellement plafonnés à $3 millions. Devant la concurrence internationale, qui affecte durement les pêcheurs du Golfe du Saint-Laurent, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a présenté cette mesure comme essentielle pour permettre la naissance d'une flotte hauturière québécoise valable.

Tout en approuvant le bill 19 comme un premier pas, l'Union nationale a proposé que le ministre établisse au plus tôt un fonds de $25 millions pour stimuler principalement la construction de bateaux de 150 à 160 pieds, les seuls qui peuvent présentement entrer en concurrence avec les géants étrangers.

Le Ralliement créditiste a accueilli cette loi comme la preuve que sa "marotte" des prêts sans intérêts reste possible en bien des domaines.

Quant au Parti québécois, il s'est demandé si ce programme de crédit ne devait pas être assorti de mécanismes de soutien des prix du poisson, pour éviter que les pêcheurs, même bien équipés, ne soient constamment aux prises avec des fluctuations imprévisibles de prix.

Illustrant la nécessité de construire des unités de pêche de plus grande importance, le député libéral des Iles-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, a noté que les pêcheurs des Iles ont fait construire quatre bateaux de 131 pieds depuis deux ans. Ces bateaux rapportent plus de poissons que n'en rapportaient 60 bateaux il y a quelques années.

Chaque unité rapporte 15 millions de livres de poisson annuellement, de quoi alimenter les usines de transformation jour et nuit et six jours par semaine.

Il existe une entente fédérale-provinciale renouvelée à chaque année depuis 1952 par laquelle Ottawa assume ,35 pour cent du coût de construction des bateaux de pêche de 45 pieds ou plus. Jointe aux prêts et subsides provinciaux, cette entente a permis en 20 ans la construction de 276 unités au coût de $36.5 millions.

Dans son intervention d'hier à l'Assemblée nationale, M. Lacroix a cependant fait valoir que l'industrie a des problèmes sérieux de commercialisation sur lesquels le gouvernement devra tôt ou tard se pencher.

"Il ne faut pas se faire d'illusion, a-t-il dit, le Canadien et le Québécois ne sont pas des mangeurs de poisson. On mange sept fois moins de poisson au Canada, per capita, qu'aux Etats-Unis et 12 fois moins qu'au Japon."

De toute manière, cette nouvelle loi a été saluée comme bénéfique pour le relèvement économique de la Gaspésie, des Iles-de-la-Madeleine et de la basse Côte-Nord.

CARON LIBRAIRE
DE PLUS EN PLUS
on se rend chez
CARON,
là où le livre est maître
LA LIBRAIRIE A CONNAÎTRE
701 Place d'Armes

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

LÀ C'EST LE TEMPS!

FAITES DONC POSER DES GOUTTIÈRES
HO-DO
EN ÉMAIL CUIT
NOS PRIX SONT IMBATTABLES!
ESTIMATION GRATUITE
322-4160
EXCLUSIVITÉ
PRIMEAU MÉTAL Inc.
Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO spécial pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

LE BOURDAIS, Antoinette. A Montréal, le 8 juin 1973 à l'âge de 81 ans, est décédée, Mme Joseph Le Bourdais, née Antoinette Germain. Les funérailles auront lieu lundi 11 juin. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée. No 5775 rue Laurendeau à 10 heures 45, pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neige, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



Madame C.A. Berthiaume

Après une longue maladie est décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal Mme Gisèle Lebeuf Berthiaume, épouse du Dr C.A. Berthiaume. La cérémonie religieuse présidée par Son Excellence Mgr André Cimichella fut célébrée le premier juin dernier dans la Chapelle privée de la Basilique Cathédrale Marie-Reine du Monde. Lieu de sépulture: Cimetière Côte des Neiges. Mme Gisèle Berthiaume laisse pour pleurer sa perte outre son époux 1 frère et 3 soeurs Mr. Yvan Lebeuf – Thérèse (Mme H.L. Singer) Lucille (Mme Gérard Plourde) – Jacqueline (Mme A. Laplante). Dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

■ ottawa

Gros-Cacouna

Trudeau indique que les discussions se poursuivent au sujet du port

OTTAWA (PC) – Le premier ministre Trudeau a clairement indiqué que les discussions se poursuivaient toujours en ce qui touche l'implantation d'un port de mer en eau profonde à Gros-Cacouna, près de Rivière-du-Loup.

M. Trudeau, qui répondait en Chambre, à M. Roch La Salle (Ind.-Joliette), sans contredire son ministre de l'Environnement, M. Davis, a soutenu que ce dernier faisait son travail en attirant l'attention du public sur les dangers de la pollution et la protection de l'environnement.

La semaine dernière, dans une tribune libre, M. Davis avait affirmé qu'il était presque inutile de construire un port de mer pour pétroliers géants dans le Saint-Laurent, surtout à cause des dangers pour l'environnement.

Selon M. Trudeau, les conseils de M. Davis ont toujours été pris en considération dans les discussions sur ce sujet.

M. Trudeau s'est engagé, par ailleurs, à prendre en considération les recommandations du gouvernement du Québec sur ce sujet.

Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Gay Saint-Pierre, avait exprimé jeudi de sérieuses inquiétudes au sujet de la déclaration du ministre fédéral de l'Environnement.

Quant à savoir si des projets conjoints entre l'industrie privée, le gouvernement provincial et le fédéral, ont déjà été transmis à M. Trudeau, il a révélé que certains ministères avaient été saisis de la question.

M. Albert Béchard (L-Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine), a suggéré, sous forme de question, que le gouvernement devrait prendre en considération la priorité économique, plutôt que les mauvais effets de la pollution.

OTTAWA (CP) – Les projets de loi tant attendus du ministre des Finances, M. John Turner, sur l'impôt sur le revenu, préconisant des mesures distinctes pour les compagnies et pour les particuliers, seront débattues aux Communes la semaine prochaine. C'est ce qu'a annoncé le leader libéral en Chambre, M. Allan MacEachen. Contrairement à ce qu'on avait pensé, M. Turner a présenté ses deux projets séparément. Quelques députés avaient cru qu'il le fonderait en un seul projet pour compliquer la tâche au Nouveau parti démocratique, qui s'oppose à toute réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés.

De la façon dont M. Turner les a présentés, les néo-démocrates pourront s'opposer à la diminution de 49 à 40% de l'impôt sur le revenu des sociétés et appuyer les réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers. Le gouvernement entend d'abord procéder avec le débat sur l'impôt sur le revenu des sociétés, a annoncé M. MacEachen. Les deux projets de loi ont été déposés lundi.

•

OTTAWA (CP) – Le monde syndical canadien comptait 7.2% plus de membres au début de 1972 qu'au même moment l'année précédente, tandis que la proportion de syndiqués appartenant à ses syndicats américains diminuait par rapport à l'année précédente. Ces chiffres sont contenus dans le dernier annuaire syndical préparé par le gouvernement fédéral. On y constate par exemple qu'en 1972, on comptait 2,370,000 travailleurs syndiqués au Canada, dont 59.6% appartenaient à des syndicats américains. Au début de 1971, 62% des 2,210,554 travailleurs syndiqués au Canada appartenaient à des syndicats américains. L'an dernier, 72.8% des syndiqués au Canada étaient affiliés au Congrès du travail du Canada (CTC). Un autre 9.2% des syndiqués appartenaient à la CSN.

•

OTTAWA (PC) – Une plainte a été portée officiellement par le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, au sujet de la délimitation des circonscriptions électorales pour la province de Québec. M. Lamoureux agissait au nom des députés de Bonaventure-Iles de la Madeleine, M. A. Béchard; Montmorency, M. A. Laflamme; Montréal Bourassa, M. J. Trudel; Gaspésie, M. A. Cyr; Témiscamingue, M. R. Caouette; St-Maurice, M. Jean-Ghrétien; Berthier, M. Yanakis; Lapointe, M. G. Marceau; Matane, M. P. De Bané; Lotbinière, M. A. Fortin et Pontiac, M. T. Lefebvre. Le projet de révision de carte électorale ferait en sorte que le Québec perdrait deux circonscriptions électorales, relativement au nombre total, par contre plusieurs seraient enlevées ailleurs alors que d'autres seraient créées.

•

OTTAWA (CP) – Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, qui déposait devant la commission parlementaire sur les transports, a révélé que le gouvernement n'avait pris aucune décision sur qui payerait les frais des mesures de sécurité aux aéroports canadiens si son projet de loi sur ces mesures était adopté. La commission étudiait des amendements à la loi sur l'aéronautique qui permettraient au gouvernement de régir les opérations de surveillance aux aéroports dans le but de détecter les éventuels pirates de l'air. Ces opérations sont à l'heure actuelle régies par les transporteurs aériens. M. Marchand a expliqué hier que les transporteurs étaient d'avis qu'ils ne devraient pas défrayer les coûts de ces opérations après l'adoption de la loi, qui prévoit des amendes maximum de $5,000 ou une année de prison pour les personnes qui refusent d'obéir aux ordres des agents de sécurité.

•

CORNWALL (PC) – Plus de 300 parents, étudiants et enseignants francophones ont décidé d'organiser une manifestation mardi prochain devant les bureaux de la commission scolaire de Stormont, Dundas et Glengarry pour protester contre le renvoi de deux enseignants de langue française de l'école Saint-Laurent de Cornwall.

"Je vous assure que ce sera la manifestation la plus importante de l'histoire de la ville de Cornwall", a dit le représentant des 750 étudiants francophones de l'école secondaire, M. Roger Dubé.

M. Jacques Boyer et l'abbé Paul Bezotti ont été congédiés après avoir été accusés d'avoir dérogé à l'éthique professionnelle au cours du boycottage des cours qu'avaient observé les étudiants, il y a deux mois, afin d'appuyer leur demande pour obtenir une école de langue française "bien à eux". M. Dubé a expliqué que M. Boyer n'était même pas en faveur du boycottage des cours et que son renvoi avait été motivé par un rapport erroné préparé par un représentant de la commission scolaire.

Contre les critiques de l'Opposition

M. Ouellet défend le ministère des Postes

OTTAWA (CP) – Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a défendu son ministère contre les critiques de l'Opposition en finissant toutefois par avouer que tout n'allait pas sur des roulettes aux postes.

Mais, a-t-il précisé, les plaintes émanent de gens qui ne comprennent rien au système postal, qui est en voie de devenir une "organisation dynamique".

Les conservateurs, par la voix de leur député de Brandon-Souris, M. Walter Dinsdale, ont présenté hier une résolution recommandant au gouvernement de "prendre les mesures nécessaires pour que le ministère des Postes retrouve son efficacité d'antan.

Dans leur notion, les conservateurs reprochaient au gouvernement d'avoir fermé des bureaux de poste ruraux, d'avoir réduit les livraisons dans les centres urbains de six à cinq jours et de menacer la sécurité des employés par une ruée vers l'automatisation et la mécanisation.

Au cours du débat qui a suivi, M. Dinsdale a souligné que le moral chez les employés des postes était à la baisse à la suite d'expériences malheureuses faites par les administrateurs du service postal.

Les facteurs ne sont plus heureux comme ils l'étaient autrefois", a-t-il souligné.

M. Ouellet a nié que la sécurité des employés des postes était mise en jeu par l'avènement de l'automatisation. Ce genre d'insécurité, a-t-il dit, n'existe pas dans mon ministère.

Pourtant, lui a fait remarquer M. David Orlikow, député néo-démocrate de Winnipeg nord, depuis quelques années, les menaces de grève et les arrêts de travail des employés des postes indiquent clairement que le moral est à la baisse.

"Nous avons eu des problèmes dans le passé, et nous en avons encore aujourd'hui", a admis M. Ouellet, mais le ministère des Postes cherche à améliorer les conditions de travail, les salaires et l'équipement.

Pour sa part, le député créditiste d'Abititi, M. Gérard Laprise, a souligné que la réduction de six à cinq jours des livraisons postales dans les centres urbains a affecté les petits commerces. M. Laprise a prié le ministre de rétablir les livraisons du samedi. Il a cité en exemple plusieurs cas de livraisons lentes dans sa circonscription et souligné que les contribuables, taxés partout de la même façon, avaient droit à un service efficace où qu'ils habitent.

M. Ouellet, après avoir fait remarquer qu'il en était à sa première intervention aux Communes en qualité de ministre des Postes, a assuré que la mise en vigueur d'un nouveau code postal ferait beaucoup pour améliorer la qualité du service.

Si les postes avaient continué d'opérer comme elles le font maintenant, a-t-il ajouté, le service serait allé en se détériorant et en 1980, on aurait enregistré un déficit de $500 millions.

Mais, a-t-il constaté, "je ne crois pas que le ministère deviendra une organisation lucrative dans les prochaines années". Le service des postes continuera à enregistrer des déficits pour quelque temps encore à cause des sommes importantes qui ont été investies dernièrement dans des immeubles, pour des appareils électroniques et pour assurer de meilleurs salaires à ses employés.

Si on fait la comparaison avec d'autres pays, a dit encore M. Ouellet, les tarifs postaux du Canada sont bas.

Le ministère des postes, a indiqué M. Ouellet, se propose d'améliorer son service, d'y apporter des modifications de façon à augmenter ses revenus et à écarter les possibles hausses de tarifs.

Ce que les comités du Québec ont reçu pour les Initiatives locales

OTTAWA (DNC) – A la mi-mars, les subventions d'Ottawa aux projets d'initiatives locales étaient supérieures à un million de dollars dans 25 comtés québécois et supérieures à un million et demi de dollars dans 5 de ces comtés: Saint-Jacques, Saint-Henri, Bonaventure, Matane et Westmount.

Les deux comtés défavorisés de Montréal, Saint-Jacques et Saint-Henri, se classent de loin au premier et deuxième rangs, avec respectivement $3,283,308 et $2,453,075 en subventions.

Rien d'étonnant, non plus, à ce que Bonaventure et Matane, deux des comtés les plus pauvres de l'est du Québec, se classent aux troisième et quatrième rangs, avec respectivement $1,885,600 et $1,220,507 en subventions.

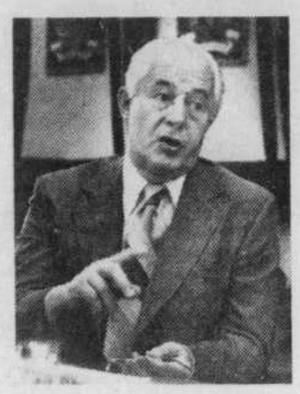
En revanche, il est quelque peu surprenant de constater que Westmount, avec sa réputation de comté "riche" (malgré sa basse-ville souffreteuse) ait mérité plus de $1.5 million en subventions aux Initiatives locales. C'est plus que tout autre comté québécois, à l'exception des quatre précités. C'est beaucoup plus, notamment que le comté de Mercier, qui est loin d'être prospère, et qui a reçu infiniment moins que tout autre au Québec: seulement $35,-591.

Deux autres comtés montréalais, Duvernay et Lasalle, se classent en queue de liste des subventions par comté, dont le liste a été dévoilée hier aux Communes par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Duvernay, comté de classe moyenne relativement à l'aise, a reçu $148,434, soit quatre fois plus que Mercier.

M. Bourassa à la baie James

Pour la première fois depuis l'annonce du projet par son gouvernement, M. Robert Bourassa se rendra à la Baie James le 14 juillet prochain.

Le premier ministre visitera successivement l'emplacement de la future ville qui doit être construite en plein coeur du territoire, un camp de travailleurs avec lesquels il prendra d'ailleurs le repas de midi, et le site du futur barrage qui doit être érigé sur la rivière La Grande. Signalons qu'environ 4,000 personnes travaillent présentement à la Baie James.



M. E.H. Johnson, de l'Église presbytérienne du Canada, a incité hier les parlementaires à lire les ouvrages de Mao Tsétoung. (Photo CP)

Un pasteur incite les députés à lire Mao !

OTTAWA (CP) – Un pasteur de l'Eglise presbytérienne du Canada, M. E.H. Johnson, déposant hier devant la commission parlementaire sur les Affaires extérieures, a recommandé aux députés de parfaire leurs connaissances de la Chine en lisant l'oeuvre de Mao.

M. Johnson, de retour d'un séjour de 22 jours en Chine, a exposé aux membres de la commission le phénomène du renouveau de la Chine en leur soulignant qu'ils pourraient trouver dans l'oeuvre de Mao bien des choses utiles qui pourraient s'appliquer à la politique canadienne.

Il a précisé qu'il ne parlait pas du Livre rouge des pensées de Mao, "qui est bien pédants". Les écrits de Mao, a-t-il ajouté, seront utilisés par l'Eglise presbytérienne pour la formation des missionnaires. M. Johnson occupe le poste de secrétaire à la recherche et à la planification pour les missions de l'Eglise presbytérienne. Il a vécu en Chine de 1935 à 1941.

Devant la commission parlementaire sur les Affaires extérieures, il a fait remarquer hier que l'arrivée de la Chine sur la scène mondiale était probablement l'événement le plus important du vingtième siècle.

L'attention du monde, a-t-il noté, s'est plutôt portée sur des choses comme l'acupuncture, le ping-pong et des tournées d'athlètes chinois.

Il a exposé les trois caractéristiques de la nouvelle Chine: elle s'est libérée de la domination étrangère; elle a résolu les problèmes agricoles et industriels fondamentaux et a érigé une nouvelle société fondée sur une nouvelle conception de la vie. A tous les niveaux, a-t-il remarqué, on constate une honnêteté scrupuleuse.

Bien que la vie en Chine puisse paraître terne si on applique les critères occidentaux, a poursuivi M. Johnson, il faut tenir compte du fait qu'on y satisfait d'abord les besoins primordiaux en matière d'alimentation, d'habillement, de logement, d'éducation et de soins médicaux avant de chercher à produire des articles de luxe.

C'est Mao qui a mis l'accent sur le bien-être de l'humain, a souligné M. Johnson. En Chine, les objectifs économiques ne viennent qu'en second lieu, au contraire d'autres pays en voie de développement où l'écart entre les riches et les pauvres est de plus en plus important malgré l'aide étrangère massive.

Le Canada, a poursuivi M. Johnson, pourrait tirer profit de ce principe qui fait passer le bien-être de la société avant le produit national brut. Même si la situation au Canada est tout à fait différente de celle de la Chine, certains aspects de la vie en Chine pourraient être adaptés au Canada.

Le standard de vie des Chinois, a poursuivi M. Johnson, est de 20 fois inférieur à celui des Canadiens, mais les gens qui se trouvent au bas de l'échelle sociale en Chine bénéficient de meilleurs soins médicaux et d'une meilleure éducation que les Canadiens qui se trouvent dans la même situation.

Les Canadiens auraient aussi beaucoup à apprendre de la participation des Chinois à tous les niveaux de la vie, des programmes qui obligent les universitaires à travailler dans les champs et dans les usines et de l'effort de la Chine pour résoudre les problèmes des minorités.

M. Johnson souhaite que le système d'éducation de la Chine puisse être adapté dans les écoles de théologie pour que les pasteurs en voie de formation aillent passer quelques temps avec des ouvriers.

Faute d'une politique fédérale de l'énergie, Toronto s'en donne une

TORONTO (CP) – L'adjoint spécial du premier ministre ontarien en matière d'énergie, M. Darcy McKeough, a expliqué hier la nouvelle politique de l'énergie de l'Ontario en soulignant qu'en l'absence d'une telle politique au niveau national, la province ne pouvait envisager d'aller de l'avant sans aucune espèce de planification.

Jeudi, le premier ministre de l'Ontario, avait dévoilé les principaux aspects de la politique provinciale en matière d'énergie, annonçant que son gouvernement se proposait de vérifier devant les tribunaux la légalité d'un régime de prix parallèles du pétrole et du gaz naturel proposé par le gouvernement albertain.

Ce projet propose une hausse de 10 à 20 cents du prix de 1,000 pieds cubes de gaz naturel à la source, actuellement établi à .16 cents, en même temps qu'un prix spécial pour le gaz naturel dont pourraient bénéficier seulement les résidents de l'Alberta.

En énonçant ce projet, en mai, le premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed, avait expliqué que la province, en touchant des bénéfices accrus de la part des producteurs, pourrait offrir un rabais à ses consommateurs.

A Calgary, le gouvernement albertain a fait savoir qu'il n'était pas pressé de répliquer à l'intention du gouvernement de l'Ontario de contester la légalité de la nouvelle politique de définition du prix du gaz naturel.

Le ministre albertain des affaires intergouvernementales, M. Don Getty, a fait savoir qu'il n'avait pas été surpris par la déclaration de M. Davis jeudi.

Mon gouvernement, a-t-il ajouté, veut étudier avec soin toute l'affaire avant de faire connaître sa réaction, mais il n'est pas question d'abandonner notre projet parce que nous avons été intimidés.

M. Getty est d'avis que l'Ontario pourra facilement recevoir l'appui d'autres provinces dans sa lutte contre les tarifs du gaz naturel albertain.

Au niveau fédéral, le député conservateur de Calgary sud, M. Peter Bawden, a déclaré hier que les Albertains appuyeraient fermement leur premier ministre dans ses projets. Les Ontariens, a-t-il ajouté, doivent se résoudre dès maintenant à payer le gaz albertain un peu plus cher.

Quant au ministre de l'Energie, M. Donal Macdonald, interrogé aux Communes sur l'avenir d'une loi nationale sur l'énergie, il a refusé de répondre aux questions, se contentant de dire que le gouvernement fédéral ne ferait pas de déclaration unilatérale.

Il a ajouté qu'il attendait d'ici quelques semaines les premiers rapports sur la possibilité d'appliquer une telle politique nationale. Le fédéral a cédé au début des années 30 la juridiction en matière de ressources naturelles aux provinces, a-t-il rappelé.

Outre la décision ontarienne de contester la légalité du projet albertain de prix parallèles, le premier ministre Davis a annoncé jeudi que l'Hydro Ontario devra entreprendre au cours des prochaines années des travaux de $3.8 milliards, surtout pour des centrales nucléaires.

Il n'y a pas que l'Ontario et l'Alberta qui se soucient ces jours-ci de l'énergie. En Colombie-Britannique, les membres de l'Association canadienne des camionneurs ont fait savoir qu'ils s'inquiétaient d'une pénurie possible d'essence au Canada et ont recommandé au gouvernement d'interdire toute exportation de pétrole et d'énergie.

Finalement, le bureau de l'Association a recommandé au gouvernement de surveiller la situation de près et d'appliquer un contrôle des exportations le cas échéant.

Selon le sénateur Flynn

Le gouvernement joue au défenseur du français...

OTTAWA (CP) – Le leader de l'opposition au Sénat, le sénateur Jacques Flynn, a accusé le gouvernement d'avoir présenté sa résolution sur le bilinguisme dans la fonction publique dans le seul but de pouvoir dire "nous sommes les seuls défenseurs des Canadiens français".

Les principes énoncés dans la résolution adoptée mercredi définissent les rôles qu'auront à jouer anglophones et francophones dans la fonction publique.

"C'était une erreur, a commenté hier M. Flynn, de risquer un débat à ce moment-ci en priant le Parlement de ratifier ces principes, ceux-ci ne changent en rien la loi sur les langues officielles et peuvent être amendés dès demain si le gouvernement le désire".

Pour le sénateur Flynn, ces résolutions ne sont rien d'autre qu'un aveu du gouvernement suscité par un mécontentement croissant d'une grande partie de la fonction publique. "Le gouvernement aurait pu tout simplement rendre ces principes publics".

"Sans aucun doute, le gouvernement libéral veut se sentir libre de pouvoir les modifier, puisqu'il a rejeté un amendement proposant qu'ils soient inclus dans la loi".

Il faudrait qu'au Canada les parties en cause dans cette querelle linguistique fassent preuve d'un peu plus de bonne volonté et de tolérance, a ajouté le sénateur.

Les Canadiens, a-t-il dit encore, doivent être convaincus que le bilinguisme n'est pas un fardeau, qu'il ne leur est pas imposé. D'autre part, les Canadiens dont la langue natale est l'anglais ou le français doivent faire preuve d'un peu plus de compréhension vis-à-vis de leurs compatriotes d'autres origines ethniques.

COURS D'ASTROLOGIE
Donné par Mme Huguette Hirsig
1ère année: interprétation astropsychologique du thème de naissance.
90 heures. Mercredi soir du 19 septembre au 19 décembre 1973, du 16 janvier au 1er mai 1974.
En français. Prérequis: B.A. ou son équivalent.
Nombre d'élèves limité. Renseignements: 937-7182.
Centre de Recherches astro-psychologiques
2300, St-Mathieu, suite 1610, Montréal 108


Tél.: 523-2858
le Cocher
Diners d'hommes d'affaires
Au Piano, tous les soirs, Georges Klein
4897, Berri
Sud Boul. St-Joseph

SARAGUAY-la-FORÊT
(près Cartierville)
SITE
RÉSIDENTIEL / EXCLUSIF
NOUS CONSTRUISONS SUR COMMANDE
La résidence de votre
A l'endroit de votre
Magnifiques terrains
(Prêts à construire)
CHOIX
CHOIX
BOISÉS
IDÉAL PROFESSIONNELS
737-2608

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 9 juin 1973

Ce n'est pas demain que le Québec se dotera d'un code de la publicité

par Gérald Leblanc

QUEBEC – Il est peu probable que le Québec se dote cette année d'un code de la publicité, même si le Conseil pour la protection du consommateur a déjà mis sur papier les grandes lignes d'une telle législation.

Présenté lors de la dernière conférence interprovinciale des ministres provinciaux responsables de la protection du consommateur, le document de l'Office a été remis aux journalistes qui on en ont fait la demande.

Un porte-parole du ministère des institutions financières, dont M. William Tettley est le titulaire, indique qu'il s'agit d'un premier document de travail sur la nécessité de légiférer pour contrôler la publicité.

Le ministère n'a d'ailleurs pas encore arrêté sa politique sur l'approche à suivre: édicter un code général de la publicité et l'appliquer aux divers secteurs ou procéder par secteurs quitte à intégrer le tout dans un code qui viendrait chapeauter les diverses lois adoptées.

Intitulé "Observation sur le contrôle et la réglementation de la publicité", le document de l'Office indique neuf secteurs prioritaires dans le contrôle à assurer: les aliments, les alcools, le tabac, les médicaments et les drogues, les cosmétiques, l'automobile, les tapis et autres couvre-planchers, les voyages organisés, la négociabilité des chèques d'allocation familiale ou aide sociale.

Parmi les principes généraux énoncés dans le document, on retrouve l'obligation d'utiliser la langue du client et de "respecter scrupuleusement l'esprit et la lettre de la langue d'usage du milieu".

La publicité qui doit être "loyale, décente, et véridique" devrait dépasser le stade de l'acquisition de l'objet pour s'élever au niveau des valeurs humaines et du bonheur réel des gens.

"La publicité basée uniquement ou principalement sur l'idée que la possession ou l'utilisation d'un bien matériel constitue le meilleur moyen d'atteindre le bonheur, celle qui tente de transformer des rêveries, des fantasmes ou des fantaisies inaccessibles en besoins pressants, peut créer des frustrations inutiles et sont contraires à l'éthique."

Le ministère est décidé de rendre au moins beaucoup plus difficile ce genre de publicité mais il admet en être encore à l'étape préliminaire d'une démarche qui pourrait conduire à la promulgation d'un code de la publicité au Québec.

Le document signale d'abord l'importance de cette industrie de la publicité où l'on a dépensé $1 milliard au Canada en 1972, à savoir en moyenne $240 par famille. L'étude soutient en effet que ce sont en définitive les consommateurs qui défraient cette publicité.

"La qualité des messages publicitaires, ajoute-t-on, vaut-elle vraiment le prix payé par chaque famille? On évalue à 1,500 en moyenne le nombre de messages publicitaires qui sont diffusés par jour à l'intention des familles canadiennes".

Par ailleurs, les auteurs de l'étude s'inscrivent en faux contre les doléances des compagnies de publicité qui se plaignent déjà d'une ingérence trop grande de l'Etat dans leur secteur.

"Chose assez curieuse, les textes législatifs réglementant cette industrie au Canada sont à peu près inexistants".

"Au Québec, les seuls textes d'importance que l'on peut retracer sont des règlements du ministère de l'Agriculture concernant les produits agricoles (fruits et légumes, succédanés du beurre, cidre, etc...), les règlements des corporations professionnelles et la loi de la protection du consommateur".

En fait, les textes législatifs les plus importants au Québec se retrouvent dans la Loi de la protection du consommateur et dans les deux règlements édictés en vertu de cette loi et portant sur la publicité destinée aux enfants et sur le crédit.

Le "Leggo" serait toxique

LONDRES (AFP) – L'un des jeux de construction les plus populaires dans le monde occidental, le jeu de briques Leggo, présente peut-être un risque grave pour la santé des enfants.

Le professeur Gerald Fowles, de l'université de Reading, a en effet affirmé sur les écrans de la BBC que les petites briques de ce jeu devenu le successeur du Meccano contenaient du Cadmium qui, dans certaines circonstances, pourrait intoxiquer des enfants. Le professeur Fowles a montré un tube-éprouvette contenant le cadmium extrait d'une seule brique rouge du jeu de construction. Il a souligné que ce métal blanc proche du zinc qui a déjà selon lui, provoqué sous d'autres formes des centaines de morts au Japon, était bien intégré au plastique. Il y aurait danger si un enfant rongeait le cube et en avalait de petits fragments, estime-t-il.

M. David Brand, directeur de la compagnie British Leggo Ltd., n'a pas nié qu'un faible pourcentage de cadmium était utilisé dans les briques rouges et jaunes de son jeu afin d'empêcher que les couleurs ne ternissent. Mais il a affirmé que des recherches intensives avaient été menées en Suède prouvant que le métal ne pouvait en aucun cas être libéré et ainsi ne pouvait se révéler dangereux pour les enfants.

Le professeur Fowles s'est toutefois prononcé pour la poursuite des recherches en toxicité du Leggo.

Le président du Conseil scolaire de l'Île pourrait recevoir jusqu'à $30,000

En vertu d'un arrêté ministériel rendu public hier, les membres du Conseil scolaire de l'île de Montréal recevront en traitement et allocations la somme de $3,000. En outre, chaque membre de l'exécutif recevra un montant additionnel de $5,000, le vice-président du conseil aura droit à $2,000 supplémentaire et le président à $6,000 en sus.

Le traitement du président du conseil s'élèvera donc à $14,000, ce à quoi il faut ajouter sa rémunération de $3,000 à titre de commissaire. Ce salaire pourrait grimper encore s'il occupait des fonctions au sein de sa commission scolaire. Toutefois, l'arrêté ministériel prévoit que les montants totaux payés au président et au vice-président y compris leur rémunération payée à titre de commissaire, de membre de l'exécutif ou de président, selon le cas, au niveau d'une commission scolaire ne devront pas excéder respectivement $30,000 et $25,000.

D'autre part, le gouvernement a décidé qu'à la CECM, chacun des commissaires recevra $3,500, le président du conseil, chacun des membres du comité exécutif et le président du comité exécutif recevront pour chaque fonction respective: $3,000, $5,000 et $6,000. Au PSBGM, chacun des commissaires aura droit à $2,000, le président du conseil à $2,000 de plus, chacun des membres de l'exécutif à $3,000 additionnel et le président, à un autre $5,000.

Dans les commissions scolaires comptant moins de 30,000 élèves, les commissaires auront droit à une rémunération de $1,000 tandis que le président du conseil, chacun des membres du comité exécutif et le président du comité exécutif recevront respectivement des montants additionnels de $600,, $1,350 et $2,250.

Enfin dans les commissions comptant plus de 30,000 élèves (à l'exclusion de la CECM et du PSBGM) les commissaires recevront $1,500, le président du conseil, les membres de l'exécutif et le président de l'exécutif auront à des suppléments de $800, $1,200 et $3,000 respectivement.

Notons que dans tous les cas, ces traitements comprennent les frais de représentation.

Le syndicat attend un peu de souplesse d'Air Canada avant de retourner à la table

L'Association internationale des machinistes a déclenché cinq autres arrêts de travail de 24 heures chez les mécaniciens d'Air Canada de cinq villes hier, peu de temps après avoir annoncé qu'il ne reprendrait pas les négociations tant que la position de la partie patronale n'aura pas été adoucie.

Les grèves ont débuté hier à 14h à London, Windsor, à Fredericton, Moncton et Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. L'Association des machinistes a d'autre part annoncé qu'elle déclencherait d'autres arrêts de travail aujourd'hui.

Quant à la société Air Canada, dans un communiqué, elle révèle que malgré ces grèves tournantes, les opérations ont été maintenues à un rythme presque normal.

Depuis samedi, la compagnie n'a dû annuler que 42 départs, ce qui représente moins d'un pour cent des 3,500 vols prévus à l'horaire depuis le déclenchement des grèves tournantes, samedi dernier, jusqu'à 17h hier.

La société d'Etat signale aussi que

Voir page 6: Air Canada

Les orientations font la quasi unanimité

Élections sans histoire à la CSD

par Pierre Richard

QUEBEC – C'est sans la moindre opposition que MM. Paul-Emile Dalpé et Jacques Dion ont été réélus aux postes de président et de trésorier de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) pour un mandat de quatre ans.

MM. Jean-Paul Hétu, vice-président, Amédé Daigle, coordonnateur des services, et Réal Labelle, secrétaire général, ont aussi été réélus par acclamation mais dans leur cas le mandat est de deux ans.

L'élection des dirigeants de la centrale au scrutin universel ne sera mise en application que lorsque viendra le temps de renouveler ces cinq postes dans deux et quatre ans.

Visiblement épuisé par les événements mouvementés de ces dernières années, M. Dalpé a confié aux journalistes lorsque sa réélection a été confirmée qu'il aurait préféré laisser la place à un homme plus jeune mais qu'il a décidé de solliciter un nouveau mandat parce qu'il craignait que sa retraite soit interprétée comme un manque de confiance dans la jeune centrale. Il a, par ailleurs, assuré qu'il ne sollicitera pas de nouveau mandat dans quatre ans.

Les quelque 400 délégués ont, par ailleurs, adopté quasi intégralement les orientations qui leur ont été soumises par les dirigeants de la centrale.

Parmi ces orientations, notons:

- Revendication de divers amendements au code du travail en vue de favoriser "la liberté syndicale" et, plus particulièrement, les possibilités de la CSD de maraûder certains syndicats affiliés à la CSN et à la FTQ et de s'implanter dans des entreprises non syndiquées.
- Effort de syndicalisation des petits salariés (agences de sécurité, buanderies, hôtellerie...)
- Dénonciation du bill 89 et revendication d'un cadre juridique nouveau pour réglementer les relations de travail dans la fonction publique.
- Obligation pour la centrale, avant de se prononcer sur une question d'in-

Voir page 6: CSD

L'état réel des effectifs a été caché à la presse

QUEBEC (par Pierre Richard) – Dans son exposé écrit sur la situation financière de sa centrale, M. Jacques Dion, trésorier de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), a révélé que, tout au long de sa première année d'existence, la CSD a tenté de cacher à la presse l'état réel de ses effectifs.

"Personne ne nous en voudra, si tout au long de cette première année, nous avons tenté de cacher à la presse notre véritable effectif syndical. Nous connaissons trop bien les liens d'intérêts que certains journalistes ont avec certains milieux et nous nous devions de paraître forts, malgré tous les coups que nous recevions", écrit le trésorier de la CSD.

M. Dion reconnaît que la CSD avait compté sur une moyenne de 45,000 membres cotisants au cours de sa première année alors qu'elle termine cette année avec 33,073 membres cotisants. Selon M. Dion, il faut s'attendre à deux autres années difficiles pour la CSD mais il souligne que ces difficultés sont normales et surtout surmontables.

"Il faudrait être imbécile pour croire qu'une centrale démocratique du Québec soit confortablement assise, après un an d'existence, surtout quand nous connaissons les monstres qui nous entourent et qui ne cherchent qu'à nous enlever la vie", explique-t-il.

Le fait de cacher sciemment l'information n'empêche cependant pas la CSD de s'en prendre à ce qu'elle appelle le "manque total d'objectivité" de certains journalistes. Dans ce sens, les quelque 200 délégués au congrès de la CSD ont décidé de constituer au cours de la prochaine année un dossier sur l'objectivité des média d'information et des journalistes.

Cette suggestion avait été faite par M. Paul-Emile Dalpé, président de la CSD, dans son discours inaugural. M.

Voir page 6: L'état réel

La fusillade de Laval aurait été un règlement de comptes

Deux hommes ont perdu la vie et un troisième a été blessé gravement, tôt hier matin, au cours d'une fusillade survenue dans le terrain de stationnement de l'hôtel Chomedey, à Laval.

Selon la police, il s'agirait peut-être d'un règlement de comptes entre deux bandes rivales. Les noms des victimes n'ont pas été divulgués.

La police a révélé que la fusillade est survenue vers 7 heures et que les policiers sont arrivés sur les lieux quelques minutes plus tard après avoir reçu un appel d'un passant qui avait aperçu un homme ensanglanté dans une voiture garée dans le terrain de stationnement.

La police a ajouté qu'elle avait trouvé deux hommes dans le véhicule, l'un à l'arrière et l'autre à l'avant. Les deux hommes étaient déjà morts. Un troisième homme, gisant sur le sol près de l'automobile, a reçu deux coups de feu dans la bouche, et son état est considéré comme "très critique".

Un homme a été appréhendé lorsque la police est arrivée à l'hôtel. L'homme sortait de l'établissement avec une arme qu'il pointa dans la direction des policiers. Trois constables se sont alors jetés sur le sol et ont dégainé. L'homme s'est alors rendu sans avoir tiré de coups de feu, a révélé la police.

Les policiers enquêteurs ont déclaré avoir trouvé un revolver dans un panier à ordures de la taverne de l'hôtel.

Trente personnes ont été amenées au quartier général de la police pour y être interrogées.

le week-end

SAMEDI

A 8h30, colloque de la Corporation des urbanistes du Québec sur le thème: "Le Québec vers une planification centralisatrice", au Cercle Universitaire, Cité du Havre, Montréal.

●

A 9h30, assemblée générale annuelle de la Confédération des loisirs du Québec (CLQ), au Motel Le Dauphin, à Drummondville.

●

A 9h30, festival du film international sur l'environnement, à l'Université Sir George Williams de Montréal.

●

A 9h30, pré-colloque du Conseil du civisme de Montréal, à la grande salle de la Cour de la citoyenneté, 1080, Beaver Hall, (21e étage), Montréal.

●

A 10h, poursuite des discussions-colloques organisées par l'Association des patriotes vietnamiens à l'occasion du 4e anniversaire du GRP, au pavillon Lafontaine de l'UQAM, 1301, Sherbrooke est, Montréal.

●

A 13h, manifestation à Pointe Saint-Charles pour protester contre les limites de vitesse trop élevées dans ce secteur et le nombre croissant d'accidents qui en résultent. Lieu: en face du 411, Ash, Pointe Saint-Charles.

A 18h30, veillée grégorienne organisée par et pour les étudiants des écoles secondaires et des CEGEP, à l'Oratoire des patients de l'hôpital Saint-Charles-Borromée, 66, Dorchester est.

●

A 22h, bal organisé par l'Association Sépharade francophone, à la synagogue espagnole et portugaise, 4894 St-Kevin, Montréal.

DIMANCHE

Ouverture de congrès annuel de l'Association canadienne des diététistes (qui se poursuivra jusqu'au 14 juin inclusivement), à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal.

●

A 10h, congrès régional du Parti libéral de la région Montréal sud-ouest, à l'école James Lyng, 5440, Notre-Dame ouest, Montréal. Le premier ministre Bourassa, accompagné de plusieurs membres du cabinet, assistera à ce congrès.

●

A 14h, élection dans tous les hôpitaux de la région de Montréal de deux usagers des services hospitaliers au conseil d'administration.

●

A 14h, convention du Parti québécois dans le comté de Sauvé, à l'école Calixa-Lavallée, 4444, Henri-Bourassa est, (angle Pelletier).

●

A 20h, convention du Parti québécois dans le comté de Saint-Jacques, à l'école Cherrier, angle Cherrier et St-Hubert.

La police belge recherche Mesrine

BRUXELLES (AFP) – A la demande des autorités policières françaises, la police belge recherche dans le royaume Jacques Mesrine, le gangster français qui s'est échappé l'arme au poing, le 6 juin dernier, du palais de justice de Compiègne.

On indique cependant, dans les milieux judiciaires belges, que rien, sinon la proximité géographique, n'indique que le bandit s'est réfugié en Belgique. Jacques Mesrine bénéficie de nombreuses complicités et il pratique avec habileté l'art du déguisement. Aussi la tâche des policiers belges ne sera-t-elle pas facile.

COLONIE DE VACANCES POUR GARÇONS

CAMP DE-LA-SALLE

Direction: Les Frères des Écoles Chrétiennes.

3 Sections:
1ère: Jeunes 7 à 13 ans
2e Adolescents 14-15 ans
3e Camp-École 16-17 ans

Cette dernière section:
Formation de MONITEURS.

Camp membre **accrédité** de l'A.C.Q.

Demandez le prospectus

Adresse de Ville (jusqu'au 30 juin)
150, Boul. de Normandie
Longueuil, Qué.
Tél.: (514) 674-3151

Adresse du Camp (après 1er juillet)
St. Alphonse
Co. Joliette, Qué.
Tél.: (514) 883-9919

école neuchâtel
4335 AVENUE HAMPTON, MONTREAL 261, QUEBEC

ÉCOLE NEUCHATEL est une école primaire de langue française dont les méthodes pédagogiques les plus récentes sont alliées aux traditions scolaires qui ont déjà fait leurs preuves.

ÉCOLE NEUCHATEL est mixte et non confessionnelle. Elle accepte les enfants de cinq à douze ans. L'esprit d'observation et de déduction constitue la base de l'instruction.

ÉCOLE NEUCHATEL est située dans des locaux qui permettent les activités récréatives et para-scolaire.

Dates d'inscription: **jusqu'au 30 juin.**

4335, avenue Hampton,
Notre-Dame de Grâce **486-1214**

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

ÉTÉ 1973

COURS DU D.E.C.

COURS DU JOUR	COURS DU SOIR
ANTHROPOLOGIE 900, 910	ARTS 403
BIOLOGIE 301, 401	CIV. GRECQUE 211
CHIMIE 111	FRANÇAIS 402, 122
CINÉMA 903, 945	GÉOGRAPHIE 102
MATHÉMATIQUES 001	HISTOIRE 912
PHYSIQUE 102	PHILOSOPHIE 401
SOCIOLOGIE 960, 964	PSYCHOLOGIE 201

COURS DU B.A.
COURS DU JOUR

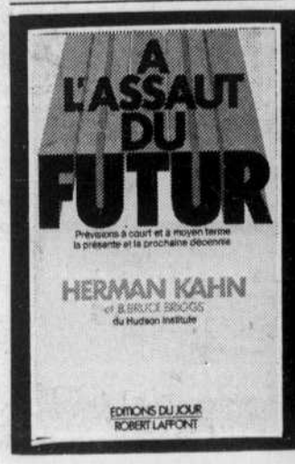
ANTHROPOLOGIE A351
BIOLOGIE A351
CINÉMA A153
MATHÉMATIQUES A133
PHILOSOPHIE A431
SOCIOLOGIE A351

Début des cours: le 26 juin.

Horaire des cours: le jour: de 9h00 à 11h50
le soir: de 19h00 à 21h50

Renseignements, prospectus, inscription:

Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal 352
Tél.: 381-4293



VIENT DE PARAÎTRE... ... AUX ÉDITIONS DU JOUR ET AUX ÉDITIONS ROBERT LAFFONT

A L'ASSAUT DU FUTUR

par Herman Kahn

- Un ouvrage qui met en question le développement économique, social, politique, scientifique de la planète Terre.
- Véritable bilan d'un état possible de la planète en 1985.

En vente partout au prix de $7.95 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551

ROBERT LAFFONT
EDITIONS DU JOUR

éditorial

Le rapport Hanigan et l'avenir de la CUM

Quinze mois à peine après sa création par le ministre des affaires municipales, le comité qui avait été chargé, sous la présidence de M. Lawrence Hanigan, de soumettre des recommandations sur le rôle futur d'une CUM passablement ébranlée, vient de soumettre un volumineux rapport au gouvernement.

Rédigé par des experts de la chose municipale, dépouillé de toute passion, axé sur des préoccupation fonctionnelles, le rapport Hanigan ouvre des perspectives intéressantes sur les fonctions devant incomber à la Communauté urbaine de Montréal. Parce qu'il se montre, en contre-partie, très timide au chapitre de la structure du pouvoir à l'intérieur de la Communauté, on se demande toutefois s'il n'a pas glissé trop vite sur la plus difficile des deux équations qui se posaient à lui et si, en conséquence, l'édifice qu'il a échafaudé avec une remarquable diligence ne risque pas de rester dans les tiroirs.

•

Dans la loi qui institua la CUM en 1969, le législateur lui confiait au départ des responsabilités plutôt limitées, lui enlevant entre autres le contrôle de la police et de la Commission des transports. Aux articles 84, 112, 114, 164, 165 et autres de la loi 84, il ouvrait cependant des perspectives très larges à l'action de la CUM, tout en assujettissant toute expansion de son aire d'intervention au consentement des villes intéressées.

L'expérience démontre vite que, s'il n'en tenait qu'au consentement de tout le monde, rien ne se ferait. Il fallait donc repenser le rôle de la CUM en oubliant le climat politique assez peu propice à l'objectivité qui présida à sa naissance. Telle fut la mission confiée au comité Hanigan et aux sous-comités qui sont venus s'y greffer. Au total, elle a été remplie fort convenablement.

Confinée actuellement à quelques fonctions marginales, la CUM serait, si l'on accepte les vues du comité Hanigan, nantie de responsabilités très élargies. Les villes individuelles conserveraient des responsabilités nombreuses (dont on eut aimé qu'elles fussent nettement identifiées dans le rapport). Mais tout ce qui est problème d'ensemble, tout ce qui se relie aux normes générales devant présider au développement d'une grande région métropolitaine, relèverait désormais de l'autorité commune.

Il faudra certes y penser à deux fois avant de ramener la CTUM purement et simplement dans le giron de la CUM; cela sera d'autant plus difficile que la CTUM apparaît comme l'organisme tout désigné pour s'occuper de problèmes de transport interrives qui ne sauraient relever de la seule CUM, mais doivent tomber sous une autorité plus large. Québec serait de même mal venu de risquer, en suivant à ce sujet le rapport Hanigan, de remettre la police de l'île de Montréal sous la dépendance de politiciens dont on a vu, l'an dernier, où ils menaçaient de l'enliser.

Dans un grand nombre d'autres secteurs, cependant, il est impérieux que l'on tienne davantage compte de la dimension régionale de problèmes et de projets qu'on a trop uniquement réglés jusqu'à présent au seul niveau municipal. En matière d'aménagement du territoire, de développement domiciliaire et de construction, d'égouts et d'aqueducs, de contrôle du trafic dans les artères principales, de parcs à vocation métropolitaine, de contrôle de la pollution, d'inspection des aliments, de planification des équipements de loisirs, le comité Hanigan recommande qu'un rôle plus décisif soit attribué à la CUM. Seuls des politiciens attardés ou attachés à leurs privilèges locaux mettront en doute le bien-fondé de la plupart des recommandations qu'il formule à cet égard.

On avait jusqu'à maintenant un squelette de communauté ou, si l'on préfère, une communauté-fantôme. Si l'esprit du rapport Hanigan est retenu, le squelette jouira bientôt d'une existence un peu plus respirable. Ce sera à l'avantage de toute la région montréalaise.

•

Si la CUM n'a pas mieux fonctionné depuis sa création, ce ne fut pas, toutefois, parce que l'on refusait carrément de lui reconnaître une vocation originale. Ce fut plutôt parce qu'étant donné les structures imposées par le législateur à la communauté, les banlieues eurent dès l'origine la sensation d'être placées sous le contrôle à peine voilé de la ville de Montréal. Ce mal ne fut jamais aussi évident qu'à l'occasion de l'adoption du budget annuel. La camisole de force que constitue pour les banlieues la procédure instituée à ce sujet est l'antithèse de la collaboration, à plus forte raison de l'esprit communautaire.

Le législateur avait, semble-t-il, prévu le déséquilibre permanent qui découlerait de la place prépondérante occupée par la métropole au sein de la CUM. En chargeant la CUM, à l'article 195 de la loi 84, "de préparer et de soumettre au ministre, dans les cinq ans de l'entrée en vigueur de la loi, un projet de réaménagement des limites territoriales des municipalités", il ouvrait la porte à un réaménagement de frontières qui eut permis d'envisager un partage plus équilibré du pouvoir au sein de la CUM.

Or, autant le rapport Hanigan est ferme et net au chapitre des fonctions, autant il paraît timide et superficiel au chapitre du regroupement des villes et du redécoupage des frontières.

L'abolition d'une dizaine de villes sera certes un départ non-négligeable. On peut de même considérer comme une amorce digne d'attention la création proposée de cinq zones ou régions à l'intérieur de la CUM. On est très loin, cependant, avec le rapport Hanigan, de l'étude en profondeur des réalités démographiques, sociales, culturelles, politiques et économiques qui eut débouché, comme naguère le rapport Goldenberg à Toronto, sur un réaménagement vraiment fonctionnel des frontières municipales. Le comité n'a même pas osé conclure – ce qui saute pourtant aux yeux de qui examine les cartes qu'il exhibe – que des anachronismes comme Westmount et Outremont n'ont plus leur place, situées qu'elles sont en plein coeur d'une ville qui les entoure de tous côtés.

Les frontières n'ayant pas été sérieusement revues, le vice fondamental qui a paralysé la CUM depuis le début risque de demeurer, à savoir la prépondérance trop forte de Montréal dans la structure de pouvoir de la communauté. Si le comité Hanigan n'est pas allé plus loin à ce chapitre, on n'a, pour le comprendre, qu'à examiner sa composition. Sur quatre membres, il comprenait deux membres représentant directement les intérêts des deux principaux éléments impliqués. Ce genre de comité n'aboutit jamais qu'à des compromis qui évitent d'aller au fond du problème. Un comité complètement indépendant eut sans doute produit un rapport plus vigoureux. Les compromis auraient pu venir ensuite.

•

Le rapport Hanigan consacre une partie importante de ses réflexions au problème du financement futur de la CUM et des villes qui la constituent. Cet aspect est trop important pour que nous l'escamotions. Nous y reviendrons ces jours prochains.

Signalons enfin que le rapport Hanigan est rédigé dans une langue correcte et claire et qu'il contient juste assez de statistiques pour satisfaire le lecteur sans l'écraser ou le perdre. Ces qualités sont à l'image du rapport lui-même. Nonobstant la faiblesse que nous avons cru devoir souligner, ce document est une oeuvre probe et propre. Il marquera une date intéressante dans la lente émergence d'une conscience communautaire à Montréal.

Claude RYAN



Les métiers d'art du Québec

bloc-notes

Des positions policières fort nuancées

Le mémoire que le service de police de la Communauté urbaine de Montréal vient de présenter à propos de l'écoute électronique défend, dans l'ensemble, des positions fort acceptables. Certes, on ne se résigne pas volontiers à autoriser un corps policier à épier les conversations des gens. Cependant, certains secteurs du crime organisé résistent si bien au travail policier qu'il faut bien, en désespoir de cause, consentir à un minimum d'espionnage électronique. Dans cette perspective, la version que présente la police de la CUM constitue tout à la fois une réflexion rassurante pour le public, un endossement presque parfait du projet de loi fédéral et un rejet des positions extrêmes que semble vouloir défendre M. Choquette.

Certains ne se résignent pas à l'écoute électronique. Des cas, pourtant, rendent ce recours strictement indispensable. Si, par hypothèse, un criminel comme Mercier ou Mesrine réussit systématiquement à maintenir tel et tel gardiens de prison sous la terreur à force de menacer la vie de sa femme ou de ses enfants, n'estimera-t-on pas nécessaire d'épier les appels téléphoniques anonymes qui peuvent parvenir aux gardiens? Va-t-on se résigner à voir un criminel dangereux sauter la clôture à volonté ou préférera-t-on brancher la table d'écoute qui permettra de savoir sur qui le bandit ou sa bande exercent une pression odieuse? L'écoute électronique, dans ce contexte, est-elle une intrusion dans la vie privée des gens ou un moyen de protection particulièrement efficace?

La police de la CUM, point majeur, accepte d'emblée le contrôle judiciaire sur ce type d'activités. Ceci contredit la thèse de M. Choquette et constitue une position nettement plus acceptable. On pourrait souhaiter, cependant, deux amendements mineurs à cette position. D'une part, parce que tous les juges ne sont pas également éclairés sur ces questions, mieux vaudrait réserver l'examen des demandes au juge en chef et à celui qu'il pourra désigner. La compétence et la discrétion inspireront alors une plus grande confiance aux policiers. D'autre part, on souhaiterait que la magistrature puisse, en tout temps, vérifier de visu l'application que la police fait des permissions obtenues: l'écoute est-elle restreinte aux personnes nommées dans la demande? prend-on toutes les précautions souhaitables pour éviter les indiscrétions?

Autre élément très sain, la police de la CUM a accompagné son mémoire d'un rapport honnête sur l'écoute électronique telle qu'elle se pratique à Montréal. En agissant ainsi, la police de la CUM montrait qu'il était bel et bien possible de présenter annuellement sur la place publique et devant les législateurs un rapport détaillé sur l'écoute effectuée contre le crime organisé. On doit regretter cependant que les statistiques rendues publiques omettent soigneusement de dénombrer les cas où l'écoute électronique a été mise en oeuvre sans déboucher pourtant sur des arrestations ou des mises en accusation. Le seul fait de devoir avouer périodiquement que 10 ou 20 "projets" n'ont abouti à rien rendrait la police extrêmement prudente: elle se réserverait pour les occasions où l'activité criminelle ne fait aucun doute.

Les policiers, d'accord sur ce point avec M. Choquette, souhaitent que les permissions couvrent une période plus longue: aux 30 jours prévus par le bill C-176, ils substituent une période de 90 jours. Pourtant, les statistiques dévoilées par le service de police de la CUM lui-même révèlent que la moyenne des projets exigent une écoute de 30 à 35 jours. On peut donc maintenir la proposition du législateur fédéral et inviter les corps policiers à se prévaloir de la possibilité d'un renouvellement.

Le service de police de la CUM s'écarte du projet fédéral sur un point capital. Le mémoire des policiers souhaite que l'écoute soit possible même dans des cas où il n'est pas possible de prévoir quelle infraction sera commise. Aux yeux des policiers, de 400 à 600 individus sont à la source de l'immense majorité des crimes majeurs que Montréal déplore et il suffirait de les prendre en "filature électronique" pour prévenir un nombre considérable de crimes. La requête, à maints égards, se défend fort bien, à condition, toutefois, qu'on puisse définir de façon satisfaisante ce qu'est un "criminel professionnel". Déjà, l'article 688 de notre code criminel étonne quand il semble prophétiser que le repris de justice pêchera encore. Il ne faudrait donc pas ranger trop de délinquants parmi les criminels professionnels contre qui on pourrait utiliser l'écoute électronique. Le fait qu'un citoyen se rend fréquemment dans un endroit que hantent les caïds ne suffit pas, par exemple, à en faire un criminel.

Une telle définition demeure extrêmement délicate. Cependant, l'imprécision des termes comportera moins de risques qu'on ne pourrait le croire puisque le pouvoir judiciaire sera appelé à apprécier chaque demande. Mieux vaudrait, toutefois, fournir à la magistrature des balises très claires.

Dans l'ensemble, les policiers soumettent donc un bilan honnête d'activités nécessairement inquiétantes. En acceptant d'emblée un contrôle judiciaire et en se soumettant d'avance à l'exigence d'un rapport public, ils fournissent au pouvoir législatif un puissant motif de leur faire confiance. Il faudra cependant, et les policiers s'y attendent, toujours maintenir ce secteur sous un contrôle extrêmement exigeant.

Laurent LAPLANTE

Un Village, trois gouvernements

Le parc Viau appartient à la ville, mais Montréal n'est pas le seul pouvoir politique à devoir agir dans l'affaire du Village olympique. Les politiciens de Québec font comme s'ils étaient obligatoirement à la remorque du COJO, du CIO et de l'hôtel de ville. Heureusement, Ottawa a au moins la décence de ne pas renoncer à la responsabilité qu'il s'est arrogée dans ce domaine. Le ministre Ron Basford a déclaré aux Communes que c'est la Société centrale d'hypothèques et de logement, non la ville de Montréal, qui négociera avec Québec le site du Village. Avant d'engloutir jusqu'à $54 millions dans un tel ensemble résidentiel, en effet, il est décent de savoir où on en pose les fondations. A la veille du spectacle que le maire Drapeau prépare pour lundi, il n'est donc pas inutile de revenir sur le partage des responsabilités dans cette affaire.

D'abord, l'argent pour financer le Village doit en principe venir d'Ottawa ou être garanti par la SCHL. Que les logements des athlètes soient construits sous le prétexte de donner des logis aux pauvres après 1976 ou aux familles de classe moyenne; que le constructeur soit la ville elle-même, ou l'entreprise privée, ou une compagnie "mixte", un ensemble de 2,000 ou 3,000 unités va carrément contre les normes désormais reconnues par la SCHL. Si la Société centrale trouve soudain acceptable d'ériger un semblable ghetto, Ottawa devra s'en expliquer en long et en large. Cette fois-ci, il faudra davantage que les pieuses larmes versées sur l'autoroute est-ouest par un Gérard Pelletier.

Ensuite, la Société d'habitation du Québec, qui relève de M. Victor Goldbloom, doit également donner son accord. Car il ne peut vraisemblablement s'agir d'un projet à régler seulement entre la SCHL et un entrepreneur privé. Le gouvernement fédéral a déjà reconnu que c'est à même les fonds déjà disponibles pour l'habitation au Québec que la SCHL trouvera de quoi financer le logement des athlètes. Tout ce qui sera dépensé pour le Village sera donc en conséquence autant d'enlevé pour les autres projets d'habitation en province comme dans la métropole. Ce n'est donc pas seulement un espace vert qui est en jeu: c'est tout le programme de la Société d'habitation du Québec.

Avant donc de sombrer dans la politique de grandeur que les mégalomanes du CIO et de Montréal veulent imposer aux contribuables avec un Village unique, les parlementaires québécois et fédéraux seraient bien avisés de tirer au clair certaines questions:

1) Des Jeux qui vont durer deux semaines exigent-ils vraiment un Village permanent?

2) Même si Montréal a besoin de bons logements, faut-il en concentrer 2,000 ou 3,000 sur un même terrain? Est-ce dans l'est de la métropole qu'on en a devantage besoin? A quelles catégories d'occupants songe-t-on?

3) A-t-on mesuré les conséquences sociales qui affligent déjà par exemple la Petite Bourgogne à la suite d'une trop grande concentration d'assistés sociaux? Si les familles "normales" (sic) refusent de coexister avec des assistés sociaux dans un ensemble unique, qui va payer le déficit du Village, voire sa démolition?

Plusieurs problèmes sont restés dans la brume jusqu'à maintenant. Il ne suffira pas que le maire Drapeau sorte lundi de son chapeau les lapins qu'il exhibe habituellement pour ébahir ses suiveux du conseil municipal.

Les parlementaires québécois doivent aussi entendre les fonctionnaires des services municipaux dont c'est la responsabilité d'élaborer des projets et des programmes dans le domaine de l'habitation, de l'aménagement et des parcs.

En dévoilant son avant-projet d'aménagement de l'Île, la Communauté urbaine de Montréal invitait récemment les citoyens et leurs associations à lui faire connaître leurs vues en séance publique conformément à la loi. Il serait scandaleux qu'on écoute ainsi les gens sur un plan indicatif, alors qu'au premier enjeu réel, le parc Viau et le Village olympique, on passe outre à leurs voeux.

Mais la minute de vérité approche. On saura bientôt si, après avoir imposé ses modes de financement aux gouvernements supérieurs, l'hôtel de ville va maintenant réussir à leur dicter une politique d'habitation. On saura également si, dans l'opposition, néo-démocrates à Ottawa et péquistes à Québec finiront par sacrifier à leur tour au veau d'or olympique.

Jean-Claude LECLERC

lettres au DEVOIR

La xénophobie à l'enseigne de la souveraineté nationale

Dans les pages de ce journal, on déplorait il y a quelques semaines, la politisation des syndicats. Mais il faut aussi remarquer que le gouvernement joue un grand rôle dans cette politisation à partir du moment où il intervient directement, avec la prétention de défendre le bien public, dans les relations de travail. Si les enjeux des conflits de travail sont souvent confus et si, à l'occasion de ces conflits, on s'en prend à l'autorité de l'État, c'est que celle-ci se mêle trop souvent de ces conflits, pour faire des économies à tout prix.

Dans l'actuel conflit au sujet de la classification des professeurs, le gouvernement se pose en défenseur jaloux de la souveraineté nationale pour régler arbitrairement le salaire des professeurs, se substituer à des conseils d'administration constitués et fonctionnant en bonne et due forme, mener une guerre d'usure qui compromet les études de milliers d'étudiants et le moral du corps enseignant. On acule celui-ci à choisir entre l'humiliation ou une guerre dommageable pour les élèves. On se plaint de l'extrémisme syndical mais on le provoque. Le Québec cherche à s'établir politiquement mais l'autorité de l'Etat se compromet dans une guerilla où l'habileté compte plus que l'équité.

Que le gouvernement veuille déterminer des équivalences internationales entre grades académiques, c'est bien son droit. Mais qu'il le fasse bêtement et argue de la souveraineté nationale pour accorder plus d'importance à une année de primaire qu'à des recherches spécialisées, c'est ridicule. Qu'il baisse unilatéralement et rétroactivement le salaire de ses employés, au nom de cette même souveraineté, c'est inacceptable, et inattendu d'un gouvernement libéral. Qu'il sous-estime systématiquement les diplômes étrangers, ceux d'Ottawa, ceux de Moncton, ceux des boursiers québécois en France, ceux des néo-québécois sollicités de s'établir ici, c'est ignoble, d'autant plus, qu'avec beaucoup d'opportunisme, on fait ainsi des économies en tablant sur une certaine xénophobie, celle qui accompagne immanquablement le chômage.

Qu'on se le dise dans les universités étrangères. Qu'on y décourage les Québecois désireux d'acquérir des diplômes supérieurs. Il est plus rentable pour eux d'allonger leurs primaires au pays. Qu'on se le dise dans la francophonie. Que l'émigrant sache qu'il est malvenu au Québec, en dépit de sa formation achevée aux frais de son pays d'origine.

Au Collège de Saint-Laurent, les affaires sont corsées. Le tuteur du ministère de l'éducation a commencé par reconnaître que la classification faite par le collège (et notamment par lui, lorsqu'il fut secrétaire général du collège) était bien bonne et qu'il ne pouvait accepter la classification unilatérale que le gouvernement tentait d'imposer. Il a donc reconnu que le conseil d'administration du collège, conseil qu'il venait supplanter, n'avait pas eu tellement tort de s'en tenir à sa propre classification. Malheureusement, il n'y eut pas de suite à ce début heureux du mandat du tuteur. Ou plutôt il y eut des suites malheureuses.

Il faut savoir que ce tuteur est un vieil antagoniste du syndicat local. Il fut membre de l'administration du cegep et en 71 il fut à l'origine d'un très grave conflit syndical. Une enquête ordonnée par le gouvernement par la suite jugea sévèrement l'administration pour son manque de bienveillance, tout en reconnaissant sa compétence. Comment se fait-il qu'on ait choisi comme tuteur un homme dont on pouvait trop facilement mettre en doute l'impartialité? Dès les premiers jours, on disait à tort ou à raison, qu'il venait régler avec les professeurs ses comptes et ceux de ses comparses. Comment se fait-il qu'un fonctionnaire de la direction générale de l'enseignement collégial (digec) se soit vanté, paraît-il, bien avant qu'on parle d'une mise en tutelle de Saint-Laurent, qu'on "aurait" les professeurs de ce collège et qu'on leur enverrait ce tuteur-là? On comprend qu'il y ait des gens à la Digec qui veulent vider de vieux ressentiments, mais vraiment utilisent-ils leur pouvoir pour assouvir une vengeance? Le gouvernement est-il complice de cette affaire? Il y a matière à enquête, ne fût-ce que pour laver de tous soupçons le gouvernement et son administration.

Joseph PESTIEAU,
Professeur.

Pierrefonds, le 5 juin 1973.

La formation en techniques d'éducation spécialisée

Il existe au Québec, une association provinciale regroupant les étudiants en techniques d'éducation spécialisée. Cette option a pour but de former des gens en vue de travailler auprès des inadaptés: enfants et adultes.

Dernièrement avait lieu à Sherbrooke, un symposium sur la formation pratique, c'est-à-dire les stages vécus par les étudiants de cette technique.

En tant qu'étudiants, nous avons pu constater qu'un travail énorme se fait de la part des gens en charge de la formation des étudiants, dans chacun des cégeps desservant l'option: FELICITATIONS.

De nombreux problèmes nous préoccupent présentement. En voici quelques-uns:

1 – Un trop grand nombre de cégeps (17) offrent l'option en technique d'éducation spécialisée, produisant un certain nombre de chômeurs instruits, incapables de trouver un emploi parce que le marché du travail ne peut absorber une quantité aussi grande de techniciens en éducation spécialisée. (il est vrai qu'un aussi grand nombre d'étudiants, c'est passablement rentable).

2 – Un manque d'uniformisation au niveau de la formation à travers les différents cégeps.

3 – Un problème de recyclage au niveau des employés déjà en institution; ce qui amène de sérieuses difficultés pour les étudiants qui sont en stage dans ces institutions, face à des personnes souvent non diplômées pouvant difficilement servir de modèles pour ces étudiants en formation.

4 – Difficultés dans certains cégeps éloignés de trouver des gens compétents pour enseigner et superviser les stages.

5 – Difficulté de placer les étudiants stagiaires dans des institutions adéquates.

6 – La formation quelquefois à rabais dispensée aux adultes.

7 – Une coopération quelquefois lente de la part des différents ministères impliqués.

Nous sommes conscients en tant qu'étudiants, que ces nombreux problèmes nuisent grandement à notre formation et nous sommes en droit d'attendre une formation adéquate. Si nous avions une requête à formuler auprès du ministère des Affaires Sociales, du ministère de l'éducation et de la Main-d'oeuvre elle se lirait comme suit: messieurs bougez un peu, nous attendons beaucoup de vous et nous espérons un réveil un peu plus rapide de votre part...

Chantal JARRY représentante
de l'association provinciale
des étudiants en technique
d'éducation spécialisée.

Du "free for all" de certains au latin de McLuhan

Je ne saurais rester indifférent après lecture d'une lettre d'un M. Lortie au sujet de la confessionalité ainsi que d'un résumé des dernières déclarations de McLuhan. L'un rejette un passé confessionnel tandis que l'autre nous prédit un retour au latin comme langue de diffusion de l'église.

M. Lortie s'explique très clairement et je lui donne raison de vouloir que l'action prime sur la parole dans le christianisme. Seulement je ne suis pas d'accord avec lui lorsqu'il parle de la confessionalité comme d'un apport sans importance dans le quotidien, dans le vécu. "Le ciel et la terre passeront mais mes paroles ne passeront pas", nous dit Jésus. Pour nous Québécois, vivre sans la confessionnalité c'est un peu vivre sans la parole de Jésus. Si personne n'enseigne la parole de Dieu à mes enfants à l'école, comment sauront-ils vivre leur vie de chrétien? C'est un peu comme si l'on disait aux écoliers: vous êtes libres d'aller à l'école ou de ne pas y aller. Soyez sans crainte, tous prendront la clé des champs. Un jour, à cause d'une panne d'électricité, des étudiants du secondaire 1 étaient dispensés de cours. Je n'ai jamais vu de toute ma vie des étudiants aussi gais et danser dans la rue comme si c'était la fin du monde. Et ce n'est pourtant plus l'école confessionnelle. Nous les Québécois c'est comme s'il fallait tout perdre, langue, religion, pierres de nos ancêtres, etc.

M. Lortie termine ainsi sa lettre: "Finalement, il faudrait que ces tenants à tout prix de l'école confessionnelle nous disent une bonne fois: comment les décennies passées d'école catholique donnent aujourd'hui au Québec des éléments qui lui apportent une dimension spécifique pour son devenir humain, national et chrétien." Nous pourrions tout aussi bien inverser la question et dire: Maintenant que nous avons quasiment tout jeté par-dessus bord: religion, morale, éducation, autorité, esprit de famille... et que c'est le grand "free for all" pour tout le monde... où en sommes-nous avec nos guerres, avec nos prisons bien garnies, avec nos chambres de torture, avec nos divorces, avec notre pollution, avec nos hôpitaux bondés, avec nos routes d'embouteillage, avec nos villes sans air, sans vie, avec nos libérations de la femme... Suis-je pessimiste? Non, car je me garde bien de généraliser et surtout parce que cette fin du vingtième siècle laisse tant de liberté à l'homme qu'il a le loisir et le devoir de réinventer la vie chaque instant d'existence. Il est libre comme jamais, libre de polluer ou de ne pas polluer, de divorcer ou de ne pas divorcer d'avec la vie dans ce qu'elle a de plus pur et de plus vrai, libre de mourir de patates frites ou de vivre en mordant à pleines dents dans le fruit des saisons...

Alors, je refuse le côté de la médaille présenté par M. Lortie? Pas du tout. Il a parfaitement raison d'écrire: "A qui fera-t-on croire que l'école confessionnelle a plus de sens en terme du salut du monde que l'événement du Front Commun et ses retombées?" Seulement j'ajoute ceci. Qui sait, peut-être qu'avec une école confessionnelle les futurs fronts communs seront encore plus réussis? Parce que l'école confessionnelle doit avant tout m'enseigner la parole de Dieu et c'est une école où je puisse justement vivre cette parole de Dieu. Et je ne vois pas comment vivre une vie de chrétien sans l'apprentissage de cette parole de Dieu d'abord. Pour ma part, je ne rejetterais pas la confessionalité mais je chercherais plutôt la différence entre la bonne confessionnalité et la mauvaise confessionnalité.

Comment ne pas sauter au plafond en lisant les propos si peu sensés de notre grand prophète "tout électrique" McLuhan? D'après lui, nos enfants vont apprendre la parole de Dieu en mangeant des frites devant un appareil de télé et ce n'est pas tout, ils vont apprendre cette parole de Dieu en latin. Vous voyez ça d'ici votre enfant essayant de capter un poste en latin pour approfondir les Ecritures saintes... Décidément ce M. McLuhan n'a pas fini de nous prédire notre avenir électrique. Que voulez-vous, il a décidé de prendre parti une fois pour toutes en niant l'influence quotidienne et grandissante de l'écrit, de l'imprimé. Il faudrait être aveugle pour ne pas se rendre compte que les gens lisent plus que jamais, partout, à toute heure du jour. Il faudrait être "un homme électrique sans individualité" pour ne pas constater chose pareille. Advenant une panne d'électricité, je me demande si "l'homme électrique" de McLuhan pourrait penser, prendre des décisions, écrire sans écrire...

Luc PERRIER
Saint-Bruno, Comté Chambly,
le 5 juin 1973

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910.
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Laracque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $35 par année, six mois: $19. A l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0838. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées | des événements | des hommes

Le centenaire du parc du Mont Royal

L'héritage d'un idéal social

par JEAN-CLAUDE MARSAN

professeur à l'université de Montréal

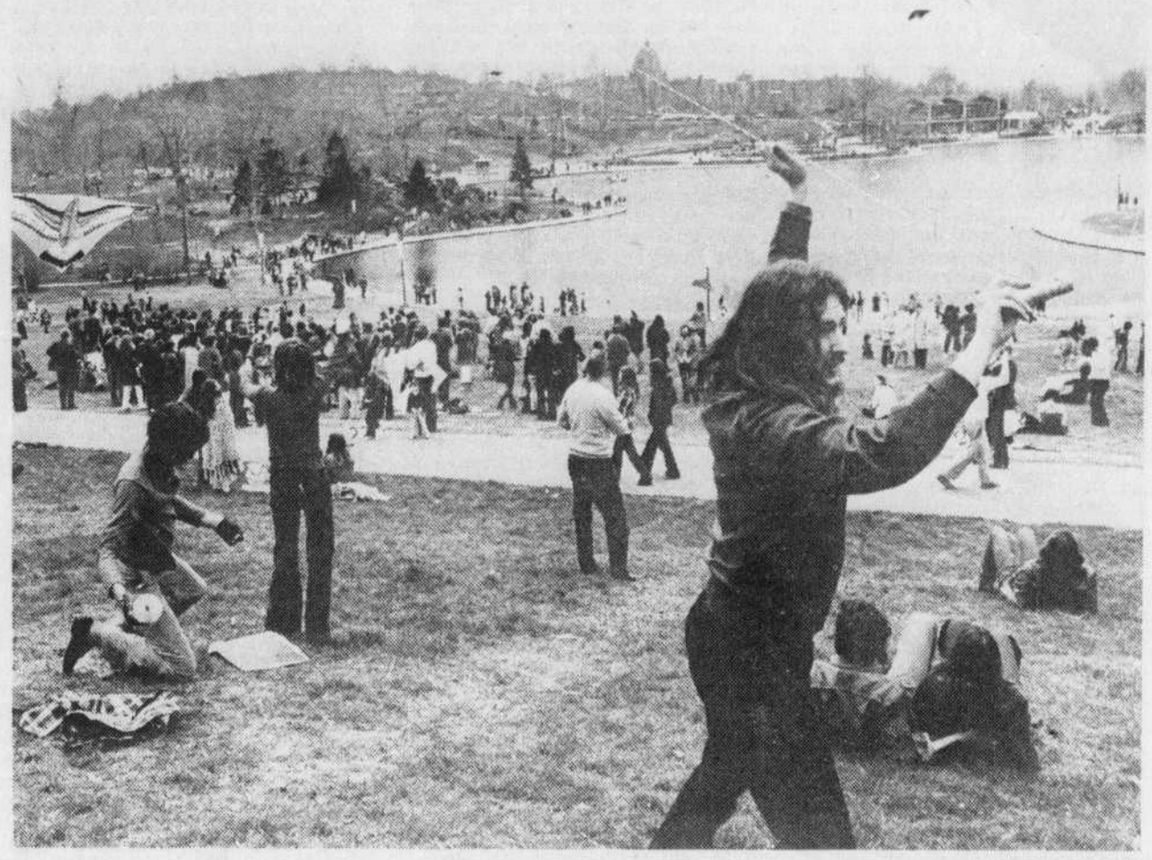


Photo Le Devoir, par Alain Renaud

Il y a cent ans, l'administration du maire Aldis Bernard expropriait une bonne partie du Mont Royal, à l'époque possédé par de riches particuliers, pour y aménager un parc public. Cette année de 1873 demeure d'ailleurs mémorable pour d'autres acquisitions de ce genre. En effet, c'est en 1873 que la ville acquit ce cimetière qui est devenu depuis le Square Dominion. C'est également en 1873 que le gouvernement fédéral céda à Montréal l'usage de l'île Ste-Hélène pour fins de parc, île jusqu'alors réservée aux militaires. C'est encore en 1873 que ce même gouvernement céda à la ville l'usage d'un autre terrain d'exercice de l'armée, la ferme Logan, mieux connue aujourd'hui sous le nom de parc Lafontaine.

On ne saurait comprendre la signification profonde de ces acquisitions pour le bien public sans faire référence au mouvement pour les parcs urbains qui devait marquer la seconde moitié du 19ième siècle, tant en Europe qu'en Amérique. Et l'on ne saurait comprendre ce mouvement pour les parcs urbains sans tenir compte des grands bouleversements engendrés par la Révolution industrielle dans les sociétés du 18ième et 19ième siècles. Cette Révolution a en effet détruit un ordre économique et social basé sur le bien terrien et la domination de l'aristocratie pour le remplacer par un autre s'appuyant sur la production industrielle et une bourgeoisie riche en capitaux. En consacrant la ville support et source de main-d'oeuvre pour la production industrielle, cette révolution techno-économique a de plus détruit l'équilibre stable qui avait précédemment existé entre la ville et la campagne. Ce fut le début du processus d'urbanisation qui n'a pas cessé depuis de s'accélérer dans tous les pays d'économie avancée.

Dans ce naufrage de l'ordre ancien, la nouvelle classe bourgeoise, privée de traditions et culturellement insécure, a tenté de sauvegarder à son profit les privilèges de l'aristocratie défunte, à savoir l'éducation, la culture et les loisirs. Et ses capitaux lui ont permis de s'approprier les attributs extérieurs du statut social jadis réservés à la bonne naissance, notamment la résidence-château et le parc-jardin. Ainsi, les premiers "parcs" à apparaître à la périphérie de la ville industrielle furent les domaines particuliers des riches négociants ou industriels. A Montréal, le plus bel exemple de cette quête de statut social par la propriété terrienne au siècle dernier nous est sans doute fourni par le domaine Burnside du commerçant de fourrure James McGill, domaine qui servit de site à l'implantation de l'université McGill.

Un idéal social

Le mouvement pour la création des parcs urbains au 19ième siècle a commencé précisément lorsque des réformateurs sociaux et urbains, à l'exemple des disciples de Jeremy Bentham en Angleterre et leur morale utilitaire, des William Channing, Henry W. Bellows et Horace Bushnell aux Etats-Unis, frappés par les conditions de pauvreté et d'insalubrité des quartiers industriels, par la dépravation et l'alcoolisme chez le pauvre peuple, ont voulu étendre à tous ces privilèges d'éducation, de culture, de loisir jadis réservés à l'aristocratie et hâtivement récupérés par la haute bourgeoisie.

Ce fut un effort formidable, plutôt bref dans le temps historique, d'une minorité consciente du trop grand écart existant entre la réalité de la ville industrielle et les valeurs chrétiennes de bonheur, d'harmonie et de vertu. Ces réformateurs, mauvais juges d'un système techno-économique alors en pleine gestation, ont cru sincèrement qu'en démocratisant l'éducation, qu'en facilitant l'accès à la récréation, qu'en améliorant les qualités de l'environnement urbain, ces maladies et misères sociales se résorberaient d'elles-mêmes.

C'est grâce à eux qu'ont proliféré au siècle dernier les bibliothèques, écoles, collèges publics, les musées de sciences naturelles et de Beaux-Arts, les jardins zoologiques, enfin toutes ces institutions destinées à démocratiser et répandre l'éducation et la culture. Pour améliorer l'environnement de la ville industrielle, ces réformateurs se tournèrent spontanément vers cet héritage de l'ordre ancien, le parc, pouvant servir à la fois comme régulateur et poumon d'oxygène dans les tissus urbains denses et malsains et comme aire de repos, de détente, de récréation pour la population urbaine.

Il est probable, cependant, que l'influence de ces réformateurs sociaux aurait été limitée si elle n'avait pas été renforcée par l'effet d'entraînement des premières réalisations, des premières bibliothèques publiques, des premiers musées, surtout des premiers parcs. Ainsi l'aménagement, au premier tiers du 19ième siècle, de Regent's Park à Londres par Sir Humphrey Repton devait déclencher une croisade pour les parcs urbains dans toute l'Angleterre et finalement dans tout le monde anglo-saxon.

Les cimetières

Or, ce qui est assez étrange, ce concept du parc anglais visant à créer, à l'instar de Regent's Park, un milieu naturel et romantique, pittoresque comme s'il était perçu à travers les yeux et les émotions d'un peintre, n'a pas eu en Amérique ses premières applications dans les parcs publics mais bien dans des cimetières. En effet, les grands cimetières ont précédé les parcs dans la plupart des grandes villes américaines. Plus, ces cimetières ont eu une influence prépondérante sur le mouvement qui s'est dessiné peu à peu en Amérique, avec l'aide des réformateurs sociaux, en faveur des parcs urbains publics et ont influencé l'aménagement même de ces parcs. Et à Montréal comme dans les grandes villes des Etats-Unis, ce n'est qu'après que ce concept de l'aménagement paysagiste romantique et pittoresque eut trouvé son application dans les cimetières catholique et protestant de la montagne qu'il la trouvera dans des parcs comme celui du Mont Royal et de l'île Ste-Hélène et finalement dans les plans de développement de certaines banlieues de l'époque comme ville Mont-Royal.

C'est à Cambridge, au Massachusetts, que fut aménagé à partir de 1831 le premier des grands cimetières américains, Mount Auburn, avec toutes les caractéristiques de l'aménagement paysagiste romantique tels les étangs naturels, les pelouses ondoyantes, les allées sinueuses, les groupements de bosquets et d'arbres disposés aux endroits visuellement stratégiques, etc. Son influence fut considérable et en peu de temps suivirent les cimetières Laurel Hill à Philadelphie (1836) et Greenwood à New York (1838). Ainsi, et c'est cela qui est important de retenir, ce cimetière Laurel Hill précéda de deux décennies l'établissement en 1855 à Philadelphie du parc Fairmount, probablement le premier parc public aux Etats-Unis, et le cimetière Greenwood précéda de même de plusieurs années le fameux Central Park de New York. Même situation à Montréal où les grands cimetières protestant (1852) et catholique (Notre-Dame-des-Neiges, 1855) devancèrent de quelques décennies sur le Mont Royal le parc du même nom.

Pourquoi les cimetières ont-ils précédé les parcs en Amérique? Sans doute parce qu'au Nouveau Monde, dans une société sans traditions et toute tendue vers la conquête des biens matériels, les nouveaux riches ont voulu profiter de leurs récents privilèges avant de penser à les partager et consacrer leur statut social jusque dans la mort. Aussi faut-il soupçonner que dans cette ère chargée de satisfaction et de félicité pour les choyés de la fortune, la seule défaite inévitable était la mort et qu'on a inconsciemment senti le besoin de l'oublier, d'en diluer la réalité dans un décor naturel splendide.

Et non sans résultat probant: les témoignages ne manquent pas pour confirmer que les activités les plus gaies ont pris place dans ces cimetières, de la chasse au piquenique. De même, on peut affirmer que les premiers parcs de notre Métropole furent effectivement les cimetières catholique et protestant du Mont-Royal; plusieurs brochures touristiques du siècle dernier les ont d'ailleurs présenté comme des parcs du plus grand intérêt.

Olmsted et le Mont Royal

C'est dans cette optique particulière et complexe qu'il faut apprécier la création, dans les années 1870, du parc du Mont Royal. Sans doute que les hommes en place à l'époque ont été plus ou moins conscients de cet idéal social à l'origine de la croisade pour les parcs urbains; peut-être ont-ils davantage été intéressés à rivaliser de prestige avec les autres villes américaines (plus de 700) qui, à la suite de New York et son Central Park, se sont donné de grands parcs. Quoi qu'il en soit, ils ont néanmoins attaché une importance réelle à cette réalisation au point de réclamer que le parc soit aménagé par nul autre que Frederick Law Olmsted (1822-1903), par celui même qui peut être considéré comme le père de l'architecture paysagiste sur ce continent.

De ce Frederick Olmsted, réformateur social autant qu'aménagiste, retenons seulement que si sa plus grande gloire lui vient d'avoir conçu et aménagé Central Park de New York, il ne fut pas moins directement relié à la réalisation des grands parcs urbains de la plupart des grandes villes des Etats-Unis, que ce soit Brooklyn, San Francisco, Albany, Chicago, Philadelphie, Détroit, Buffalo, Boston, Washington, Louisville, Milwaukee, etc., sans compter ses plans pour parcs régionaux, pour campus d'universités, pour villes nouvelles, en somme une quantité fort considérable de travaux qu'il réussit à mener à bien durant ses quarante années de vie active et qu'il compléta par son remarquable plan d'ensemble pour l'Exposition de Chicago de 1893.

Son travail sur le parc du Mont-Royal, lequel l'intéressa à partir de 1873 jusqu'en 1881 environ et qui se matérialisa en un plan d'aménagement complet assorti de recommandations pertinentes, reflète les grandes qualités qui ont fait de Central Park un chef-d'oeuvre bien qu'Olmsted dut travailler ici dans des conditions physiques, politiques et matérielles beaucoup plus difficiles. Ainsi il fit preuve d'un sens instinctif de **genius loci** en indiquant par exemple aux commissaires chargés de la réalisation du parc que la meilleure façon de développer le potentiel du site consistait à améliorer la nature elle-même ... "all that you have seen and admired of the old work of nature must be considered as simply suggestive of what that is practicable, suitable, and harmonious with your purposes of large popular use.." (1) Son respect scrupuleux de la topographie naturelle, sa capacité de concevoir l'ensemble sans négliger les détails résulteront en un aménagement simple, mettant la nature en relief, dégageant des vues splendides tout en assurant des îlots de solitude.

En nous rappelant maintenant que dans les années 1870 Montréal ne comptait pas 110,000 de population et que le développement de la ville atteignait à peine les flancs de la montagne, reconnaissons qu'il fallait courage et largeur de vue pour exproprier quelque 450 acres de terrain au coût astronomique à l'époque d'un million de dollars et pour réclamer que ce territoire soit aménagé par le plus grand architecte paysagiste d'Amérique.

Ceci étant reconnu, il demeure qu'à l'échelle de la métropole d'aujourd'hui le parc du Mont Royal est un petit parc. Même à l'époque de son aménagement, en comparaison avec les acquisitions des grandes capitales qui ont participé au siècle dernier à ce mouvement des parcs urbains, le parc du Mont Royal, ne couvrant que 14% de la superficie de la montagne, se classait parmi les plus petits. Que l'on en juge par ces quelques comparaisons: le Bois de Boulogne et le Bois de Vincennes à Paris, le Prater à Vienne et le parc Fairmount à Philadelphie possèdent chacun plus de 2,000 acres de superficie; Hyde Park à Londres, le parc Stanley à Vancouver, celui de Belle Isle à Détroit, le Golden Gate à San Francisco et le Forest Park à St-Louis totalisent chacun plus de mille acres; enfin Central Park à New-York n'en possède pas moins près du double de la superficie du parc du Mont-Royal, à savoir quelque 840 acres. Ajouter à cela que depuis quelques années on n'a pas cessé de rogner cet espace vert, soit pour y passer la voie Camillien-Houde, soit pour réaliser l'échangeur des avenues des Pins et du Parc, et il faut convenir que ce parc ne correspond plus guère à cette vision du grand parc central caressée par les pères de la cité il y a tout juste cent ans. Enfin au rythme où la population de la métropole augmente par rapport à celui des espaces verts, on peut craindre que cette mise en garde de Olmsted ne devienne une prophétie ... "If it (le parc du Mont Royal) is to be cut up with roads and walks, spotted with shelters, and streaked with staircases; if it is to be strewn with lunch papers, beer bottles, sardine cans and paper collars; and if thousands of people are to seek their recreation upon it unrestrainedly, each according to his special tastes, it is likely to lose whatever of natural charm you first saw in it." (2).

Conclusion

La croisade pour les parcs urbains, dont le parc du Mont Royal représente un des multiples rejetons, fut la contribution la plus significative du 19ième siècle à la vie urbaine occidentale. Encore aujourd'hui, les endroits les plus précieux des grandes métropoles mondiales demeurent souvent ces espaces verts, que ce soit St-James ou Regent's Park à Londres, Central Park à New York ou le parc du Mont Royal à Montréal. A notre époque où les forces d'urbanisation déclenchées par la Révolution industrielle semblent atteindre leur paroxysme et où l'avenir de la ville en général n'a jamais paru plus sombre, il n'est pas mauvais de se rappeler, en fêtant ce centenaire, que cette immense contribution du siècle passé à la qualité de vie en milieu urbain fut avant tout la matérialisation d'un idéal intellectuel et social, et il n'est pas mauvais de souligner que ce mouvement qui devait améliorer l'environnement de plus d'un millier de villes ne fut amorcé que par une poignée d'hommes de bonne volonté.

(1) Frederick Law Olmsted. Mount Royal, Montreal. New-York, Putnam's Sons, 1881. p. 26.
(2) Ibid.

"Crise syndicale"

Quand Vallières tombe dans l'élitisme

par HENRI GAGNON

C'est avec beaucoup d'attention que j'ai lu la récente critique de Pierre Vallières sur le livre intitulé "Crise syndicale". Cette lecture m'a surpris autant que déçu. Que Vallières dise que "Crise syndicale" manque de rigueur et de profondeur, c'est son opinion. Mais où ça ne va pas du tout, c'est lorsqu'il passe d'une déformation à une autre, laissant croire que l'oeuvre collective "Crise syndicale" n'est que le résultat de préoccupations personnelles et de ressentiment. De deux choses l'une... ou bien Vallières n'a pas lu "Crise syndicale", ou bien il débite des âneries ramassées dans les hautes sphères de la hiérarchie syndicale.

Les soi-disant déboires mentionnés par Vallières sont le reflet d'une imagination trop fertile. En 1971, je résignais ma fonction de président de la section locale 68 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité. Il n'y a pas là à mon sens matière à ressentiment. De toute façon cela ne saurait être utilisé pour déformer le contenu réel de "Crise syndicale". Pierre Vallières en plaçant toute l'importance sur les pseudo-ressentiments est passé à côté des vrais problèmes. Ce faisant, il réussit tout au plus à réduire la crise du syndicalisme à une dimension québécoise. Pire encore, il met de l'avant son propre point de vue – celui du nationalisme petit-bourgeois devant le phénomène des travailleurs du Québec comme partie intégrante de la classe ouvrière canadienne.

Fruit d'un travail collectif, "Crise syndicale" ne vise aucune personne ou groupe syndical particulier. Ce livre s'efforce de décrire aussi fidèlement que possible les nouvelles réalités auxquelles font face les syndiqués. Il ne repose pas sur des attaques personnelles mais sur des points de vue du genre de ceux qui suivent:

". . . nous pouvons dire avec certitude qu'au cours des derniers dix ans le climat syndical s'est détérioré. Dans les organismes ouvriers géants où le pouvoir est fortement centralisé, la démocratie est devenue difficile à vivre. Les centrales syndicales AFL-CIO, CTC, CSN, sont tour à tour entrées dans une période de crise de désaffiliations. De plus en plus les travailleurs se sentent prisonniers des structures actuelles et sont tentés d'en sortir par tous les moyens. Il est évident que l'unité des forces ouvrières se trouve limitée par l'existence d'un pouvoir centralisé au sommet des pyramides syndicales." (Crise syndicale, page 61).

"L'accélération de la technologie a porté des coups sérieux à la viabilité des "unions" fondées sur une majorité américaine et une minorité canadienne. Pour les travailleurs de chez nous les avantages des "unions internationales" n'ont pas cessé de diminuer pendant que les désavantages ne cessent d'augmenter. C'est pourquoi il devient impératif pour les travailleurs du Canada de prendre la responsabilité de leur propre mouvement syndical." (page 164).

Quant à la responsabilité de la crise, elle n'est pas imputée à qui que ce soit. Elle n'est pas due aux hommes mais à des structures désuètes – héritage d'un passé révolu. Voici d'ailleurs ce que déclare "Crise syndicale":

"La centralisation est le cancer qui ronge le syndicalisme. Cependant elle n'est pas le résultat d'un noir complot quelconque. Il en est tout autrement. C'est l'accélération du changement dans la société et à l'intérieur du syndicalisme qui a mis en pièces l'ancienne forme de démocratie. Certains syndicats ont plus de membres aujourd'hui qu'il n'en existait dans tout le mouvement ouvrier au début du siècle. La loi du nombre et la stature du syndicalisme ont rétréci le cadre de la démocratie syndicale. Elles ont dévalué le rôle des syndiqués pour donner une valeur exclusive à une minorité de hauts dirigeants. Il est urgent de créer des structures nouvelles, et essentiel que les salariés puissent exercer directement tous leurs droits démocratiques y compris ceux de la représentation et de la négociation." (page 69)

Contrairement aux attaques personnelles que voit Pierre Vallières, "Crise syndicale" s'efforce de comprendre la position délicate dans laquelle se trouvent les permanents syndicaux. Aussi peut-on y lire ce qui suit:

"La transformation du syndicalisme ne se fera pas uniquement par l'élection d'une nouvelle direction. Il ne s'agit pas surtout, de remplacer une équipe par une autre équipe. Au contraire la décentralisation, dans la mesure du possible, doit être le fruit des efforts des membres et des dirigeants. Ceci parce que la classe ouvrière du Québec peut compter sur un bon nombre de dirigeants syndicaux expérimentés(...)

"La tâche importante c'est de libérer les hommes de structures qui les retiennent prisonniers. Il faut en créer de nouvelles qui tendront à faire de chaque syndiqué un militant, un organisateur et un agent de relations publiques. C'est par une décentralisation du pouvoir décisoire que pourra s'édifier un esprit syndical nouveau." (page 98)

Les idées émises dans "Crise syndicale" ne sont sûrement pas des attaques personnelles. Seuls se sentiront visés ceux qui, en 1973, se prennent pour le Messie, s'imaginant qu'ils ont la mission de penser et que les hommes "ordinaires" n'ont qu'à suivre. Parmi ceux-là se place notre ami Vallières qui, comme la plupart, est demeuré prisonnier du concept consistant à donner une toute puissance aveugle à l'élite. Dans sa critique de "Crise syndicale" il dit en autre:

"Nous sommes d'accord avec lui (Henri Gagnon) sur la nécessité pour le syndicalisme de se transformer radicalement. Mais il ne suffit pas pour que s'effectue cette transformation de faire appel aux syndiqués "ordinaire". (Le Devoir, 19 mai 1973).

Nous croyons pour notre part que les grands changements se feront principalement par une prise de conscience et une participation active des hommes "ordinaires". Pour sa part, Pierre Vallières faisait déjà preuve d'étitisme quand dans "Urgence de choisir", il déclarait:

"Les centrales syndicales se sont trop longtemps camouflées derrière l'économisme pour refuser de prendre position et pour refuser surtout de s'engager dans la lutte pour l'indépendance. Il est inacceptable qu'elles demeurent plus longtemps à la remorque de la majorité de leurs membres à ce sujet". (page 82)

Selon la logique de cette citation, la majorité des membres, soit la base syndicale, compterait très peu. Seules compteraient les démarches et

Suite à la page 6

HMH
Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Un nouvel ouvrage de .
Fernand Dumont
Chantiers
Essais sur la pratique des sciences de l'homme
Collection "Sciences de l'homme et humanisme" — $4.75

ENSEIGNANTS SANS EMPLOI
Enseignants sans emploi en septembre 1973 pour surplus de personnel, veuillez communiquer avec "la Coo-PEQ. C.P. 398. Montréal 427" nous avons du travail pour vous.
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Téléphone . . . . . .

Cours de fine cuisine
de Base et Perfectionnement
jours, soirs; une fois par semaine.
Leçons d'information
du 18 août au 7 septembre.
Demandez dès maintenant
notre brochure détaillée.
843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard
2015, RUE DE LA MONTAGNE, SUITE 610, MONTRÉAL
permis de culture personnelle no 255 du ministère de l'éducation

VENTE FAILLITE
PAUL DE SERRES INC.
SPORTS
* TENNIS * BALLE MOLLE *
* BASEBALL * GOLF *
* PÊCHE * ATHLÉTISME *
* SKIS "HEAD" "ROSSIGNOL" "LE TRAPEUR"
* PATINS * HOCKEY *
* LINGERIE POUR TOUT SPORT *
CHARGEX
1005 Ouest LAURIER
VENTE FAILLITE

suites de la première page

LIBÉRAUX

changeront de comté ou quitteront la vie politique.

Pour l'état-major du Parti libéral, les députés se répartissent entre trois catégories: les indispensables, que l'on protège dans une forteresse; les malchanceux, qui laissent indifférent et que l'on abandonne à leur sort; les indésirables, que l'on voudrait bien voir partir pour faire place aux nouveaux éléments prestigieux, au sang neuf que l'on recrute pour revaloriser l'image du parti.

Longtemps indécise, Mme Claire Kirkland-Casgrain a finalement accepté, à contrecoeur, la présidence de la Commission du salaire minimum. Maintenant libéré, le comté confortable de Marguerite-Bourgeois permettra à M. Bourassa d'accueillir une nouvelle vedette.

Parmi d'autres, le cas du ministre des Transports, Me Bernard Pinard, apparaît plus singulier. En lui offrant d'accéder à la magistrature, M. Bourassa aurait souhaité que M. Pinard libère le comté de Drummond et permette l'entrée au Cabinet de l'ex-ministre fédéral, M. Jean-Luc Pépin. Mais M. Pinard compte de longues années au service du Parti libéral et il exige rien de moins que le poste de Lieutenant-Gouverneur, qui deviendra sous peu vacant.

Il n'y a pas si longtemps, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay et le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, menaçaient de quitter le Cabinet, puis retiraient leur démission. Des deux, c'est M. Castonguay que M. Bourassa souhaitait récupérer. Il semble acquis qu'il ne sera pas candidat mais sera plutôt nommé à la Caisse de Dépôts. Quant à M. L'Allier, il doit savoir que ses chances de promotion seraient meilleures dans un autre secteur d'activités que la politique.

Deux autres ministres ont finalement reconnu leurs torts et accepteront la pénitence du chef, M. Bourassa. Permuté le 14 février au ministère des Travaux publics, le député de Rimouski, M. Maurice Tessier, a déjà annoncé sa retraite de la vie politique. Responsable de l'Office des autoroutes, M. Georges Tremblay ne cache plus qu'il acceptera sous peu un nouveau poste, peut-être à la Régie des Transports.

Issu d'une grande famille de Québec, élevé dans un quartier huppé de la haute-ville, le ministre de l'Immigration, Me Jean Bienvenue, trouve les distances bien longues de la Capitale jusqu'au comté de Matane. Enfin, dans le comté d'Arthabaska, le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, a survécu de justesse à la vague créditiste. Avec seulement 263 voix, il appréhende les prochaines élections.

Chez les simples députés, il s'en trouve d'autres qui souhaiteraient être parachutés loin de la poussée des péquistes et des créditistes. Ainsi, la nouvelle carte ampute le comté de Laval de milliers d'électeurs francophones et ses limites se trouvent repoussées vers l'extrême-ouest de l'Ile Jésus. Le libéral, Me Jean-Noël Lavoie, est maintenant assuré de passer ses vieux jours à la présidence de l'Assemblée nationale. Par contre, le comté de Fabre recouvre la partie centrale de l'Ile Jésus. Avec l'extrémité-est de l'ancien territoire, où se trouvaient majoritairement des électeurs francophones, on a créé le nouveau comté de Mille-Iles. C'est là que le député Gilles Houde voudrait déménager. Mais le premier ministre le lui refuse. Pourtant, même l'organisation libérale considère le comté de Fabre comme perdu devant les progrès du PQ.

Le député libéral de Saint-Laurent apparaît à la fois malchanceux et indésirable. Les nouvelles délimitations territoriales font que sa résidence n'est plus dans Saint-Laurent mais dans le nouveau comté de l'Acadie, que l'on destine à M. François Cloutier. Inutile de se mesurer au plus influent ministre du Cabinet, M. Pearson le sait trop bien et se préparerait à établir son domicile, davantage vers l'ouest, dans son comté de Saint-Laurent.

Entre-temps, M. Bourassa doit trouver une place de choix pour la présidente du Parti libéral du Québec, Mlle Lise Bacon. Le comté de Saint-Laurent lui fut d'abord offert. Quelque peu étonné et fortement "encouragé" à quitter la politique, M. Pearson s'est d'abord soumis puis est revenu sur sa décision avec la conviction qu'il pouvait offrir encore beaucoup à ses électeurs. Cette volte-face embarrasse le grand général de l'organisation, M. Desrochers, aussi bien que M. Bourassa. Depuis, Mlle Bacon lorgne vers le comté libéré de Marguerite-Bourgeois. Mais l'ex-député, Mme Kirkland-Casgrain, demeure influente et s'opposerait à la candidature de Mlle Bacon.

Le député Alfred Bossé, "Monsieur Taxi", doit affronter à la fois les caprices de la refonte électorale et un événement politique de taille. De sorte que ses chances de réélection sont réduites à presque rien. Le comté de Dorion perd au découpage toute la partie englobant majoritairement des Néo-Québécois, traditionnellement acquis aux libéraux. Plus encore, M. Bossé devra faire la lutte à nul autre qu'au président du PQ, M. Lévesque. Vainement, il cherche à échanger son comté mais ne trouve pas prenant. Et le parti ne sent pas le besoin d'intervenir.

Ailleurs sur l'Ile de Montréal, le député de Sainte-Anne, M. George Springate, a souvent exprimé son dépit et n'a pas l'intention de solliciter un nouveau mandat. En plus, le député de Jeanne-Mance, M. Aimé Brisson, se sent inutile et c'est exceptionnellement qu'il participe aux travaux de l'Assemblée nationale. Aux dernières élections, le Parti québécois avait recueilli 16,866 voix et le député aurait confié à des collègues son intention d'abandonner. •

Dans la région de Québec, le député de Chauveau et frère du ministre du Revenu, M. André Harvey, s'est gagné les faveurs de ses chefs; il sera candidat dans le nouveau comté, nettement plus libéral, de Charlesbourg. Dans le comté de Montmorency, avec seulement quelques voix de majorité, Me Louis Vézina connaît l'insécurité. Il prendra une décision ces jours-ci.

En province, on croit savoir qu'au moins cinq autres députés libéraux ne reviendront pas sur les rangs: MM. Bona Arsenault (Matapédia), Gilbert Théberge (Témiscamingue), Louis-Philippe Lacroix (Iles-de-la-Madeleine), Paul Lafrance (Rivière-du-Loup), Julien Giasson (L'Islet).

UN DUEL

riale. Stans, qui est accusé d'avoir accepté illégalement des fonds pour le parti républicain, tentait d'éviter la comparution sous prétexte que le juge Gagliardi avait interdit toute publicité au niveau de la pré-enquête.

D'autre part, l'avocat de James McCord, l'ancien agent de la CIA reconnu coupable pour sa participation au cambriolage du Watergate, a demandé hier que la condamnation de son client soit annulée ou qu'on lui fasse un nouveau procès en raison des faux témoignages qui ont été faits à son procès en janvier dernier.

Cette requête suit de 24 heures la déposition d'Herbert Porter devant la commission sénatoriale. Celui-ci avait reconnu s'être parjuré à la demande de Jeb Magruder, le directeur adjoint du comité pour la réélection présidentielle.

Les deux hommes auraient menti au tribunal pour dissimuler la véritable utilisation des $100,000 versés à Gordon Liddy.

La demande de l'avocat de McCord se fonde également sur le fait que le gouvernement n'avait pas révélé lors du procès la création d'un groupe spécial rattaché à la Maison-Blanche, dont les fonctions étaient de "boucher les fuites" en rapport avec l'affaire.

Dans la requête présentée par son avocat, McCord a demandé aussi à la Cour d'obliger le gouvernement à prouver que le téléphone de sa résidence n'avait pas été "espionné" à partir du 17 juin de l'an dernier.

On apprenait par ailleurs qu'Archibald Cox, le procureur spécial, avait été chargé par le secrétaire à la Justice, M. Elliot Richardson, de prendre en main les enquêtes concernant l'ITT. L'une de ces enquêtes vise à établir si des membres du gouvernement n'auraient pas accepté, contre rémunération, de laisser tomber une poursuite contre cette compagnie, intentée en vertu des lois anti-trust.

M. Richardson souligne dans sa lettre au président de la commission judiciaire du Sénat que certaines personnes interviewées dans le cadre de l'affaire Watergate doivent être aussi questionnées à propos des activités de l'ITT.

OTTAWA

prix egal au tarif postal qui y sera indiqué, ou bien " à tel montant supplémentaire que peut fixer un règlement du ministre des Postes, avec l'approbation du gouverneur en conseil". Le produit de ces ventes ne sera pas assimilé aux recettes postales, mais devra être versé au fonds fédéral du revenu consolidé.

Le pouvoir qu'aura le COJO d'organiser ou de faire organiser des loteries partout au Canada, si leurs produits "sont affectés à l'aide financière des jeux Olympiques et à la promotion du sport amateur", sera précisé par un règlement du cabinet fédéral. Signalons que ce pouvoir n'est pas limité au Québec, mais s'étend à toutes les provinces. Cependant, avant d'organiser une loterie dans toute province, le COJO devra obtenir l'autorisation du gouvernement de celle-ci.

Comme prévu, seuls les produits nets des ventes de pièces et de timbres olympiques par le gouvernement fédéral pourront être affectés au financement des jeux. Dans le cas de la monnaie, ce produit net est défini comme étant les recettes totales, après soustraction des frais de production que détermine le ministre des Finances et de "tous les frais d'administration, de commercialisation, de distribution, de promotion et autres qu'engage le Canada à l'occasion de la distribution et de la vente de pièces des jeux Olympiques, tels que les fixe le ministre des Postes".

Dans le cas des timbres et autres effets postaux, le produit net des ventes sera constitué à la fois du produit des ventes effectuées à un prix supérieur au tarif postal et des ventes qui, de l'avis du ministre, sont faites pour fins de collection plutôt que d'affranchissement.

Le projet de loi déposé hier par M. Allan McEachen, (au nom du président du Conseil du Trésor, qui dirige la délégation canadienne à la réunion ministérielle de l'OCDE), établit en outre un compte des jeux Olympiques dans le cadre de l'administration financière du Canada.

C'est à ce compte spécial que sera versé le produit des ventes de pièces de monnaie, après déduction des frais de production, mais avant déduction des frais de mise en marché, de même que le produit net des ventes de timbres commémoratifs et autres produits postaux connexes.

Une fois inscrits au débit de ce fonds spécial les frais encourus par le ministère des Postes pour l'écoulement de la monnaie olympique, le ministre des Finances pourra autoriser le versement au COJO "de la partie de toute somme qui figure à ce moment au crédit du compte des jeux Olympiques et qui dépasse celle qui, à son avis, peut être nécessaire au règlement des frais" du ministère des Postes. En d'autres mots, le COJO ne pourra recevoir de la Trésorerie fédérale des "avances" gagnées sur les ventes possibles de timbres et de monnaie, ni aucun virement supérieur au produit net de ces ventes.

Toutefois, pendant les douze premiers mois qui suivront l'adoption du projet de loi, le ministère des Postes pourra recevoir jusqu'à un demi-million de dollars de la Trésorerie fédérale pour financer la mise en marché de la monnaie olympique, quel que soit le produit net des ventes réalisées pendant cette période. Ces fonds seront cependant débité au compte des jeux Olympiques.

DRAPEAU

se servent de ce refus du COI comme faux-fuyant" pour cacher leur propre opposition à la solution d'un anneau de villages.

M. Léger signale que le COI a déjà permis la construction de tels villages à trois reprises: Londres en 1948, Helsinki en 1952 et Tokyo en 1964.

Citant un article de la Revue olympique, M. Léger ajoute que le refus du COI est d'autant plus surprenant que l'on prévoit modifier le règlement en question pour les jeux de 1980.

Il rappelle, en outre, que le service d'urbanisme de Montréal a mené une étude très poussée sur cette possibilité d'un réseau de six "villages" constituant une zone olympique de moins de deux milles carrés. Plus économique mais moins prestigieuse que la solution du village unique, ce projet a été rejeté du revers de la main par les autorités du COJO.

M. Léger conclut que le maire Drapeau n'a jamais plaidé en faveur de cette solution auprès du COI parce qu'il a refusé d'envisager toute autre solution que celle du parc Viau, sur qui il a arrêté son choix depuis le tout début.

LE MAIRE

événement exceptionnel, le comité exécutif siégeant rarement un autre jour que le mardi.

Selon certaines sources, le maire Drapeau aurait passé la journée de vendredi à Québec. Le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, également ministre chargé de la protection de l'environnement, avait déclaré la veille à Montréal qu'il n'avait pas terminé l'étude des emplacements possibles en regard de la construction du village olympique.

M. Goldbloom cherche par tous les moyens à vérifier s'il est possible d'utiliser à cette fin un autre emplacement que le parc Viau, convoité par le maire Drapeau, et d'empêcher ainsi la disparition d'une vaste étendue d'espaces verts dans l'est de la métropole.

M. DESMARAIS

a déclaré M. DesMarais II.

Le sous-comité sur la sécurité publique comprenait, outre le maire d'Outremont, MM. Ed Harper, inspecteur de police à Westmount, Jean Drouin, sous-ministre associé de la Justice, René Plaisance, directeur du service d'Incendie de Montréal, et Gilles Lamothe, directeur-général de la prévention des incendies au gouvernement du Québec. C'est M. Harper qui présidait le groupe. Quant à M. DesMarais II, en plus d'être maire d'Outremont, il représente la banlieue au sein du Conseil de sécurité.

En plus de recommander le maintien des pouvoirs au Conseil de sécurité, le sous-comité préconise un assouplissement du mécanisme des relations entre cet organisme et la CUM. Cette mesure vise à rendre le Conseil de sécurité comptable, jusqu'à un certain point, de ses actes au conseil de la CUM. Ainsi, le Conseil de sécurité aurait l'obligation, lors du dépôt de son budget, de venir le justifier devant l'assemblée.

Lors du dernier budget, on s'en souvient, le Conseil de sécurité avait justement refusé de se rendre à une demande en ce sens présentée par des conseillers de la CUM.

En vertu du plan DesMarais, l'assemblée de la CUM pourrait refuser en tout ou en partie les prévisions budgétaires préparées par le Conseil de sécurité publique mais, en revanche, un droit d'appel serait accordé à cet organisme auprès d'une commission formée de représentants de la Commission municipale de Québec et de la Commission de police de Québec. La décision de cette commission aurait, ensuite, pour effet d'homologuer, c'est-à-dire d'entériner le budget.

En échange de cet accroissement de pouvoir de la CUM sur le Conseil de sécurité, le rapport "DesMarais II" accorde l'autonomie administrative au Conseil de sécurité, à l'intérieur, évidemment, des dispositions budgétaires homologuées. Cette clause vise à permettre, par exemple, l'embauche du personnel requis par le Conseil de sécurité. Dans le passé, explique M. DesMarais, le comité exécutif de la CUM a refusé de donner suite à certaines des requêtes du Conseil de sécurité en matière d'embauche, entravant ainsi l'efficacité du service de police.

Le rapport minoritaire propose, d'autre part, que les prévisions budgétaires du Conseil de sécurité soient présentées séparément du budget de la CUM, contrairement à ce qui se fait à l'heure actuelle. Cette mesure accélérerait probablement les procédures de discussion budgétaire au sein de la CUM.

En outre, le budget de police contiendrait des données sur les besoins en personnel en fonction des catégories d'emploi, afin d'aider à un examen rationnel des propositions budgétaires.

Au sujet des recommandations du rapport Hanigan sur la question des incendies, M. DesMarais se déclare satisfait de l'ensemble. Cette partie du travail du sous-comité sur la sécurité publique a bien été accueillie, de toute évidence, par les responsables du comité Hanigan.

Le rapport minoritaire sur le Conseil de sécurité sera expédié aux maires de la banlieue au tout début de la semaine, a dit M. DesMarais II.

YVES RYAN

S'il se déclare satisfait du rapport dans son ensemble, M. Ryan n'est pas d'accord toutefois avec les recommandations visant à enlever au Conseil de sécurité le contrôle de la police pour le confier à la CUM. C'est Montréal qui en prendrait alors le contrôle véritable, a-t-il soutenu.

Le maire de Montréal-Nord préconise plutôt la création de 5 secteurs policiers autonomes, correspondant aux 5 secteurs de regroupement proposé d'autre part par le rapport Hanigan; ces 5 services autonomes ne seraient reliés entre eux qu'au niveau de la politique de protection policière et de la coordination. Il approuve les propositions du rapport Hanigan visant précisément à rapprocher la police de la CUM des autorités locales municipales et des citoyens et à assurer la déconcentration du pouvoir policier. Mais, dit le maire Ryan, il faudra, pour quelque temps encore, conserver la formule du Conseil de sécurité.

Enfin, M. Ryan déclare avoir des doutes sérieux sur la possibilité de combler l'écart entre les recommandations et leur mise en application.

KISSINGER-THO

plusieurs autres heures à "retigno-ler" les termes du document que Saigon l'assimilant à un nouvel accord, refusait de signer.

On croit savoir par ailleurs que le nouveau texte mis au point passe sous silence la guerre au Cambodge que l'on avait longtemps considérée comme la pierre d'achoppement de la présente phase de Paris.

Parmi les questions militaires touchant au cessez-le-feu, l'une des plus importantes est l'établissement d'une "carte du cessez-le-feu" où les positions respectives de Saigon et du GRP doivent être délimitées.

Il paraît probable, estiment les observateurs dans la capitale sud-vietnamienne, que cette question a fait l'objet hier de discussions au Conseil national de sécurité. On sait que les positions du gouvernement sud-vietnamien et du GRP divergent, Saigon demandant que la carte n'indique que les secteurs contrôlés militairement par le FNL tandis que le GRP demande que la carte indique non seulement ces secteurs mais également ceux où il affirme avoir établi un contrôle politique et administratif.

Si l'on en croit les milieux diplomatiques de Saigon, la phase ultime des négociations entre Kissinger et Le Duc Tho a également permis d'évoquer le problème suscité sur le terrain par le retrait du Canada de la CICS.

Ce départ, fin juillet, soulève des difficultés techniques et politiques car, après le refus du Japon d'assumer la relève, aucun autre pays asiatique ne présente, aux yeux de Saigon, des garanties suffisantes de neutralité dans le conflit indochinois.

AIR CANADA

Suite de la page 3

tous les grands centres et plusieurs petits aéroports ont été touchés jusqu'ici mais que tous les passagers ont pu trouver place à bord d'avions.

Les vols annulés ont été de courtes liaisons fort achalandées et les passagers ont pu être rapidement inscrits sur d'autres vols.

Le porte-parole des négociateurs de la partie syndicale, M. Mike Pitchford, a déclaré hier qu'il n'était pas question de reprendre les négociations tant qu'Air Canada ne manifestera pas un peu plus de souplesse.

M. Pitchford a laissé entendre que si la compagnie continuait à faire des concessions importantes sur les clauses en litige, le syndicat pourrait songer à réduire la fréquence des grèves tournantes qu'il déclenche pour appuyer ses revendications.

Les grèves tournantes des mécaniciens d'Air Canada ont été déclenchées il y a une semaine et l'effet cumulatif de ces arrêts de travail a poussé le président d'Air Canada, M. John Baldwin, a déclarer que la compagnie pourrait être forcée de suspendre ses opérations.

Le représentant syndical, M. Pitchford, a pour sa part mis en doute la possibilité que le gouvernement fédéral permette une telle décision, qui n'aurait, selon lui, aucune justification du point de vue du public.

Jusqu'à ce qu'elles soient rompues, les négociations avaient été menées sous l'égide de M. Roy A. Gallagher, médiateur du ministre fédéral du Travail.

Un porte-parole du syndicat dit que M. Gallagher avait remis son rapport au ministre du Travail et que l'affaire en était restée là, après que le médiateur eût fait savoir au syndicat que la compagnie n'entendait pas céder.

CSD

Suite de la page 3

térêt général, de consulter ses membres par référendum; ces questions seront choisies par l'assemblée plénière ou le congrès.

- Législation obligeant les entreprises à fournir aux syndicats tous les renseignements pertinents sur leur situation financière.
- Mise sur pied de comités patronaux-syndicaux au sein des entreprises pour discuter des solutions aux problèmes qu'elles rencontrent.
- Participation à la mise sur pied de coopératives de consommation et participation à la gestion des caisses populaires et des caisses d'économie.
- Politique favorisant une large intervention de l'Etat dans l'économie, celui-ci étant considéreé comme l'élément central d'une stratégie de développement pour le Québec.
- Exclusion de toute possibilité de front commun ou d'action commune avec les autres centrales syndicales québécoises.

Tout comme la veille en ateliers, ces orientations ont été acceptées presque toutes à l'unanimité et sans débat.

D'autre part, c'est aujourd'hui que les délégués se pencheront sur la situation financière de la centrale et discuteront les prévisions budgétaires pour les deux prochaines années.

Les états financiers présentés, hier, par le trésorier Jacques Dion révèlent que du 9 juin 1972 au 30 avril 1973, les dépenses de la CSD se sont élevées à $870,000 alors que ses revenus ont été de $530,000 pour un déficit d'opération de $340,000.

En juin 1972, on avait prévu un déficit de $230,000; selon le trésorier la différence entre le déficit prévu et le déficit réel provient du déficit de quelque $120,000 enregistré dans la campagne de maraudage dans l'industrie de la construction.

Par ailleurs, les prévisions budgétaires de 1973-74 et de 1974-75 sont basées sur un effectif moyen de 40,000 membres au cours de la première année et de 48,000 membres pour la deuxième année.

Même si ce nombre de membres est atteint, l'année 1973-74 se solderait par un déficit de $211,000 et l'année 1974-75 par un déficit de $180,000; ces déficits comprennent un $100,000 pour le remboursement d'emprunts et pour l'achat de mobilier.

Pour ce qui est du fonds de solidarité (fonds de grève), il s'est soldé cette année par un surplus de presque $290,000, les dépenses n'ayant été que de $45,000.

Au cours de cette première année, la CSD a emprunté $200,000 à la Caisse populaire des syndicats nationaux de Québec et $100,000 à la Fédération des caisses d'économie.

Elle devra à nouveau recourir à des emprunts en vue de rencontrer les déficits prévus pour les deux prochaines années à moins que les délégués ne décident aujourd'hui de décréter une hausse des cotisations.

L'ÉTAT RÉEL

Suite de la page 3

Dalpé avait alors identifié la presse comme l'un des trois adversaires de la jeune centrale au cours de sa première année, les deux autres étant la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer.

Le président de la CSD a évoqué la possibilité que ce "dossier noir" sur les média d'information soit transmis au nouveau Conseil de presse et que certains journalistes soient cités devant ce Conseil.

Le conseil de sécurité conservera le contrôle des forces policières

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a reété sans équivoque la proposition du comité Hanigan d'enlever au Conseil de sécurité publique le contrôle de la police de l'île de Montréal pour le donner à la Communauté urbaine.

"Les dirigeants de la Communauté veulent éliminer le Conseil de sécurité en réduisant son rôle à celui d'une simple Commission de police. Le gouvernement est en désaccord avec cette recommandation et croit que la police de l'île de Montréal doit être confiée au Conseil de sécurité, tel que cela existe présentement".

M. Choquette s'est cependant dit d'accord pour qu'on accroisse le contrôle des représentants de la population, les conseillers de la CUM, sur le budget du service de police, dont la préparation relève présentement du Conseil de sécurité. Le ministre est également disposé à définir plus clairement les fonctions du Conseil de sécurité et à lui assurer une plus large mesure d'autonomie.

De son côté, le juge Jacques Coderre, président du Conseil de sécurité publique, a lui aussi vertement critiqué le rapport Hanigan. Il l'a qualifié de "farce monumentale". Le juge Coderre, qui a fait ses commentaires tard jeudi soir, à une réunion de propriétaires de Ville Mont-Royal, s'est dit d'avis que l'élimination du contrôle du Conseil de sécurité sur la police, au profit de la CUM, équivaudrait à céder tous les pouvoirs en cette matière à la ville de Montréal.

Sur l'aire de Saint-Marc

Leméac lance 15 titres au cours d'un dîner champêtre

par Gisèle Tremblay

Trois collaborateurs du DEVOIR et trois de leurs prédécesseurs à l'information artistique et littéraire sont parmi les auteurs de quinze livres dont les éditions Leméac ont célébré officiellement la publication jeudi soir, au cours d'un dîner champêtre à Saint-Marc-sur-le-Richelieu.

Ce sont, d'une part, Jacques Thériault, Gilles Archambault et Pyer Gingras, qui se partagent présentement le secteur musical au DEVOIR et sont les coauteurs d'"Une discothèque de base"; d'autre part, les ex-critiques André Major, Alain Pontaut et Michel Bélair qui publient respectivement de courtes pièces dramatiques et une étude sur "Le nouveau théâtre québécois".

Les autres produits de ce lancement collectif sont un recueil d'analyses du sociologue Léon Dion, dont 14 ont déjà paru dans LE DEVOIR; des oeuvres dramatiques de Marcel Dubé (3), Michel Tremblay, Ernest Pallascio-Morin, Pierre Fillion et André Ricard; les textes de cinq revues de Clémence Desrochers; une collection de recettes haïtiennes et un dossier sur la piraterie aérienne.

La première version d'"Une discothèque de base" a paru en tranche hebdomadaires dans nos pages l'été dernier. Revu et augmenté d'une section pop/rock (Pyer Gingras) qui vient compléter les passages consacrés à la musique classique (Jacques Thériault) et au jazz (Gilles Archambault), le texte initial est devenu un guide de 242 pages où sont cités près de mille microsillons disponibles chez les disquaires, à l'intention de l'acheteur moyen féru de musique mais perdu dans la jungle des enregistrements.

Michel Bélair limite délibérément sa recherche sur "Le nouveau théâtre québécois" aux courants qui s'expriment depuis environ cinq ans autour d'auteurs comme Michel Tremblay ou Jean Barbeau et de troupes comme le Théâtre du même nom ou le Grand cirque ordinaire, par exemple. Non pas une étude objective, prévient-il dans son avant-propos, mais une défense et illustration du théâtre "québécois".

Dans la collection "Répertoire québécois", Alain Pontaut publie deux pièces récentes qui n'ont pas encore été jouées, "L'illusion de midi" et "L'aventure", précédées d'une préface de Marcel Dubé. A la même enseigne, André Major publie "Le désir" et "Le perdant", oeuvres radiophoniques que le réseau FM de Radio-Canada a diffusées en juin et en novembre 1972 dans le cadre de sa série "Premières".

"La prochaine révolution", de Léon Dion, réunit 24 textes d'articles ou de conférences que le politicologue et sociologue a écrits ou prononcées ces douze dernières années sur les problèmes de la société québécoise, dans des périodiques (dont Le Devoir) ou des congrès. Il en tire des conclusions inédites dans un chapitre (le dernier) qui donne son titre à l'ouvrage, l'expression "prochaine révolution" voulant "exprimer le sens des processus socio-politiques en cours", écrit-il. Les textes, souvent abrégés ou remaniés, sont regroupés selon leurs affinités et précédés d'une présentation originale. L'ensemble forme un portrait de la société québécoise lié de très près à l'actualité de la décennie écoulée.

Marcel Dubé publie pour sa part "Jérémie", argument de ballet commandé et joué récemment par les Ballets jazz contemporains; ainsi que deux quatuors dramatiques écrits pour la télévision: "La cellule"; et "Manuel", tiré d'une oeuvre précédente, le feuilleton télévisé "De neuf à cinq". Michel Tremblay, quant à lui, réunit en un volume les textes de "Hosanna", que vient de créer le Théâtre de Quat'Sous, et de "La Duchesse de Langeais".

Les autres publications de cette "quinzaine" Leméac sont d'abord trois oeuvres dramatiques: "Hôtel San Pedro", d'Ernest Pallascio-Morin; "Impromptu pour deux virus, de Pierre Fillion; et "La vie exemplaire d'Alcide 1er, le pharamineux, et de sa descendance", d'André Ricard. Puis, groupés en un volume qui porte le titre de la deuxième, les textes de cinq revues conçues par Clémence Desrochers: "Les girls", "La grosse tête", "La belle amanchure". "C'est pas une revue" et "C'est un show". Enfin, un livre de "Recettes haïtiennes et exotiques" de Marysol Des-îles; et un dossier de Charles Atala et Georges Jacquemin sur la piraterie aérienne, "Le hijacking aérien ou La maîtrise illicite d'aéronef, hier, aujourd'hui, demain".

Nouveau contrat de trois ans aux Pêcheurs-unis

La Fédération des coopératives de pêcheurs vient de conclure une nouvelle convention collective, d'une durée de trois ans, avec les trois syndicats de travailleurs des usines de poisson congelé de Rivière-à-Renard, Gaspé et Newport. La nouvelle a été annoncée hier par le président et le directeur général des Pêcheurs-unis du Québec, MM. Antonin Giasson et Guy Bernier.

Cette convention touche 700 employés syndiqués et représente pour l'entreprise coopérative des augmentations salariales de l'ordre de $1 million. Le règlement a été conclu après de nombreuses séances de négociation et de conciliation.

Quand Vallières tombe dans l'élitisme

Suite de la page 5

les décisions de la hiérarchie syndicale. C'est dans ce même esprit que Pierre Vallières dit dans sa critique:

"Bien que son livre puisse contribuer à élargir vers la base syndiquée le débat déjà en cours au sein des "permanences" syndicales, Henri Gagnon n'apporte rien de nouveau au dossier".

Le débat en cours dans les permanences auxquelles se réfère Pierre Vallières est tellement secret que personne n'en entend parler. Pour ma part, il y a plus de vingt ans que j'entends dire par les hauts dirigeants canadiens des "unions internationales" que dans dix ans nous assisterons à la canadianisation du mouvement syndical. Le dernier à faire une telle prédiction fut Bill Dodge, le présent secrétaire trésorier du Congrès du Travail du Canada. Ce genre de déclaration fut toujours le meilleur moyen de remettre l'autonomie syndicale canadienne aux calendes grecques. Ce fut aussi le meilleur moyen d'éteindre la volonté de libération des travailleurs du Canada vis-à-vis les "grands dirigeants" de l'AFL-CIO.

Là où nous sommes d'accord avec Pierre Vallières, c'est lorsqu'il laisse entendre que "Crise syndicale" n'a rien apporté de nouveau au dossier.

A cet égard, il faut reconnaître que nous n'avons rien créé. Le mérite de "Crise syndicale", c'est justement d'avoir dit tout haut ce que des centaines de milliers de travailleurs canadiens pensent tout bas. Ce n'est qu'un début... continuons le débat.

Fin des consultations d'Helsinki

HELSINKI (AFP) – Après une dernière journée de travaux fertile en rebondissements, les consultations d'Helsinki sur la conférence de sécurité et de coopération en Europe (CSCE) se sont terminées hier au terme de 21 semaines de débats, exactement de la façon que souhaitaient ses initiateurs des pays de l'Est: par une reconnaissance de jure du statu quo européen de l'après-guerre et la mise en place à l'échelle du continent de nouvelles mesures de coopération scientifique, technique, industrielle et économique.

Ces consultations, appelées initialement "pourparlers multilatéraux préliminaires" (PMP), qui devaient donc faire l'objet de consultations informelles entre les ambassadeurs accrédités à Helsinki, se sont en pratique transformées en une véritable pré-conférence dès l'instant où les seances plenieres ont été remplacées par des groupes de travail conduits par des experts qui ont pris la place des diplomates.

Les négociations de Dipoli ont d'autre part ouvert la porte à la création d'un système de sécurité collective en Europe fondé sur l'engagement des Etats participants d'entretenir entre eux des relations nouvelles garanties par une série de principes politico-juridiques.

L'aspect militaire de la sécurité, qui a été effleuré à Dipoli et qui sera seulement évoqué pendant la conférence dans le contexte politique européen, fera l'objet du débat aux négociations de Vienne sur la réduction des forces et des armements en Europe centrale.

Quant aux autres questions, notamment celles de la coopération culturelle et des "contacts humains", le dossier reste ouvert. Une série de compromis entre l'Est et l'Ouest ont certes permis de rédiger un certain nombre de recommandations à l'intention des commissions et des sous-commissions pour la deuxième phase de la conférence à Genève, mais tous les mandats délivrés sont soumis à des conditions selon lesquelles ils ne doivent pas nuire aux lois de chaque pays participant.

La barrière entre le camp socialiste et l'Europe occidentale n'a donc pas été surmontée pendant la durée des consultations. L'avantage cependant de celles-ci a été de donner l'occasion au monde occidental de faire connaître pour la première fois dans un forum réunissant tous les pays d'Europe, plus les Etats-Unis et le Canada, leur point de vue et leurs souhaits quant à la véritable coopération entre les hommes, leur libre mouvement et la circulation des idées, indépendamment de leur appartenance à des systèmes politiques et sociaux différents.

Pour d'aucuns, chefs de missions ayant participé aux consultations de Dipoli, celles-ci auront marqué le point de départ d'un dialogue nouveau entre l'Est et l'Ouest. Ses résultats seront longs à se faire sentir, mais on est persuadé que ce nouveau processus est irréversible et que la percée d'Helsinki n'a pas été vaine.

Malgré cet aspect positif, les consultations ont cependant rappelé surtout aux petits pays, neutres, et non engagés, l'existence immuable des blocs politico-militaires, des groupements économiques et le jeu constant et concerté des superpuissances dont le rôle d'architecte a donné sa véritable dimension aux travaux.

Le fait marquant de ces consultations a été que les grands pays comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la République fédérale allemande ont en apparence laissé faire les jeux aux petits et aux neutres, se tenant en marge des projets initiaux de l'ordre du jour de la CSCE. Seule l'Union soviétique, dans la crainte semble-t-il, d'être dépassée par les événements, s'est arrangée pour avoir toujours une place à tous les échelons de l'activité.

Cette assiduité de l'URSS a porté ses fruits. Peu à peu, les divers projets occidentaux sur l'ordre du jour de la CSCE, notamment sur la première "corbeille" (sécurité) et le chapitre culturel (troisième corbeille), ont été réduits à des textes qui se prêtent à diverses lectures.

Ainsi par exemple, le projet suisse de système de règlement pacifique des différends, la proposition danoise sur les "contacts humains", le projet suédois sur le contrôle des armements, ont été en pratique écartés ou vidés de leur substance, sauf pour le document danois, qui a tout de même servi de base pour un compromis entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie.

La crise est ouverte

Franco désigne premier ministre Carrero Blanco

MADRID (Reuter et AFP) – Le général Franco a nommé hier premier ministre son bras droit, le vice-président Luis Carrero Blanco, 70 ans.

Le général Franco cumulait les fonctions de chef d'Etat et de chef de gouvernement depuis son accession au pouvoir, il y a 34 ans.

Considéré comme un franquiste inconditionnel, l'amiral Carrero Blanco était vice-président depuis six ans.

Le nouveau chef du gouvernement prêtera serment aujourd'hui au palais du Pardo, précise-t-on de source officielle.

Depuis quelque temps, le vice-président faisait pratiquement office de premier ministre, dirigeant les affaires courantes du gouvernement.

Le général Franco n'en continuait pas moins de présider les réunions bi-mensuelles du Conseil des ministres.

Le général Franco a, en même temps, décidé de suspendre les dispositions légales en vigueur qui rattachaient la présidence du gouvernement à la magistrature suprême du chef de l'Etat.

Dans une loi, prise à la seule initiative du chef de l'Etat en date du 8 juin, Franco dispose que ce rattachement, institue par une loi du 30 janvier 1938, est "suspendu", sans cependant que cette mesure affecte la plénitude des attributions que les lois en vigueur attachent à la magistrature suprême du chef de l'Etat.

Après la nomination de l'amiral Carrero Blanco, on s'attend dans les milieux politiques de Madrid à un important remaniement ministériel. Pour tous les observateurs politiques, les heures du gouvernement que le général Franco avait formé le 29 octobre 1969 (et qui n'avait été remanié qu'une seule fois très légèrement en avril 1970) sont comptées. La crise qui se préparait dans le plus grand secret est ouverte et on prévoit que les changements affecteront vraisemblablement les deux-tiers au moins des 18 ministères du gouvernement sortant.

Selon des sources politiques dignes de foi, le général Franco a donné carte blanche à l'amiral Carrero Blanco pour établir la liste des nouveaux ministres.

La plupart des observateurs ne croient pas à un bouleversement politique. Ils estiment au contraire que le général Franco, en se déchargeant pour la première fois de l'histoire du régime de ses fonctions de président du gouvernement a voulu consacrer l'évolution de la pratique gouvernementale des dernières années. Déjà en 1969, le remaniement du gouvernement avait été l'oeuvre de l'amiral Carrero Blanco, secondé dans cette tâche par l'actuel ministre du plan de développement, M. Laureano Lopez Rodo.

Le rôle du vice-président du gouvernement dans la coordination des tâches ministérielles et la préparation des décisions gouvernementales n'a pas cessé de se développer depuis lors et en juillet 1972, le général Franco, procédant selon sa coutume par petites étapes, avait pris une nouvelle disposition constitutionnelle qui faisait automatiquement du vice-président le président du gouvernement au cas où s'ouvrirait sa succession.

Dans les milieux politiques de Madrid, on prévoit que le nouveau gouvernement reflètera comme les précédents une formule de concentration et que se retrouveront dans la nouvelle équipe des hommes appartenant au courant de la tradition phalangiste et un certain nombre de "technocrates" souvent liés à l'Opus Dei.

On estime que la répartition des portefeuilles obéira à un double souci: à l'intérieur celui d'affirmer la volonté du régime de conserver le pays bien en mains et de maintenir sans faiblesse l'ordre public et l'ordre institutionnel. A l'extérieur, celui de poursuivre une politique de développement économique et d'ouverture européenne.

D'une façon plus générale, on relève dans les milieux politiques que l'opération que Franco a mis en marche devrait permettre au cours des semaines qui viennent:

- de revigorer le gouvernement techniquement et politiquement usé par 43 mois d'exercice au pouvoir;
- de donner à tous ceux qu'inquiète l'immobilisme politique du régime, l'impression que le franquisme reste capable de s'adapter et d'aller de l'avant;
- de décharger le chef de l'Etat, qui n'a jamais cessé malgré son âge, de recevoir régulièrement tous ses ministres, de l'exercice quotidien des tâches de gouvernement, sans modifier cependant ses habitudes de travail, ni changer réellement le personnel politique en qui il a déposé sa confiance.

Mme Meir accepte de se rendre en RFA, à l'invitation de Brandt

TEL AVIV (par l'AFP) – Au cours d'une conférence de presse au second jour de sa visite en Israël, le chancelier Willy Brandt a annoncé qu'un pas nouveau et important avait été franchi dans la voie de la normalisation entre Israël et l'Allemagne de l'Ouest: le premier ministre, Mme Golda Meir, qui avait à maintes reprises déclaré qu'il n'était pas question pour elle de mettre le pied en territoire allemand, a pourtant accepté une invitation du chancelier Willy Brandt. Mme Meir se rendra en RFA à une date qui sera fixée ultérieurement.

Dans la voie de la normalisation, le chancelier Brandt a marqué un second point, significatif quoique moins important: coupant court à toutes les spéculations, il a annoncé qu'il aurait une entrevue avec le ministre de la défense, le général Dayan, probablement lundi peu avant son départ.

Si l'on en juge par les déclarations que M. Brandt a faites au cours de sa conférence de presse, qui suivit un entretien de deux heures et demie avec le premier ministre Mme Meir et ses principaux conseillers, le chancelier d'Allemagne fédérale n'a toutefois pas donné entière satisfaction à ses interlocuteurs. Certes, il a affirmé que les relations entre les deux pays étaient "normales, mais ayant un caractère particulier dû au lourd passé". Mais il a aussitôt ajouté que l'attitude de Bonn, dans le conflit israélo-arabe, "sera aussi objective que possible. Nous ne prendrons position ni d'un côté ni de l'autre, qu'on nous le demande ou non". Or, l'opinion publique israélienne estime sans doute que le caractère particulier des relations germano-israéliennes exigerait une objectivité moins stricte.

Mme Golda Meir, dans le toast qu'elle avait prononcé jeudi soir, avait demandé aux dirigeants arabes de prendre exemple sur l'Ostpolitik de Willy Brandt, et de négocier directement avec Israël, en tenant compte de la situation territoriale présente, et sans insister sur le retour à des lignes d'armistice qui portent en elles le germe de nouveaux conflits. Mais le chancelier Brandt en ce qui le concerne n'est pas allé aussi loin. Il a certes dit qu'un accord "doit être négocié par les parties, et acceptable pour chacune d'elles". Il a également souligné que les Arabes pourraient peut-être étudier ces méthodes avec quelque profit. Mais il a ajouté aussitôt que le secrétaire général des Nations unies, ainsi que des gouvernements plus que d'autres mêlés à ce conflit, pourraient créer le cadre pour de telles négociations. Cela donne aux Nations unies un rôle qu'Israël n'estime guère nécessaire.

Mais le chancelier s'est surtout refusé à donner satisfaction aux Israéliens sur un point estimé pourtant capital par ces derniers: "Le fait que nous avons accepté de céder des territoires dans le cadre de notre Ostpolitik ne signifie pas que les Arabes doivent en faire autant. Les éléments du problème pourraient être différents dans ce cas. Et il ne serait pas sage d'établir un parallélisme".

D'où vient pourtant l'évidente satisfaction que l'on marque dans les milieux politiques israéliens? D'une part, de l'attitude à la fois consciente et digne du chancelier Brandt vis-à-vis du tragique passé. Et d'autre part, de l'évidente compréhension dont il fait preuve envers les problèmes d'Israël. Cette compréhension paraît être particulièrement poussée en ce qui concerne les rapports d'Israël et de la communauté européenne. M. Brandt semble en effet avoir assuré ses interlocuteurs israéliens qu'il les aiderait à renforcer leurs liens économiques avec le Marché commun, et qu'il s'opposerait à ce qu'on dicte à la CEE une politique au Proche-Orient qui ne serait pas objective.

Peut-être cette satisfaction vient-elle aussi de ce que le chancelier Brandt est porteur de bonnes nouvelles: il a déclaré, à sa conférence de presse, que la situation au Proche-Orient "n'est pas aussi bloquée qu'on le croit généralement, qu'il existe un rapprochement entre certaines des idées défendues par Israël et celles qui ont cours maintenant au Caire, à Amman et à Beyrouth".

Enfin, à la question "avez-vous discuté d'autres sujets qui restent secrets?", il a répondu, avec un large sourire: "Oui". Il a d'ailleurs eu, après cette conférence de presse, un long déjeuner de travail avec le ministre des Affaires étrangères, M. Abba Eban, avant de se rendre en hélicoptère au kibboutz Guinossar, sur la rive du lac de Tibériade, où l'attendait le vice-président du conseil, M. Yigal Allon et où il devait rencontrer parmi tous les invités des Arabes et des Druzes israéliens.

Le nouveau régime grec allie à la pratique américaine la constitution française de 1958

ATHENES (par l'AFP) – Le gouvernement grec a rendu public les douze principes de base qui formeront les amendements à la constitution de la République proclamée le 1er juin. La constitution amendée sera soumise à l'approbation du peuple grec par référendum au plus tard le 29 juillet prochain.

La constitution française de 1958 et la pratique américaine semblent avoir inspiré largement les rédacteurs des douze principes de base annoncés au peuple grec une semaine jour pour jour après la proclamation de la République et l'abolition de la monarchie. Ainsi:

1) La Grèce a pour régime une république présidentielle parlementaire.

2) Le président de la République est élu au suffrage direct et universel pour sept ans. Son mandat n'est pas renouvelable. Le vice-président de la République "choisi comme candidat par le président" est élu lors du même scrutin.

3) Chef suprême de l'Etat, symbole de l'unité de la nation, le président de la République est le gardien de la constitution. Il nomme et révoque le premier ministre ainsi que les ministres et secrétaires d'Etat à la Défense nationale, aux Affaires étrangères et à l'ordre public. Sur proposition du premier ministre, il désigne les autres ministres et secrétaires d'Etat.

4) Le président de la République peut avoir recours au peuple par voie de référendum.

5) Le pouvoir législatif est exercé par le président de la République et le Parlement. Le président de la République légifère directement sur les questions relevant de la défense nationale, de la sécurité, de la politique étrangère et de l'ordre public.

6) Le pouvoir exécutif est exercé par le président et le gouvernement. Le président est chef des forces armées. Il décrète sous certaines conditions la loi sur l'état de siège.

7) Le vice-président de la République seconde le président dans l'exercice du pouvoir exécutif. Il le remplace en cas de maladie et de voyage à l'étranger. Il est chargé de la présidence jusqu'à expiration du mandat du président en cas de démission ou de mort de celui-ci. Le président du Parlement exerce les fonctions de vice-président en cas de décès de celui-ci.

8) Le Parlement comprend deux cents députés dont cent quatre vingts élus au suffrage direct, universel et secret et vingt nommés par le président de la République. Les députés nommés ne participent pas aux votes de confiance ou méfiance envers le gouvernement.

9) Le premier ministre, les pouvoirs du président étant réservés, définit la politique du gouvernement. Le gouvernement est responsable collectivement devant le Parlement.

10) Le Parlement qui sera élu la première fois sera chargé de la révision des dispositions non fondamentales de la constitution. Il devra avoir terminé cette tâche au cours de ses deux premières sessions.

11) Le premier président de la République est désigné par les dispositions transitoires. Il est chargé de la mise en vigueur des dispositions du nouveau régime.

12) Une fois les amendements nécessaires adoptés, les dispositions de la constitution de 1968 qui étaient suspendues – concernant les libertés et les droits individuels – seront mises en vigueur.

Le président de la République partage donc avec le gouvernement le pouvoir exécutif et avec le Parlement le pouvoir législatif. Son domaine réservé couvre la défense nationale, la politique étrangère et l'ordre public.

Devant cet exécutif fort, le Parlement ne possède que des attributions restreintes, encore qu'il vote, approuve ou censure le premier ministre qui est toutefois désigné par le président et révocable uniquement par celui-ci. Il y a là une source théorique de conflit entre l'exécutif et le législatif.

Le premier ministre définit la politique générale du gouvernement, mais seulement dans les matières ne relevant pas du domaine réservé au chef de l'Etat.

Les Grecs se pencheront avec leur goût habituel de l'exégèse sur les dispositions assez obscures du paragraphe onze des principes de base. Celles-ci semblent indiquer que "le premier président de la République aura pour tâche essentielle de donner vie aux principes de base énumérés dans le communiqué officiel. Mais elles ne fixent point les conditions de désignation de ce premier président de la République. Pas plus qu'elles en définissent les pouvoirs. Il s'agirait donc pendant une période expirant au plus tard avec la fin de l'année 1974 de laisser l'actuel président provisoire de la République, M. Georges Papadopoulos, exercer les prérogatives de l'exécutif, quitte à normaliser ensuite sa situation comme président élu pour sept ans mais sans possibilité de renouvellement de son mandat.

Accolade de Katzir à un Brandt radieux

JERUSALEM, (AFP) – La rencontre, du chancelier Willy Brandt et du professeur Ephraim Katzir, président de la république israélienne, a été marquée par une affabilité toute particulière. Les deux hommes se sont donné l'accolade. Le chancelier, radieux, a échangé quelques propos avec son hôte pour répondre au voeu des photographes puis, le professeur Katzir entraînant le chancelier à l'intérieur a dit: "écoutons l'homme le mieux informé du monde".

Le professeur Ephraim Katzir avait à ses côtés Mme Golda Meir et M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères.

On croit savoir que M. Brandt a mis le président israélien au fait de ses entretiens avec le président Nixon, M. Leonide Brejnev, le président Tito et M. Edward Heath.

En quittant la présidence, M. Brandt, toujours visiblement très détendu, tenait précieusement en main le vase vieux de deux mille ans que le président Katzir venait de lui offrir.

Kissinger et Jobert clarifient les questions d'après-Reykjavik

PARIS (d'après l'AFP) – Le conseiller du président Nixon pour les affaires Internationales, M. Henry Kissinger, a rencontré hier au Quai d'Orsay M. Michel Jobert, ministre des Affaires étrangères. Peu d'indications ont été données sur les conversations des deux hommes dont la rencontre avait été décidée lors du sommet franco-américain de Reykjavik.

MM. Kissinger et Jobert ont tous deux déclaré à l'issue de cet entretien que leur rencontre avait été "constructive". Pour sa part, M. Jobert a indiqué qu'il avait obtenu "dans une certaine mesure" des réponses aux questions qu'il se posait au sujet des relations entre les Etats-Unis et la CEE.

Les deux hommes doivent à nouveau se rencontrer à Washington le 27 juin prochain.

Toutefois, un problème confronte les Etats-Unis et la France à propos du mode de consultation qui doit être suivi et la rencontre ne semble avoir apporté aucune solution à ce niveau.

Les intentions du gouvernement français avaient d'ailleurs été clairement précisées à cet égard. M. Jobert déclarait, en effet, au conseil des ministres, mercredi dernier, que la France s'en tenait à la formule bilatérale. On sait que M. Kissinger avait indiqué, à l'issue de la rencontre Pompidou-Nixon à Reykjavik, qu'il y aurait une réunion multilatérale groupant les vice-ministres des Affaires étrangères américain et européens.

MM. Jobert et Kissinger ont sans doute examiné le problème proprement dit de l'avenir des relations entre les Etats-Unis et l'Europe. Il s'agit en réalité de la suite à donner à la suggestion faite le 23 avril dernier par M. Kissinger tendant à définir une nouvelle charte atlantique plus adaptée aux conditions internationales actuelles.

Sur ce point, M. Jobert a posé le problème à la dernière réunion de mardi dernier à Luxembourg des neuf ministres des Affaires étrangères de l'Europe élargie, consacrée à la coopération politique, aussi bien qu'à la commission des Affaires étrangères du Sénat, jeudi après-midi.

Avant de poursuivre plus avant l'examen des suggestions américaines, M. Jobert voudrait savoir à quoi s'en tenir sur les intentions des Etats-Unis. En particulier pourquoi les Etats-Unis proposent-ils aux pays européens une déclaration de principe pour définir les relations entre eux et l'Europe. Cette question posée à Reykjavik au président Nixon n'avait pas reçu de réponse claire, a indiqué M. Jobert aux sénateurs jeudi.

M. Jobert constate d'autre part que les Etats-Unis demandent à l'Europe, avant la négociation commerciale, de prendre position ensemble et globalement sur différents problèmes. Cela conduirait à confondre la coopération politique dans le cadre inter-gouvernemental et les problèmes économiques qui sont, eux, régis par le traité de Rome, ce qui conduirait à modifier les structures actuelles de l'Europe des Neuf.

M. Jobert s'oppose à la globalisation de ces problèmes car, selon lui, cela entraînerait un marchandage portant sur des questions qui méritent d'être examinées indépendamment les unes des autres.

Quant aux partenaires de la France, ils ne paraissent pas considérer que les arguments avancés par M. Jobert soient tout à fait convaincants.

$10 milliards de gaz russe aux USA

MOSCOU (AFP) – L'Union soviétique a signé hier un protocole d'accord avec deux compagnies américaines pour la vente de dix milliards de dollars de gaz en vingt-cinq ans.

L'accord a été annoncé par les présidents des deux compagnies, MM. Howard Boyd d'El Paso Natural Gaz et Armand Hammer d'Occidental Petroleum, au cours d'une conférence de presse.

Le gaz doit être produit dans la région de Yakutsk, au coeur de la Sibérie orientale. Le projet nécessitera la construction de 3,000 km de pipe-line, de "l'usine de liquéfaction la plus importante jamais connue" et d'une flotte de 20 pétroliers.

"Le gaz russe commencera à faire cuire les steaks des Américains d'ici à six ans", a prédit M. Hammer aux journalistes.

Le communiqué des deux compagnies américaines envisage la possibilité d'une participation au projet des intérêts japonais qui ont négocié de leur côté avec les Soviétiques.

On ne choisit pas ses problèmes juridiques . . .

Vous voulez exercer un droit, obtenir un conseil juridique ou retenir les services d'un avocat . . . vous n'avez pas les moyens financiers suffisants pour agir . . .

mais l'aide juridique vous permet de choisir votre avocat . . .

Désormais, la loi de l'aide juridique vous permet, si vous êtes éligibles, d'obtenir gratuitement les services de l'avocat de votre choix!

Votre avocat peut vous conseiller ou vous représenter dans des procédures ou à la cour.

Votre avocat a choisi de vous défendre. N'hésitez pas à le consulter.

VOTRE AVOCAT EST TOUJOURS À VOTRE SERVICE

Barreau du Québec

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 9, 10 et 11

Jardinière pré-maternelle 4 ans

Région de Montréal

Brevet spécialisé pour maternelle requis

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 2025, Le Devoir, Montréal

CEGEP DE RIMOUSKI

Offre d'emploi

Le Cegep de Rimouski requiert les services pour la prochaine année scolaire de:

DEUX PROFESSEURS EN ASSISTANCE SOCIALE

Qualifications requises:

- Les candidats devront être porteurs d'au moins un diplôme de 1er cycle universitaire en service social. Les candidats devront posséder une expérience sur le terrain.
- Pour l'un des postes, les candidats devront être orientés vers l'intervention sociale individuelle (Case Work).
- Pour l'autre poste, les candidats devront être orientés vers l'intervention sociale collective.

Traitement:

Selon les normes du ministère de l'Éducation.
Avantages sociaux usuels.

Les candidats voudront bien faire parvenir leur curriculum vitae et leur dossier académique complet d'ici le 20 juin 1973 au:

Directeur des services pédagogiques,
Cegep de Rimouski,
60 ouest, rue de l'Evêché,
Rimouski, Qué.

Le Centre Local de Services Communautaires (CLSC) de Lotbinière Ouest

ouvre un concours pour le choix d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

- Administrer, planifier et coordonner toutes les activités du CLSC dans le cadre de ses règlements.
- Assurer la mise à exécution des décisions du Conseil d'administration.
- Préparer le personnel.
- Préparer et administrer le budget.
- En collaboration avec une équipe multidisciplinaire élaborer et mettre sur pied différents programmes et services en santé, services sociaux et action communautaire, compte tenu des besoins du milieu et en conformité avec la Loi 65.

Qualifications requises:

- De préférence formation universitaire en sciences humaines ou en sciences de la santé.
- Complété par un minimum de 3 ans d'expérience pertinente.
- Connaissance du milieu.

Rémunération:

Selon les qualifications du candidat et les normes du ministère des affaires sociales.

Le concours se termine le 7 juillet.

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae à l'adresse suivante:

CLSC Lotbinière Ouest,
a/s Claude Gingras, secrétaire,
C.P. 1330,
Nicolet, Qué.

COLLÈGE DE ROSEMONT

C.E.G.E.P.

OFFRES D'EMPLOI

- **HUIT (8) PROFESSEURS EN TECHNIQUES D'INHALOTHÉRAPIE ET D'ANESTHÉSIE** pour stages cliniques.
- **UN (1) PROFESSEUR EN TECHNIQUES D'INHALOTHÉRAPIE ET D'ANESTHÉSIE** pour enseigner au C.E.G.E.P.

Qualifications: diplôme en techniques d'inhalothérapie avec un minimum d'un (1) an d'expérience en milieu hospitalier.

- **HUIT (8) PROFESSEURS EN TECHNIQUES DE LABORATOIRE MÉDICAL** pour stages cliniques

Qualifications: diplôme en techniques de laboratoire médical avec un minimum d'un (1) an d'expérience en milieu hospitalier.

- **UN (1) PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE**

Qualifications: diplôme de 1er cycle en éducation physique avec spécialisation en activités individuelles dont le tir à l'arc.

- **UN (1) CONSEILLER EN ORIENTATION** dont le rôle est de fournir une assistance professionnelle aux étudiants face à leur orientation.

Qualifications: diplôme universitaire terminal de premier cycle en orientation et être membre de la Corporation des conseillers en orientation

Salaire: $8,672 à $16,147 à compter du 1er juillet 1973

- **UN (1) BIBLIOTHÉCAIRE** dont le rôle est d'effectuer la classification et de cataloguer les volumes et la documentation.

Qualifications: diplôme universitaire terminal de premier cycle en bibliotheconomie.

Salaire: $8,092 à $12,551 à compter du 1er juillet 1973.

- **UN (1) OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE**

Qualifications: secondaire V avec option sciences ou secondaire IV et posséder un minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente.
Salaire: $5,366 à $6,789 à compter du 1er juillet 1973.

- **UN (1) AIDE TECHNIQUE (AUDIO-VISUEL)** dont le rôle est de mettre à la disposition du personnel et des étudiants le matériel didactique nécessaire.

Qualifications: secondaire V avec expérience souhaitable en audio-visuel.
Salaire: $4,491 à $6,163 à compter du 1er juillet 1973.

Les candidatures et le curriculum vitae détaillé des personnes intéressées à ces postes devront parvenir avant le vendredi 15 juin 1973 à 17:00 heures, sous enveloppe portant la mention du poste concerné à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL,
COLLEGE DE ROSEMONT,
6400, 16ème avenue,
Montréal 408, P.Q.

Institution privée dans la région de Montréal

Offre d'emploi

Un responsable de résidence d'étudiants

Fonctions:

Assumer la responsabilité d'une résidence d'étudiant: environ 60 garçons de 15 à 19 ans. Travail de direction, d'animation, de surveillance.

Qualification:

Une expérience pratique dans l'enseignement ou dans une autre fonction éducative.

Entrée en fonction: Le 20 août 1973.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 juin 1973 à:

Case 2032, Le Devoir, Montréal

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

RECHERCHE

DEUX PROFESSEURS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Pour faire partie d'une équipe multidisciplinaire en éducation spécialisée.

QUALIFICATIONS REQUISES:

psycho éducateur
ou ergothérapeute
ou orthopédagogue
ou éducateur de groupe
préférence expérience en institution

TRAITEMENT:

Selon les échelles du décret tenant lieu de convention collective.

Expédier curriculum vitae et documents attestant la scolarité et l'expérience à:

GÉRARD LEMAY
directeur général
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.
G6G 1N1

CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

Écoles secondaires de North Bay et de Sturgeon Falls

Nous recherchons pour septembre 1973 les professeurs suivants:

École secondaire Franco-Cité, Sturgeon Falls, Ontario.	**École secondaire Algonquin North Bay, Ontario.**
Dessin industriel ou architectural	Économie domestique (années I et II)
English	
Sténographie simplifiée Pitman	
Sciences et Biologie	
Directeur: **M. D. Lafleur** **Tél.: Bur. (705) 753-1510** **Rés. (705) 753-0587**	**Directeur:** **M. R. Perron** **Tél.: Bur. (705) 472-8240** **Rés. (705) 472-3368**

Échelle de salaire 1973/74

	Minimum	Maximum
Cat. 1	$7,600	$13,750.
Cat. 2	$7,900	$14,490.
Cat. 3	$8,800.	$16,480.
Cat. 4	$9,300.	$17,530.

Pour les postes de dessin architectural et de sténographie simplifiée on invite les candidats qui seraient actuellement dans l'industrie et le commerce à faire demande car la formation des maitres à l'université d'Ottawa donnera la 1ère partie des cours qui conduisent à un brevet d'enseignement. De plus la Commission scolaire paye pour les années d'expérience dépassant les exigences pour l'admission à la formation des maitres.

COLLÈGE AHUNTSIC

Offre d'emploi

Poste à pourvoir:

CONSEILLER AUX PROGRAMMES

Attributions:

Sous l'autorité du directeur des services techniques, le conseiller aux programmes exerce auprès des étudiants les fonctions suivantes:

- permettre à l'étudiant de franchir le mieux possible les diverses étapes de son programme;
- suivre l'étudiant tout au long de l'accomplissement de son programme en tenant compte à la fois des possibilités et du rythme d'apprentissage de chaque étudiant, du régime pédagogique, des exigences de chaque programme (qu'il soit ordonné aux structures d'accueil universitaires ou à celles du monde du travail);
- rencontrer l'étudiant aux étapes importantes de son parcours et en particulier lors de la période préparatoire aux inscriptions semestrielles;
- assurer le dépistage des difficultés rencontrées par l'étudiant au sujet de son programme d'études et recommander des mécanismes destinés à y remédier;
- recommander les adaptations éventuelles concernant le cheminement de l'étudiant à l'intérieur de son programme;
- toute autre fonction que pourrait lui confier le directeur des services techniques.

Qualifications:

- Posséder un diplôme universitaire terminal du 1er cycle dans une discipline appropriée.
- Posséder une expérience et une connaissance pertinentes dans le domaine de l'éducation et de la pédagogie.

Traitement:

Selon les normes du ministère de l'Education.

Les postulants doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard vendredi, le 15 juin 1973, à:

Collège Ahuntsic,
Service du personnel,
9155, rue St-Hubert,
Montréal 353, Qué.

(Le personnel du Collège est au courant de cette offre de services)

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE HEARST

est présentement à la recherche d'un

PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE

ayant une bonne formation en méthodologie et en psychométrie, bilingue de préférence.

Ce poste doit être rempli pour septembre 1973.

TACHE: la principale tâche de ce professeur sera de donner des cours à des étudiants qui aspirent au baccalauréat ès arts. **IS:**

TITRES REQUIS: maîtrise ès arts ou l'équivalent.

TRAITEMENT: à partir de $11,130. selon les titres et l'expérience.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à

Raymond Tremblay,
directeur, Collège Universitaire de Hearst,
C.P. 580, Hearst, Ontario.
POL 1N0

Commission Scolaire Régionale du Golfe

CENTRE ADMINISTRATIF, 30 RUE COMEAU, SEPT-ÎLES, P.Q., TÉL.: 968-9901

Offre d'emploi

La Commission Régionale du Golfe

requiert les services

D'UN (1) ANIMATEUR DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES

NATURE DU TRAVAIL:

L'animateur des activités socio-culturelles a comme fonction, dans le cadre des politiques de la Commission, d'évaluer les besoins socio-culturels du milieu et d'apporter la contribution de ses ressources à l'organisation, à la promotion et à l'animation des activités propres à la satisfaction de ces besoins.

Il est de plus responsable de la discipline, de l'ordre dans son école secondaire de moins de 500 élèves.

LIEU DE TRAVAIL:

Port-Cartier.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier (1er) cycle dans une discipline appropriée et de préférence, posséder une formation en animation professionnelle.

SALAIRE:

Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR LEUR CANDIDATURE ACCOMPAGNÉE D'UN CURRICULUM VITAE À:

Services du Personnel
Commission Régionale du Golfe
30, Comeau, Sept-Îles

FIN DU CONCOURS: 16 juin 1973.

La Municipalité Scolaire de Terrebonne

requiert les services d'un

PRINCIPAL

(École élémentaire d'environ 260 élèves)

Attributions:

- Sous l'autorité du directeur de l'enseignement, le principal d'école assume l'entière responsabilité de son école.
- Il organise son école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion de son personnel conformément aux politiques et aux règlements de la Commission.
- Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

Qualifications:

Selon les exigences de la politique administrative et salariale du ministère de l'Education. (Minimum de 16 ans de scolarité).

Traitement:

Selon les échelles de traitement de la politique administrative et salariale du ministère de l'Education.

Le salaire initial sera établi en fonction de l'expérience.

Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae devront parvenir au plus tard le vendredi 15 juin 1973 à 16h. 30 à:

Commission Scolaire de Terrebonne,
a/s M. Léopold Larouche,
Agent de la gestion du personnel,
697, rue St-Sacrement,
Terrebonne, Qué.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

MÉTRO

BUREAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

AVIS DE POSTE VACANT No BTM 73-102I

INGÉNIEUR - ÉLECTRONIQUE

($11,325. - $18,170.)

NATURE DE L'EMPLOI:

Faire l'étude des besoins et des techniques en vue de choisir un système centralisé de commandes et de contrôles des équipements et de la régulation de la marche des trains dans le métro, d'en préparer les plans et cahier des charges, étudier les remises d'offres et recommander la plus valable, enfin d'en suivre la production et l'installation. D'autres projets en électronique pourront aussi être confiés au titulaire de ce poste.

DURÉE:

Ce poste est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels il a été créé (environ 7 ans).

TRAITEMENT:

À être déterminé suivant l'expérience et les aptitudes du candidat.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS:

Expérience: être ingénieur diplômé en électricité ou en physique et membre en règle de la Corporation des Ingénieurs du Québec; **posséder au moins 3 ans d'expérience dans les systèmes de traitements des données** (ordinateurs et équipements périphériques).

DIVERS:

Qualités personnelles appropriées.

LISTE D'ÉLIGIBILITÉ:

Les postulants qui pourront satisfaire aux conditions ci-dessus mentionnées auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction. La nomination au poste vacant pourra se faire d'après la liste qui sera alors établie.

DEMANDE D'EMPLOI:

Les personnes qui désirent prendre part à ces examens doivent s'inscrire en complétant la formule "demande d'emploi" que l'on peut se procurer par la poste ou au 5ième étage de l'édifice situé au 385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, et la retourner accompagnée des documents requis.

Téléphone: 872-6827 **BUREAU DU PERSONNEL**

OFFRES D'EMPLOI

Dans le cadre de la mise sur pied d'une nouvelle équipe de Santé Mentale, le Centre de Santé Mentale Communautaire requiert les services de:

- **Psychiatres**
- **Psychologues**
- **Travailleurs sociaux**
- **Infirmières psychiatriques**
- **Secrétaire réceptionniste**

Pour travailler dans le secteur centre-sud de Montréal. L'équipe doit pouvoir offrir toute la gamme de services externes en santé mentale, prévention (travail communautaire), évaluation, diagonostic, traitement (individuel, couple, familiale, groupe).

S'adresser au:

Centre de Santé Mentale
Communautaire
4148 St-Denis
Tél: 849-6127.

La Commission Scolaire de Terrebonne

requiert les services de

PRINCIPAUX ADJOINTS

(pour le niveau d'enseignement élémentaire)

Attributions:

- Sous l'autorité du principal de l'école, le principal adjoint assiste le principal et assume la responsabilité d'un ou de plusieurs secteurs d'activités de l'école.
- Sous la responsabilité du principal de l'école et à la demande de ce dernier, il peut remplacer le principal de l'école et remplir une partie ou l'ensemble des fonctions de celui-ci.
- Cependant, en cas d'absence et d'incapacité d'agir du principal de l'école, le principal adjoint désigné à cette fin remplit les fonctions du principal et en assume les responsabilités jusqu'à tel moment ou la commission nomme un nouveau principal.
- Il fait partie de l'équipe de gestion de l'école.

Qualifications et traitement:

Selon les exigences et les échelles de traitement de la politique administrative et salariale du ministère de l'éducation. (Minimum de 16 ans de scolarité).

Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae devront parvenir au plus tard le vendredi 15 juin 1973 à 16h. 30 à l'adresse suivante:

Commission Scolaire de Terrebonne,
a/s M. Léopold Larouche,
Agent de la gestion du personnel,
697, rue St-Sacrement,
Terrebonne, Qué.

LA CORPORATION DU CENTRE D'ACCUEIL HOCHELAGA-MAISONNEUVE

(Nouveau centre de réadaptation semi-ouvert pour 20 adolescents de 13 à 16 ans du quartier Hochelaga-Maisonneuve).

est à la recherche:

D'ÉDUCATEURS

Psycho-éducateurs et éducateurs spécialisés

FONCTIONS:

— Avec l'équipe, partage la responsabilité de la réadaptation des jeunes du Centre:

- planification avec l'équipe du régime de vie selon les objectifs déterminés par le Conseil d'Administration;
- exécution des différents modes d'approches prévus (activités, observation par des présences directes . . .);
- évaluation périodique du travail accompli.

QUALIFICATIONS:

— Diplôme en psycho-éducation ou en éducation spécialisée.
— Expérience pertinente.
— Capacité de travailler en équipe dans une formule nouvelle.
— Intérêt pour un milieu semi-ouvert.

SALAIRE:

Selon les échelles de traitement du ministère des Affaires sociales.

Pour renseignements supplémentaires: 255-2722.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 juin 1973 à:

Centre d'Accueil Hochelaga-Maisonneuve Inc.,
4477, rue Lafontaine,
Montréal 403, P.Q.

Hôpital Laval

L'Hôpital Laval qui compte 451 lits est un centre hospitalier d'enseignement affilié à l'Université Laval

Les postes suivants y sont présentement disponibles:

CHEF TECHNICIEN EN RADIOLOGIE

Concours 73-06-08

Poste:

- Il est responsable de la technique radiographique dans son ensemble;
- de l'administration du personnel;
- du matériel et de l'équipement;
- en collaboration, de l'administration du budget.

Candidat:

- Technicien certifié et membre actif des sociétés S.C.T.R. et S.T.R.M.Q.
- possédant plusieurs années d'expérience dans des techniques variées;
- pouvant démontrer des qualités de leader et d'administrateur.

INHALOTHÉRAPEUTE DIPLÔMÉ(E)

Concours 73-05-07

Poste:

Au service des soins à domicile.

De jour, du lundi au vendredi.

Exigences:

- Diplômé(e) en techniques d'inhalothérapie.
- Automobile requise.

Salaire:

Selon la convention collective plus compensation pour automobile et plus prime de garde.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, en mentionnant le numéro de concours à:

Service du personnel,
Hôpital Laval,
2725, chemin Ste-Foy,
Québec G1V 4G5

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 8, 10 et 11

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

recherche

DES PROFESSEURS

1 PROFESSEUR DE FRANÇAIS

2 PROFESSEURS DE MATHEMATIQUES
(expérience industrielle souhaitable)

2 PROFESSEURS DE TECHNIQUES INFIRMIERES
(en psychiatrie)

1 PROFESSEUR DE TECHNIQUES DE LA MECANIQUE
(dessin, matrices et poinçons)

1 PROFESSEUR EN TECHNIQUES DE SECRETARIAT

TRAITEMENT:
Selon les échelles du décret tenant lieu de convention collective.

Expédier curriculum vitae et documents attestant la scolarité et l'expérience à:

GÉRARD LEMAY
directeur général
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.
G6G 1N1

collège de sherbrooke

Offre d'emploi

Poste:

Technicien à l'intra-mural

Fonctions:
Sous la direction du responsable du service des sports, il travaille à l'organisation d'un programme d'activités intra-murales compétitives et aide au fonctionnement des autres programmes du service.

Exigences:
- Cette tâche implique qu'une partie du travail doit être effectuée en soirée.
- Posséder un diplôme d'enseignement collégial avec spécialisation en technique de loisirs ou une expérience équivalente.
- Avoir une bonne connaissance des activités sportives et de préférence du travail de groupe.

Tout candidat intéressé par ce poste est prié de déposer sa candidature avant le 15 juin 1973 au:

Service du personnel,
Collège de Sherbrooke,
475, rue Parc,
Sherbrooke, Qué.

collège de sherbrooke

Offres d'emploi

PROFESSEURS

A) Un professeur à plein temps pour enseigner les matières spécialisées des techniques du génie civil.

Qualification:
Détenteur d'un diplôme d'enseignement professionnel, option génie civil ou l'équivalent.

B) Un ou des professeurs à la leçon pour dispenser les cours particuliers suivants:

1ère session seulement
— cours no 240-306-70:
Équipements et méthode I (durée: 3 pér./sem.)
— cours no 240-504-70:
Hydraulique (durée: 2 pér./sem.)
— cours no 240-513-70:
Estimation (durée: 3 pér./sem.)
— cours no 145-512-71:
Dessin d'aménagement (durée: 3 pér./sem.)

Tout candidat intéressé par ce poste est prié de déposer sa candidature avant 17h. le 15 juin 1973 au:

Collège de Sherbrooke,
Service du personnel,
475, rue Parc,
Sherbrooke, Qué.

Collège d'enseignement général et professionnel de Sainte-Foy

REGISTRAIRE

Nature du travail:
Le registraire est responsable de l'administration des admissions et des dossiers étudiants.

Attributions caractéristiques:
- Il est responsable de l'établissement des procédures d'admission.
- Il est responsable de l'établissement des dossiers des étudiants, de leur mise à jour.
- Il voit aussi à la préparation des relevés de notes, des attestations et de diplômes.
- Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

Qualifications requises:
- Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle.
- Posséder une bonne connaissance du régime pédagogique de niveau secondaire et collégial.

Rémunération:
Selon les normes du ministère de l'Éducation du Québec.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet avant le 15 juin 1973 aux soins du

Service du personnel,
Collège de Sainte-Foy,
2410, chemin Ste-Foy,
Québec 10, Qué.

SUCO

Service Universitaire Canadien Outre-mer

POSTES OUTRE-MER ENSEIGNEMENT

(niveau secondaire et collégial):
15 professeurs de mathématiques
25 professeurs de sciences: biologie, chimie, physique

Qualifications requises:
Brevet d'enseignement spécialisé minimum ou B.Sc.

Conditions générales:
- Contrat de 2 ans
- Salaire équivalent à celui des nationaux assurant des conditions de vie convenables
- Logement fourni

Date limite des candidatures: 30 juin 1973.

SUCO,
4824 Côte des Neiges,
Montréal 247
Tél.: 735-4561

La Cité de Hull

est à la recherche de candidats pour combler le poste de:

BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL

LE POSTE:
Sous la direction du directeur de la bibliothèque, organiser et diriger le service de référence; faire du catalogage et de la classification selon le système D.D.C.

QUALIFICATIONS:
- Posséder un diplôme en bibliothéconomie d'une université reconnue
- Avoir 1 à 2 ans d'expérience

TRAITEMENT:
Traitement des plus intéressant suivant les qualifications du candidat.

BÉNÉFICES SOCIAUX:
Régime de retraite, d'accident-maladie, de congés fériés et autres.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur "curriculum vitae" à l'attention du service du Personnel, Hôtel de Ville de Hull, 25, rue Laurier, Hull, Québec.

SERVICE DU PERSONNEL
CITÉ DE HULL

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

Fonctions:
1) Organiser un programme de langue française pour des étudiants universitaires dont la majorité sont d'expression française.
2) Assurer entre 5 et 10 heures de cours par semaine, de septembre à mai.
3) Coordonner le travail de trois autres professeurs de français.

Exigences:
1) Ph.D. ou l'équivalent en linguistique appliquée. (Ph.D. en littérature, prière de s'abstenir). M.A. ou équivalent indispensable.
2) Au moins une année d'expérience dans l'enseignement du français - langue.

Traitement:

i) Chargé de cours	$ 9,530.00 - $12,450.00
ii) Prof. adjoint	$12,500.00 - $16,377.00
iii) Prof. agrégé	$16,427.00 - $21,777.00

Entrée en fonction: 1er juillet ou 1er sept. 1973.

Adresser son curriculum vitae à:

M. Le Doyen
Collège Universitaire St-Jean
Université de l'Alberta
Edmonton, Alberta
Edmonton, Alberta
T6G 2E1

avant le 20 juin.

Siège social
Université du Québec

VICE-PRÉSIDENT À LA PLANIFICATION

Fonctions:
Sous la responsabilité générale du président et en collaboration avec les diverses unités de l'Université du Québec et les autres vice-présidences, le vice-président à la Planification répond devant l'Assemblée des gouverneurs de l'établissement et du maintien d'un processus permanent de planification, requis pour la définition périodique d'une politique de développement de l'Université.

Principales attributions:
— Est responsable de la synthèse des divers éléments d'une politique de développement;
— Est responsable de la cohérence des différents programmes de développement;
— Est responsable d'intégrer les recherches prévisionnelles nécessaires pour éclairer les décisions de l'Assemblée des gouverneurs quant aux options et aux plans de développement de l'Université;
— Participe, dans leur phase initiale et lorsque requis, à l'exécution de certaines actions de développement.

Exigences:
— Diplôme universitaire;
— Expérience appropriée (soit à l'intérieur de cadres universitaires, soit au gouvernement ou dans l'industrie, dans un domaine de planification).

Lieu de travail: Québec

Traitement: Salaire à déterminer.

Les candidatures reçues seront traitées confidentiellement et devront être adressées au Président de l'Université du Québec avant le 30 juin 1973.

Le Président
Université du Québec
2875, boul. Laurier
Ste-Foy, Qué. 10

LA COMMISSION SCOLAIRE D'AYLMER

demande

6 PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE

QUALIFICATIONS:
Les candidats devront répondre aux éxigences du Ministère de l'Education de la province de Québec.

Veuillez adresser vos demandes au soussigné avant le 20 juin 1973.

Omer Plouffe,
Directeur général,
COMMISSION SCOLAIRE D'AYLMER
Case postale 100,
AYLMER EST, Québec
J9H 5E4

Hôpital Général de LaSalle

requiert les services d'un

COMPTABLE

Exigences:
- Diplôme d'une institution reconnue ou expérience pertinente reliée à la comptabilité.

Salaire:
- Selon les modalités déterminées par le ministère des affaires sociales.

Fonctions:
- Participer à l'exécution de certaines tâches de comptabilité.
- Tenir les livres relatifs à la comptabilité.
- Compiler les données et préparer les rapports exigés par l'administration.

Toute personne intéressée devra adresser son curriculum vitae au:

Directeur du personnel,
Hôpital Général LaSalle,
8585 Terrasse Champlain,
Cité de LaSalle, Qué.

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

TECHNICIEN DE RECHERCHE

Concours no: SP-73-017

Fonctions:
Le titulaire du poste devra participer aux programmes de recherche en cours au centre INRS-Eau de notre institut; les principales tâches à effectuer se définissent comme suit:
— opérations biochimiques (35%): extractions et dosages de macromolécules-comptages radio-actifs;
— opérations histochimiques (65%): microtomies et colorations histologiques et cytochimiques.

Exigences:
Détenir un diplôme d'études d'un Institut de technologie ou d'un collège d'enseignement professionnel, avec spécialisation en techniques biologiques et/ou biochimiques.
Posséder une ou deux années d'expérience dans l'utilisation des techniques mentionnées ci-dessus.

Lieu de travail:
Le Complexe scientifique du Québec,
555, boulevard Henri IV, Sainte-Foy
G1V 4C7

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.
Seules les candidatures écrites reçues avant le 15 juin 1973 seront retenues.
Toute candidature sera traitée confidentiellement.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet en y annexant vos attestations d'études au:

Directeur du personnel
Institut national de la recherche scientifique
Casier postal 7500
Sainte-Foy
G1V 4C7

Faites carrière dans la fonction publique

DIRECTEUR DU SERVICE DE L'INFORMATION

- Traitement initial de $18,950 à $23,100 selon la compétence. Direction générale des Communications gouvernementales. Ministère des Communications: **poste à Québec.**
- Sous l'autorité du directeur général adjoint, le titulaire est responsable de la production et de la diffusion de la nouvelle gouvernementale au moyen de la presse écrite et électronique. A cette fin, il doit: définir les normes d'une politique d'information gouvernementale à l'échelle des régions et du Québec; diriger et coordonner la cueillette, la rédaction et la diffusion de l'information des ministères; coordonner la production audio-visuelle des ministères.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée et posséder 10 années d'expérience dans le domaine de l'information. Aptitudes manifestes au travail de conception, de direction et de coordination. Habileté administrative éprouvée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours A620BY - Date limite pour l'inscription: le 23 juin 1973.

DIRECTEUR DU SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

- Traitement initial de $18,950 à $23,100 selon la compétence. Direction générale des Communications gouvernementales. Ministère des Communications: **poste à Québec.**
- Selon l'autorité du directeur général adjoint, le titulaire est responsable de la publicité, des expositions et de l'accueil pour l'ensemble du Gouvernement. A cette fin, il doit: définir et établir les normes de publicité; élaborer des programmes de publicité; déterminer les besoins en matière d'expositions; définir et planifier les tournées d'information; organiser des expositions et coordonner les études préliminaires nécessaires à l'application d'une politique précise en ce domaine; assurer l'accueil du public dans les édifices gouvernementaux et celui des invités lors d'événements spéciaux.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée et posséder 10 années d'expérience dans les communications sociales. Aptitudes manifestes au travail de conception, de direction et de coordination. Habileté administrative éprouvée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours A620BZ. - Date limite pour l'inscription: 23 juin 1973.

CHEF DE LA DIVISION DES EXPOSITIONS

- Traitement initial de $16,000 à $20,200 selon la compétence. Direction générale des Communications gouvernementales. Ministère des Communications; **poste à Québec.**
- Sous l'autorité du directeur du service des relations publiques, le titulaire est responsable de la participation gouvernementale aux expositions. A cette fin, il doit: inventorier les besoins des ministères en matière d'expositions; concevoir et proposer des projets d'expositions et de tournées d'information; diriger la réalisation de stands d'expositions et des systèmes audio-visuels destinés à ces stands; évaluer la rentabilité de ces projets.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée et posséder environ 10 années d'expérience dans le domaine des relations publiques, des expositions, du marketing, des techniques audio-visuelles et de la conception visuelle. Aptitudes manifestes au travail de conception, de direction et de coordination. Habileté administrative éprouvée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours A621BH. Date limite pour l'inscription: le 23 juin 1973.

CHEF DE LA DIVISION DE LA PRESSE ELECTRONIQUE

- Traitement initial de $16,100 à $20,200 selon la compétence. Direction générale des Communications gouvernementales. Ministère des Communications; **poste à Québec.**
- Sous l'autorité du directeur du service de l'information, le titulaire est responsable de la production et de la diffusion de la nouvelle gouvernementale au moyen de la presse électronique. A cette fin, il doit: développer une politique de vulgarisation de la nouvelle gouvernementale; établir des normes et procédures sur la préparation de documents audio-visuels pour les média de la presse électronique; superviser la documentation audio-visuelle pour la communication interne.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée et posséder environ 10 années d'expérience dans le domaine de l'information surtout dans le secteur de la presse électronique. Aptitudes manifestes au travail de conception, de direction et de coordination. Habileté administrative éprouvée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours A621BJ. Date limite pour l'inscription: 23 juin 1973.

CHEF DE LA DIVISION DE LA PUBLICITE

- Traitement initial de $16,100 à $20,200 selon la compétence. Direction générale des communications gouvernementales. Ministère des Communications; **poste à Québec.**
- Sous l'autorité du directeur du service des relations publiques, le titulaire est responsable de la publicité et de l'accueil pour l'ensemble du Gouvernement. A cette fin, il doit: définir des normes de publicité; inventorier les besoins des ministères en matière de publicité; concevoir et recommander des programmes de publicité; élaborer un programme d'accueil du public ou d'invités à l'occasion de visites, d'expositions, de tournées d'information, de conférences et de colloques.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée et posséder environ 10 années d'expérience dans le domaine de la publicité. Avoir une bonne connaissance des relations publiques. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours A621BK. Date limite pour l'inscription: le 23 juin 1973.

RESPONSABLE DE L'ANALYSE DES COUTS D'OPERATION

- Traitement initial pouvant atteindre $18,429 selon la compétence. Régie de l'assurance récolte du Québec, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation; **poste à Québec.**
- Tenir à jour le fonds d'assurance de la Régie et en effectuer les analyses requises pour son fonctionnement. Etudier et répartir les coûts d'administration entre les régions et les productions.
- Etre membre de l'Institut des comptables agréés de Québec; ou posséder un diplôme universitaire en sciences commerciales; ou posséder un baccalauréat en commerce et avoir 2 années d'expérience pertinente.
  Sont également admissibles les membres de l'association des comptables généraux licenciés de la province de Québec (C.G.A.) ou de la société des comptables en administration industrielle et en prix de revient (R.I.A.) qui ne possèdent pas de diplôme universitaire.
  Les candidats doivent posséder environ 12 années d'expérience pertinente.
- Concours A103AA – Date limite pour l'inscription: 25 juin 1973.

CONSEILLER JURIDIQUE

- Traitement initial de $7,641 à $14,311 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à $16,621 (traitement actuellement sous révision). Commission des valeurs mobilières; **postes à Montréal.**
- Analyser les documents soumis par les compagnies lors de l'émission de valeurs mobilières au public, afin de s'assurer qu'ils sont conformes à la Loi et aux règlements de la Commission; préparer des avis et rapports à la suite des analyses avec recommandations appropriées; conseiller la Commission sur les moyens d'assurer une meilleure protection aux investisseurs de même qu'une information plus adéquate leur permettant une appréciation plus valable des titres qui leur sont offerts.
- Etre membre de l'Ordre des avocats (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année en cours); de préférence, avoir des connaissances du commerce des valeurs mobilières ou avoir fait des études de deuxième cycle en finance, droit corporatif, comptabilité ou dans un domaine analogue; connaître la langue française et la langue anglaise.
- Concours A115A – Date limite pour l'inscription: 22 juin 1973.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent S'INSCRIRE DIRECTEMENT AUPRES DE LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission:

Edifice G, 1er étage ou Cité parlementaire Québec, G1A 1K7 Tél.: 643-3984
255, boul. Crémazie est Montréal 354 Tél: 873-3035
ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Pour être acceptée, toute candidature **doit être accompagnée d'une attestation officielle d'études.**

Il est essentiel de compléter un questionnaire distinct pour chaque emploi postulé et d'y inscrire clairement le titre et le numéro du concours.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la Commission limitera sa sélection à ces citoyens canadiens.

QUÉBEC GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 8, 9 et 11

LE CENTRE HOSPITALIER
DU SACRÉ-COEUR DE HULL

demande un

DIRECTEUR des SERVICES des PROFESSIONNELS (médecin)

Fonctions et rémunération:

Celles établies par le ministère de Affaires sociales.

Adresser votre curriculum vitae à:

La Directrice Générale,
Centre Hospitalier du Sacré-Coeur,
230 boul. Gamelin,
Hull, Qué.

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES
RECHERCHE UN

AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL

NATURE DU TRAVAIL:
- Assiste l'étudiant dans le choix de sa programmation individuelle.
- Analyse les dossiers des étudiants et pose un diagnostic.
- Conseille les étudiants sur les débouchés universitaires de même que sur les ouvertures du marché du travail.
- Peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education.

FAIRE PARVENIR L'OFFRE DE SERVICES ACCOMPAGNÉE D'UN CURRICULUM VITAE ET DES DOCUMENTS REQUIS AVANT LE 15 JUIN À:

GERARD LEMAY
directeur général
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.
G6G 1N1

LE COLLÈGE DE VALLEYFIELD

requiert les services de professeurs dans les spécialités et disciplines suivantes, pour septembre 1973.

- **1 PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE** (féminin)

Exigences:
Baccalauréat en éducation physique ou baccalauréat en sciences (option éducation physique) ou formation universitaire appropriée.

- **1 PROFESSEUR EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES**
  avec spécialisation en obstétrique

Exigences:
Infirmière licenciée avec baccalauréat en nursing et expérience pertinente.

- **1 PROFESSEUR EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES**
  avec spécialisation en psychiatrie

Exigences:
Infirmière licenciée avec baccalauréat en nursing et expérience pertinente.

- **2 PROFESSEURS EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES**
  (comptabilité, prix de revient, contrôle et vérification)

Exigences:
Diplôme universitaire en sciences administratives.

- **1 PROFESSEUR EN PSYCHOLOGIE**

Exigence:
Licence ou maîtrise en psychologie.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 juin 1973 au:

Secrétaire général
Collège de Valleyfield
169, rue Champlain
Valleyfield

CEGEP DE RIMOUSKI
Offre d'emploi

Le Cegep de Rimouski requiert les services d'un

CONSEILLER EN AFFAIRES ÉTUDIANTES

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur des services aux étudiants le conseiller en affaires étudiantes devra:

- Assurer l'existence et le fonctionnement d'une structure représentative étudiante.
- Aider l'étudiant à identifier dans le milieu les situations qui le préoccupent et à entreprendre les actions pertinentes.
- Favoriser la mise sur pied et le fonctionnement efficace d'appartenance, à l'extérieur des cours ou dans leur prolongement.
- Assurer la continuité de la participation étudiante.
- Répondre à des besoins spécifiques de certains groupes étudiants en collaboration avec d'autres personnes-ressources.

Qualifications requises:
- Diplôme universitaire terminal de premier cycle, en sciences humaines; fonction spécifique en travail de groupe;
- Expériences pertinentes du milieu collégial.

Traitement:
Échelle de salaire variant de $8,315.00 à $14,944. selon la scolarité et l'expérience. Avantages sociaux usuels.

Les réponses avec le curriculum vitae doivent parvenir au plus tard le 15 juin 1973, à l'adresse suivante:

Secrétaire général,
Cegep de Rimouski,
60, rue de l'Évêché ouest,
RIMOUSKI.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PAPINEAU

CONSEILLER EN ÉDUCATION CHRÉTIENNE

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, le conseiller en éducation chrétienne oriente, anime et évalue les activités relatives à l'éducation chrétienne et à la formation de la personne et de la pastorale.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle avec champ de spécialisation en sciences religieuses ou l'équivalent.
Expérience pertinente dans le milieu scolaire.

ENGAGEMENT:
La personne choisie entrera en fonction le premier juillet 1973.

POSTE:
À Buckingham.

TRAITEMENT ET AUTRES BÉNÉFICES:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education pour le personnel professionnel.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Coordonnateur des services au personnel,
La Commission Scolaire Régionale Papineau,
C.P. 68,
Buckingham, Qué.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DES MÉDIA COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC
Offre d'emploi

POSTE:

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Sous l'autorité du C.D.M.C.Q., le secrétaire général:
- Coordonne les activités d'un secrétariat provincial;
- Favorise le développement des média communautaires;
- Dirige le personnel et administre les budgets du secrétariat;
- Développe des stratégies d'information et de formation pour les membres du C.D.M.C.Q.

QUALIFICATIONS:
- Connaître le domaine des communications et plus précisement des média communautaires;
- Etre apte à assumer les responsabilités de coordination, de représentation et d'administration requises dans les fonctions décrites.

TRAITEMENT:
Le traitement sera établi selon la formation et l'expérience du titulaire.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard ***le 19 juin 1973 à:***

M. Robert Routhier,
Direction générale de l'éducation permanente,
Université de Sherbrooke

INSPECTEUR - PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

FONCTIONS:
- Développer et conserver une clientèle de nouveaux emprunteurs de l'ordre de $15M par année, dans les principaux centres économiques du Québec.
- Analyser les demandes, inspecter les propriétés.

QUALIFICATIONS:
Le candidat recherché:
- Compte une expérience d'au moins 1 an dans l'évaluation et l'inspection de propriétés.
- Est disposé à voyager de 5 à 7,000 milles par année (possède une auto).

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience.

Envoyer curriculum vitae:

Alliance mutuelle-vie
Directeur de l'embauche
Alliance Mutuelle-Vie
C.P. 790
Montréal 110

Discrétion assurée.

Université Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL EST À LA RECHERCHE

DE DEUX CONSEILLERS EN ORGANISATION et MÉTHODES

Sommaire de la fonction:
Sous direction éloignée, effectuer des études et des analyses suscitées par de nouvelles structures ou par la présence de problèmes dans les systèmes existants et leurs effets sur les effectifs. Concevoir le nouveau système ou les modifications à l'ancien et en recommander l'application aux autorités concernées.

Qualifications requises:
- Diplôme universitaire du premier cycle ou l'équivalent;
- Un minimum de deux ans d'expérience pertinente à la fonction;
- Expérience nécessaire des systèmes informatisés pour un des postes est utile, mais non nécessaire, pour le deuxième poste.

IMPORTANT
Suivant les qualifications et la compétence du candidat, les postes offerts pourront être de classe 1, 2 ou 3.

LES CANDIDATS INTÉRESSÉS À CES POSTES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE À L'ADRESSE SUIVANTE ***AVANT LE 20 JUIN 1973:***

Le Service du personnel,
Pavillon de la bibliothèque,
Bureau 3445,
Université Laval,
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

AVOCAT

L'Aide juridique de Montréal recherche un candidat ayant les qualifications suivantes:
- membre du Barreau
- 2 à 4 années d'expérience dans la pratique générale du droit civil, y compris expérience pratique des tribunaux
- bilingue

Salaire et avantages selon les années d'expérience.

Envoyer votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le 20 juin 1973 à:

Case 2031, Le Devoir, Montréal

ON DEMANDE

Administrateur(trice) **Comptable**
(Pour hôpital de 43 lits)

Diplômé(e) d'un cours d'administration ou du cours "H.O.M.". Les candidats avec expérience en administration hospitalière auront la préférence.

Gradué(e) d'un cours commercial ou d'un collège, Université avec majeur en comptabilité ou reconnu par une association professionnelle de comptables. Expérience préférable.

Ces deux (2) positions sont vacantes immédiatement. Candidats bilingues préférés mais doivent parler le français. Réponses gardées en confiance. Soumettre candidatures, incluant qualifications, expérience et références à:

Présidente du Conseil d'Administration
Hôpital de Lamèque
Lamèque, N.-B.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PAPINEAU

PSYCHOLOGUE

Nous recherchons les services d'un psychologue pour travailler en milieu scolaire au niveau élémentaire.

POSTE:
À Buckingham

QUALIFICATIONS:
Etre membre de la Corporation des psychologues de la province de Québec.
Expérience en milieu scolaire souhaitable.

TRAITEMENT ET AUTRES BÉNÉFICES:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education pour le personnel professionnel.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Coordonnateur des services au personnel,
Commission Scolaire Régionale Papineau,
C.P. 68,
Buckingham, Qué.
TÉL: 819-986-8511

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES
RECHERCHE UN

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

NATURE DU TRAVAIL:
- Recrutement et gestion du personnel.
- Implantation et respect des conditions de travail du personnel.
- Peut être appelé à participer à la négociation des conventions collectives de travail.
- Établir, recevoir et mettre à jour les procédures nécessaires à une gestion cohérente du personnel.
- Peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

FAIRE PARVENIR L'OFFRE DE SERVICES ACCOMPAGNÉE D'UN CURRICULUM VITAE ET DES DOCUMENTS REQUIS AVANT LE 15 JUIN À:

GÉRARD LEMAY
directeur général
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.
G6G 1N1

Le Centre de Services Sociaux du Montréal métropolitain

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Cette nouvelle Corporation, établie selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux, ouvre le concours prévu aux Règlements pour la nomination d'un directeur général.

Fonction:
Diriger et coordonner toute l'administration de l'établissement dans le cadre prévu au Chapitre 48 des Lois du Québec et à ses Règlements, ainsi que dans le cadre des Règlements particuliers établis par le Conseil d'administration.
Préparer à l'intention du Conseil d'administration un plan d'organisation, ainsi que les règles et procédures administratives.
Susciter la création des services requis, contrôler la qualité du travail et en assumer la supervision.

Qualifications:
Formation universitaire en sciences de l'homme et/ou en sciences de l'administration, et expérience pertinente à un poste de direction dans le domaine du service social.

Traitement:
Selon l'expérience et la compétence.

Date limite du concours:
9 juillet 1973

Faire parvenir curriculum vitae à l'adresse suivante:

Président du jury
Le Centre de Services Sociaux du Montréal métropolitain
800 est, Boulevard de Maisonneuve
Suite 1250, Place Dupuis
MONTRÉAL 132

L'Impériale Compagnie d'Assurance-Vie
recherche

ASSISTANT-DIRECTEUR

Pour le Service des Investissements Hypothécaires dans le district de Montréal

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Membre accrédité de l'Institut Canadien des Évaluateurs immobiliers ou l'équivalent, et membre en règle de la Corporation des Évaluateurs Agréés du Québec.
- Le candidat devra être bilingue et posséder une bonne expérience administrative des investissements hypothécaires.

AGE: 30 - 40 ans.

SALAIRE: à discuter selon le degré d'éducation et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

M.R. A. CUSSON,
Directeur, Investissements Hypothécaires,
L'Impériale Compagnie d'Assurance-Vie,
1080, Côte du Beaver Hall Hill,
Suite 1600,
Montréal 128, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
DOLLARD-DES-ORMEAUX

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

SECTEUR:
Adaptation scolaire.

TACHE:
Conforme à la politique administrative du ministère de l'Éducation (le texte sera fourni sur demande)

QUALITÉS REQUISES:
1) Détenir un diplôme universitaire terminal du 1er cycle en psychologie,
2) Être membre de la Corporation des psychologues de la province de Québec.

TRAITEMENT:
Minimum: $8672. Maximum: $16147.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR UN DOSSIER COMPLET ET UN CURRICULUM VITAE AVANT LE 15 JUIN 1973, 16h00, À L'ADRESSE SUIVANTE:

Commission scolaire régionale
Dollard-des-Ormeaux,
Services du personnel
300, rue Longpré
St-Jérôme, P.Q.
J7Y 2T3

Prière de mentionner le numéro de concours suivant sur l'enveloppe:

PP-73-1

VILLE D'OTTAWA

URBANISTE EN CHEF

ÉCHELLE DE SALAIRE
- Devrait intéresser les urbanistes ayant une expérience acquise dans des postes comportant de hautes responsabilités professionnelles et administratives.

Sous la direction du Commissaire au développement communautaire, le candidat choisi
- aura la responsabilité d'établir un programme d'urbanisme, plus important et accéléré.
- sera responsable des plans de développement de la Ville d'Ottawa tant en ce qui concerne l'établissement d'un plan directeur général qu'en ce qui concerne les plans et le développement de chaque quartier.
- devra établir ces plans compte tenu du cadre général d'urbanisme de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, et des adaptations nécessitées par les exigences du Gouvernement fédéral au sujet du développement de la Capitale nationale.
- devra collaborer avec d'autres services de la Ville et de la Région aux études globales actuelles sur les transports et sur les autres services offerts par la Ville.

CONDITIONS

Le candidat choisi sera un urbaniste professionnel qualifié avec plusieurs années d'expérience dans des fonctions comportant de hautes responsabilités en urbanisme et administration, de préférence dans un contexte municipal.

Il est désirable, sans être essentiel, que le directeur du Service de l'urbanisme soit suffisamment bilingue et soit capable de bien expliquer la fonction et les plans du service aux groupes publics organisés et aux personnes intéressées.

ADRESSER LES DEMANDES À:

Service du personnel
Pièce 603
Hôtel de Ville
111, promenade Sussex
Ottawa, Ontario.
K1N 5A1

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

OFFRE D'EMPLOI
CONTRÔLEUR ET DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur général, il assiste ce dernier dans tous les aspects du contrôle administratif et financier du Collège.

Il remplit donc toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, organisation, décision et contrôle) dans les champs d'activité suivants:
- Budget et contrôle budgétaire
- Comptabilité, contrôle et vérification
- Méthodes et procédures de gestion.

QUALIIFICATIONS:
1- Diplôme universitaire, ou formation équivalente, en sciences commerciales ou en administration.
2- Expérience administrative pertinente d'au moins huit années. Toute expérience exceptionnelle de moindre durée sera considérée.
3- Qualités humaines essentielles à toute oeuvre éducative et sociale.

TRAITEMENT:
D'après la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.

Faire parvenir "curriculum vitae" complet par courrier recommandé et libellé "personnel et confidentiel" avant 17.00 heures le 20 juin 1973 au:

Directeur général
Cegep de Lévis-Lauzon
70, rue Philippe-Boucher,
Lauzon.

La CSN mettra sur pied des comités populaires

CHICOUTIMI (D'après PC) – Un an après que le congrès de la CSN se soit prononcé en faveur de la création de comités populaires à travers le Québec, le conseil confédéral de cette centrale, qui siège à Chicoutimi depuis jeudi, a décidé de passer à l'action en les mettant sur pied, au cours des 12 prochains mois, dans les 21 régions du Québec.

On sait que ces comités populaires doivent regrouper non seulement les syndiqués de la CSN mais également ceux affiliés aux autres centrales syndicales ainsi que les représentants des comités de citoyens. Ces comités populaires travailleront surtout dans les domaines de l'information, de l'éducation, de l'action électorale et des conflits syndicaux.

M. André l'Heureux, responsable du service d'action politique de la CSN, a expliqué aux délégués réunis à Chicoutimi qu'à partir de septembre prochain trois permanents rencontreront les militants de chacune des 21 régions du Québec, au moins une fois par mois, pour jeter les bases de ces comités populaires qui, aux dires de M. Marcel Pepin, président de la CSN, visent à "bâtir le pouvoir populaire".

Par ailleurs, M. Pepin a fait savoir hier qu'il présentera sa candidature à la présidence de la Conférence mondiale du Travail (CMT) dont il est actuellement vice-président. Le président de la CSN a pris cette décision à la suite d'une consultation effectuée auprès des quelque 150 délégués du conseil confédéral.

M. Pepin aurait été sollicité par de nombreux organismes syndicaux affiliés à la CMT pour se porter candidat à la présidence de cet organisme international qui représente près de 15 millions de syndiqués dans le monde entier. S'il est élu président de la CMT, M. Pepin devra s'absenter du pays pendant quelques mois chaque année, mais la chose ne l'inquiète pas outre mesure, compte tenu du travail effectué par ses remplaçants durant son incarcération à Orsainville.

Dans un autre ordre d'idée, les employés de CKRS-Jonquière, victimes d'un lockout depuis le 19 janvier dernier, ont révélé devant le conseil confédéral de la CSN que le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Hugues Lapointe, était l'un des principaux actionnaires de cette station de radio et de télévision. M. Lapointe détient 250 actions ordinaires et 105 actions privilégiées de l'entreprise Radio-Saguenay Limitée, propriétaire de la station CKRS.

Première expérience de télécommunication France-Québec, jeudi

QUEBEC (Le Devoir) Le Québec et la France procèderont jeudi prochain à une première expérience de communication par satellite.

Annoncé hier par le réseau TVA, ce précédent dans les relations franco-québécoises mettra en contact, pendant deux heures, les équipes du docteur Pierre David de l'Institut de cardiologie de Montréal et du professeur Froment de l'Institut de cardiologie de Lyon.

Les échanges porteront sur deux cas spécifiques présentés par l'une et l'autre équipe médicale.

Retransmise par le réseau de satellite Intelstat, la conférence sera diffusée en circuit fermé.

Tout en permettant au Québec de s'afficher dans le domaine des communications par satellite, cette expérience permettra d'évaluer la rentabilité de ce système de télécommunications qui pourrait transformer le rythme des échanges entre la France et le Québec.

Il est en effet facile d'imaginer l'économie de temps (voyages, correspondance, délais) que pourrait entraîner ce nouveau mode de communication, non seulement pour les chercheurs scientifiques mais également pour les hommes d'affaires et les hommes politiques.

Des fonctionnaires du gouvernement fédéral ont participé au comité de réalisation de cet important projet et d'autres assisteront à la première de jeudi, à titre d'observateur.

Il s'agit toutefois d'un projet strictement franco-québécois par lequel le Québec espère s'affirmer sur le plan des télécommunications internationales.

Plus de 1,000 morts dues aux accidents de travail en 72

OTTAWA (PC) – Le nombre des accidents mortels de travail et des décès consécutifs à des accidents de travail a atteint 1,052 au Canada entre juillet 1971 et juillet 1972, contre 1,042 pour la même période un an auparavant.

La Gazette du travail précise que les morts sont attribuables à des accidents et à des maladies industrielles. Elle précise de plus que les hommes forment les deux tiers des personnes au travail et que 99 p. 100 des victimes ont été des hommes.

Le nombre des personnes au travail est estimé à plus de huit millions. Et bien qu'un tiers seulement d'entre elles soient employées dans des industries productrices de biens, 60 p. 100 des morts se sont produites au sein de ce tiers de la main-d'oeuvre.

3,000 parapluies oubliés dans l'autobus : $70

Il doit cesser de pleuvoir très souvent lorsque les Montréalais prennent l'autobus. Comment expliquer différemment le fait qu'on ait laissé 3,000 parapluies dans les autobus de la ville?

Si l'un des propriétaires de ces parapluies compte réclamer son bien, il aura probablement beaucoup de chemin à faire. Les parapluies sont en effet en route pour le Moyen-Orient.

Les parapluies ont été achetés pour $70 à l'encan de la Commission de transport de la communauté urbaine. A cette occasion, la Commission de transport a mis en vente tous les objets non-réclamés qui ont été oubliés dans les autobus de la ville au cours des dernières années.

L'acheteur des parapluies a confié qu'il allait les exporter au Moyen-Orient pour en faire cadeau à la population pauvre de cette région du globe.

Parmi les autres objets qui ont été mis aux enchères, on remarque une paire de béquilles, un appareil à mesurer la pression sanguine, des skis, des disques, des gants de baseball, des traîne-sauvages etc.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir autres Carrières et Professions, en pages 8, 9 et 10

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

Le Collège Saint-Jean-sur-Richelieu requiert les services d'un

PROFESSEUR À TEMPS PLEIN EN ÉDUCATION PHYSIQUE

pour l'année scolaire 1973-74

Prière de communiquer lundi le 11 juin 1973 avec:

M. Pierre Brodeur, chef du département d'éducation physique aux numéros de téléphone suivants:
347-5301 poste 330
861-7110 poste 330

COMMISSION SCOLAIRE NORTH YORK

pour le 1er septembre 1973

École Secondaire Étienne-Brûlé

Professeur Arts industriels
Professeur (francophone) Français

Prière de faire parvenir les candidatures à:

M. L.-T. Rémillard, Directeur
École Secondaire Étienne-Brûlé,
490, York Road,
Willowdale 430, Ont. (Toronto)
Tél. (école) (416) 449-5006
(rés.) (416) 449-3271

Collège d'enseignement général et professionnel de Sainte-Foy

PROFESSEUR DE GRAPHISME
à temps partiel

Qualifications requises:
- Les candidats devront être porteur d'au moins un diplôme universitaire de 1er cycle en graphisme.
- 2 ans d'expérience dans un champ d'activité professionnel approprié.

Traitement:
Selon les normes du ministère de l'Education du Québec.

Les candidats voudront bien faire parvenir leur curriculum vitae et leur dossier académique complet d'ici le 15 juin 1973 au:

Service du personnel,
Collège de Sainte-Foy,
2410, chemin Sainte-Foy,
Québec 10, Qué.

Université du Québec à Montréal

Le Département des Sciences de la Terre demande
un PROFESSEUR À TEMPS PLEIN, soit en PÉTROLOGIE soit en GÉOLOGIE DU QUATERNAIRE

Exigences:
Ph.D. ou Doctorat, expérience de recherche dans la spécialité.

Adresser son curriculum vitae (avec les attestations d'expérience pertinente) le plus tôt possible à:

Directeur du département des Sciences de la Terre
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Montréal 101, Qué.

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

DEMANDE

UN ANALYSTE EN INFORMATIQUE

LA FONCTION
Selon les techniques de la systématique et les standards de SCOT, participe à la mise en oeuvre de systèmes de gestion et de traitement automatisés.

L'EMPLOYEUR
Une entreprise d'assurance-vie qui désire intégrer au maximum le traitement des données de ses opérations et utiliser son ordinateur comme un outil de gestion.

LES QUALIFICATIONS
Le candidat devra posséder:
1- de 2 à 3 années d'expérience dans le domaine de l'informatique et de la conception de systèmes.

2- une très bonne formation générale, de préférence dans une discipline scientifique.

3- de la maturité, de l'entregent, de l'ambition, un fort esprit de synthèse et un sens poussé de l'organisation.

La connaissance de la technique des tables de décision, de SCOT et des opérations d'une compagnie d'assurance-vie serait un atout précieux.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL
Les défis sont nombreux et de taille, le salaire est intéressant, l'emploi est stable et les avantages sociaux sont généreux.

LE LIEU DE TRAVAIL
Lévis

Discrétion absolue assurée. Les candidates et candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur du personnel
L'Assurance-Vie Desjardins
200, avenue des Commandeurs
Lévis, (Québec) G6V 6R2
Tél: (418) 835-2243

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél.: **276-9067.** 1-8-73

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251** soir **667-0774.** J.N.O.

ABSOLUMENT besoin toutes sortes meubles, plus de 40 ans, salle à manger, salon, wagonnette, aussi porcelaine, lustre cristal, bijoux, argenterie, lit, cuivres, etc. Tél. **374-1224.** 15-6-73

ANTIQUITES A VENDRE

GRAND choix d'antiquités.: authentiques, canadiens et autres. Prix très raisonnables. Ouvert tous les jours jusqu'à 8 p.m. Dimanche inclusivement. 2 boul. Labelle. Ste-Thérèse. Tél: **435-4350.** 11-6-73

À vendre meubles et objets d'époque:
- **Table et bahut très rares. (XVIIe siècle)**
- **Vitrine acajou (Charles X)**
- **Armoire (Louis XIII)**
- **Quelques objets**

TÉL: 276-0248
11-6-73

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT de salle à manger, 9 morceaux, style provençal. Tél.: **387-8324.** 12-6-73

APPARTEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES, Lacombe, haut duplex détaché, ensoleillé, 6 ½ pièces, chauffé, eau chaude. Près université, hôpitaux, collèges. Libre juillet. Tél.: **737-0644.** 11-6-73

OUTREMONT, bas de duplex, 7 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, tous accessoires électriques. Tél. **739-1596.** 11-6-73

COTE-DES-NEIGES, Dupuis, 4½, bien éclairé, très propre, près Université de Montréal, libre immédiatement. Tél.: **731-5640** ou **731-5196.** 11-6-73

N-D-G, 5½ pièces, rez-de-chaussée, central, propre, ensoleillé, $155 par mois, libre immédiatement, 4130 Boul. Décarie. Tél: **486-3727.** 13-6-73

1½, électricité, eau chaude, poêle, réfrigérateur, fournis. A 5 minutes du métro Jarry. Tél: **389-3362.** 11-6-73

ARTISANATS

DECAPAGE ET FINITION à prix modique de tout genre de meubles. Estimation et livraison gratuite. Information. Tél.: **277-3318.** 18-6-73

ASSOCIÉS DEMANDÉS

PARTENAIRES demandés pour compléter formation d'un club de voyage, montant requis $500, écrire nom, adresse, téléphone, âge et occupation à Guy Martineau 3605 St-Urbain, App. 107, Montréal 130. 11-6-73

AUTOS A VENDRE

CAMPING BUS, Volkswagen, 1969, équipement complet, lits, table, glacière, évier, toit ouvrant, radio, 44,000 milles, mécanique excellent état, moteur révisé, garantie 5,000 milles, $2,500. Tél: **271-6680.** 11-6-73

CADILLAC, 1972 Edorado, décapotable, tout équipé, air climatisée, 12,000 milles, comme neuf, doit être vendu immédiatement. Tél **738-3148** ou **669-1898.** 12-6-73

CHALETS A VENDRE

STE-AGATHE: luxueux chalets suisses, 2-3-4 chambres à coucher, grande salle de séjour, magnifique foyer de pierre, toit cathédrale, chauffage central. Habitables 4 saisons. Ski, piscine, chauffée, équitation, terrain-jeux. $13,500 et plus. Terrain compris. Mensualités: $110. Tél.: **256-6825, 1-819-326-5836.** 3-7-73

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER, dans centre professionnel, plus médical, – coin Henri-Bourassa et Avenue D'Auteuil. Tél.: **381-6291** entre 10:00 a.m. et 4:00 p.m. $4.00 du pied carré. 11-6-73

CHALETS A LOUER

ST-SAUVEUR: près lac, chalets, 2 à 5 chambres à coucher, foyer, chaloupe. Saison-mois-semaine. Tél.: **489-2970** samedi, dimanche, **1-277-2260.** 11-6-73

STE-ADELE, rue Archambault, meublé, toutes commodités, 3 chambres à coucher, juin, juillet, août. $500. Tél.: **276-5046.** 11-6-73

CHAMBRES ET PENSIONS

OUTREMONT, chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. Tél. **279-8784** ou **276-1115.** 11-6-73

DEMENAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement, local, longue distance, service outre-mer. Emballage, entreposage. **725-2421.** 11-6-73

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation – enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: **642-4077.** J.N.O.

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie Assurance. Service 24 heures. Tél.: **388-2137, 669-2547.** J.N.O.

ENTRETIEN-REPARATIONS

Coucous, carillons, horloges grand-père, horloges antiques, réparations par spécialiste. 1836 Mont-Royal est, tél.: **523-7677.** 23-6-73

FEMMES DEMANDEES

AUTEUR cherche secrétaire assistante, 30-40 ans, à temps partiel, bilingue, dactylo, ayant de l'initiative et le sens de l'organisation. Voiture de préférence. Envoyez curriculum vitae à Case 68 Le Devoir. 11-6-73

HOMMES DEMANDES

BACTÉRIOLOGISTE

Nous recherchons actuellement un technicien bilingue ayant de l'expérience dans un laboratoire de bactériologie et, si possible, dans l'industrie alimentaire.
Le titulaire fera des tests de routine sur différents produits, (viande, charcuterie) de notre division industrielle et s'occupera du contrôle sanitaire de la production. Les heures de travail sont de 3:00 p.m. à 11:00 p.m.
Nous offrons un excellent salaire initial, de bonnes conditions de travail, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que des possibilités d'avancements.

Veuillez nous téléphoner pour fixer un rendez-vous au:

Bureau d'Emploi
Steinberg Ltée
1500 Atwater,
Montréal 216
TÉL: 931-3538

STEINBERG

11-6-73

FEMMES DEMANDEES

Personnes recherchées pour emploi immédiat comportant tâches de réception de recherche et secrétariat dans organisme socio-culturel. Faire parvenir demande d'emploi avec résumé expérience antérieure et références au 409 est Sherbrooke, Montréal 130. (Att.: Service du personnel). 13-6-73

RÉCEPTIONNISTE DENTAIRE

4 jours par semaine, de 9hres à 5 hres. 2 mois de vacances. Ahuntsic.

Écrire à Case 70, Le Devoir
11-6-73

BUREAU PARA-MÉDICAL

Téléphoniste-dactylo expérimentée, parfaite bilingue, cours commercial, personnalité agréable. Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 71
Le Devoir
12-6-73

HYGIÉNISTE

Infirmière visiteuse demandée à demi-temps, sensibilisée aux problèmes sociaux dans les quartiers ouvriers, ayant la capacité de faire diagnostic et traitement.

La Clinique Mobile du Peuple
Tél: 937-9251
12-6-73

FERMES A VENDRE

CANTON DE L'EST, 270 acres, érablières, bâtiments maisons de pièces, rivière, haut d'une vallée. 220 volts, **1-819-828-2049.** 11-6-73

GARDERIES

RELIGIEUSE garderait à domicile des petits enfants. Du 3 juillet au 4 août. Du lundi au vendredi. Tél: après 6 hres **735-3973.** 11-6-73

AIDE MENAGERE, mûre, sérieuse, expérience enfants pour accompagner famille franco-américaine, ferme Pittsburgh, Etats-Unis. Entre 15 et 31 août. Références. Veuillez téléphonez. **272-6297.** 11-6-73

AIDE MATERNELLE, étudiante anglophone avec expérience comme gardienne d'enfants et "Life Guard" cherche emploi d'été. Téléphonez soir **1-297-5304.** 12-6-73

HOMMES DEMANDES

SURVEILLANT DE LABORATOIRE

Teintures et colorants

Nous offrons une occasion appelant au dépassement à une personne bilingue pour assumer la responsabilité de notre laboratoire à Montréal pour le service à la clientèle de teintures et colorants.

Le candidat voulu possède une vaste expérience des teintures et colorants ainsi que de leur application à de nombreuses fibres textiles diverses; il devra pouvoir démontrer qu'il a acquis plusieurs années d'expérience auprès de laboratoires de teintures et colorants. Nous offrons un salaire proportionné aux qualifications et un éventail complet d'avantages sociaux.

Les candidats se qualifiant sont priés de communiquer avec:

D.Y. LEE
Directeur du personnel
(514) 333-3783

HOECHST
Canadian Hoechst Limited
4045 Côte Vertu
Montreal 383,Quebec

HOMMES DEMANDES

REMBOURREUR demandé avec 2 ou 3 ans d'expérience. Bons salaires et conditions de travail. Situé centre ville . Tél.: **878-2736.** Pour rendez-vous 16-6-73

ESTIMATEUR

Manufacturier de moteurs diésels et groupes électrogènes recherche estimateur bilingue. S'adresser à:

M. J. Cardinal
487-7920
12-6-73

LOGEMENTS DEMANDES

ROSEMONT, entre Boul. Rosemont, St-Zotique, Pie IX et 31e Avenue, 5 appartements, chauffé. Tél: **727-3389.** 11-6-73

LOGEMENTS A LOUER

PARC OUTREMONT, grand sous-sol, $165 tout inclus. Tél. **272-8486.** 11-6-73

BROSSARD, 10 minutes centre-ville, grand bas duplex, 6½ plus garage, aussi haut 5½ plus garage. Tél.: **678-8537.** 11-6-73

OUTREMONT, beau grand 7 pièces foyer, très éclairé, vue magnifique, rue tranquille, garage, libre 1er septembre, $225. Tél.: **739-7024** après 6:00 p.m. 11-6-73

BOUL. ST-JOSEPH, près d'Outremont, métro et autobus, 6 pièces, ménage fait, libre pour le mois de juin. Informations **270-5900.** 11-6-73

GRAND 3½ chauffé, St-Léonard, 1er étage, cours arrière, libre juillet ou août. Tél: **725-6127** ou **376-3905.** 11-6-73

MCGREGOR, 3½ moderne, air climatisé, portier, juillet, $160. Tél: **284-2340.** 11-6-73

LOGEMENT A LOUER BIEN SITUE, 3462 Hogan, près de l'arrêt d'autobus rue Sherbrooke et près du Centre d'Achat Maisonneuve, 3 pièces, 1er étage, $60., libre. Tél: **521-2087.** 11-6-73

MAISONS DE CAMPAGNE A VENDRE

ST-SAUVEUR, Mont-Suisse, magnifique chalet de luxe, hiver-été. Panorama splendide, grand terrain. Domaine privé. Piscine, Terme facile. 500 pieds passé Mont Habitant. **1-227-3438.** 11-6-73

MAISONS A LOUER

VILLA Morne-Vert (Martinique) meilleur climat de l'île. Grand confort, meublée, 3 chambres, 2 salles d'eau, véranda. Libre 15 juillet 1973 pour 8 mois. $225. par mois. Informations à Montréal **527-6773** ou **729-5411.** 11-6-73

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b.péd. b.ph.1 ès lettres. Tél.: **524-3852** de 3h. à 8h. p.m. J.N.O.

TAILLEURS

DROLET TAILLEUR SPECIALITE

HABITS et costumes sur mesure. 351 rue Guizot. Tél.: **388-2532.** 11-6-73

PROPRIETES DEMANDEES

DUPLEX. Entre Boul. Rosemont, St-Zotique, Pie IX et 31e Avenue. Chauffé. Tél: **727-3389.** 11-6-73

PROPRIETES A VENDRE

ST-LAMBERT, vieille maison, semi-détachée, 4 chambres à coucher, foyer, garage. Tél.: **671-2504** 11-6-73

Particulier vendrait 2 propriétés à revenus: 2155 Préfontaine, 4x4 $3,648 par année, $29,000; 5825 4e Avenue, 4x3, $3,144 par année; $26,000. Faible comptant si désiré. Tél: **733-2061.** 18-6-73

LASALLE – Bungalow de grande classe, 10 pièces, foyer, piscine chauffée Valmar 32 x 16. Paysagé par professionnel. Plusieurs extras. Modèle exclusif. Idéal pour exécutif. Prix demandé $47,500. Comptant à discuter. Propriétaire prendrait 1ère hypothèque. Appelez C. St-Pierre **363-7000,** résidence **634-4049.** Immeubles Westgate Courtiers. 12-6-73

PIERREFONDS – Un bijou de maison. A voir. Cottage canadien en pierre des champs avec 20,000 pieds carrés d'un merveilleux jardin. Salle familiale 30' X 17'' avec foyer, séparé de la salle à manger 13' X 14'. On demande $55,000. Je vous montrerai avec plaisir tous les extras. Mme van Helvoort, Tél.: **684-4171** ou **626-2285.**
Immeubles Westgate Courtiers.
11-6-73

LANORAIE

5½ pièces, style canadien, (1870), près du fleuve, grand terrain, taxe $167, pour visite C. Provost, 753-3192 ou C. Sicotte 581-2266.

Fiducie du Québec
Courtiers
11-6-73

COTTAGES D'ÉTÉ

J'ai quelques magnifiques cottages d'été, à prix abordables, à vendre. Situés à 20 minutes à l'ouest de l'île de Montréal. Excellent endroit pour la natation, la pêche, le golf, pour les familles de toutes tailles. Si vous êtes intéressés, appelez John A.A. Campbell, 1-236-4823 ou 698-4460.

Immeubles Westmount
&
A.E. LePage Inc.
(Courtiers) 11-6-73

REMBOURRAGE

LUTECE REMBOURREUR

Spécialité dans la réparation de meubles antiques. Aussi le moderne. Travail d'artisan. Ouvrage garanti. Fait aussi le décapage.

Paul Chotard, prop.
Tél.: jour 843-5409
soir 325-2633
11-6-73

TABLEAUX-PEINTURES

Huile, Suzor-Côté, 4' x 8'. Tél. **739-1596.** 11-6-73

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

A. E. LePAGE
COURTIER BROKER
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

— URGENT —

Nous avons des **CLIENTS SÉRIEUX,** qui recherchent des propriétés dans Montréal-Ouest, Côte St-Luc, Snowdon, Westmount, Notre-Dame-de-Grâce, Hampstead, Ville de Mont-Royal, Lakeshore, Outremont et les municipalités de la Rive-Sud. Notre personnel de ventes vient de compléter une année très prospère. Et nous recherchons d'autres propriétés pour pouvoir répondre aux nombreuses demandes. Si vous êtes en pourparlers pour vendre votre maison, pourquoi ne pas la confier à des **PROFESSIONNELS** en téléphonant à 935-8541.

A.E. LePAGE & WESTMOUNT REALTIES INC.

"Nous sommes désormais réunis pour mieux vous servir"

11-6-73

L'affaire Steiner éclipsée par Gerda

BONN (d'après l'AFP et Reuter) – Alors qu'un porte-parole gouvernemental confirmait au cours d'une conférence de presse que l'ancien parlementaire chrétien-démocrate, Julius Steiner, avait été contacté par les services de renseignements soviétiques, le Dr Spiegel révélait une autre affaire d'espionnage qui pourrait être la plus importante depuis plusieurs années.

Selon la revue, une ancienne employée du service du chiffre au ministère des Affaires étrangères de la RFA, en dernier lieu secrétaire à l'ambassade de la RFA à Varsovie, aurait depuis huit ans fourni des renseignements au service de sécurité de la RDA.

La revue précise qu'il s'agit de Gerda Schroeter, qui serait interrogée depuis plusieurs jours par les services de sécurité de la police criminelle de Bonn.

Le parquet fédéral de Karlsruhe, a confirmé qu'une procédure avait bien été ouverte contre Gerda Schroeter et son mari Herbert. Ce dernier serait membre du parti socialiste unifié (communiste) de la RDA. Il serait installé en RDA.

L'avocat de Gerda Schroeter a précisé qu'elle était âgée de 28 ans et qu'elle s'était présentée d'elle-même aux autorités, ne voulant pas poursuivre ses activités parce qu'elle avait "honte".

Il a indiqué que sa cliente était en liberté, mais qu'elle doit se soumettre depuis dix jours à un interrogatoire quotidien au groupe de sécurité de la police criminelle de Bonn.

Quant à Steiner, le porte-parole gouvernemental a assuré qu'il ne savait pas si l'ancien député était devenu agent du KGB après avoir été contacté par eux.

Au début de la journée d'hier, les dirigeants des partis politiques au Bundestag ont assisté à un exposé à huis clos de M. Horst Graver, secrétaire d'Etat et responsable des services ouest-allemands de renseignements, sur les activités de Steiner. La teneur de l'exposé n'a pas été révélée pour des raisons de sécurité.

Madagascar est totalement indépendant

TANANARIVE (Reuter) – "Madagascar est désormais totalement indépendant", a déclaré le ministre des Affaires étrangères de Madagascar, M. Didier Ratsiraka, à son retour de Paris où il a signé lundi avec les autorités françaises les nouveaux accords de coopération franco-malgaches.

La délégation malgache que dirigeait M. Ratsiraka a été accueillie par une foule en liesse brandissant des pancartes de félicitations et jetant une pluie de confetti. La foule a entouré la voiture de M. Ratsiraka pour lui serrer la main et tout le long de la route menant de l'aéroport à Tananarive, dès milliers de personnes se sont pressées pour applaudir le cortège officiel.

Parlant pour la première fois exclusivement en langue malgache – alors qu'il faisait auparavant ses déclarations en malgache et en français – M. Ratsiraka a indiqué que les accords signés dans la capitale française consacraient l'indépendance de Madagascar dans les domaines militaire, monétaire, judiciaire, diplomatique et domanial, de même que dans ceux de l'enseignement supérieur et des pêcheries.

"Notre indépendance dans le domaine économique, a-t-il ajouté, dépend en fait de nous, peuple malgache, de notre travail en commun, de notre unité nationale et de notre aptitude à faire table rase du passé". La France a accepté de continuer à fournir des assistants techniques à Madagascar en fonction de ses besoins et sur la demande du gouvernement de Tananarive, a-t-il précisé.

En présence du ministre de l'Economie et des Finances, M. Albert-Marie Ramaroson, et du garde des Sceaux, M. Jacques Andrianada, le ministre malgache des Affaires étrangères a donné des précisions sur le contenu des accords:

Dans le domaine militaire, ("problème le plus ardu, les Français ne semblant pas, au début, vouloir se retirer"), la base stratégique de Diego Suarez est dorénavant entièrement malgache et sera placée sous le commandement du chef malgache de la province. L'arsenal de Diego Suarez devient une société mixte industrielle dont Madagascar détiendra 75 pour cent du capital et la France 25 pour cent. M. Ratsiraka a annoncé la création préalable d'une société d'étude à ce sujet.

"Compte tenu de l'évolution du pays, la présence des troupes françaises à Madagascar n'avait plus sa raison d'être, a-t-il dit. La France n'utilisera pas sa bombe atomique pour Madagascar et le pays étant une île ne craint pas l'invasion de petites puissances dont la menace n'existe d'ailleurs pas", a-t-il souligné. En ce qui concerne les petites îles environnantes, Sainte-Marie est entièrement malgache, a indiqué M. Ratsiraka. Les autres ont été également revendiquées par Madagascar. La question de leur souveraineté, qui fera l'objet de négociations ultérieures, pourrait trouver éventuellement sa solution devant un tribunal international.

M. Ratsiraka a, en outre, précisé que Madagascar exploitera désormais seul et en toute souveraineté ses minéraux dits "stratégiques".

Pour le moment, a dit le ministre, la monnaie malgache ne sera pas dévaluée, sa parité restera la même vis-à-vis du franc français et il appartiendra au gouvernement malgache seul d'étudier l'opportunité ou non d'une dévaluation.

Dans le domaine judiciaire, Madagascar pourrait avoir encore besoin d'un certain nombre d'assistants techniques français. Par contre, sur le plan de l'enseignement supérieur, Madagascar devient entièrement indépendant.

Heath invité à Pékin

LONDRES (AFP) – M. Edward Heath a accepté une invitation à se rendre en Chine. Ce voyage à Pékin, qui sera le premier d'un chef de gouvernement britannique, aura lieu avant la fin de l'année, les dates exactes devant être fixées par voie diplomatique.

L'invitation a été transmise au premier ministre par M. Chi Peng fei, ministre chinois des Affaires étrangères, au cours d'une entrevue qui a eu lieu au 10 Downing Street, et qui, selon les milieux autorisés, s'est déroulée dans une atmosphère "très détendue et amicale".

A l'issue de cet entretien, qui a duré environ une heure, M. Heath a offert une réception en l'honneur de la délégation chinoise.

Auparavant, M. Chi Peng fei avait rencontré pendant une heure M. John Davies, ministre des Affaires européennes.

JJSS ira protester à Tahiti contre les essais nucléaires

PARIS (Reuter et AFP) – M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, dirigeant du groupe réformateur, s'est élevé hier, contre les essais nucléaires et a annoncé qu'il se rendrait à Tahiti pour se joindre aux protestations des Polynésiens.

M. Servan-Schreiber, qui a récemment demandé l'annulation des essais nucléaires français dans une question écrite au premier ministre, a dit de ces essais qu'ils étaient "pure folie".

Les essais, a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse "sont méprisants à la face du monde et des Français. Ils coûtent affreusement cher et sont inutiles. La force de frappe a déjà coûté plus de 100 milliards de francs" (environ $20 milliards).

"Nous condamnons ces essais sans réserves. Ils sont la forme la plus éclatante du mépris du système français pour la moindre considération humaine", a conclu le président du Parti radical.

De son côté, M. Norman Kirk, premier ministre de Nouvelle-Zélande, a déclaré hier que toute frégate néo-zélandaise qui se rendait dans la zone des essais nucléaires pénétrerait dans les secteurs déclarés dangereux et interdits par la France mais n'entrerait pas dans les eaux territoriales françaises.

Le but d'une telle entreprise, a rappelé M. Kirk, ne serait pas d'engager une controverse politique avec la France, mais d'attirer l'attention mondiale sur ce qui se passe à Mururoa, de renforcer le soutien international à la politique néo-zélandaise d'opposition aux essais d'armes nucléaires et de démontrer qu'en dehors de ses eaux territoriales, la France n'a aucun droit légal de porter atteinte à la liberté des mers ou de l'espace aérien en vue de procéder à des expériences de ce genre.

Un pirate de l'Electra est arrêté

ASUNCION (AFP) – L'un des deux pirates qui, le 30 mai dernier, détournèrent un avion de la compagnie colombienne Sam, a été arrêté dans la nuit de jeudi à hier par la police d'Asuncion, au Paraguay.

Il s'agit, selon cette dernière, d'un citoyen paraguayen Francisco Solano Lopez Dominguez qui a été trouvé en possession d'une somme de $13,000. Lopez Dominguez tait descendu clandestinement de l'"Electra" lors d'une brève escale de l'appareil à Asuncion, le 1er juin.

Le second pirate aurait été identifié sous le nom de Borja. Il serait d'origine argentino-paraguayenne et aurait quitté l'Electra au cours de la dernière escale que fit l'avion à Resistencia, à 700 milles de Buenos Aires. Il est recherché activement. L'odyssée de l'Electra, qui s'est terminée sans effusion de sang (il y avait 78 passagers à bord au moment où l'appareil a été détourné), a duré 58 heures durant lesquelles 7,500 milles ont été parcourus à travers l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale.

$29 millions de l'ACDI à la Tunisie

OTTAWA (PC) – Le président de l'Agence canadienne de développement international, M. Paul-Gérin Lajoie, et M. M. Mestiri, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de la Tunisie, ont signé hier des accords de coopération évalués globalement à $29 millions.

Au moment de la signature, M. Gérin-Lajoie a révélé, d'une part qu'il se rendrait en Tunisie, au mois de septembre prochain.

Le Canada participera à deux projets d'une valeur globale de $12 millions pour assister le gouvernement tunisien à planifier ses besoins en électricité au cours des prochaines années.

L'ACDI participera de plus à un prêt à long terme de $11,475,000, réparti sur cinq ans, destiné à augmenter la capacité actuelle du réseau électrique.

En plus de ces deux projets, le Canada a fourni un prêt à long terme de $15 millions, réparti sur les cinq prochaines années.

L'ouverture de ces lignes de crédit permettra à la Tunisie de se procurer des biens et services divers au Canada sans dépenser les devises étrangères dont le pays a besoin pour son développement.

En plus, le Canada fournira $2 millions d'aide alimentaire à la Tunisie.

Le 4e voyage de Mme Gandhi au Canada

OTTAWA (d'après , PC) – Le bureau du premier ministre Trudeau a révélé hier le détail de la visite qu'effectuera au Canada, du 17 au 24 juin, le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi. Ce sera le quatrième voyage officiel du chef d'Etat indien au pays.

McGILL UNIVERSITY
CENTRE FOR CONTINUING EDUCATION

COURS DE TRADUCTION
FRANÇAIS ANGLAIS

Cours du soir de traduction écrite d'une durée de quatre ans.

EXAMEN D'ADMISSION

Les 19 et 21 juin à 19 heures. L'inscription à cet examen se terminera le 15 juin.

Pour plus de renseignements ainsi qu'une formule d'inscription à l'examen d'admission, envoyer cette annonce à: Centre for Continuing Education, McGill University, P.O. Box 6070, Montréal 101, ou bien composer 392-4901.

LETTRES MOULÉES, S.V.P.

NOM .....

ADRESSE .....

..... TÉL.: .....

Université du Québec

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION
AUTOMNE 1973

Nature

En collaboration avec dix-huit associations professionnelles québécoises et canadiennes, l'Université du Québec a élaboré un certificat en administration composé de cours faisant partie des programmes de baccalauréat spécialisé.

Le programme de certificat en administration comprend 12 cours dont 9 obligatoires et 3 à option. Ce programme est commun à toutes les unités du réseau de l'Université du Québec. Les crédits acquis dans une unité peuvent être transférés à une autre sans préjudice.

Domaines d'orientation

Administration bancaire
Administration de la coopération
Administration de la santé
Administration générale
Administration policière
Administration publique
Administration scolaire
Approvisionnement
Assurance
Évaluation foncière
Gestion de personnel et relations de travail
Informatique de gestion
Institutions financières
Marketing
Sciences comptables

Conditions d'admission

Toute personne ayant une expérience professionnelle et une préparation intellectuelle pertinente l'habilitant à suivre des études universitaires, peut être admise et ce, sur recommandation du comité de sélection concerné.

Date limite pour la soumission d'une demande d'admission:
le 1er août 1973

Prière d'adresser toute demande de renseignements au registrariat dans l'une des institutions suivantes:

Université du Québec à Montréal
Tél: (514) 876-3161

Université du Québec à Trois-Rivières
Tél: (819) 376-5454

Université du Québec à Chicoutimi
Tél: (418) 549-4354, poste 214

Université du Québec à Rimouski
Tél: (418) 723-1986, poste 1432

Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (Nord-Ouest)
Tél: (819) 762-0971

Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (Outaouais)
Tél: (819) 770-3360

INSTITUT MARGUERITE-BOURGEOYS

4873, avenue Westmount - Montréal 217

- Institution reconnue d'intérêt public
- Institution mixte, résidence pour filles

COURS COLLÉGIAL D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL QUI PRÉPARE AUX STRUCTURES D'ACCUEIL UNIVERSITAIRES.

Programmes offerts:

- Sciences de la santé
- Sciences pures et appliquées
- Sciences humaines
- Sciences de l'administration
- Arts et Lettres
- Musique

Tél.: 489-5693

MUSIQUE:

- Brevet d'enseignement spécialisé, option musique.
- Premier cycle d'études universitaires en vue d'un baccalauréat spécialisé en musique.

Tél.: 481-3441

Possibilité d'inscription jusqu'au 30 juin.

(Les frais de scolarité sont déduisibles de l'impôt sur le revenu)

Université du Québec à Montréal
École nationale d'administration publique

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE (temps partiel)

L'École nationale d'administration publique et l'Université du Québec à Montréal annoncent l'ouverture, en septembre 1973, d'une extension à temps partiel, simultanément à Québec et à Montréal, de la MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE.

Candidats:

Ce programme est offert aux fonctionnaires professionnels de la fonction publique du Québec, du gouvernement canadien, aux cadres et employés professionnels des corporations municipales, scolaires, hospitalières et de bien-être ainsi que des divers organismes publics et parapublics.

Les candidats devront détenir un diplôme universitaire de premier cycle (ou l'équivalent) et au moins deux années d'expérience administrative. Ils devront également posséder une bonne connaissance de la langue française.

Durée:

La durée totale du programme est de trois ans, ou sept sessions.

Renseignements et admission:

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme ainsi que les formules de demande d'admission, s'adresser au:

Bureau du registraire
Service de l'admission
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
A MONTRÉAL
Case postale 8888
Montréal 101, Québec
Tél.: 876-3161

ou au: Secrétaire général
ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
31, rue Mont-Carmel
Québec G1R 4A6
Tél.: 657-2485 ou 657-2476

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION: 1er août 1973.

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
COURS D'ÉTÉ 1973

Matin:		Après-midi:		Soir:	
Biologie	921	Biologie	942	Biologie	943
Chimie	111	Biologie	931	Chimie	111
Économie	920	Chimie	111	Chimie	201
Économie	921	Français	302	Chimie	202
Français	102	Français	122	Français	202
Français	902	Anglais	301	Français	902
Anglais	101	Mathématique	103	Français	331
Histoire	923	Mathématique	105	Anglais	905
Mathématique	101	Philosophie	401	Mathématique	111
Mathématique	103	Physique	111	Mathématique	101
Philosophie	101	Physique	301	Mathématique	103
Physique	111	Physique	302	Mathématique	203
Physique	101	Psychologie	101	Mathématique	303
Physique	102	Psychologie	201	Mathématique	307
Psychologie	110	Sc. Politique	950	Mathématique	317
				Philosophie	201
				Philosophie	301
				Physique	111
				Physique	201
				Physique	202
				Sociologie	960
				Tech. Adm.	201
				Tech. Adm.	301
				Tech. Adm.	107
				Tech. Adm.	418
				Éducation physique	

Divers cours de spécialité seront offerts selon la demande

DATES IMPORTANTES

11, 12, 13 JUIN: Inscriptions (on doit se présenter au collège): De 9h30 à 11h30; de 14h à 16h; de 19h à 21h.

18 JUIN: Début de tous les cours du soir; début de certains cours du jour.

26 JUIN: Début des autres cours du jour.

2 AOÛT: Date la plus tardive pour la fin des cours.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS:
679-2630 poste 137
945 Chemin Chambly,
Longueuil, P.Q.

SESSION ÉTÉ 1973
AU CEGEP AHUNTSIC

PROGRAMMES MENANT AU DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES

ARTS
HIST. ART & ESTHET. III, 303
CINÉMA 900

SCIENCES HUMAINES
ANTHROPOLOGIE SOC. & CULT. 902
FONDEMENT SCIENT. I, 101
CONPORTEMENT HUMAIN 900
PSYCHOLOGIE SOCIALE 903
ÉCONOMIE II, 921
MONNAIE & BANQUE 925
SCIENCES POLITIQUES 940
SOCIOLOGIE 964

COURS D'APPOINT
CHIMIE GÉNÉRALE III
MATHÉMATIQUES III, 001, 001, 003, 004
PHYSIQUE 111

SCIENCES PURES
BIOLOGIE HUMAINE I, 921
CHIMIE ANALYTIQUE I, 105
CHIMIE DES SOLUTIONS 201
CHIMIE ORGANIQUE II, 302
CHIMIE-PHYSIQUE 303 TH.
CYTOLOGIE 322
CHIMIE-PHYSIQUE 403 TH.
GÉNÉTIQUE 422
ÉLECTROTECHNIQUE 201, 211
MATHÉMATIQUES 101, 102, 103, 105, 203, 337
PHYSIQUE 101, 102, 201, 202, 301, 302

PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE
POÉSIE, THÉÂTRE, ROMAN, ESSAIS, LINGUISTIQUE
PENSÉE & RÉFLEXION
RELATION AU MONDE
CONDITION HUMAINE
CONDUITE HUMAINE

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
DROIT DES AFFAIRES 107
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE 116
PRIX DE REVIENT & SYSTÈMES 118
COMPTABILITÉ II 201

INFORMATION
ADMISSION NOUVEAUX ÉTUDIANTS: DATE LIMITE: 15 JUIN 1973
INSCRIPTION ANCIENS ÉTUDIANTS: DATE LIMITE: 15 JUIN 1973
SESSION DU SOIR: DU 18 JUIN AU 9 AOÛT 1973
SESSION DU JOUR: DU 3 AU 30 JUILLET 1973
POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ADRESSEZ-VOUS AU SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE. 9155 ST-HUBERT ou 389-5921 poste 210.

LE DEVOIR

Montréal, samedi 9 juin 1973

Cahier ARTS et LETTRES

Un auteur absorbé par son sujet

Le 'Duplessis' de Robert Rumilly

par LAURENT LAPLANTE



Il fallait s'attendre à ce que Robert Rumilly consacre à Maurice Duplessis l'un de ses plus importants ouvrages. Tout, en effet, dans l'oeuvre gigantesque du chroniqueur qu'est M. Rumilly, contribuait à rendre ce suprême hommage strictement indispensable. Même l'**Histoire de la province de Québec** n'avait pas totalement résisté à la tentation de présenter Maurice Duplessis comme le point culminant de l'aventure québécoise et des ouvrages comme **Quinze années de réalisations** avaient d'ailleurs dissipé les quelques doutes qui auraient pu subsister encore. **Maurice Duplessis et son temps** malgré ses impressionnantes dimensions, semble donc de la part de M. Rumilly un geste attendu et naturel.

Le "style Rumilly"

Le "style Rumilly" imprègne cet ouvrage de la même manière que les précédents: les phrases se juxtaposent les unes aux autres sans ces liens que les analystes adorent ajouter pour souligner la causalité, la fin, des conséquences. Rumilly ne s'intéresse que modérément aux relations que les événements peuvent entretenir les uns avec les autres: il lui importe plutôt d'aligner les faits sans jamais enfler la voix, sans les faire découler les uns des autres. On s'y trompe presque.

Car on peut recourir à divers procédés pour hisser quelqu'un au pinacle ou pour l'en faire disparaître. Si Rumilly recourt à la technique des innombrables touches successives plutôt qu'au brutal coup de boutoir, il n'en est pas moins efficace pour autant. Le "style Rumilly", c'est le lent investissement, ce sont les indices minutieusement ajoutés les uns aux autres et qui créent peu à peu une impression, puis une certitude, puis l'évidence. Dans son bilan de Duplessis, Rumilly maîtrise trop bien son sujet pour s'abandonner à des panégyriques qui, aussitôt, attireraient la foudre et scandaliseraient nos beaux amateurs d'"objectivité". Il procède donc par les techniques chères aux **impressionnistes:** pas de "ligne" à la Matisse, mais des points, d'innombrables points qui miroitent, qui suggèrent, qui disent sans vouloir rien dire, qui créent une image sans qu'on puisse jamais en cerner le contour exact. Rumilly, dans cette façon de faire, est passé maître: il ne dit que des choses vraies, mais il se réserve de les choisir à sa convenance. Rien que la vérité, mais peut-être pas toute la vérité.

Le chroniqueur Rumilly se lit avec un plaisir indiscutable. Ses sources sont transparentes, son style sans prétention aucune, ses affirmations indiscutables. Ce qui n'est pas dit, comment prouver que l'historien le savait? D'ailleurs, peut-on accuser d'imprécision et de "restrictions mentales" un homme qui se pourfend de 1,500 pages sur le sujet Duplessis ou de 40 volumes sur l'histoire de la province de Québec? Quand un chroniqueur parle aussi éloquemment et avec une telle limpidité de ce qu'il aime, peut-on un seul instant le croire capable d'autocensure? Pourtant, la satisfaction qu'on éprouve à lire Rumilly et à retrouver sous sa plume les mille et une anecdotes qu'on a déjà entendues de la bouche de nos prédécesseurs, la certitude qu'on a de parcourir une oeuvre qui s'édifie sur des documents compulsés par l'auteur lui-même, ce rassurant sentiment de lire du "vérifié" ne lève aucunement les incertitudes que soulève n'importe quelle oeuvre de M. Rumilly: l'auteur dit vrai, mais il ne dit pas tout ce qu'il sait. Il écrit des pages éminemment factuelles, il ne nous propose pas d'éditoriaux ou d'éloges funèbres, mais il regroupe en faisceaux les souvenirs qui glorifient spontanément ceux qu'il aime.

L'objectivité, pourquoi?

Robert Rumilly écrit donc une biographie de Duplessis infiniment plus "objective" que ne le pensent les détracteurs de l'ancien premier ministre. Cependant, M. Rumilly s'est tellement identifié à M. Duplessis qu'il choisit spontanément, parmi d'innombrables documents, ceux qui dépeignent le chef unioniste de la manière la plus louangeuse. Les habitudes de M. Duplessis, ses marottes, ses haines, ses décisions arbitraires, ses engouements, M. Rumilly épouse tout cela.

Le chef unioniste aimait voir les gens manger dans sa main. Pingre, lui? Jamais de la vie! Au contraire, il multipliait à ce point les dons, les octrois, les cadeaux, les subventions, les "générosités spéciales" qu'on trouve dans l'oeuvre de Robert Rumilly des centaines et des centaines de "mercis" émanant tantôt de Nos Seigneurs les Evêques, tantôt d'individus mêlés au monde de la finance et de l'industrie, tantôt d'hommes politiques que l'ingratitude (!) a poussés de l'autre côté de la barricade. Rumilly a l'art de ces réminiscences délicates embarrassantes pour les intéressés et malicieuses avec recherches. M. Bona Arsenault, qui commit l'imprudence de montrer un jour de la reconnaissance et de l'admiration pour M. Duplessis, devient, après sa volte-face politique, un ingrat entre les ingrats. Rumilly insiste pourtant, longtemps avant que ne survienne la trahison, pour bien établir que M. Arsenault avait bel et bien fait serment d'éternelle loyauté à l'égard de M. Duplessis. Lorsque le virage survient, on trouve normal le calembour de Duplessis: "Il faut que Bona parte..."

Sans s'en rendre compte, Robert Rumilly rapetisse la plupart des interlocuteurs du grand homme au rôle de mendiants. Un recteur de l'Université Laval, c'est avant tout un homme qui sait dire merci. Le type même du "jeune homme politique prometteur" et bien conforme au goût du "chef", c'est un Daniel Johnson qui se soumet avec humilité et presque avec obséquiosité aux préférences capricieuses du "patron". Des 1500 pages que Robert Rumilly dévoue à faire connaître l'homme fort des années '40 et '50, un bon tiers ne contiennent rien d'autre que ces sempiternels et passablement serviles remerciements. Tout cela, répétons-le, sans jamais faire d'entorse à la vérité.

Le chroniqueur démolit avec la même "objectivité" ceux que Duplessis n'aimait pas. L'abbé Groulx, dont on sait le peu de bien qu'il pensait du chef unioniste, Rumilly se plaît à le décrire comme une puissance insaisissable et comme un entêté incapable de reconnaître ses erreurs. Par exemple, si le Bloc populaire envahit subitement l'arène provinciale, Duplessis voit là l'influence souterraine de l'honorable abbé et il lui en voue une rancune éternelle. Rumilly ne se privera d'ailleurs pas de souligner encore et encore le manque de flair politique de l'abbé Groulx.

L'abbé Groulx, par sa seule présence dans l'oeuvre de Rumilly, soulève d'autres questions. Duplessis et l'abbé Groulx, on le sait désormais, s'aimaient fort peu. L'abbé considérait Duplessis comme un politicien retors, incapable d'ampleur dans la pensée, définitivement inculte; Duplessis, si l'on en croit Robert Rumilly, respectait en l'abbé Groulx l'historien nationaliste, mais il lui gardait rancune des petits coups de pouce subreptices que l'historien tentait de donner aux événements politiques. Entre les deux hommes, une rencontre eut lieu au moment où Duplessis s'efforçait de se concilier une jeunesse nationaliste nettement plus portée vers Paul Gouin que vers lui. Ménagée par M. Ernest Laforce, cette rencontre laissa les deux hommes en meilleure connaissance du vis-à-vis, mais en parfaite mésentente. L'abbé Groulx a donné de cette rencontre une narration passablement altère: le jeune Duplessis, à son avis, n'y a pas brillé de tous ses feux. Rumilly, fort du témoignage du seul autre témoin de la rencontre, M. Laforce, s'efforce d'accréditer une version moins blessante pour le chef unioniste. Il n'y parvient que malaisément. On garde le sentiment qu'en effet l'abbé Groulx aurait eu intérêt, en diverses occasions, à demeurer sur son terrain de prédilection, mais beaucoup lui donneront raison dans son appréciation de Duplessis.

Les autres cibles

Mgr Charbonneau fait aussi partie – et comment! – de ceux que Duplessis pourchassait de son active méfiance. Alors que même le Père Georges-Henri Lévesque et André Laurendeau reçoivent, au commencement de leur trajectoire, au moins un bref regard bienveillant du grand patron, Mgr Charbonneau, lui, fait d'emblée l'objet de la méfiance de M. Duplessis. Tant et si bien que le lecteur qui ne connaît rien de l'histoire de l'époque et qui n'a ni lu Renaud Lapointe ni goûté "Charbonneau et le Chef" conserve du prélat montréalais une image pour le moins gauchie. A d'autres on réussira même à pardonner tel propos empreint de sympathie pour les grévistes d'Asbestos, de Murdochville ou de Louiseville; à Mgr Charbonneau, on ne pardonnera rien. Encore là, il n'est pas aisé de prendre en défaut l'exactitude de Robert Rumilly; on peut se demander cependant s'il a tout vu et tout dit. Certes, rien ne permet d'infirmer les témoignages de MM. Albini Paquette et Antonio Barrette qui se défendent d'avoir témoigné à Rome contre Mgr Charbonneau. Cependant, la distance téléphonique de Québec à Ottawa, de Duplessis au délégué apostolique, n'était pas si grande que des pressions d'un autre ordre aient pu s'exercer. Rumilly joue pleinement son rôle de chroniqueur lorsqu'il vérifie soigneusement les témoignages de personnages comme Albini Paquette ou Ernest Laforce avant de tracer un portrait désobligeant de l'abbé Groulx ou de Mgr Charbonneau; il ne joue pas pleinement le rôle de l'historien en ne nous offrant une explication pleinement satisfaisante.

M. Rumilly glisse assez rapidement sur les différends entre M. Duplessis et des hommes comme Onésime Gagnon ou Laurent Barré. De fait, les divergences initiales devaient, dans chacun de ces cas, déboucher sur de très cordiales relations de travail et même sur de durables amitiés. Barré finira, avec l'aide d'hommes comme Albert Rioux et Albert Bouchard, par convaincre le chef unioniste des avantages du crédit agricole, tandis que Gagnon sera LE Québécois francophone le plus rapidement hissé au poste de ministre des Finances. Plus tard, Duplessis obtiendra pour lui le titre et le prestige de lieutenant-gouverneur. Règle générale, cependant, le chef unioniste maintenait son impression première. De Paul Sauvé, que Duplessis considérait peut-être comme son dauphin tout en se croyant éternel, on entend surtout parler en termes défavorables: talentueux, oui, efficace, oui, mais tellement, tellement paresseux. Antonio Barrette, de la même manière, est retenu au cabinet de Duplessis de façon assez cavalière et pour des motifs pour le moins électoraux, mais, dans cette affaire, les torts retombent toujours sur la tête du vaniteux, de l'impétueux, du dépressif ministre du Travail, jamais sur les épaules d'un premier ministre pourtant fort arbitraire.

Paul Gouin aussi a droit au même traitement. Il appartient, pensent Duplessis et, à sa suite, Rumilly, à cette équipe de rêveurs sympathiques et irréalistes, exigeants et encombrants dont le monde politique n'a que faire. Ces gens-là, Duplessis ne les a jamais trahis: ce sont eux qui se sont bêtement coupés du pouvoir.

A la lecture de "Maurice Duplessis en son temps", on perçoit donc une totale osmose entre le chroniqueur et son sujet, un mimétisme tel que les haines deviennent communes aux deux. Omer Côté, qui eut l'audace de consulter son évêque préféré à propos d'une question majeure, encourt de façon définitive la réprobation du chef et l'historien achève de régler les comptes affectifs laissés en suspens par Duplessis. Combien d'autres sont traités de la même manière, du **forestier-écrivain** Roger Lemelin à la fielleuse équipe du Devoir. En ce sens, l'ouvrage que nous présente Rumilly en révèle énormément sur Duplessis par les rancunes que partage l'auteur sans trop s'en rendre compte.

Les thèmes de Duplessis

On réagirait avec autant d'arbitraire que Duplessis lui-même, cependant, si l'on devait résumer l'oeuvre du chef unioniste en ces quelques tenaces rancunes. Duplessis aimait que les gens l'aiment, qu'ils sentent son pouvoir, qu'ils attendent de lui tout salut et toute grâce. Cependant, rien ne permet de mettre en doute son sincère et tout aussi tenace attachement à "son" autonomie provinciale. Sans cesse sur la brèche, Duplessis ne laisse passer aucun empiètement fédéral sans aussitôt enfourcher son thème favori et ramener l'intrus à une meilleure lecture de la constitution.

Souci électoral, diront les sceptiques. Sans doute. Cependant, la thèse autonomiste ne prend pas du relief seulement en période électorale et seulement sur la place publique. Visiblement, Duplessis défend sa thèse à l'année longue. Sur ce terrain, le méthodique chroniqueur qu'est Rumilly peut déposer d'innombrables preuves à l'appui de son affirmation. Il parvient même si bien à ressusciter ce souci du premier ministre québécois qu'on se surprend à mesurer, de page en page, le terrain perdu ou conquis depuis les efforts du chef unioniste. Octrois fédéraux aux universités, offre fédérale d'un régime d'assurance-chômage, puis des allocations familiales, incessantes discussions sur les pouvoirs de taxation, autant de sujets qui n'ont guère perdu de leur intérêt. Autant de preuves, en somme, que Duplessis se faisait souvent de l'autonomie québécoise une conception apparentée à la version qui a cours aujourd'hui.

Le reste, cependant, est recouvert de grisaille. De session en session, Rumilly souligne les mêmes coordonnées: la province montre un surplus, la dette per capita diminue rapidement, la dette devient et demeure la plus basse au pays, le gouvernement "consacre" des millions supplémentaires à l'électrification rurale, au crédit agricole, à la voirie, à la construction d'écoles, etc. Sauf du côté de la dette, qui constitue d'ailleurs un critère passablement simpliste, ni Duplessis ni Rumilly n'éprouvent le besoin de comparer la situation québécoise à celle qui prévaut dans les autres provinces ou sous d'autres latitudes. Encore là, Rumilly entre dans la peau de son personnage qu'il se limite aux éléments d'analyse dont Duplessis lui-même voulait bien tenir compte. L'autonomie exceptée, aucun sujet suscite l'enthousiasme: la province s'administre comme une bonne épicerie où le propriétaire ne dépense que l'argent déjà perçu et qui ne se demande pas s'il faudrait prévoir l'évolution sociale.

La chronique demeure même si près du quotidien qu'on ne parvient pas à saisir qui est cet homme appelé Duplessis. Vie sentimentale? Aucune. Des intimes? Oui, mais rarissimes et qui ne nous diront d'ailleurs rien sur la psychologie de cette force de la nature qu'était Duplessis. On aurait pourtant apprécié un coup de sonde dans les réactions de Duplessis au lendemain de sa défaite, l'unique, de 1939. On sait bien, à vrai dire, qu'il en conçut une répulsion insurmontable pour l'endettement gouvernemental et il faut sans doute voir là le principal motif de son administration serrée et ultra-prudente. Cependant, on imagine qu'un homme qui a littéralement renoncé à tout pour ne vivre que de politique ne reste pas dans l'opposition pendant cinq ans sans mettre au point "la" formule infaillible pour ne plus jamais revenir sur les dures banquettes de la minorité parlementaire. Malheureusement, les documents ne permettent guère de réflexions sur ce thème et Rumilly renonce d'emblée à s'y aventurer.

L'époque nous revient

On pourrait sans doute reprocher à Rumilly sa trop grande sympathie pour son sujet. De fait, il absout Duplessis un peu vite quand celui-ci oublie ses propres propos sur les soumissions publiques ou quand il refuse de procéder à la nationalisation de l'électricité après s'en être suffisamment approché pour se faire élire. Il ne fait pas de doute, par exemple, à examiner les seuls documents que Rumilly nous présente, que René Chaloult mérite, plus que Duplessis, le crédit du drapeau québécois et que Philippe Hamel et Paul Gouin auraient des pages atroces à écrire sur le pharisaïsme à la Duplessis.

Il n'en demeure pas moins qu'en nous présentant sans sursaut, sans véritable plaidoyer des centaines de gestes et de décisions posés par Duplessis, Rumilly a fait revivre toute une époque. L'arbitraire y était souvent roi et Rumilly ne le cache pas. La planification attendait son tour d'entrer en scène et un chef d'Etat pouvait encore fonctionner à coups de **subventions très spéciales** qui devaient susciter des remerciements émus: Rumilly le reconnaît et il se borne à laisser vivre les gens et circuler les chèques spéciaux et les mercis serviles. Il ne déclare pas que le premier ministre unioniste était seul maître de son cabinet, mais il ne nous fournit aucun document qui puisse faire croire à une quelconque collégialité: chacun peut conclure.

Un autre aurait sans doute voulu déborder le côté écrit de la documentation et pénétrer plus profondément dans le vécu. Rumilly travaille principalement sur des documents et nous y perdons parfois la chaleur et la couleur des personnages. En revanche, l'époque nous revient telle qu'elle était et telle que pourront l'étudier tantôt d'autres générations de chercheurs. Ceux qui viendront apprécieront sans doute vivement le fait que Rumilly ait amassé une telle masse de renseignements et ait autant préservé leur contenu: ils critiqueront peut-être Rumilly et voudront sûrement y ajouter, mais ils auront très rarement à le réfuter.

Oeuvre monumentale, certes. Mais aussi oeuvre inspirée au sens le plus strict du terme par le "sujet" lui-même, par l'admiration que le chroniqueur lui voue.

---

(1) Maurice Duplessis et son temps, Robert Rumilly, Fides, tome 1: 722 p.; tome 2 750 p., 1973.

ratturelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelitté

Une histoire politique du quotidien LA PRESSE

par PIERRE VALLIÈRES

Très rares sont les journalistes de métier qui, au Québec, décident un jour d'entreprendre l'analyse des structures, des idéologies et des objectifs des entreprises de presse pour lesquelles ils travaillent. Bien sûr, à l'occasion des négociations qui précèdent le renouvellement de leur convention collective de travail, les journalistes ont l'habitude de discuter ensemble du fonctionnement du journal qui les emploie. Mais très peu d'entre eux vont au-delà de ces discussions... souvent sans lendemain. Ils laissent plutôt aux sociologues et aux politicologues le soin de réfléchir pour eux au rôle de l'information en général et des entreprises de presse en particulier dans la société.

Pierre Godin, qui fut à l'emploi du quotidien LA PRESSE pendant un peu plus de sept ans, a résolu vers la fin de 1969 de s'atteler à la tâche non seulement d'écrire l'histoire du "plus grand quotidien français d'Amérique" mais d'en analyser l'idéologie, les structures et les intérêts. Cela nous procure aujourd'hui le plaisir de lire un ouvrage fortement documenté, non dénué de parti pris certes, mais riche d'informations précieuses sur le célèbre quotidien de la rue Saint-Jacques. Un ouvrage qui devrait susciter l'intérêt non seulement des journalistes de métier mais aussi de tous les citoyens qui, quotidiennement, puisent l'essentiel de leurs informations dans les journaux et se forment souvent à partir d'eux une certaine forme de conscience politique et sociale. Si le simple citoyen pouvait, à la lecture de son livre, développer un peu plus d'esprit critique, le travail de Godin n'aurait pas été vain.

Intitulé "L'information-opium" (1), le livre de Godin compte près de 500 pages et comporte, en plus des annexes, de nombreux tableaux statistiques. Mais l'ouvrage n'a rien de la thèse austère, universitaire, destinée aux spécialistes. C'est un livre rédigé dans un langage simple, vivant, coloré, suivant le style caractéristique des journalistes.

Ce n'est pas non plus un ouvrage neutre. Tout au long de son livre, Pierre Godin prend parti. Il n'hésite pas à révéler aux lecteurs ses propres convictions sociales et politiques. Si parfois certains jugements de valeurs peuvent agacer (surtout dans la partie proprement historique de l'ouvrage), il faut reconnaître à l'auteur le mérite rare d'avoir écrit sur le quotidien montréalais et sur l'information écrite en général un ouvrage solidement documenté auquel vont devoir se référer à l'avenir ceux qui ont conscience du rôle primordial que jouent les médias d'information dans le développement de la conscience collective et qui souhaitent que les grandes entreprises de presse deviennent (ou redeviennent) de véritables services publics, afin que "le droit à l'information" dont on parle si souvent ne demeure pas un slogan vide de sens.

Le lecteur sera sans doute étonné d'apprendre qu'à l'origine, en 1884, LA PRESSE était ouvertement un journal politique et même "un journal de parti". D'abord conservateur, le quotidien deviendra libéral à l'époque de Laurier et le restera jusqu'à nos jours. Sous le règne de Duplessis, LA PRESSE affichera, en matière provinciale, une neutralité forcée, sans pour autant cesser d'être "rouge".

Mais si LA PRESSE fut au départ un journal de parti, elle fut également, jusqu'en 1958, une entreprise familiale. Les cent premières pages du livre de Godin sont consacrées au rappel historique des allégeances politiques du quotidien, aux rapports étroits qu'entretiennent alors les propriétaires du journal et les chefs politiques tant fédéraux que provinciaux, aux querelles familiales Berthiaume-DuTremblay que tentent d'exploiter les "rouges" et les "bleus", surtout à partir de la retentissante défaite des Conservateurs en 1899.

Si Pierre Godin, à l'aide des "Laurier Papers" et de la biographie que Skelton a consacrée au célèbre leader libéral, réussit à démontrer clairement les liens étroits qui, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, unissaient LA PRESSE à "la politique du plus fort" (cf. la lutte pour le contrôle de LA PRESSE que livrent William MacKensie et Donald Mann à Wilfrid Laurier), son analyse politique de l'ère duplessiste demeure plutôt faible et cède carrément la place aux seules querelles familiales internes qui ont déchiré les héritiers de Trefflé Berthiaume.

Par contre, Pierre Godin consacre cent-cinquante pages aux années (1958-1965) qui marquèrent "l'âge d'or" du journalisme québécois. La grève de 1958 marque le début de la "révolution tranquille" à LA PRESSE. Elle est suivie de l'engagement de Jean-Louis Gagnon au poste de rédacteur en chef du journal et de la transformation radicale du quotidien. Les querelles familiales conduisent Mme DuTremblay à quitter LA PRESSE pour fonder LE NOUVEAU JOURNAL où elle attire Jean-Louis Gagnon et une partie des meilleurs journalistes de LA PRESSE. LA PRESSE, après un moment de désarroi, engage Gérard Pelletier qui, en tant que rédacteur en chef, réorganise la salle de rédaction et donne au quotidien un dynamisme sans précédent jusqu'alors. Nous sommes aux plus beaux jours de la "révolution tranquille". L'équipe de Jean Lesage est au pouvoir et les réformes se succèdent à un rythme accéléré dans tous les secteurs. Les journalistes québécois vivent les années les plus exaltantes de leur carrière. La concurrence entre les journaux devient presque une stimulation constante qui, loin de nuire à l'information, la favorise et l'enrichit. Mais LE NOUVEAU JOURNAL ne survit pas. LA PRESSE retrouve rapidement sa position incontestée de "plus grand quotidien français d'Amérique". En 1964, le gouvernement québécois veut ralentir le mouvement de réformes qu'il a lui-même déclenché. Il s'en prend de plus en plus ouvertement aux journalistes. A LA PRESSE, le climat commence à se détériorer par suite d'interventions répétées de la direction pour "censurer" certaines informations (surtout politiques). Puis, c'est la drôle de grève qui, durant les sept derniers mois de 1964, va briser les reins de la salle de rédaction, désorganiser l'administration, provoquer en 1965 le congédiement de Gérard Pelletier et le départ des meilleurs journalistes du quotidien.

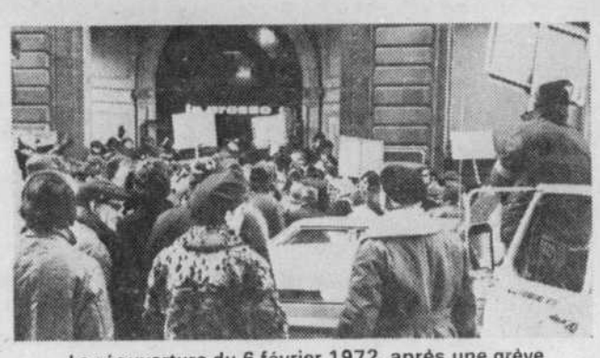
En 1965, LA PRESSE est vendue au financier Jean-Louis Lévesque. C'est la fin du caractère familial de l'entreprise. Un peu plus tard, LA PRESSE passe entre les mains de Paul Desmarais et de Power Corporation. On connaît la suite.

C'est aux douze dernières années que Pierre Godin a consacré les trois quarts de son ouvrage. L'expérience que l'auteur a vécue, à cette époque, en tant que journaliste de LA PRESSE, n'est pas absente de son analyse. On sent nettement que Pierre Godin devait écrire son livre, non seulement pour informer le public mais aussi pour se libérer des traumatismes qu'a engendrés la grève de 1964 chez la plupart des journalistes montréalais. Faut-il le lui reprocher?

Enfin, en plus de comporter de nombreuses statistiques sur l'entreprise elle-même, l'ouvrage de Pierre Godin renferme maintes réflexions sur les méthodes de gestion qu'il serait souhaitable, à ses yeux, d'appliquer aux médias d'information. Ces réflexions tournent autour du principe de la cogestion et des méthodes appliquées dans de grands quotidiens comme LE MONDE et le NEW YORK TIMES, sans oublier les nombreuses références au DEVOIR.

Le débat sur le rôle de la presse québécoise qu'a provoqué la "révolution tranquille" est loin d'être terminé. Le livre de Pierre Godin apporte à ce débat une contribution majeure.

(1) Pierre Godin, L'information-opium, "Une histoire politique de LA PRESSE", Ed. Parti Pris, Montréal, 1973, 469 pages.



La réouverture du 6 février 1972, après une grève de trois mois.

VIENT DE PARAÎTRE

GUIDE DE LECTURE POUR LES JEUNES

de

ALVINE BELISLE

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
$5.75



Librairie Garneau, Ltée
MAISON FONDÉE EN 1844
524-8481 47, rue Buade, Québec 4e

VIENT DE PARAÎTRE...

FLATTE TA BÉDAINE EPHREME

texte de JACQUELINE BARRETTE

"Flatte ta bédaine" c'est le duel, la chicane, l'agressivité, le désaccord entre l'espoir et le désespoir qui habitent chacun de nous.
$2.00 l'exemplaire.

SCANDALES POLITIQUES

de Joseph Thémis

Sociologue et économiste

Il est devenu très urgent d'offrir un système politique qui établira rapidement la paix, l'harmonie, la prospérité et qui conduira le Québec vers les plus hautes et les plus nobles aspirations.

$2.00 l'exemplaire.

Le CEGEP
5 ans après
SUCCÈS OU ÉCHEC
Teach-in
CEGEP de St-Laurent

Un volume de pleine actualité qui s'adresse à tous ceux qui s'ntéressent à l'éducation au Québec. $1.50 l'exemplaire.

LES
GRANDES ÉDITIONS DU QUÉBEC
3555, rue Monselet, Montréal-Nord
324-4976

Chez Gallimard

J.M.G. Le Clézio et les Machines

par GILLES MARCOTTE

C'est avec beaucoup de méfiance que j'ai ouvert le dernier livre de J.M.G. Le Clézio, "Les Géants" (1), après avoir lu sur la couverture: "Ce livre où la poésie donne une grande force à la pensée. . ." Je me suis souvenu que dans "La Guerre", paru en 1970, ce n'était pas la poésie qui sauvait la pensée, mais celle-ci qui venait assez près d'assassiner la poésie. Et quelle pensée, grands dieux! L'asservissement de l'homme par la technique, c'est-à-dire le thème le plus falot, le plus banal, qui traîne depuis des années dans les essais de toutes allégeances, qui sert de faire valoir tour à tour à l'humanisme traditionnel, à la révolution hippie et à la propagande touristique. Comme si l'homme n'était pas essentiellement un animal technicien. Comme si, entre l'invention de la roue et celle de l'électricité, existait une différence de nature. Comme si la technique moderne – par opposition à l'ancienne – était l'affaire du diable, rompant quelque harmonie première. . .

Cette pensée, impossible de le nier, est présente dans "Les Géants" et l'on peut, d'un certain point de vue, présenter le livre de Le Clézio comme l'expression d'une révolte contre un monde déshumanisé par la technique. Ainsi, parlant de ceux qu'il appelle les Maîtres – qu'on peut identifier aux grandes compagnies internationales, dont les noms et les slogans parcourent le livre –, Le Clézio écrit: "Lentement, pendant des siècles, ils ont remplacé les forces naturelles. Ce qu'ils voulaient, c'était la destruction du langage des arbres, du langage de l'eau et du feu, du langage de la pierre. Ils ont créé une deuxième nature, où chaque élément serait inventé par eux, un nouveau monde. C'est ainsi, maintenant, la carapace de ciment recouvre la terre, elle est hermétique et dure. . ." On reconnaît le thème; mais aussi on commence peut-être à voir, dans ce texte, comment Le Clézio passe aussitôt de l'abstrait au concret, de la vision générale au "maintenant" de la notation sensorielle immédiate. Il est légitime de dire que "Les Géants" est un livre de révolte; on dira aussi, avec plus de vérité, que c'est un des rares livres de la littérature d'aujourd'hui où la technique devient objet de poésie. Cette ambivalence porte d'ailleurs une vérité capitale, à savoir que la technique, comme l'homme dont elle est le prolongement, est à la fois belle, fascinante et effrayante, qu'elle est à la fois pour la vie et pour la mort.

"Les Géants" n'est pas un roman, mais une sorte de fable, ou de poème descriptif, dont les lieux et les personnages échappent à toute définition particulière: une ville en forme de super-marché, Hyperpolis, qui réunit les caractères de l'agglomération exclusivement, totalement moderne; une plage, une route, anonymes; trois personnages, la jeune fille Tranquilité (avec un seul 1, je ne sais trop pourquoi), le jeune homme Machines, un garçon appelé Bogo le Muet. Ces personnages n'ont aucune psychologie, aucune conscience individuelles; ils ne sont que la conscience de la ville, des regards en balade. Tout commence, en effet, quand on regarde. On s'aperçoit, d'abord, que rien ne va de soi, que le donné n'est pas une nature, mais une fabrication. "Autrefois, je croyais que les choses se passaient au hasard, avec des sortes de mouvement de va-et-vient. Je pensais qu'on était libres, parce que je voyais toutes les routes et toutes les portes, et que je pouvais choisir la mienne." Quand on regarde, quand on regarde bien, longtemps, on voit que c'est faux: telles portes ont été percées, et non pas d'autres, elles ont été dessinées de telle façon, elles ouvrent sur tels espaces, et cetera. Le regard voit cela, constate cela, mais il fait plus que le constater. Il arrête le mouvement dont vivent les choses, et qui les fait paraître naturelles. Il dé-concerte, c'est à dire qu'il désorganise cette concertation de l'environnement technique et de l'homme qui fait tout le pouvoir des choses. Alors, seulement, elles deviennent innocentes, et on peut les aimer vraiment: quand elles sont immobiles, arrachées au mouvement. Ainsi Machines trouve belle, et apaisante, la station-service, parce qu'elle est la route arrêtée.

Mais peut-on arrêter l'électricité? C'est le plus difficile, et peut-être l'impossible. Car l'électricité n'est pas seulement le centre, elle est en tout, la source de tout, le dieu. (D'ailleurs le titre véritable du livre de Le Clézio est un dessin en forme d'éclair, auquel "Les Géants" sert de sous-titre.) "Ce qui est effrayant surtout dans l'électricité, c'est qu'elle est cachée. On ne la voit pas. On ne sait jamais où elle est. Parfois, on croit qu'elle est ici, ou là, dans un fil, dans un commutateur, à l'intérieur de la petite boîte noire du transformateur, et on s'approche avec beaucoup de précautions. Mais elle n'est pas là. Elle est ailleurs. Il n'y a pas moyen de la reconnaître." Il faudrait citer de longs passages de ce chapitre sur l'électricité, le plus beau du livre à mon gré, où l'observation la plus banale, celle que chacun peut faire, mais longtemps continue, insistante, infatigable, fait surgir de la réalité un grand mythe. Le Clézio y rejoint, par ses voies propres, l'affirmation cent fois répétée de McLuhan que l'électricité constitue aujourd'hui l'environnement par excellence, et que pour cette raison même elle est perçue comme insaisissable. La puissance du regard, efficace quand il s'agit de la ville, des routes, des voitures, de la publicité, ne peut rien contre ce qui, en dernier recours, leur donne mouvement. Arrêter l'électricité, ce serait tout arrêter. Et, symboliquement, la vie même. L'électricité coïncide parfaitement avec le flux vital, c'est en elle que l'homme se meut, se répand. Est-ce que "la pensée, c'est-à-dire le désir", pourrait être plus forte qu'elle? Question-limite à laquelle, maintenant, il est impossible de répondre. "Pour maintenant, dit Le Clézio à la fin du chapitre, je n'ai plus rien à dire de l'électricité."

Mais il y reviendra, et le mouvement même du livre sera fait des ruses diverses par lesquelles il tentera de couper le courant sans que la vie s'en aille, d'arrêter le mouvement sans tuer du même coup la conscience, d'arracher le langage de l'éveil au langage du sommeil – figuré par les affiches lumineuses de la publicité. Machines veut faire sauter Hyperpolis mais Le Clézio, lui, oeuvre plus profond, là où il suffit d'un très léger déplacement pour que la mort devienne la vie, et la vie, la mort. La violence lui est interdite, car faire sauter la machine, c'est encore faire le jeu de la machine. "Il faut écrire, penser et agir, par énigmes..." La servitude et la liberté, le machinal et le vivant habitent les mêmes mots, et la vérité du langage ne s'obtient que par ce déplacement, ou dégagement, qui est peut-être la raison même de la littérature. "Les Géants" n'est donc pas un pamphlet contre les méfaits de la technique – pamphlet qui relèverait de l'idéologie; c'est l'opération toujours à reprendre, toujours reprise, par laquelle le langage s'arrache à la mort, se dénonce comme environnement et se crée comme parole.

(1) J.M.G. Le Clézio, "Les Géants", coll. Le Chemin, Gallimard.



LA VALLEE SANS HOMMES

Les splendeurs et les sortilèges des Terres de l'Infini dans le nouveau roman de

FRISON-ROCHE

FLAMMARION

J'AI LU

NOËLE AUX QUATRE VENTS



441** I. LES QUATRE VENTS
Noële apprend soudain que son véritable père est l'un des hommes les plus riches du monde . . .

442** II. NOËLE AUTOUR DU MONDE
Reçue chez ses véritables parents, Noële est déchirée entre la Grèce et son village des bords de la Loire.

443** III. LES CHEMINS DE HONGRIE
Noële croit trouver le bonheur auprès de Ugo, le pianiste virtuose.



444** IV. CONCERTO POUR LA MAIN GAUCHE
Le martyr de Ugo, blessé à la main dans un accident.

445** V. L'ENFANT DES QUATRE VENTS
La naissance du petit Yannis et la mort tragique de son père, Ugo.

446** VI. L'AMOUR AUX QUATRE VENTS
Auprès du jeune musicien Mathieu, Noële va retrouver le goût de la vie. (février 1973)

flammarion

36

ECRITS DU CANADA FRANÇAIS

Distribution: ÉDITIONS H M H,
380 ouest, rue Craig, Montréal / 849-6381

ANTONINE MAILLET

C'est la faute à Dieu
(extrait d'un roman inédit)
suivi d'un
Entretien avec André Major

Nouvelles — Roger Laquerre / Jacques Brossard
Yves Simard / Claudette Charbonneau - Tissot

Texte ancien — Le grand voyage du pays des Hurons par Gabriel Sagard

Le volume : $3.00/Abonnement à 4 volumes : $10.00

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX - FANTASTIQUES - CLASSIQUES - SUSPENSE

La biographie de Bethune: pour une féconde vallée

par JEAN-V. DUFRESNE

La biographie du célèbre docteur Norman Bethune, pionnier de la chirurgie thoracique en Amérique, mort en Chine où une grande vallée honore la mémoire du héros, paraît cette semaine à Montréal dans sa première édition française, aux éditions l'Etincelle. L'oeuvre des canadiens Sydney Gordon et Ted Allen, écrite en 1952, a déjà paru en plusieurs langues, mais il aura fallu attendre la traduction de Jean Paré et l'initiative de l'éditeur Robert Davies pour la rendre enfin accessible au lecteur québécois.

C'est ici même pourtant, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, où il fonda la première clinique thoracique de cette institution religieuse, que le docteur Bethune prit conscience d'un phénomène qui devait donner naissance à la médecine préventive. Il est superflu d'expliquer le peu d'intérêt qu'ont manifesté jusqu'à ce jour les Canadiens français, et plus particulièrement les professionnels de la santé, pour celui qui fut à vrai dire le précurseur des comités de citoyens, dans les années trente, et proposa le premier devant un auditoire sidéré, l'assurance-maladie obligatoire et universelle...

L'explication de Robert Davies dans la préface suffira peut-être, hélas: "Entre autre choses, Bethune était communiste. Qui donc aurait osé publier sa biographie au début des années cinquante en un temps où le Québec sombrait dans la grande noirceur duplessiste. . ." Tandis que le Canada anglais appuyait les républicains et organisait une brigade internationale, le Québec, lui, appuyait Franco, et Mussolini, et bientôt Pétain. La noirceur, pour être honnête, n'était pas que duplessiste.

Mais la révolution tranquille dont on espérait tant de lumière ne changera pas grand-chose, on le constate, et il faudra attendre encore treize ans la traduction de cette passionnante biographie. La "profession", hormis les spécialistes des maladies pulmonaires, sait peu de choses sur cet homme sinon qu'on utilise encore de nos jours ses techniques de guérison et nombre d'instruments qu'il a lui-même conçus – Bethune amateur d'art était un fin dessinateur – en s'inspirant le plus souvent des outils à couper le cuir de son cordonnier.

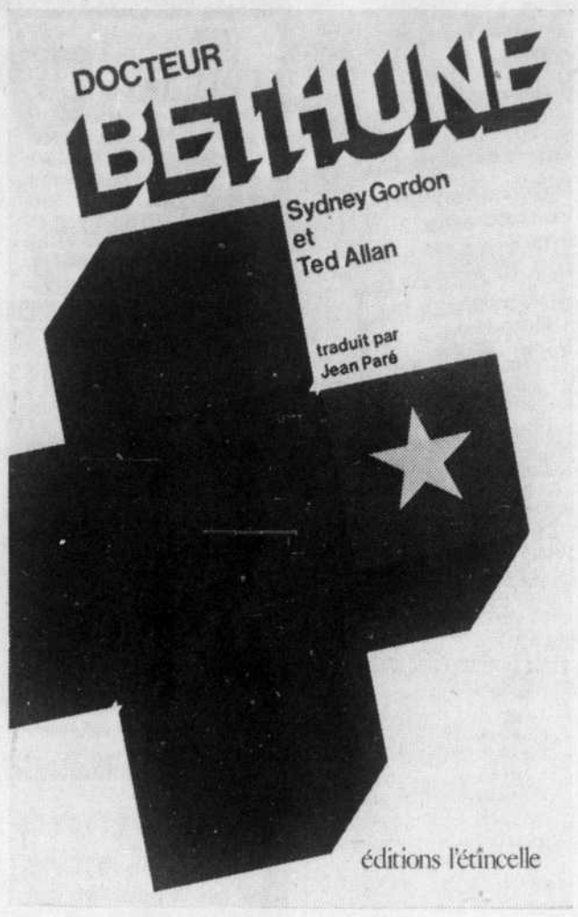
Les Québécois ignorent en général jusqu'à son nom. Précurseur de la médecine préventive, Norman Bethune? Oui, si l'on prête à cette expression une acception qui dépasse le "clinique", et c'est peut-être là que l'oeuvre du grand médecin montréalais prend tout son sens, que d'avoir su opérer au-delà du cadre hospitalier cette liaison si essentielle entre la maladie et son milieu. "Toute stratégie de traitement qui ne considère pas l'homme comme un tout, et la maladie comme le résultat des stress et des charges imposées par le milieu, est vouée à l'échec", écrit-il.

Et ce milieu, précisément, pour Bethune n'était pas que clinique. Il fut pour lui, d'abord politique. Que servait-il à Bethune de traiter des cavités caverneuses sur les tables aseptisées du Sacré-Coeur entouré de ses nonnes affectueuses, si la dépression économique des années trente continuait d'exercer autant de ravages par la tuberculose qu'en Egypte à la même époque? Ses biographes écrivent: "Il découvrit alors par la tuberculose, une maladie plus grave: la pauvreté. Dans le Québec où le standard de vie était le plus bas, le taux de mortalité pulmonaire était le plus élevé".

Mais Bethune n'était pas qu'un ordinaire romantique. Il avait vécu la guerre de quatorze, compromis sa santé dans une vie londonienne qui ne fut pas sans excès. Il avait connu l'alcool, les femmes, et les flatteries d'une cour brillante où il brillait davantage. Puis il choisit une voie qu'on ne lui pardonna guère, de son vivant.

Sa "longue marche" jusqu'au bout de la Chine avec les forces de libération de Mao, après un long séjour chez les républicains d'Espagne, avait débuté innocemment au milieu des taudis infects de Montréal où l'on mourait de la maladie la plus guérissable de toutes, et à un rythme scandaleux pour une ville occidentale. Lorsqu'il comprit que la tuberculose dans une société pauvre et sous-alimentée était une maladie socio-économique, le communisme, peu à peu, lui apparut comme une solution. Sa profession de foi, il la fit un soir devant une auguste assemblée de collègues complètement ahuris, à qui il venait de proposer que l'Etat instituât sans retard un régime d'assurance-maladie.

Faut-il signaler qu'en Europe, le fascisme triomphait, Hitler en Allemagne, de Rivera en Espagne, Tchang-Kai-Chek en Chine, que chez lui un soir qu'il rentrait fourbu de l'hôpital, il trouva son logis saccagé, ses plâtres en miettes, et que des dessins de croix gammées avaient été grattées dans le papier-tenture....



Dans les rues de Montréal, l'histoire n'est pas nouvelle, les chevaux de la police chargeaient les foules qui réclamaient "du pain, du lait, mais pas de secours!" Témoin d'une ruée sanglante, il marcha jusqu'à la centrale de l'association des chômeurs de Montréal. C'est un homme chic, aux habits edwardiens un peu froissés qui apparût dans la porte: "Je m'appelle Norman Bethune, je suis médecin et je traiterai gratuitement tous ceux que, hommes ou femmes, vous m'enverrez". La première clinique médicale populaire était fondée. Le gouvernement canadien qui vient d'honorer sa mémoire par le truchement d'un minuscule timbre-poste (c'est bien peu à comparer avec la superficie de la vallée qui porte son nom près de Chi-Tcha-Tchouang, où reposent ses restes), s'employa bien à le discréditer. De retour d'Espagne il faisait partout la cueillette des fonds de secours, et il n'était pas homme à dissimuler ses convictions politique. La RCMP ne comprenait rien à ce "wasp".

On dirait aujourd'hui que la pauvreté n'exerce plus de ravages, que l'assurance-maladie a pris soin des tuberculeux (ils furent toujours accueillis gratuitement dans nos hôpitaux, mais ce sont les hôpitaux qui manquaient), et que Bethune, le romantique Bethune, ne répond plus guère à la sensibilité contemporaine. Pourtant, dans la question qu'il se posait naguère sur la tuberculose, une nouvelle génération de médecins aujourd'hui débarassés des prétentions professionnelles d'autrefois, peut y trouver belle matière à réflexion: comment se fait il que le Québec de 1973 demeure une terre d'élection en Amérique, sinon la seule, tristement la seule, pour l'observation du rachitisme? Ou encore, pourquoi le Québec d'aujourd'hui possède-t-il la population la plus édentée du Canada, à tel point qu'il y a quelques années encore, Air Canada devait combler les rangs de ses hôtesses avec des sourires anglais, le râtelier étant interdit en vol?

Telle fut l'oeuvre de Bethune, et tel est le sens de "l'oeuvre" même, qu'il s'agisse de l'art ou de l'art dentaire: opérer, par intuition, générosité, curiosité native – celle qui survit si mal à nos programmes scolaires – ces synthèses qui permettent à l'homme de relier entre eux des phénomènes que l'égoisme nous empêche de saisir. Ou la spécialisation scientifique excessive, qui est l'égoisme de l'esprit.

Pour Bethune, la médecine, son sens de la recherche, son amour de la nature, sa curiosité d'enfant demeurée méticuleusement intacte jusqu'à sa mort, sa maladie elle-même, car il fut déclaré pulmonaire incurable, tout cela constitue une longue marche vers la connaissance: médicale d'abord, mais pas exclusivement; sociale et politique ensuite, mais au-delà des idéologies bien qu'il adhéra au Parti; mais surtout humaine, comme individu "seul au monde", par les trottoirs gommeux de Saint-Henri, par les chemins arides de l'Espagne, par les sentiers plus longs encore de la Chine où Pai Tchou-en ("Le Blanc cherche-grâce", tel était là-bas son nom) trouva la plénitude de sa vie – sa "deuxième mort – dans un pays dont la mythologie occidentale interdit encore aujourd'hui de croire que l'homme puisse jamais s'y exprimer dans ce qu'il a de plus unique.

A ceux que les longues biographies ennuient, signalons que "Docteur Bethune" (titre original anglais, "The Scalpel, The Sword") se lit comme un véritable roman. Ses auteurs ont parcouru le monde pour rassembler la documentation. Les archives du ministère de la Santé nationale, les confidences de ses parents et amis constituent autant de témoignages intelligemment agencés (on y trouve une citation de Mao en hommage à Bethune, déjà paru dans le petit livre rouge), et tous faits pour donner vie à ce qui touche, sans exagération, une forme de littérature épique moderne.

Ce livre nous apprend que Bethune fut l'initiateur de la transfusion de sang sur les champs de bataille. Il conçut, pour le transport à dos de mulet, la première clinique mobile fonctionnelle, ayant observé que les blessés rentrés du front n'offraient jamais de blessures au ventre, eux qui offraient leur ventre aux balles de l'ennemi. C'est qu'ils ne survivaient pas. En Chine, quelques années plus tard, il en fera un mot d'ordre rigoureusement observé: "N'attendez pas les blessés, allez les secourir au front!", rappelle Madame Sun Yat-Sen dans la préface du livre.

Mais comment? Le médecin, l'infirmier devaient se faire soldat, comme Bethune qui connaissait à fond l'art d'enseigner en se déplaçant avec ses colonnes, à l'affût des techniques les plus raffinées de la guerre de guérilla. Et l'homme aux cheveux blancs, miné par la maladie, l'homme dont le nom fut le cri de guerre des partisans à l'assaut des forces de Tchang-Kai-Chek, leur montra dans cette guerre mobile que les cliniques devaient être aussi mobiles que la guerre elle-même. Parfois on les creusait à même les flancs rocheux des montagnes, puis abandonnées, puis reprises, elles servirent ainsi plusieurs fois, à l'ennemi lui-même, ce dont Bethune ne s'offusquait pas, si ses efforts pouvaient soulager les souffrances de la guerre.

C'était, chez Bethune, la hantise obsessionnelle de l'énergie gaspillée, du sang versé, de la mort qui sapait la jeunesse combattante ou celle, souvent moribonde comme cette enfant de dix ans, Yvette, des taudis de Montréal, qu'il sauva par des nuits de veille, et combien d'autres accueillis les poumons pourris par les bonnes nonnes de l'hôpital de Cartierville (Bethune avait la taquine manie de taper affectueusement le derrière des soeurs, qu'il adorait voir rougir d'une honte reconnaissante).

A l'heure où toute une jeunesse cherche dans la cohue des héros préfabriqués une figure capable de faire naître un sourire, un espoir, ce livre est dédié: "Manipulée, aliénée, au bord du cynisme, une jeune génération verra dans l'odyssée de cet homme qu'il est possible de vaincre son désespoir et de trouver un sens à sa vie, pour peu que l'on sache chercher au-delà de la déception et du malheur personnel le chemin de la grandeur et de la dignité."

Pour les professionnels de la santé, ce livre a tout l'intérêt d'un documentaire instructif et, soyons honnête, la jeunesse n'est pas seule capable de s'émouvoir devant l'héroisme authentique... Pour les plus curieux, ajoutons que l'Office national du film a produit sur Bethune un documentaire remarquable. Enfin, Hugh MacLennan le nie peut-être encore aujourd'hui, mais son roman "The Watch That Ends the Night", fait vivre un héros qui lui ressemble à s'y méprendre.

Il est, ainsi, des oeuvres et des hommes dont la grandeur est telle que seule la nature peut assurer à jamais leur mémoire. Si d'aventure l'Hydro-Québec renonçait au projet de transformer la vallée de la Jacques-Cartier en réservoir à pompage, quel hommage ce serait de consacrer à la mémoire de Bethune cette féconde vallée.

P.-J.-O. CHAUVEAU

CHARLES GUÉRIN

précédé de

Fonctions et séquences dans Charles Guérin
par Yvon Boucher

$5.95
REMISE DE 40% AUX LIBRAIRES
Marc-Aimé Guérin
éditeur
4440, rue St-Denis, Mtl – 843-6241



Antonin Dupont

Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau 1920 - 1936

Préface de Laurier La Pierre

guérin

$5.95
REMISE DE 40% AUX LIBRAIRES
GUÉRIN ÉDITEUR, 4440, St-Denis, Mtl – 843-6241

vient de paraître

Les étapes du développement rural, tome 1: **Une longue évolution (1815-1950)**; tome 2: **La révolution contemporaine (1950-1970)**, Paul Houé (Les Editions ouvrières, 1972, 191 p. et 295 p.). L'auteur décrit d'abord comment une civilisation agraire en position de force est devenue une agriculture artisanale presque complètement à l'écart du monde moderne. Dans un deuxième volet, il montre comment l'ère contemporaine a jeté les campagnes elles-mêmes dans les grandes mutations. Qu'en sortira-t-il? Quel nouveau monde non-urbain remplacera ce monde rural en voie de disparition?

Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de Mgr de Laval, Noël Baillargeon (Les Presses de l'Université Laval, 1972, 308 p.). Etude minutieuse et richement documentée de l'institution d'enseignement québécoise. Tous les aspects méritent tour à tour l'attention, depuis les premières relations du Séminaire avec des "tuteurs" étrangers jusqu'à la parfaite prise en charge de ses destinées.

COURS D'ÉTÉ DE POTERIE
Instruction individuelle.
Sessions de 2 semaines.
Excellente nourriture et accommodation.
Pour dépliant écrire:
POTERIE ROZYNSKA
Way's Mills, R.R. # 1,
Ayer's Cliff, Québec

Un suspense sans pareil



FLAMMARION

VIENT DE PARAÎTRE AUX
ÉDITIONS R.M.
UN DIAPORAMA FUTURISTE
À
MARÉE MONTANTE
GROS-PLAN SUR LE SOCIALISME

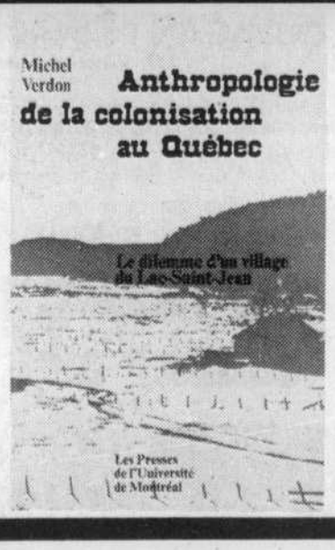
Le diaporama À MARÉE MONTANTE résume le mécontentement général, pose les vraies questions et apporte des éléments de réflexion pour une conscientisation populaire.

À MARÉE MONTANTE ne remplace pas l'animateur; il est cependant un instrument audio-visuel indispensable pour l'éducateur conscient de sa responsabilité sociale.

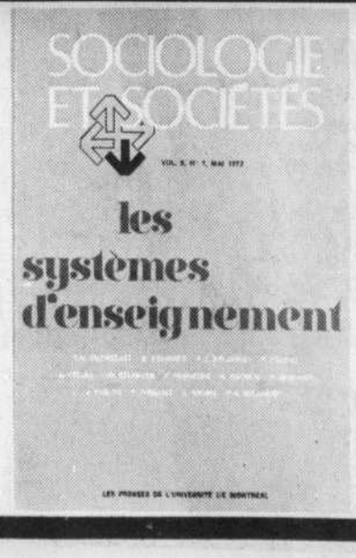
À MARÉE MONTANTE, un diaporama éducationnel et engagé comportant 80 diapositives, le scénario complet, une bande sonore de 14 minutes.

MAINTENANT DISPONIBLE À:
Les ÉDITIONS R.M.
622, Notre-Dame,
Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Tél.: (819) 374-2441

VIENT DE PARAÎTRE
MAURICE DUPLESSIS ET SON TEMPS
par
Robert Rumilly
TOME 1 : 1890-1944
722 pages. Hors-texte
TOME 2 : 1944-1959
750 pages. Hors-texte
2 volumes dans un boitier cartonné
$20
En vente partout et chez FIDES
FIDES
245 est,
boul. DORCHESTER,
Montréal 129 - Tél.: 861-9621



VIENT DE PARAÎTRE
ANTHROPOLOGIE DE LA COLONISATION AU QUÉBEC
Michel Verdon
$7.50
LES SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT
Revue Sociologie & Sociétés
Vol. V, no 1
$3.00
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Case postale 6128, Montréal 101, Canada



La Poudrière

DERNIÈRE CE SOIR DE "TOUT EST SOUS CONTRÔLE"

de Joyce Rayburn

Traduction de Jeanine Beaubien
Mise en scène de Septimiu Sever
avec
Janine Mignolet
Pierre Thériault
Danielle Ouimet
Roger Garand
Robert Lalonde

Billets en vente: Sheraton Mt-Royal, Suite G-20 et au Montréal Trust, P.V.M. Réservations 526-0821

"Le noeud de toute l'histoire consiste dans un quiproquo digne de la plus belle farce à l'italienne."
(Martial Dassylva, La Presse)

VENDOME
Place Victoria 878-1451
"Un thème audacieux"
LE REMPART DES BÉGUINES

MIDI-MINUIT
4462 St Denis 842-8264

PIGALLE
912 o. Ste Cath 866-2774
"Le plus nouveau metiér au monde!"
SALONS DE MASSAGE
AUSSI les Jeux de l'Amour chez les Jeunes Filles

le PARISIEN
480 Ste Catho. 861-2697
"Voyez les cinq doigts d'acier!"
LE DESPOTE CRUEL
2e film 3 filles Nues sur l'île Robinson

ALEC GUINNESS
SIMON WARD
HITLER: THE LAST TEN DAYS
COULEUR
POUR TOUS
Claremont
5038 SHERB. O. et AVE GREY 486-7395
AUTREFOIS CINÉMA WESTMOUNT
HORAIRE: 12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20 p.m.

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
• Expression corporelle
• Danse contemporaine
Aucun prérequis
Tarif: $12 par mois
Été 1973
Renseignements: 273-2213

Voir horaires cinéma et T.V. 18

Cinémas ODEON

LE JARDIN DES MERVEILLES
Le Jardin des Merveilles
Parc Lafontaine
OUVERT
tous les jours de 10a.-20h.
RENSEIGNEMENTS
872-2815

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE
LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE
COULEURS
3e MOIS
POUR TOUS
SISSI
FACE À SON DESTIN
4255, Jean-Talon 725-7000
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
JEAN-TALON
3001 est, Sherbrooke 525-2174
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
MAISONNEUVE

MOI Y'EN A VOULOIR DES SOUS
POUR TOUS
6e SEM.
12:00-2:00-4:00
6:00-8:00-10:00
858, E. STE-CATHERINE
STATION BERRI
— 288-3303
FLEUR DE LYS

DERNIÈRE FOIS À MONTRÉAL
Oh! Calcutta!
18 ANS ADULTES
7:00 — 9:00 p.m.
ÉTUDIANTS $1.25
(Version anglaise)
525-8600
1206 EST, STE-CATHERINE
FESTIVAL

18 ANS
une histoire d'amour pas comme les autres
Deux enfants qui s'aiment
FRIENDS
MUSIQUE DE
ELTON JOHN
EN SUPPLÉMENT DE PROGRAMME
SEAN CONNERY
CLAUDIA CARDINALE
'la tente rouge'
THE RED TENT
CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

+ UNE PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI
Marlon Brando
Le Dernier Tango à Paris
UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI
18 ANS
(Aucune commande téléphonique)
GUICHET OUVERT TOUS LES JOURS DE MIDI à 9 hres
CREMAZIE
8610 ST-DENIS 388-4210
LUN. À JEU.: 2:00 - 8:30
VEN.-SAM.: 2:00 - 5:30 - 8:30
DIM.: 2:00 - 5:00 - 8:30

ERSKINE AND AMERICAN CHURCH
(Coin Sherbrooke et Crescent)
Choeur et orchestre d'église
Solistes:
Christiana Jones, contralto
Leslie Hugues, baryton
Peter Hawkins - orgue
Bryan Jacson - chef d'orchestre
"REQUIEM" - DURUFLE
Dimanche, 10 juin, 1973 - 7:00 P.M.
Les offrandes seront libres.
Bienvenue à tous!

RÉCITALS D'ORGUE
UN ÉTÉ EN MUSIQUE DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL
TOUS LES MERCREDIS SOIR DE L'ÉTÉ À COMPTER DU 20 JUIN
À 8:30 HEURES P.M.
VENEZ ENTENDRE LES PLUS BELLES PAGES DU RÉPERTOIRE JOUÉES SUR LE MAGNIFIQUE ORGUE VON BECKERATH

20 juin — MIREILLE LAGACÉ, Mtl
27 juin — ANTOINE BOUCHARD, Québec
4 juillet — BETTY WOODLAND, U.S.A.
11 juillet — ANTOINE REBOULOT, France
18 juillet — LUCIENNE AREL, Mtl
25 juillet — JACK HENNIGAN, U.S.A.
1 août — NOËLLA GENEST, Cap-de-la-Madeleine
8 août — MARTIN NEARY, Angleterre
15 août — JOHN GREW, Mtl
22 août — MICHELLE QUINTAL, Mtl
29 août — RAYMOND DAVELUY, Organiste titulaire, Oratoire St-Joseph

Organisés par LES CONCERTS SPIRITUELS
Billets en vente les soirs de récitals à 7:30, à la porte.
$2.00 - Étudiants $1.00 - RENSEIGNEMENTS: 733-8211
Attention: A chaque concert 50 billets au jubé de l'orgue à $4.00 chacun
ORATOIRE SAINT-JOSEPH

Dernière semaine
après more
BULLE OGIER JEAN-PIERRE KALFON
le nouveau film de Barbet SCHROEDER
14 ANS
musique Pink Floyd
la vallée
Sem. 7 et 9 h. Sam. et Dim. 3-5-7 et 9 h.

7e SEMAINE
MARIE DUBOIS
18 ANS Adultes
(La Maison des Bories) (La Grande Vadrouille) (Jules et Jim) (La Ronde)
JULIAN NEGULESCO
PAUL CRAUCHET
Bof...
Anatomie d'un livreur
Un film de Claude Faraldo
EN COULEURS
Sem. 7 et 9 h. Sam. et Dim. 3-5-7 et 9 h.
Les Cinémas du Vieux Montréal
METRO CHAMP DE MARS
136 est, St-Paul (Place Jacques-Cartier) 861-7863
Étudiants: $1.50 en tout temps

Vous n'avez rien vu... aussi longtemps que vous n'avez pas tout vu
18 ANS
"Tout ce que vous voulez savoir sur le sexe * ET QUE VOUS N'OSEZ DEMANDER"
- woody allen
"EVERYTHING YOU ALWAYS WANTED TO KNOW ABOUT SEX* *BUT WERE AFRAID TO ASK"
"Verve... férocité... à la fois Groucho Marx et Jerry Lewis."
LE MONDE
SAM.-DIM.: 1.20 - 3.20
5.25-7.30-9.35
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

UNE PRODUCTION DES ENTREPRISES GESSER
Pour la 1ère fois depuis 3 ans!
La Compagnie Nationale de Danse du Canada
feux follets
40 danseurs, chanteurs et musiciens
21, 22, 23, 24 juin à 8 h. 30
mat. dim. 24 juin à 2 h. 30
$2.50, 3.50, 4.50, 5.50
escompte pour groupes: 288-6271
Billets en vente chez Sauvé Frères rue Saint-Hubert, aux Galeries d'Anjou, au Centre Laval et au Montreal Trust PVM.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

EN PRIMEUR
Le lien
5e sem.
Version française "The touch" en couleur
14 ans
UNE OEUVRE DENSE ET FORTE... UN BEAU FILM SUR L'AMOUR PASSION — Le monde
"LE LIEN" est sublime Playboy Mag.
Quel tact! Quel brio, quelle griffe Le Figaro
Elliott Gould, Bibi Andersson, Max von Sydow
Un Film de
Ingmar Bergman
Prix étudiants $1.25
7e Cinéma art
Horaires: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:30
3180 rue BÉLANGER
722-0302

DÈS LUNDI!
La Salle Bonaventure présente
Pendant deux semaines seulement
GINETTE RENO
En vedette du 11 au 23 juin. Danse avec Nick Martin et son orchestre. Composez 861-3511 pour vos réservations.
La Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

Centre national des Arts
Série sur abonnement 72-73 : 86.5% de fréquentation!
Si vous voulez être sûr d'avoir un fauteuil, abonnez-vous dès maintenant à la saison de Théâtre français 73-74!
De plus, en vous abonnant, et moyennant la réponse satisfaisante à une question-concours et le respect des conditions du dit concours, vous pouvez être le gagnant d'un séjour d'une semaine à Paris, pour deux personnes, avec:
— voyage aller-retour offert gracieusement par AIR CANADA
— $500 pour les frais de séjour
— quatre spectacles au choix à Paris
Pour toutes les conditions du tirage au sort et du concours, veuillez consulter le dépliant d'abonnement.
Voyage à Paris ou non, vous serez de toute façon gagnant, toute la saison durant, en vous abonnant!
Pour $10.00, $15.00 ou $21.80 seulement!
Un grande année de théâtre classique avec
La Compagnie du Centre national des Arts: L'Eventail de Goldoni
La Compagnie du Centre national des Arts: L'Echange de Claudel
Le Théâtre du Rideau-Vert: Anna Karénine d'après Tolstoi
La Comédie-Française: Le Médecin volant et Le Malade imaginaire de Molière
La Comédie-Française: Mais n'te promène dont pas toute nue! de Feydeau et La Station Champbaudet de Labiche
Le Théâtre du Nouveau Monde: Mésalliance de Shaw
Pour obtenir le dépliant d'abonnement, veuillez téléphoner au no. 235-6741 ou envoyer le coupon ci-contre au
Secrétariat des abonnements — Théâtre français
Centre national des Arts
Ottawa, K1P 5W1, Ontario
Veuillez adresser le dépliant-programme de la saison de théâtre 73-74 à:
Nom
Adresse
Téléphone
théâtre français
abonnement
saison 73/74
Centre national des Arts

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
14 ANS
Sale Mc Laren
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM.: 3.00-6.00-9.00
DIM.: 2.00-5.00-8.00

Un film de STANLEY KUBRICK
18 ANS
ORANGE MÉCANIQUE
'Clockwork Orange'
Sale Rivera
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM.-DIM.: 1.45-4.10
7.00-9.30

L'OURAGAN BERNADETTE..
14 ANS
— FRANCE SOIR
Bernadette Lafont est la plus extraordinaire bête de cinéma de sa génération.
— PARIS MATCH
Un film de
FRANCOIS TRUFFAUT
"Une belle fille comme moi"
ATWATER 2
PLAZA ALEXIS NIHON
931-3313
SAM.-DIM.: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

némacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinéma

CANNES '73

2- Jean Eustache: anatomie d'un film "noir"

par ROBERT GUY SCULLY



La putain.

Si la "Nuit américaine" était un film "bleu" où tout semblait aller harmonieusement dans le plus beau des mondes (celui du cinéma), alors "La maman et la putain" est un film "noir": la situation désespérante dans laquelle sont pris les trois personnages ne changera pas; au contraire, l'auteur mettra quatre heures à nous démontrer qu'une série de petits événements ne font pas un grand, les malheurs et bonheurs d'une relation à trois n'influent pas sur le destin des amants. Le film, comme s'il voulait en plus désespérer les spectateurs (les personnages ne suffisent pas!) se termine au moment où un "grand" événement, décision ou rupture ou suicide ou mariage, paraît proche: nous ne verrons donc pas ce jalon, qui nous permettrait de sortir de la salle avec au moins une assurance.

Et de toute manière, l'événement qui s'annonce, quel qu'il soit, ne s'annonce pas rose: un des derniers "bruits" du film, ce refrain d'Edith Piaf joué sur un pick-up: "A Paris, les amants ont de drôles de façons". En effet. La dernière image, une main qui s'ouvre et se referme nerveusement. La dernière note du scénario: "elle n'en finit plus de vomir". Point besoin de raconter la trame qui fait le lien entre tous ces éléments, pour connaître le ton – ou la "couleur" – de l'histoire.

Qui sont ces personnages? Pourquoi nous paraissent-ils "noirs"? Une seule des comédiennes, Bernadette Laffont, projette une image de santé, d'énergie vitale. De son personnage, la "maman", on peut croire qu'il serait heureux dans de meilleures circonstances, avec un peu de chance. L'amante précédente du héros Alexandre, Gilberte (jouée par Isabelle Weingarten) est froide au possible. Alexandre est, de son propre aveu, un égocentrique ("je suis incapable d'adresser la parole à une fille qui ne m'a pas regardé d'abord, comme je suis incapable d'aimer quelqu'un qui ne m'aime pas") et, de l'avis des autres, un narcisse. En fait, il n'est pas antipathique. Jean-Pierre Léaud donne aux répliques humoristiques du scénario une manière humaine et enfantine qui nous porte à la tendresse. Il enrichit le personnage qu'il jouait pour Godard et nous offre (enfin!) un personnage "godardien". "français", style St-Germain-des-Prés, qui ressemble à un être vivant, plutôt qu'à un pantin. Mais cela ne lui enlève pas son désespoir, puisque tout enfant qu'il soit, Alexandre est condamné à dépendre d'une femme et à en chercher vainement une autre.

Son copain est un aristocrate fortuné qui s'intéresse par désabusement aux nazis (il n'a pas l'énergie ni la volonté – ni le goût – de se faire fasciste), qui voyage, qui flâne à Saint-Germain aussi. La putain, enfin, une infirmière également désabusée, qui couche avec tout le monde, sans qu'on sache exactement pourquoi. Y prend-elle du plaisir ou pas? Est-elle, comme elle voudrait nous le faire croire (et comme bien des spectateurs l'ont cru), une sensible blessée, une femme courageuse qui croit malgré tout à l'amour? Ou alors, comme nous le dira Eustache, un personnage diabolique, qui gâche le bonheur des autres, qui ne fait que donner l'impression d'une grande sincérité? Un personnage... "noir"?

"Noirceur" aussi dans l'utilisation des éléments concrets (caméra, pellicule, décor, durée) qui complètent ces éléments humains. Sauf quelques scènes, toute l'action se déroule dans une pièce (celle partagée par la maman et Alexandre) ou Place Saint-Germain (Deux-Magots, Café de Flore). Devant ce décor, à l'intérieur d'une séquence donnée, la caméra ne bouge qu'au minimum. On comprend que le choix du noir-et-blanc ici s'imposait, comme la couleur s'imposait pour tourner "La nuit américaine". Le tournage raconté par Truffaut est un événement multiforme, vivant, joyeux. L'histoire du héros, de ses deux femmes, est sombre et simple, simple jusqu'à l'austérité.

La durée et le format contribuent à cette austérité. Imaginez un film de presque quatre heures, monochrome, tourné en seize millimètres. Il y avait la contrainte du budget, bien sûr, pour le format. Mais la longueur a été voulue par le cinéaste. Le visionnement de ce long-métrage n'est pas facile. L'effort est comparable à celui que l'on fait en lisant un long roman. Cependant, comme dans le cas d'un bon roman, on se trouve amplement récompensé. Autre technique employée à dessein par Eustache: à la fin d'une séquence "signifiante", le caméraman – Pierre L'Homme – ferme le diaphragme de son appareil à **la main**, ce qui donne un fondu particulièrement sensible, parfois hésitant, parfois lent et solennel. L'obscurité se fait ainsi sur les personnages après que l'un deux – le plus souvent Alexandre – ait prononcé une parole grave ou intrigante ou touchante. C'est là une combinaison de technique littéraire et technique cinématographique que Jean Eustache semble chérir, et avec raison, puisqu'elle est efficace.

Je me souviens en particulier d'une fin de séquence qui illustre bien ce procédé. Léaud parle à la "maman", Bernadette Laffont. Il a le ton cabotin-collégien qu'on lui connaît dans ses autres films, sa verve brille à tout propos. Sans nous convaincre. Léaud à Laffont: "Quand je fais l'amour avec vous, je pense à la terre, à la cendre, à la mort". Laffont: "Vous ne m'aviez jamais dit ça". Léaud: "J'y pense tout le temps". Notez que jusqu'ici ces choses sont dites sur le ton de la plaisanterie intellectuelle. On s'amuse, de chaque côté de l'écran. Notez aussi que le personnage d'Alexandre vouvoie sa petite amie, et se fait vouvoyer. L'entretien se poursuit. Laffont: "Alors quand vous faites l'amour avec moi, vous faites l'amour avec la mort. Vous voyez la mort". Ici, changement de registre très subtil, mais important: la maman aime bien blaguer, mais cette blague-ci l'a touchée, et commence à l'inquiéter. Les sentiments entrent en jeu, là où n'était que l'esprit. Réponse d'Alexandre: "Pourquoi? Qu'est-ce que vous voyez, vous? Des rivières, des cascades ruisselantes?" Et là se trouve le génie d'Eustache, dans cette petite phrase, car nous passons à l'instant au registre tragique. Léaud dit sa dernière phrase avec une petite grimace de la main, et sourire ironique, cruel, métaphysique à la fois. La porte vient de s'ouvrir sur le vide, la futilité des gestes humains. En une demi-minute, le spectateur, qui croyait assister à des jeux mots bien français, est appelé à l'interroger sur ses propres actes. Et l'écran se noircit à nouveau....

Ce procédé en particulier a été "épinglé" et étiqueté comme un défaut agaçant, par ceux qui n'ont pas accroché au film. Ils ont parlé de "mauvaise littérature".

•

Chose certaine, le scénario de ce film "parlé", qui compte près de 600 pages, mériterait d'être édité, et lu, comme on lit les bonnes pièces de théâtre, faute de les voir jouées. On dit d'ailleurs que Eustache a tenté l'expérience – chez Gallimard – mais que la maison a fini par refuser. Espérons qu'elle reviendra sur sa décision, maintenant que le film a remporté le prix de Cannes....

J'ai comparé "La maman et la putain" à un grand roman, à une grande oeuvre de théâtre, mais ce grand film a aussi des moments musicaux inoubliables. Encore une fois, le metteur en scène a opté pour une "combinaison" de l'image et du son qui est originale, par son calme, son poids. Il y a huit morceaux musicaux; ils ont tous été pris de disques qui se trouvent sur le marché: Marlene Dietrich, Edith Piaf, Zarah Leander, Damia, des chanteuses d'il y a trente ou quarante ans. Le mot "pris", d'ailleurs, n'est pas trop fort, puisque le producteur aurait "oublié" de demander les droits, et que la compagnie productrice serait bientôt la cible de plusieurs poursuites. Peut-être J.E. tenait-il tellement à ce que ces chansons-là, celles qu'il avait inscrites à son scénario, soient jouées, qu'il a eu un "oubli" volontaire! On le comprendrait, tellement leur emploi est émouvant. Il n'y a pas de musique "background". Une chanson est jouée parce qu'un des personnages l'a mise sur son pick-up. Elle n'est que plus significative. Le personnage écoute, et le réalisateur nous fait écouter en même temps que lui. Dans deux cas précis, toute la chanson s'écoule sans que la caméra ni le personnage ne bougent. Est-ce long, trois minutes passées à écouter, à regarder Léaud ou Laffont immobiles? C'est surtout efficace: nous entrons lentement dans leur peau. Léaud écoute la très belle chanson de Damia "Un souvenir" (que je suis allé acheter dès après mon entretien avec Eustache!). La caméra cadre son visage, et le livre qu'il a à la main. Une heure plus tard, on verra Bernadette Laffont étendue sur un lit, et on entendra avec elle le refrain de Piaf que je citais plus haut.

Que de grands moments dans ce long, long métrage! Comme celui où Alexandre entrevoit la fin du monde: les autoroutes sont désertes, le béton est crevé, envahi par les broussailles; des clochards marchent dessus; ils ne vont nulle part; ils vont, tout simplement. De telles visions ne nous font pas regretter une minute des quatre heures que nous donnons à Eustache. Et la "mauvaise littérature"? Je pense plutôt le contraire: voici enfin un film dont la structure est serrée (plus serrée même, je dirais, que celle du "Dernier tango", auquel celui-ci ressemble), qui n'est pas "lousse", et dont le propos a toute la maturité, la densité, d'un grand livre.

Cela, on le devine, n'a pas été acquis sans effort. Jean Eustache – que nous n'aurions pas pu, ni voulu, soumettre à un entretien question-réponse traditionnel – confirmera un de nos soupçons là-dessus, et en infirmera un autre. Un des personnages, le copain d'Alexandre, dira à un moment donné, au sujet d'une rencontre qui doit avoir lieu plus tard dans le film: "Dis-moi tout ce que je dois dire, tout ce que je dois faire. Rien ne doit être laissé au hasard, rien ne doit être improvisé". Ces paroles s'appliquent aussi au scénario du film en entier: "Pas une virgule du scénario que j'ai écrit n'a été changée au tournage; comme je l'ai conçu et rédigé, il a été réalisé". Et c'est là, nous dit-il, qu'il a découvert que les comédiens contemporains n'ont pas de mémoire! Je me doutais de cela, mais je croyais qu'au moins la grande scène de Françoise Lebrun, celle où elle dit – ou feint de dire – tout son mépris pour l'amour égoïste des couples, avait été improvisée, tellement la comédienne apparaît à la fois intense et haletante. Eh non! Même pas. J. E. m'a montré une copie de son "livre", et à la page X, voilà le fameux monologue, ligne pour ligne. Par contre, je me trompais lorsque je croyais que l'auteur avait mis des mois et des mois à écrire "LMELP". Il l'a fait en un été, en même temps qu'il rédigeait le scénario qu'il veut tourner bientôt, "Mes petites amoureuses". Celui-ci soit dit en passant, durera une heure et demie. Il décrit des personnages qui appartiennent à l'adolescence de J.E., alors que le long-métrage primé porte sur son jeune âge adulte. Autre détail surprenant: les deux ont été écrits par petits coups, quinze minutes par jour. "Après quinze minutes, je me fatiguais, je ne faisais rien de bon, alors je m'arrêtais". On n'imagine pas un "gros" morceau, un chef-d'oeuvre, qui se fait de cette façon, mais ça s'est passé comme ça. "Dès le premier jour où je me suis mis à table, j'envoyais des bouts du script aux trois acteurs; ou je leur lisais tout haut ce que j'avais fait."

Le tournage? Il s'est fait vite, comme le scénario. Mais contre la volonté de l'auteur cette fois. Faute d'argent. Quand J.E. dit qu'il a toujours réalisé ses films "dans la plus grande liberté", il explique que pour ses court-métrages, aucun producteur ne lui a imposé de décisions. Mais il a fallu payer le prix. Eustache a la réputation, dans les milieux de cinéma français, d'être un enfant pauvre, sans le sou. En personne, il a même l'apparence d'un grand enfant mendiant: timide, mal vêtu, grands yeux et sourire rare. On dit que cette réputation a atteint le niveau du mythe, et que le mythe a nourri la réalisation de son premier long-métrage. Peut-être y avait-il, en effet, une atmosphère de privation, de pauvreté exacerbée, autour de ce film, qui lui a donné dès le départ un air exalté, l'air des chefs-d'oeuvre méconnus. Et peut-être cet air a-t-il déplu à ceux qui ont sifflé le film, ceux qui ne supportent pas de voir quelqu'un – même pas un "grand" – se prendre au sérieux. Chose sûre, cependant, si ce phénomène a joué, il a joué favorablement aussi. Eustache qualifie le tournage de "intime et violent". Il a duré un mois (pour filmer quatre heures!) Et pour ne pas gaspiller de pellicule, il fallait que la première prise soit réussie, les extérieurs comme les intérieurs. Les acteurs avaient de longues tirades à apprendre, sans une erreur. Ils étaient épuisés. Mais étaient-ils malheureux? Notre entretien avec Jean-Pierre Léaud, dont nous rendrons compte la semaine prochaine, nous persuade du contraire.

Et cet entretien-ci, comme dirait l'auteur de l'essai-poulet, ne fait que commencer. Nous aimerions réserver pour la sortie du film le gros des propos que nous a tenus le cinéaste, c'est-à-dire tout ce qu'il nous a dit sur les personnages eux-mêmes, sur la substance de son scénario. Pourquoi? Parce que Jean Eustache, sur bien des points essentiels, pense de ses personnages des choses tout à fait différentes de ce qu'en ont conclu les critiques et les observateurs cannois. A Cannes, l'auteur se défendait d'interpréter son propre film, et pour le principe, disait que toutes les interprétations étaient bonnes. C'est une chance que nous ne l'ayons pas cru, et que nous l'ayons rencontré beaucoup plus tard, seul, à Paris.....



Samedi prochain: Jean-Pierre Léaud, comédien principal de "La nuit américaine" et de "La maman et la putain". Le dernier Bergman, "Cris et chuchotements". Conclusion.

SALLE RESNAIS
8e SEMAINE
POUR TOUS
le grand blond avec une chaussure noire
PIERRE RICHARD
MIREILLE DARC
UN FILM DE YVES ROBERT
elysee
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
5e mois
un film de Luis Bunuel
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE

Premier Festival international du Film sur l'Environnement humain
1er au 10 juin 1973
Montréal, Québec, Canada
Expo-Théâtre (Cité-du-Havre)

le samedi 9 juin
Programme des films
Expo-Théâtre

13h30

Suède — What About us — Anders Wahlmark — 16mm — anglais/english — 5min. — coul./col.
Canada — Un petit canard pas comme les autres — Gilbert Gratton — 16mm — français/french — 19min. — coul./col.
Finlande — Kotka — Tenvo Suomimen — 16mm — anglais/english — 26min. — coul./col.
U.S.A. — Cave Ecology — Lyle Hart — 16mm — anglais/english — 13min. — coul./col.

15h30

U.S.A. — Restoring small flowages for recreation — Fritz Albert — 16mm — anglais/english — 11min. — coul./col.
Japon — Minamata — Noriaki Tsuchimoto — 35mm — anglais/english — 2h36min. — n&b/b&w

18h30

U.S.A. — Web of Life (Endless Chain) — Tom Beemer — 16mm — anglais/english — 28min. — coul./col.
Canada — Cosmic Zoom — Eva Szasz — 35mm — — 8min. — coul./col.
U.S.A. — Mineral King — B. R. Peterson and James Roscoe — 16mm — anglais/english — 28min. — coul./col.
U.S.A. — Of Men and Demons — John and Faith Hubley — 16mm — anglais/english — 9min.30sec. — coul./col.
U.S.A. — Natural Timber Country — Ron Finne — 16mm — anglais/english — 50min. — coul./col.

21h30

Canada — There ain't no garbage — Max Becraft — 16mm — anglais/english — 5min. — coul./col.
U.S.A. — The Runaround — T. Peters — 16mm — anglais/english — 11min.30sec. — coul./col.
Angleterre — The War Game — Peter Watkins — 35mm — anglais/english — 1h30min. — coul./col.

Autobus numéro 12 station Métro McGill
Réservation: (514) 873-5183
Admission: $1.50
Etudiant: $0.75

Premier Festival international du Film sur l'Environnement humain
1er au 10 juin 1973
Montréal, Québec, Canada
Expo-Théâtre (Cité-du-Havre)

le dimanche 10 juin
Programme des films
Expo-Théâtre

13h30

France — Le Pays Beau — 16mm — français/french — 12min. — coul./col.
Italie — La Prima notte di Quiete — 35mm — français/french — 1h30min. — coul./col.

15h30

Canada — Baie James — Yves Hébert — 16mm — français/french — 54min. — coul./col.
Canada — Chissibi — La mort d'un Fleuve — Boyce Richardson — 16mm — français/french — 57min. — coul./col.
Angleterre — The Shadow of Progress — Derek Williams — 35mm — anglais/english — 26min.30sec. — coul./col.

18h30

Canada — Burning Fox — Ryan Larkin — 16mm — anglais/english — 1min. — coul./col.
Q.N.U. — Scars on the surface — Joe O'Brien — 16mm — anglais/english — 27min. — coul./col.
U.S.A. — Winter Soldier — Winterfilm — 16mm — anglais/english — 1h20min. — coul./col.

20h30

Soirée de Clôture

URSS — The Blues attack the Planet — A. Sokolov — 35mm — français/french — 30min. — coul./col.
U.S.A. — Home — John Stevens — 16mm — anglais/english — 29min. — coul./col.
Brésil — Reticencias — José DeAnchieta — 35mm — 10min. — coul./col.

Remise des trophées aux Lauréats du Festival

Autobus numéro 12 station Métro McGill
Réservation: (514) 873-5183
Admission: $1.50
Etudiant: $0.75

Partout... pour nous Radio-Canada est là!



Qui-vive
Une série animée par Jean Ducharme sur les questions d'écologie et d'environnement. Chaque semaine, Jean Ducharme reçoit des spécialistes et s'entretient avec eux de questions concernant la surpopulation, l'écosystème et le pouvoir, l'environnement et l'industrie, les végétaux, les eaux, les villes, l'automobile, les déchets...
Le dimanche à 18h00

On regarde Radio-Canada

aux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-ar

Au MAC

La "rétro" Tousignant

par JULES ARBEC

Si la peinture se doit de traduire une sensibilité, elle n'exclut pas pour autant une recherche quasi-scientifique de la part de l'artiste. C'est dans cette double perspective que se situe l'oeuvre de Claude Tousignant, dont la rétrospective se déroule présentement au Musée d'Art contemporain. On peut aimer ou rejeter l'art de Tousignant, mais on devra admettre que l'artiste a toujours poursuivi une démarche très précise, qui lui aura permis d'élucider à travers sa peinture certains problèmes esthétiques.

Pour saisir toute la portée de ces problèmes, il faut se reporter aux années 50, alors que les Automatistes étaient à leur apogée. Quelques artistes se dissocièrent de l'école de Borduas pour prendre une tangente, en formant un goupe connu sous l'étiquette des Plasticiens; en firent partie, Guido Molinari, Rodolphe de Repentigny et Claude Tousignant. A cette époque, Molinari et Tousignant réfutaient l'argument des Automatistes qui prétendaient avoir détruit l'espace naturel en le remplaçant par une spatio-dynamique basée sur l'accident. Or, pour les plasticiens, Borduas se limitait à la notion d'objet dans un espace tridimensionnel et conservait par le fait même une certaine référence à la peinture traditionnelle. De là, les Plasticiens s'en remirent aux théories de Mondrian sur la recherche d'une plastique épurée, pour en arriver à un art qui soit beaucoup plus "sensitif" et "perceptuel" qu'évocateur. Pour Tousignant, il s'agissait donc de dépouiller la peinture de tous ses éléments extérieurs afin d'atteindre l'entité du tableau. C'est lui qui déclarait: "Ce que je veux, c'est objectiver la peinture, l'amener à sa source, là où il ne reste que la peinture vidée de toute chose qui lui est étrangère, là où la peinture n'est que sensation."

Parmi les constantes de son oeuvre, la couleur est sans doute l'élément suprême, à travers lequel il a développé, dans ses tableaux, ce rythme et cet espace frontal. Il en résulte alors une "tension" qui provient de l'interaction chromatique des différents plans. Cette dialectique était déjà en germe dans ses aquarelles tachistes de 1955; on y décèle la qualité rythmique, l'équilibre des formes, mais surtout le sens aigu de l'espace qui est donné par le contraste des couleurs. On retrouvera ce phénomène dans "Asperge", tableau datant de 1955, qui correspond à "l'Over All", painting américain. Des petits traits de pinceaux recouvrent la surface entière du tableau en soulignant son accent vectoriel. La structure de ce dernier est donnée par les couleurs qui prédominent sur l'ensemble de la toile. Après quelques tentatives dans le domaine "Hard Edge", Tousignant revient à un équilibre dynamique des surfaces, dans la plus pure tradition néo-plasticienne, en utilisant des angles droits, et un agencement de couleurs qui seront choisies en fonction des divers plans et de leur position dans l'ensemble de l'oeuvre.

Après quelques autres expériences du genre, les formats circulaires feront leur apparition dans son oeuvre, pour devenir une sorte de marque de commerce. Le cercle est pour Tousignant l'occasion d'établir des rapports sériels entre les trois ou quatre couleurs des bandes qui forment le cercle. Ces tableaux circulaires émettent donc une vibration chromatique qui est doublée de mouvements centrifuges et centripèdes, engendrant une pulsation dynamique sur toute la surface. L'inter-influence des couleurs produit ici une illusion d'optique qui se rapproche des effets obtenus par les peintres pointillistes au début du siècle. Ces cibles font en quelque sorte la synthèse des éléments lumière, forme et couleur. Tousignant se défend toutefois d'adhérer au "Op Art" qui selon lui se situe dans une toute autre ligne de pensée.

Après ses tableaux en diagonale, Tousignant s'adonne maintenant au gigantesque, en présentant ses grands cercles dyptiques qui s'intègrent au milieu ambiant et renouvellent par leurs couleurs et leur impact cette relation intime entre l'oeuvre et le spectateur.

Eric Wesselow

Portrait d'un portraitiste

par JEAN-CLAUDE LEBLOND
collaboration spéciale

Châteauguay, fin mai. De magnifiques lilas embaument le jardin d'Eric Wesselow. Le jour descend. Il fait doux. Agé de soixante et un ans, il n'en paraît que cinquante et pourtant, il n'arrête jamais, que ce soit de tondre la pelouse, de réaliser le portrait d'un chef d'Etat ou de croquer des scènes Montréalaises.

Eric Wesselow est né à Warienburg en Allemagne (maintenant Malbork, Pologne). Il poursuit à l'Université de Königsberg ses études en art, en éducation et en linguistique. Il s'installe par la suite en Italie où il demeurera plusieurs années, remportant plusieurs prix, dont celui de l'Etat italien en 1935, pour ses paysages. Durant son séjour en Italie, il mène à terme la traduction italienne de Rainer Maria Rilke, et se révèle excellent portraitiste. Pie XII, alors cardinal, pose pour lui.

Avec la guerre, il passe en Angleterre où il devient agent de liaison. Il parle onze langues. En 1950, il se marie et habite Bruxelles. Son contact avec les maîtres italiens puis flamands complète admirablement sa formation. Il n'en poursuit pas moins sa carrière de portraitiste: Albert Schweitzer, Thomas Mann, Paderevski. A son arrivée au Canada en 1954, il découvre une nouvelle vocation, les vitraux.

Au départ, il se heurte à une difficulté quasi insurmontable mais qu'il résoudra. En effet, il voudrait voir disparaître le plomb qui jusqu'à maintenant séparait chaque pièce de verre. Pour lui, il s'agit d'une brisure entre chaque couleur, entre chaque détail de l'oeuvre. Il expérimente une nouvelle technique qui se révèlera efficace en 1961, lorsqu'il réalise pour une société vitrière sa série de vingt vitraux à l'aéroport de Dorval. Le plomb y est remplacé par la résine.

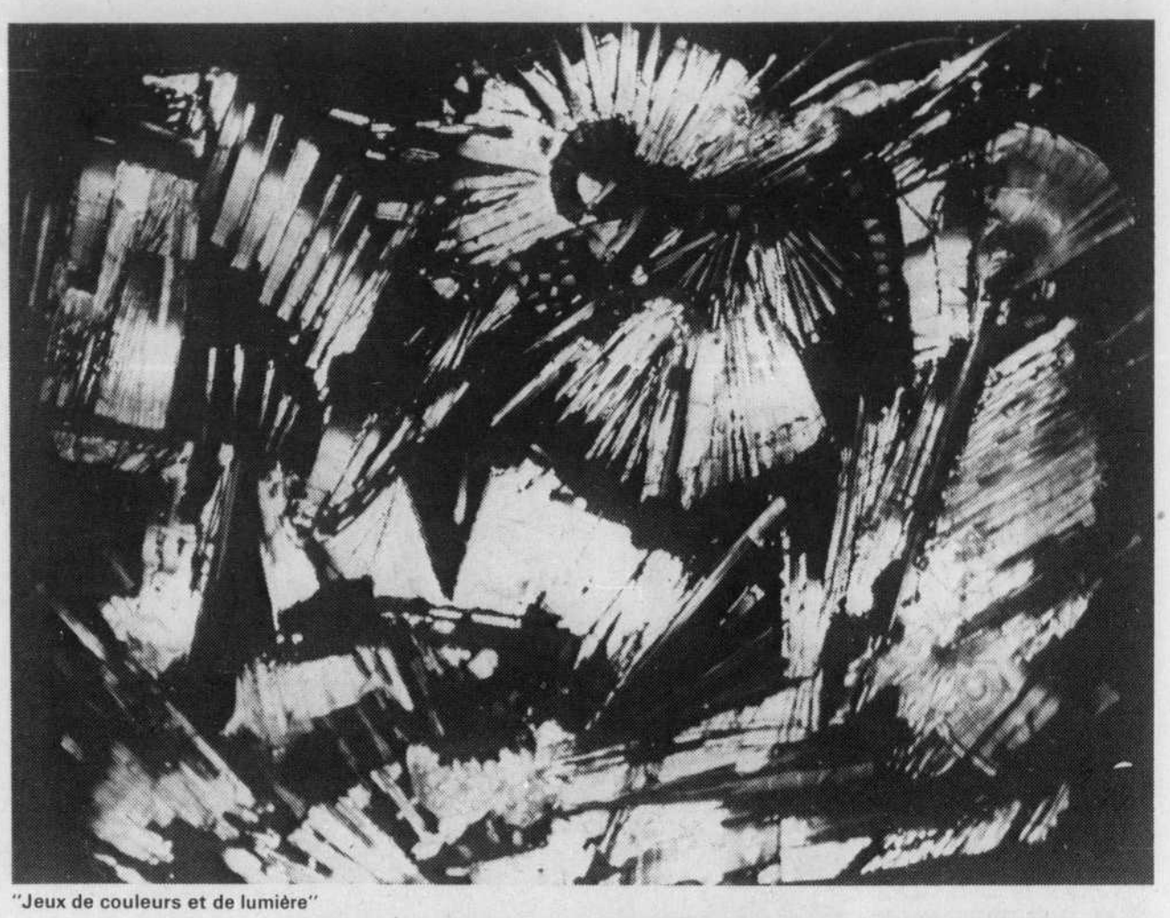
Toutefois, une nouvelle technique le libère désormais des modes traditionnels, qu'il s'agisse de colle ou de plomb. Par cette méthode, on peut superposer jusqu'à cinq épaisseurs de verre antique, coloré, encaissé à la manière d'un casse-tête, entre deux plaques de cristal. Ainsi l'artiste est-il amené, par ces superpositions, à établir d'infinis jeux de couleurs variant selon une luminosité extérieure ou artificielle.

Il parle maintenant d'utiliser l'électronique dans ses prochaines oeuvres. Retiré de l'éducation, où il a occupé diverses fonctions tant à l'échelle locale que provinciale, Eric Wesselow n'en demeure pas moins très occupé. Entre deux vitraux à exécuter, il consacre son temps au portrait et à l'aquarelle, qui est devenue son véritable dada. Tout est devenu prétexte à "croquer". Par ses couleurs, il traduit aussi bien l'ambiance d'un décor que le mouvement. Il l'applique sans dessin préalable.

Seulement à la fin et si cela est nécessaire, avec une plume, imprimera-t-il à son aquarelle les contours, les profondeurs et les reliefs. S'il s'agit de la ville, il recourera volontiers à cette technique géométrique, mais s'il s'agit de la campagne, la couleur s'impose d'elle-même sans qu'il soit besoin de dessin.

Eric Wesselow termine actuellement une série de neuf linogravures qui ont pour thème: "Scènes montréalaises". Tirées à cinquante exemplaires chacune, elles seront, dit-il, vendues dans une galerie que le musée des Beaux-Arts ouvrira dans le courant de l'été, au 2160 de la rue Crescent.

Il parle de recherche, de remise en question, de renouvellement. "Ne pas faire deux fois la même chose, conclut-il. Autrement, il n'y a pas d'intérêt."



"Jeux de couleurs et de lumière"

A qui le vase?

PARIS (Le Monde) – Le vase d'Euphronios, qui a été récemment au coeur du scandale provoqué par la campagne de réattributions du Metropolitan Museum, est à nouveau en vedette. En effet, la thèse des enquêteurs – selon laquelle le vase proviendrait d'une tombe étrusque pillée près de l'antique Caere, au nord de Rome – serait confirmée par la découverte dans une de ces tombes de trois fragments qui pourraient justement être ceux qui manquent au vase exposé à New York. Une expertise officielle est actuellement en cours. A ce propos, le quotidien romain Il Messaggero rappelle que, "si les fragments retrouvés sont bien ceux qui manquent au vase du "Met", toutes les thèses avancées par les Américains pour défendre le bien-fondé de l'importation de cette oeuvre d'art tombent: ce serait la preuve, en termes de droit international, de l'appartenance du vase au patrimoine artistique italien."

MUSIQUE MUSIQUE

Les lauréats des Concours de musique du Québec et du Canada, section Montréal, viennent d'être proclamés. Pour la première fois en 15 ans, le gagnant de la première bourse offerte par la fondation Les Amis de l'Art est un ensemble de musique de chambre, le Quatuor Riverdale.

Au cours de la saison 1973-74, le Ladie's Morning Musical Club présentera douze concerts au théâtre Maisonneuve de la Place des arts. Ces concerts seront assurés par le Quatuor Melos de Stuttgart, le pianiste Ronald Turini, le soprano Gaelyne Gabora, le pianiste Peter Rosel, les King's Singers.

14 ANS
Geneviève Bujold
KAMOURASKA
st-denis
1594, ST-DENIS
849-4211

14 ANS
Yves Montand
LE FILS
CHEVALIER
1590 SAINT-DENIS
845-3222

18 ANS
Ben Johnson
LA DERNIÈRE SÉANCE
pierrot
1590, ST-DENIS
845-3222

DEMANDEZ
LE PROGRAMME COMPLET
DU FESTIVAL DES FESTIVALS
99¢ CHACUN DES FILMS
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

STUDIO-THÉÂTRE
"CHEZ DA SILVA"
1155, rue Morel
Ste-Sophie
(5 milles de St-Jérôme)
(Autoroute Sortie 27E)
"Et pis la... la, la hein!?"
de Lise Leclerc da Silva
Mardis, vendredis, samedis
jusqu'au 2 septembre
Rideau: 8:45 heures
RÉSERVATION:
436-1304

PLANÉTARIUM DOW



872-4210
du 'pî' au radio-télescope
2 MAI au 24 JUIN

Galeries d'Art

Galerie Bernard Desroches
1194 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 110, 842-8648
CARZOU
eaux-fortes
lithographies
dessins
tableaux
Jusqu'au 7 juillet, 1973

PIERRE THIBAUDEAU
SABINE ALLARD
et LAUREAT MAROIS
du 26 mai
au 25 juin
la maison est ouverte
tous les jours
de 12 h. à 18 h.
160 est, rue Notre-Dame,
Montréal 127, Qué.
la maison des arts
la sauvegarde

GALERIE DE MONTRÉAL
EN PERMANENCE
BORDUAS, CHAMPEAU, GERVAIS,
GLASS, Alan HARRISON, JUNEAU,
KOSSO, LETENDRE, MEROLA,
MONTPETIT,
MOUSSEAU, PELLAN, RIOPELLE,
SAVOIE, THÉROUX, TRUDEAU
Aussi: EXÉCUTION DE MURALES ET
D'OEUVRES INTÉGRÉES
2060, rue Mackay 937-1530
Ouvert: Mar. à Sam. 10:00 h. à 17:00 h.

Roland Poulin
"structure immatérielle 4"
31 mai au 14 juin 1973,
Nouvelles oeuvres de:
Charles Daudelin, Claude Chabot, Michael Koolen, Fernand Leduc, Murielle Parent, Françoise Sullivan, Nova Scotia College of Art and Design, Llewelln Xavier.

GALERIE III
PLACE BONAVENTURE
NIVEAU 1
866-8873

GALERIE DE MONTRÉAL
EXPOSITION
"SCULPTURES TENSIONNELLES"
D'AUJOURD'HUI
PAR
KOSSO ELOUL
2060, RUE MACKAY 937-1530
OUVERT: MAR. À SAM. 10:00 h. À 17:00 h.

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE
Jusqu'au samedi
23 juin
Exposition-vente
D'ART CHINOIS
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

cinéma

ALOUETTE: "This is cinerama" 1.00, 3.45 6.15, 9.00
ANJOU: "On s'fait la valise docteur" 2.40, 6.15, 10.00 et "28 secondes pour un hold-up" 1.00, 4.30, 8.15
ARLEQUIN: "Les évadés de la planète des singes" 4.15, 9.20, et "Secret de la planète des singes" 2.30, 7.35 et "Les monstres de l'espace" 1.00, 6.05.
ATWATER: (Cinéma II): "Une belle fille comme moi" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
ATWATER: (Cinéma I): "Sleuth" 1.30, 4.00, 7.00, 9.30
AVENUE: "Warm december" 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15
BEAVER: "Wendy's pleasure palace" 12.00 1.30, 3.15, 5.00, 6.45, 8.30, 10.15
BERRI: "La main de fer" 2.20, 6.00, 9.45, "Le convoi sauvage" 12.35, 4.15, 8.00
BIJOU: "Les hôtesses de l'air" 12.00, 3.36, 6.32, 9.48. et "Camp spécial no 7" 1.45, 5.02, 8.18
BONAVENTURE: "Tonight I love you" 12.00 1.30, 3.05, 4.35, 6.15, 7.50, 9.25
CANADIEN: "Caresses intimes" 1.00, 4.00, 7.00, 10.05 et "Sexy baby" 2.25, 5.25, 8.30
CAPITOL: "Charly one eye" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.35
CHAMPLAIN: "Deux enfants qui s'aiment" 2.25, 6.15, 10.10 et "La tente rouge" 12.15 4.05, 8.00
CHATEAU: "L'homme aux mains d'acier" 2.50, 6.05, 9.30, et "Les cocus" 1.15, 4.25, 7.45
CHEVALIER: "Quatre hommes aux poings nus" 1.10, 4.41, 8.12, et "Le fils" 2.41, 6.12, 9.43
CINEMA 7e ART: "Le lien" 1.00, 3.00, 5.00, 7.15, 9.30
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Cabaret" 1.35, 4.00, 6.26, 8.50
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Theatre of blood" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CINEMA DE PARIS: "Quiet days in Clichy" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
CINEMA V: "Heat" 7.30, 9.30, Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CREMAZIE: "Dernier Tango à Paris"
DAUPHIN: (Salle Renoir): "Orange mécanique" 1.45, 4.10, 7.00, 9.30
ELECTRA: "L'homme aux mains d'acier" 1.05, 4.30, 7.30, 9.30
1.05, 4.30, 7.50 et "Les cocus" 2.45, 6.10, 9.30
ELYSEE: (Salle Eisenstein) "Le charme discret de la bourgeoise" (Salle Resnais) "Le grand blond avec une chaussure noire" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (pour les deux salles).
FESTIVAL: "Oh! Calcutta" Sam: 7.30, 9.30 Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
FLEUR DE LYS: "Moi y'en a vouloir des sous" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
IMPERIAL: "Karato the hand of death" 12.45, 2.25, 4.35, 6.50, 9.05
JEAN-TALON: "Les Charlots font l'Espagne" 1.00, 4.35, 8.05, et "Sissi face à son destin" 2.35, 6.10, 9.45.
KENT: "Dirty Harry" 1.00, 5.05, 9.20 et "Klute" 3.05, 7.20
LOEWS: "High plains drifter" 11.00, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
LUCERNE: "What's up doc" 2.55, 6.15, 9.45 et "The candidate" 1.00, 4.25, 7.50
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
MERCIER: "Tout ce que vous désirez savoir sur le sexe" 1.20, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35
MIDI-MINUIT: "Salon de massage" et "Les jeux d'amour chez les jeunes filles".
MONKLAND: "Poseidon adventure" 2.15, 6.00, 9.45 et "Hot Rock" 12.30 4.10, 8.00
OUTREMONT: SAM: "Alice's Restaurant" 7.00, et "Up the Sandbox" 9.30, et "Private parts" 12.00 p.m. DIM.: "le mystère Andromède" 4.00 et "Sacco et Vanzetti" 7.00 et "chronique d'un couple" 9.30
PALACE: "Scorpio" 12.30, 2.35, 4.50, 7.00, 9.20
PAPINEAU: "Mourir pour vivre" 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.45, 9.30
PAPINEAU: "Mourir pour vire" 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.45, 9.30
PARISIEN: "Le despote cruel" 12.00, 3.15, 6.35, 9.50 et "Trois filles nues sur l'Ile Robinson" 1.45, 5.00, 8.20
PIERROT: "La dernière séance" 12.50, 2.57, 5.04, 7.11, 9.18
PIGALLE: Voir Midi-Minuit
PLACE DU CANADA: (grand cinéma): "Doll house" 12.05, 1.50, 3.35, 5.20, 7.15, 9.20
PLACE VILLE-MARIE: (grand cinéma): "Doll house" 12.05, 1.50, 3.35, 5.20, 7.15, 9.20
PLACE DU CANADA: "Avanti" 1.45, 4.20, 7.00, 9.30
PLACE VILLE-MARIE: (petit cinéma) "Class of 44" 12.35, 2.20, 4.05, 5.50, 7.45 9.40
PLAZA: Voir Canadien.
PUSSYCAT: "Casting call" 12.00, 2.35, 5.05 7.45, 10.15 et "Gabrielle" 1.20, 3.50, 6.30, 9.00
RIVOLI: "Scorpio" 12.55, 2.55, 4.55, 6.55, 9.00
SAINT-DENIS: "Kamouraska" 11.50, 2.03 4.41, 7.19, 9.42
SEVILLE: "Camelot" 12.30, 3.05, 5.45, 8.30
SNOWDON: "Ra expedition" 1.05, 3.10, 5.10 7.10, 9.15
VAN HORNE: "The postman always rings twice" 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10
VENDOME: "Le rampart des beguines" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10
VERSAILLES: (Salle rouge) "L'homme aux mains d'acier" 2.50, 6.20, 9.30 et " Les cocus" 1.10, 4.30, 7.50
VERSAILLES: (Salle bleue) "Non je suis vierge" 1.00, 4.00, 7.00, 10.00 et "Les Désaxés" 2.30, 5.30, 8.35
VERDUN: "La main de fer" 12.35, 4.10, 8.00 et "Le convoi sauvage" 2.55, 6.10, 10.00
VIDEOGRAPHE: "R. Buckminster Fuller: The world game" 8.00
VIEUX-MONTREAL:
STUDIO A: "La vallée" 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
STUDIO B: "Bof" 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
VILLERAY: "Le parrain" 1.30, 4.45, 8.18
WESTMOUNT SQUARE: "Heatbreak Kid" 12n 55, 4.55, 6.55, 9.00
; "Last tango in Paris" 2.00, 5.00, 8.30
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) Sam: Laurence Lepage – 22h30, Dim: Djazzalea – 22h.
LA POUDRIERE: Sam: "Tout est sous contrôle" de J. Rayburn – 20h.30, dim: relâche.
RIDEAU VERT: relâche pendant l'été
STUDIO – Théâtre: Samedi seulement: "Et pis la. . . la, la, hein!? de Lise Leclerc – da Silva – 20h45.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Julien Julien" de M. Godin. Sam. 17h, 21h, Dim. 19h.
THEATRE DE QUAT'SOUS: Sam: "Hosanna" de . Tremblay – 20h30

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: sam: relâche, dim: George Carlin – 20h30.
THEATRE MAISONNEUVE: 9e concours international de Montréal discipline chant – 20h.
THEATRE PORT-ROYAL: Relâche

télévision

SAMEDI

CBFT 2

9.25 Ouverture et horaire
9.30 Pepinot
10.00 Mon Ami Ben. c
10.30 Tour de terre. c
11.00 Bagatelle. c
11.30 Cent millions de jeunes
12.00 Les héros du samedi. c
1.00 Sportheque. c
2.00 Baseball. c
4.30 Echos du sport. c
5.00 La grande aventure. c
5.30 Le français d'aujourd'hui. c
6.00 Atome et galaxies. c
6.30 Téléjournal. c
6.35 Politique fédérale. c
6.45 Du moyen âge à la renaissance. c
7.00 Walt Disney présente. c
8.00 Billet de Faveur:
"Les pieds dans le plat" (comédie-Américain 1962)
10.00 Mon pays mes amours. c
10.30 Téléjournal. c
10.45 Nouvelles du sport. c
11.00 Appelez-moi Lise. c
12.00 Cinéma:
"Les tontons farceurs" (comédie-Américain 1965)
1.30 Ciné-Nuit:
"Pas de panique" (drame policier – Français 1966)

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue. c
9.00 Ciné-Jeunes:
"Duel sous la mer" (guerre-Américain 1951)
10.30 Les bouts d'chou. c
11.00 Mini menu. c
11.30 Coup de dé. c
12.00 Bon week-end. c
2.00 Papa a raison. c
2.30 Horizon sports. c
3.00 Vers 76. c
4.00 Commando du désert. c
4.30 C'est arrivé cette semaine. c
5.30 Studio 10. c
6.30 Sur le matelas. c
7.30 Les grands spectacles:
"Adorables créatures" (comédie-Français 1952)
9.30 Le ranch "L". c
10.30 Les nouvelles TVA. c
11.00 La couleur du temps. c
11.15 En Pantoufles: "Bal des voyous" (Suspense – Français 1968). c
12.45 En Pantoufles:
"Médecin de Hambourg" (drame – 1952). c

CFCF 12

6.00 New foundland sings. c
6.15 Fish naturally. c
6.30 The community. c
6.50 Community calendar. c
7.00 Hercules
8.00 Magic Tom's Road Show. c
8.30 George of the jungle. c
9.00 The Jackson Five. c
9.30 Lassie
10.00 Ultraman. c
10.30 The Waterville gang. c
11.00 Puppet people. c
11.30 Story theatre. c
12.00 Star Trek. c
1.00 Saturday at the movies:
"Superargo vs. Diabolicus". . . . c
3.00 Grand prix wrestling. c
3.30 World championship tennis. c
4.30 Wide world of sports. c
6.00 Circle of fear. c
7.00 Bridget Loves Bernie. c
7.30 Police Surgeon. c
8.00 Academy performance:
"El Greco" (drame – 1966). c
10.00 Love American style. c
11.00 The CTV National news. c
11.18 Pulse
12.00 Saturday night feature movie:
"Arsenic and old lace" (comédie – Américain 1944)
2.00 Sign-off

CBMT 6

9.38 Stand by six. c
9.45 Davey and Goliath. c
10.30 Rocket Robin Hood. c
11.00 Land of Giants. c
12.00 Assignment sports. c
12.30 Bob Switzer aquarium. c
1.00 Children cinéma: c
1.30 Klahanie. c
2.00 International rugby. c
4.00 Bugs Bunny Road Runner Hour. . . . c
5.00 The Belmont stakes. c
6.00 Update. c
6.30 Replay. c
7.00 The Alan Hamel comedy bag. . . . c
7.30 Expos this week. c
8.00 All around the circle. c
8.30 The life of Leonardo Da Vinci. . . c
9.30 Bless this house. c
10.00 Gallery. c
10.30 Countrytime. c
11.00 The National. c
11.15 Provincial affairs. c
11.21 Montreal Tonight. c
11.37 The David Frost Show. c
1.02 Ciné-six:
"Gentlemen marry brunettes". . . c
2.40 Final report and weather

DIMANCHE

CBFT 2

9.25 Ouverture et horaire. c
9.30 Pépinot
10.00 Le jour du Seigneur. c
11.00 Documentaires canadiens:
"Le char de Djaggernaut". . . . c
12.00 La semaine verte. c
1.00 Rencontres. c
1.30 Mosaïque manitobaine. c
2.00 L'Univers des sports. c
3.30 L'Heure des quilles. c
4.30 L'agriculteur d'aujourd'hui dans l'agriculture de demain. c
5.00 5D. c
6.00 Qui-Vive. c
6.30 Téléjournal. c
6.40 Festival Charlie Chaplin
7.00 Quelle famille. c
7.30 Les beaux dimanches:
"L'Enlèvement" (pièce de J. L'Hote). c
9.30 Les beaux dimanches:
Civilisation: "Le grand dégel". . . c
10.30 Téléjournal. c
10.45 Sports – dimanche. c
11.00 Cinéma d'ici. c
12.00 Ciné-Club:
"Les sables mouvants" (étude psychologique – Polonais, s.t. 1969)

CBMT 6

10.23 Community announcements. . . . c
10.30 This is the life. c
11.00 Church service. c
12.00 The little concert. c
12.30 News profile. c
12.45 Away out. c
1.00 Dollars and
1.30 Country Canada. c
2.00 Youth confrontation. c
2.30 Equestrian grand prix. c
4.00 Time to remember. c
4.30 T.B.A.
5.00 Audubon wildlife theatre. . . . c
5.30 Hymn sing. c
6.00 The Wonderful World of Disney. c
7.00 The beachcombers. c
7.30 Adventures of black beauty. . . . c
8.00 Tom Brown's School days. . . . c
9.00 The Strauss family. c
10.00 First person singular. c
10.30 Of All people. c
11.00 The National. c
11.15 Nation's business. c
11.21 Montreal tonight. c
11.37 Ciné-camp:
"Dance fools dance" (drame – Américain 1931)
1.05 Final Report

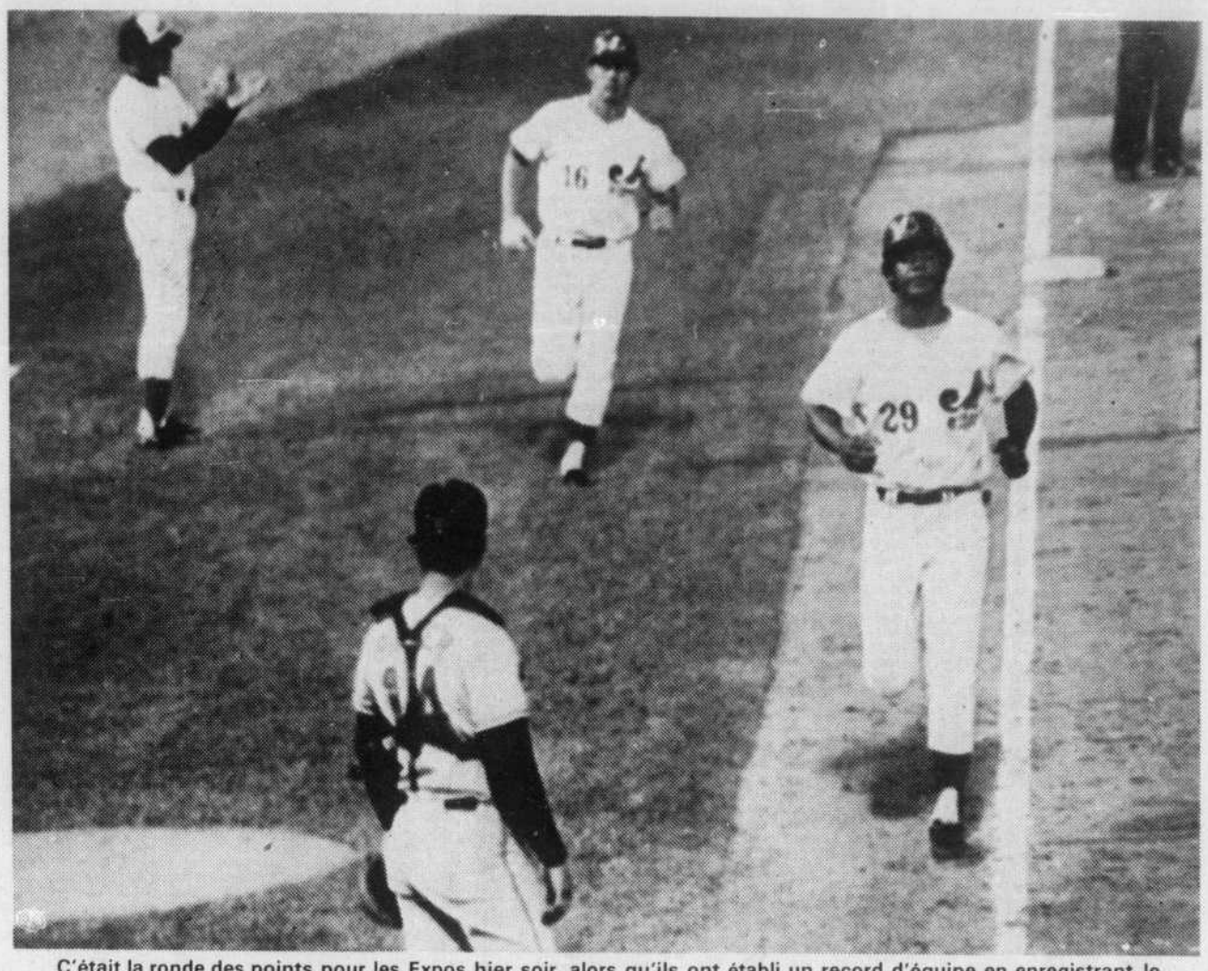
CFTM 10

8.55 Horaire bienvenue. c
9.00 Musique canadienne. c
9.30 C'était l'bon temps. c
11.00 Monsieur le maire. c
12.00 Bon dimanche. c
2.00 Dan August. c
3.00 Sports spec. c
4.00 Auto-patrouille. c
4.30 Information voyages. c
5.00 Enquêtes spéciales. c
5.30 Mini-Putt. c
6.00 Le cirque à son meilleur. . . . c
6.30 Jeunesse. c
7.30 Ciné-Choix:
"Vol du Phoenix" (aventures – Américain). c
10.00 Le temps d'aimer. c
10.30 Les nouvelles TVA. c
11.00 Choc des idées. c
12.00 Le 10 vous informe. c
12.05 Fin des émissions

CFCF 12

7.27 Sign-on
7.30 Hercules
8.00 Cathedral of Tomorrow. c
9.00 Oral Robert Presents. c
9.30 Crossroads. c
10.00 The Hellenic Program
10.30 Teledomenica
12.36 Continental miniature
1.00 Edith Serei. c
1.30 Mr. Chip's. c
2.00 Randall and Hopkirk. c
3.00 Gamer Ted Armstrong. c
3.30 Under attack. c
4.30 Question period. c
5.00 Untamed World presents the Challenging Sea. c
5.30 The Paul Horn Show. c
6.00 Travel '73. c
6.30 Going places. c
7.00 The Amazing World of Kreskin. c
7.30 CTV Sunday Night Special:
8.30 Mannix. c
9.30 A touch-of grace. c
10.00 W-5. c
11.00 The CTV National News. c
11.18 Pulse. c
12.00 Sunday night feature movie:
"Career" (drame – 1959)
2.00 Sign-off

Fracassant des records, les Expos se moquent des Giants 17-3



C'était la ronde des points pour les Expos hier soir, alors qu'ils ont établi un record d'équipe en enregistrant le plus de points lors d'un match depuis la naissance du club à Montréal. Ici, ce n'est qu'un début alors que le coup de circuit de Mike Jorgensen porte le compte 8-1 en faveur des Expos. Ken Singleton 29, précède Jorgensen au marbre, sous le regard d'un Dave Rader pétrifié. (Photo Le Devoir par Delor)

par Jean-Luc Duguay

Le flegmatique Charlie Fox en avait les verres embuées. Et le gérant des Giants de San Francisco ne savait pas que son calvaire ne venait que de commencer.

La 2e manche n'était pas encore terminée que son équipe traînait déjà de l'arrière 8-1 contre les déchaînés Expos. Sept manches et un massacre plus tard le compte était de 17-3.

Après la soirée des casquettes, se fut donc la soirée des records au parc Jarry. Le 7 mai 1970, les Expos avaient battu les mêmes Giants 15-8 au même parc Jarry. Le record pour le nombre de points est donc fracassé. De plus, jamais les joueurs de Gene Mauch n'avaient réussi à gagner par la marge de 14 points.

Sur le plan individuel, Ron Hunt a inscrit son nom dans le livre des Expos en croisant le marbre à cinq reprises, un autre précédent. Et pour ceux qui aiment les statistiques, ajoutons qu'un record d'équipe a été égalé quand Clyde Mashore a frappé le cinquième coup de 2 buts des Expos en 8e manche et qu'un autre a été battu quand Ken Singleton a obtenu le 12e but sur balles de la partie pour les siens.

Plus important encore, les Expos, grâce à cette victoire, se retrouvent au 2e rang de la section Est de la ligue Nationale, à 6 ½ parties des Cubs de Chicago et sur un pied d'égalité avec les Pirates de Pittsburgh. C'est la première fois de leur histoire qu'ils réussissent un tel exploit.

Jamais le grand Steve Renko n'aura lancé un match plus facile. Les 3 points qu'il a accordés aux puissants Giants ont été le fruit de 2 coups de circuit. Un d'Ed Goodson à la 2e manche et un autre de Bobby Bonds à la 9e qui a produit 2 points dans une cause perdue. Renko à maintenant une fiche de 4-3. Il n'a accordé hier que 7 coups sûrs aux Giants.

Dans cette partie qui ressemblait plus à une farce qu'à une rencontre entre athlètes, Ken Singleton et Mike Jorgensen ont fait produire chacun 4 points. Ce dernier a claqué un circuit de 3 points par-dessus la clôture du champ droit à la 2e manche, ce qui a eu raison de la patience de Charlie le flegmatique qui a alors retiré son lanceur partant et perdant Jim Barr (4-6).

La "tactique" s'est cependant révélé inutile puisqu'en un tiers de manche, Charlie Williams a donné 5 points aux Expos avant d'être remplacé à son tour par Don Carrithers qui n'a guère été plus brillant, accordant 7 points en 5 2/3 manches. Il faut dire cependant que seulement 3 de ces points ont été mérités, ce qui reste une mince consolation...

Les 15,137 spectateurs ont vu la partie la plus folle de l'histoire du parc Jarry. Ainsi, 3 points ont été marqués après de mauvais lancers, un à la suite d'une balle passée et 3 autres ont été produits par des buts sur balles alors que les buts étaient remplis.

Au terme de ce marathon de 2 heures 54 minutes, les spectateurs – sadiques, il va s'en dire – qui étaient encore sur place avaient totalement oublié que les Giants sont toujours en tête de leur section, 2½ parties devant les Dodgers de Los Angeles. Petit détail significatif de l'état d'esprit des Expos au cours de ce match: à la 6e manche, quand Ron Hunt a été atteint par un lancer pour la 14e fois de la saison et la 2e fois de sa douloureuse carrière, il a gentiment remis la balle au lanceur Don Carrithers.

Celui-ci l'a attrapé sans broncher...

SAN FRANCISCO (3)	ab	p	cs	pp	MONTREAL (17)	ab	p	cs	pp
Bonds cf	5	1	2	2	Hunt 2b	4	5	3	1
Fuentes 2b	4	0	0	0	Day, cc	4	3	2	0
Blanco, 2b	1	0	0	0	Fairly cg	2	2	0	1
Maddox, cc	4	0	2	0	Mashore, cg	1	1	1	0
McCovey, 1b	2	0	1	0	Singleton cf	2	1	1	4
Kingman 1b	1	0	0	0	Jorgensn 1b	5	1	1	4
Goodson 3b	4	1	1	1	Boccabella r.	5	1	1	0
Matthews cg	4	0	0	0	Bailey 3b	4	1	1	1
speier ac	2	0	0	0	Foli ac	4	1	2	2
Phillips ac	1	1	1	0	Renko l.	4	1	0	0
DvRader r.	1	0	0	0					
Arnold r.	1	0	0	0					
Barr l.	0	0	0	0					
Thomasn fo	1	0	0	0					
CWillams l.	0	0	0	0					
Carrthers l.	2	0	0	0					
Morris fo	0	0	0	0					
Howarth fo	1	0	0	0					
Total	34	3	7	3	Total	35	17	12	13

San Francisco	010	000	002 – 3
Montréal	350	034	02x – 17

E- Goodson, Phillips. DJ-San Francisco 1. LSB-San Francisco 8, Montréal 10. 2B-Maddox, Hunt, Day, Bailey, Foli, Mashore, Phillips, CC-Goodson 4. Jorgensen 3. Bonds 15. S-Renko. BS-Bailey.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Barr p, 4-5	1	2	3	3	3	0
C. Williams	1/3	4	5	5	1	0
Carrithers	5 2/3	5	7	3	6	4
Morris	1	1	2	1	2	1
Renko g, 4-3	9	7	3	3	4	7

APL-par Carrithers Fairly, par Carrithers Hunt. ML-C. Williams, Carrithers, Morris, BP-Arnold. D-2:54. A-15,187.

Rendez-vous ce soir alors que Tom Bradley (5-2) et Ernie McAnally (3-1) se feront face au monticule lors d'un match qui devrait ressembler davantage à du "vrai" baseball.

D'UN BUT A L'AUTRE: Le voltigeur Curtis Brown, renvoyé aux Whips de Peninsula avant le match de jeudi soir, a été invité par le président de la ligue Internationale, George Sisler, à se joindre au club d'étoiles du circuit pour la rencontre de lundi soir contre les Expos, à Syracuse... Brown, dont la moyenne offensive avec les Whips était de .300 le 22 mai, date à laquelle les Expos ont acheté son contrat, s'est classé 4e chez les joueurs de champ extérieur dans le scrutin du club d'étoiles de l'Internationale organisé auprès des joueurs de la ligue... Pepe Manugal, qui pourrait bien être rappelé plus tard cet été par les Expos, connaît de bons moments avec les Whips. Jeudi soir, il a réussi un circuit et obtenu deux coups sûrs. C'était la 2e partie consécutive de 3 "cs" pour Pepe... Les Expos ont mis hier sous contrat Gary Roenicke, un voltigeur-joueur de 3e but de West Covina, en Californie, qui fût leur premier choix à la séance de repêchage des agents libres, cette semaine... Les Expos ont également engagé Rick Hughes, un 1er but voltigeur de Gadsden, en Alabama, qui avait été le troisième choix des Expos... Ces deux joueurs, tous deux âgés de 18 ans, se présenteront au camp des recrues des Expos qui commencera le 11 juin à Jamestown, dans l'état de New York... L'arrêt-court Ed Creech, de Macon, en Georgie, deuxième choix des Expos au repêchage, avait été embauché une journée plus tôt et jouera pour les Carnavals de Québec (classe AA)...

Bientôt une 3e ligue majeure de baseball?

OMAHA, Neb. (PA) – Joe Cronin, président de la ligue Américaine, a prédit hier qu'il y aurait un jour trois ligues majeures de baseball. Cronin estime qu'il y aura trois ligues de huit équipes permettant des rivalités régionales comme dans le cas des White Sox et des Cubs de Chicago.

Selon Cronin Baltimore et Washington, St-Louis et Kansas City, San Francisco et Oakland seraient dans les mêmes ligues.

"Je suis toutefois inquiet en ce qui a trait à la Série Mondiale. Elle pourrait être disputée en seulement 11 jours."

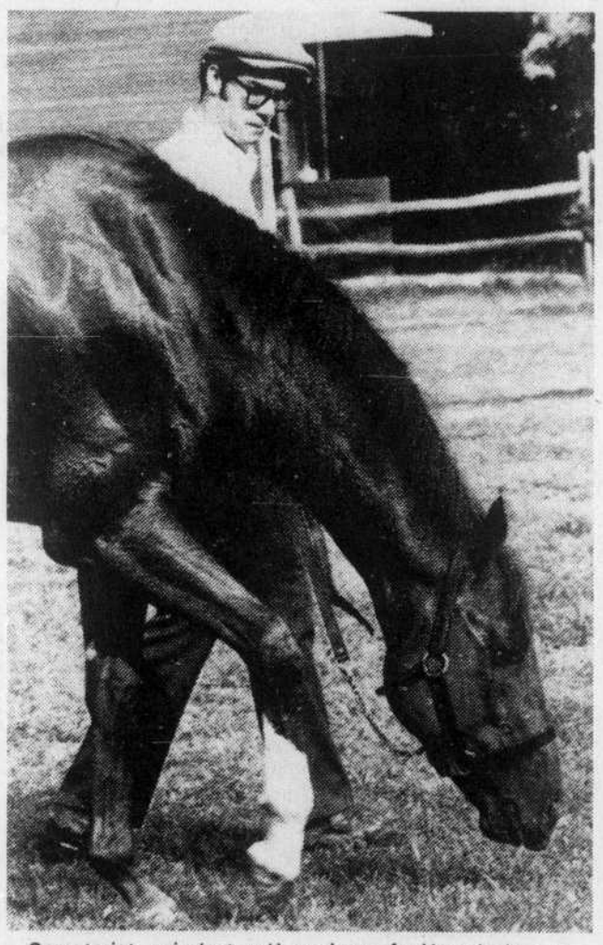
Cronin croit que la création d'une troisième ligue permettra aux équipes de diminuer les coûts d'opération (voyages) ainsi que d'éliminer les problèmes causés par le fait que les clubs sont éparpillés sur quatre fuseaux horaires.

●

STAN SMITH, tête de série numéro un, a accédé hier aux quarts de finale des championnats de tennis d'Italie, en éliminant Harold Solomon 6-0, 6-4. Smith aura comme prochain adversaire Tom Okker qui a défait Vladimir Korotkov 6-2, 6-4. Dans les autres rencontres disputées hier, Ilie Nastase a battu Tonino Zugarelli 6-1, 6-1, et Jan Kodès a eu raison de Patricio Cornejo 7-6, 6-2. Chez les dames Christ Evert a difficilement battu Katja Ebbinghaus 4-6, 6-2, 6-1, Helga Masthoff a défait Linda Tuero 6-3, 7-5, Evonne Goolagong a éliminé Renata Tomanova 6-4, 6-3, et Vlasta Vipockova a gagné 6-2, 6-4 contre Kristy Kemmer.

DAN TALBOT de Beloeil a été le meilleur québécois hier après-midi, lors de la première ronde de l'omnium de l'Ontario, disputé sur un parcours de Toronto, jouant 73, ce qui est un excellent pointage, considérant les mauvaises conditions de la température. De fait, seulement deux golfeurs ont réussi à jouer sous la normale de 70. Il s'agit de Rafe Botts, de San Diego, qui totalise 68, un coup de mieux que le professionnel du club qui reçoit les golfeurs pour ce prestigieux tournoi, Jim McKitterick. Au 7e rang et à trois coups de Botts, on retrouve le vétéran Moe Norman. Quant au favori Al Balding, il a tourné 73. Jouant 77, Norm Boyd, de Tornhill en Ontario, a marqué cette première journée de compétition, non pas par son pointage, mais parce qu'il a réussi un trou d'un coup au 6e trou de 145 verges, avec un fer-6.

Par ailleurs au club Pinnegrove, dans le cadre du championnat 2 balles meilleure balle, région de Montréal, le duo formé de Gordon Le Riche (Summer Lea), et Micke Betten (Beauchâteau) a joué 65, cinq sous la normale, pour mériter le triomphe devant Olivier Lamoureux et Peter Lynch du club de la vallée du Richelieu.



Secretariat, qui n'est qu'à quelques foulées de la conquête de la triple couronne du turf américain, se détend en compagnie de Ted McClain, l'adjoint de l'entraineur Lucien Laurin. (Téléphoto PA)

Jim Barber surprend encore à Philadelphie

PHILADELPHIE (PA) – Maîtrisant ses coups roulés à la perfection, Jim Barber, un illustre inconnu au circuit de golf de la PGA, a inscrit hier un compte de 67 pour hausser à trois coups son avance en tête de la Classic de Philadelphie riche de $150,000.

Barber totalise ainsi 132 après deux tournées, soit 12 sous la normale du parcours de club Whitemarsh Valley.

Forrest Fezler, qui s'est fait ravir une victoire certaine par Lee Trevino plus tôt cette année, et le jeune Tom Jenkins occupent le deuxième rang à 135.

John Schlee, Hale Irwin, Dave Barber et Larry Ziegler suivent à 136.

Barber est si peu connu que plusieurs golfeurs professionnels ignorent encore qui il est.

"Qui est ce type qui mène?", a demandé Tom Weiskopf. Je n'ai jamais entendu parler de lui".

A quelqu'un qui lui demandait: "Le connais-tu? L'as-tu déjà vu jouer?", Jack Nicklaus n'a fait que hocher la tête en guise de réponse.

Le golfeur originaire de la Floride n'a pu terminer que huit tournois cette année. Il n'a de fait gagné que $7,000 en deux ans.

Weiskopf, auteur de deux victoires et d'une seconde place à ses trois derniers tournois, a inscrit une ronde de 71 et se retrouve à 138.

Trevino a amélioré ses chances de succès en jouant 68-141 tandis que Nicklaus a présenté une carte de 70-143.

BASEBALL

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Est

	G	P	Moy.	Diff.
CHICAGO	33	22	.600	–
MONTREAL	23	25	.479	6½
PITTSBURGH	23	25	.479	6½
ST-LOUIS	24	27	.471	7
NEW YORK	22	27	.449	8
PHILADELPHIE	21	32	.396	11

Ouest

SAN FRANCISCO	38	21	.644	–
LOS ANGELES	34	22	.607	2½
CINCINNATI	30	24	.556	5½
HOUSTON	32	26	.552	5½
ATLANTA	21	33	.389	14½
SAN DIEGO	20	37	.351	17

Hier

Montréal 17, San Francisco 3
Chicago 6, Cincinnati 5
Philadelphie 5, San Diego 1
Atlanta 5, St-Louis 3
Los Angeles 5, New York 3
Houston 4, Pittsburgh 3

LIGUE AMERICAINE

Est

	G	P	Moy.	Diff.
DETROIT	28	24	.538	–
NEW YORK	29	25	.537	–
BALTIMORE	24	24	.500	2
BOSTON	24	26	.480	3
MILWAUKEE	24	27	.471	3½
CLEVELAND	20	33	.377	8½

Ouest

CHICAGO	29	20	.592	–
MINNESOTA	29	21	.580	½
CALIFORNIE	27	23	.540	2½
KANSAS CITY	30	27	.526	3
OAKLAND	27	27	.500	4½
TEXAS	18	32	.360	11½

Hier soir

Minnesota 2, Baltimore 0
Chicago 5, Cleveland 2
Texas 5, Boston 2
New York 8, Kansas City 1
Détroit à Oakland, 11h
Milwaukee à Californie, 11h

HIER

LIGUE NATIONALE

SAN DIEGO (1)	ab	p	cs	pp	PHILADELPHIE (5)	ab	p	cs	pp
EHnandz AC	4	0	0	0	Tovar 3b	4	0	0	0
JMorales CC	4	0	1	0	Doyle 2b	3	0	0	0
Murrell lf	4	1	1	0	Montanez CD	4	2	2	0
Colbert 1b	4	0	1	0	Luzinaki lf	4	1	1	1
Gaston CD	3	0	0	0	Hutton 1b	4	1	2	0
Kendall R	3	0	0	0	Unser CC	2	1	1	3
DwRobert 3b	4	0	1	0	Boons R	3	0	0	0
RMorales 2b	1	0	0	1	Bowa AC	3	0	2	1
Arlin L	2	0	0	0	Carlton L	2	0	0	0
Troedson L	0	0	0	0					
Anderson Fo	1	0	0	0					
Norman L	0	0	0	0					
Totaux	30	1	4	1	Totaux	29	5	8	5

San Diego	000	100	000 – 1
Philadelphie	000	203	00x – 5

E – Murrell. LSB – San Diego 5, Philadelphie 3. 2B – J. Morales, DwRoberts, Unser, Bowa. 3B – Montanez. BV – Hutton. S – Carlton, Gaston. BS – Unser.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Arlin P. 2-3		5	1-3	6	4	1	2
Troedson			2-3	2	1	1	0	0
Norman		2		0	0	0	0	2
Carlton G. 6-7		9		4	1	1	3	6

D – 1:59. A – 18,096.

PITTSBURGH (3)	ab	p	cs	pp	HOUSTON (4)	ab	p	cs	pp
Stennett ac	5	0	1	0	Wynn cd	3	0	1	1
Cash 2b	4	0	0	0	Metzger ac	4	0	1	2
AOliver cc	4	2	2	0	Cedeno cc	4	0	1	0
Stargell cg	4	1	2	3	Watson cg	4	1	1	0
Hebner 3b	4	0	2	0	LMay 1b	4	0	2	0
Sanguilln cd	4	0	1	0	DgRader 3b	4	0	0	0
BRobrtsn 1b	2	0	0	0	Edwards r.	2	1	1	1
Davalillo 1b	1	0	0	0	Helms 2b	3	1	2	0
Clines fo	1	0	0	0	Forach l.	2	0	0	0
MMay r.	3	0	0	0	Stewart fo	0	1	0	0
Ellis l.	3	0	1	0	JCrwford l.	0	0	0	0
Giusti l.	0	0	0	0	JRay l.	0	0	0	0
Kiek fo	0	0	0	0					
Alley co	0	0	0	0					
Total	35	3	9	3	Total	30	4	9	4

Pittsburgh	002	000	010 – 3
Houston	010	000	30x – 4

DJ-Pittsburgh 2, Houston 1. LSB- Pittsburgh 7, Houston 5. 2B-Hebner, A. Oliver, Stargell. CC-Stargell 17. BV-Cedeno. BS-Edwards.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Ellis p, 5-5		6	2/3	9	4	4	1	6
Giusti		1	1/3	0	0	0	0	0
Forsch g, 6-5		7		6	2	2	1	3
J. Crawford		1		3	1	1	0	0
J. Ray		1		0	0	0	1	1

VP-J. Ray 3. APL-par Ellis Stewart, D-1:50. A-25,486.

ST-LOUIS (3)	ab	p	cs	pp	ATLANTA (5)	ab	p	cs	pp
Brock cg	4	0	0	0	Oates r	5	2	2	0
Sizemore 2b	4	0	0	0	Garr cd	5	0	2	1
Torre 3b	4	1	1	1	Evans 3b	3	1	1	0
Simmons r	4	0	1	0	H Aaron cg	4	0	0	0
McCrvr 1b	4	2	2	0	S Jackson cg	0	0	0	0
Melendez cc	4	0	1	1	Lum 1b	4	0	1	0
J Cruz cd	2	0	0	0	Baker cc	4	0	2	1
Tyson cc	2	0	0	1	DaJohnsn 2b	4	1	1	0
Reitz fo	1	0	1	0	M Perez ac	4	1	1	0
Kelleher co	0	0	0	0	Reed l	4	0	2	2
Wise l	1	0	0	0	Frisella l	0	0	0	0
Carbo fo	1	0	0	0					
Brabosky l	0	0	0	0					
Stein fo	1	0	0	0					
Total	32	3	6	3	Total	37	5	12	4

St. Louis	010	100	010-3
Atlanta	021	001	01x-6

E-Lum, Tyson 2, M. Perez, J. Cruz. DJ-Atlanta 1. LSB-St. Louis 6, Atlanta 10. 2B-Reed. 3B-McCarver. CC-Torre 3. 3B-Garr, Oates. BS-Tyson.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Wise P 7-3		6	9	4	2	2	1
Brabosky		2	3	1	1	0	1
Reed G, 3-7		8	5	3	3	3	4
Frisella		1	1	0	0	0	0

VP-Frisella 3. ML-Reed. D-2:1. A-5,242.

CINCINNATI (5)	ab	p	cs	pp	CHICAGO (6)	ab	p	cs	pp
Rose, cg	4	1	1	0	Monday, cc	3	1	1	2
Morgan, 2b	4	1	1	0	Beckert, 2b	5	2	2	0
Tolan, cc	4	1	2	1	BWilliams, cg	3	0	2	1
Bench, r.	4	0	0	1	Bourque, 1b	4	1	1	2
TPerez, 1b	4	2	3	3	Santo, 3b	3	1	0	0
Stahl, cd	4	0	0	0	Cardenal, cd	4	0	1	0
Concepcn, ac	4	0	0	0	Hundley, r.	4	0	2	1
Menke, 3b	3	0	1	0	Kessinger, ac	3	0	0	0
Schnolm, fo	1	0	1	0	Pappas, l	2	0	0	0
Geronimo, co	0	0	0	0	LaRoche, l.	0	0	0	0
Carroll, l.	2	0	1	0	Bonham, l.	0	0	0	0
Borbon, l.	1	0	0	0	Hickman, fo	1	0	1	0
Hall, l.	0	0	0	0	CJames, co	0	1	0	0
Sprague, l.	0	0	0	0	Aker, l.	1	0	0	0
Lockir, fo	1	0	0	0					
Totaux	36	5	10	5	Totaux	33	6	10	6

Cincinnati	200	120	000 – 5
Chicago	200	110	20x – 6

LSB – Cincinnati 5, Chicago 8. 2B – B. Williams 2, Hundley. 3B – Hundley. CC – Bourque 3, T. Perez 2 10, Monday 12. BV – Morgan.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Carroll	3 1/3	3	3	3	3	2
Borbon	2 2/3	4	2	2	0	0
Hall p. 5-3	1 2/3	3	1	1	2	2
Sprague	1/3	0	0	0	0	0
Pappas	6	9	5	5	1	2
LaRoche	2/3	0	0	0	0	0
Bonham	1/3	0	0	0	0	0
Aker g, 2-4	2	1	0	0	0	1

D – 2:31. A – 17,678.

LOS ANGELES (5)	ab	p	cs	pp	NEW YORK (3)	ab	p	cs	pp
Lopes 2b	4	1	2	0	W Garrett 3b	4	0	0	0
Buckner 1b	4	0	0	0	Millan 2b	4	0	0	0
W Davis cc	4	2	2	2	Theodore cg	3	1	1	0
Ferguson r	4	0	2	1	Staub cd	4	1	1	0
W Crawford cd	3	1	0	0	Fregosi ac	3	0	0	0
Cay 3b	4	0	1	0	Milner 1b	4	1	1	1
Joshua cg	4	0	0	0	Dyer r	4	0	1	0
Russell ac	4	0	1	2	T Martinz cc	4	0	2	0
John l	3	0	1	0	Seaver l	1	0	0	0
Richert l	1	0	0	0	Beauchp fo	1	0	0	0
					Hennigan l	0	0	0	0
					Boswell fo	1	0	0	0
Total	35	5	9	5	Total	33	3	6	1

Los Angeles	000	104	000-5
New York	200	000	100-3

E-Lopes. LSB- Los Angeles 4, New York 6. 2B-W. Davis. 3B-Lopes. CC- W. Davis 9, Milner 7. S-Seaver.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
John G, 5-2	1/3	5	3	1	2	2
Richert	1 2/3	1	0	0	0	1
Seaver P, 7-4	7	9	5	6	1	6
Hennigan	2	0	0	0	0	3

VP-Richert 5. D-2H17. A-42,500.

LIGUE AMERICAINE

Minnesota	000	100	100 – 2 6 0
Baltimore	000	000	000 – 0 2 0

Blyleven (7-6) et Mitterwald; McNally (5-7) et E. Williams.
Circuit: Min, Walton 4e.
A-21,208.

Boston	001	001	000-2 8 1
Texas	101	100	20x-5 10 0

Curtis (3-6), Newhauser 7e et Fisk; Broberg (2-5), Gogolewski 7e et Billings.
Circuits: Tex, Burroughs 7e, Carty 3e; Bos: R. Smith 5e.
A-8,231.

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

San Francisco, Bradley (5-2) à Montréal, McAnally (3-1), 8h05
Cincinnati, Billingham (8-2) à Chicago, Jenkins (5-4), 2h15
Los Angeles, Downing (5-2) à New York, Matlack (2-8), 2h15
St-Louis, Spinks (1-4) à Atlanta, Niekro (4-2), 6h
San Diego, Grief (4-5) à Philadelphie, Brett (3-2), 7h35
Pittsburgh, Moose (4-5) à Houston, Roberts (6-3) ou Wilson (4-5), 8h30

LIGUE AMERICAINE

Détroit, Perry (7-3) à Oakland, Holtzman (10-3), 4h30
Chicago, Fisher (5-4) ou Gossage (0-4) à Cleveland, Perry (6-6), 6h
Minnesota, Hands (5-5) à Baltimore, Cuellar (2-6), 7h30
Boston, Pattin (5-7) à Texas, Dunning (0-2) 8h30
New York, Beene (1-0) à Kansas City, Drago (5-5), 8h30
Milwaukee, Colborn (6-2) à Californie, May (4-5), 10h

Secretariat devrait s'imposer au Belmont

NEW YORK (AFP) – "Secretariat", vainqueur du derby du Kentucky et du prix du Preakness le mois dernier, tentera de réaliser l'exploit de devenir le premier trois ans depuis vingt-cinq ans ("Citation", en 1948) à remporter la prestigieuse triple couronne américaine lorsqu'il s'alignera aujourd'hui dans le prix Belmont, qui sera disputé sur l'hippodrome new-yorkais du même nom.

Monté par le jockey canadien Ron Turcotte qui le conduisit à la victoire dans les deux premières épreuves de la triple couronne, "Secretariat" partira grand favori (2 contre 5) du prix Belmont. Logiquement, il devrait s'imposer à ses cinq rivaux sur le mille et demi de parcours

Plus de $200,000 seront en jeu dont $142,000 reviendront au propriétaire du gagnant, $34,000 à celui du second, $18,000 pour le troisième et enfin $10,000 au quatrième.

Lucien Laurin, l'entraîneur canadien de "Secretariat", déjà vainqueur de cette épreuve l'an dernier avec "Riva Ridge", pense que son cheval est imbattable, car son poulain a déjà triomphé facilement à plusieurs reprises de ses cinq rivaux dans d'autres épreuves, soit en tant que deux ou trois ans. "Secretariat", invaincu cette année, n'a d'ailleurs connu qu'une seule défaite (par disqualification) dans sa carrière.

Les deux seuls chevaux capables d'inquiéter le favori sont "Sham", deux fois seconds de "Secretariat" dans le derby du Kentucky et dans le Preakness et qui bénéficiera de la monté du crack panaméen Laffit Pincay, ainsi qu'à un degré moindre "My Gallant", vainqueur de trois courses cette année.

Voici la liste des partants avec leur monté et leur cote (ils porteront tous 126 livres).

1. Secretariat – Turcotte – 2 contre 5
2. Pvt. Smiles – Gargan – 10 contre 1.
3. My Gallant – Cordero – 8 contre 1
4. Twice a Prince – Baeza – 50 contre 1
5-6 (écurie). Sham (Pincay) et Knightly Dawn (Valenzuéla) 5 contre 2.

Les statistiques des ligues Majeures

LIGUE NATIONALE
Moyenne collective

	ab	p	cs	cc	pp	moy.
Los Angeles	1976	251	556	38	228	.281
Pittsburgh	1690	231	460	56	215	.272
San Francisco	1966	274	530	53	247	.270
Chicago	1833	252	483	45	232	.264
St. Louis	1636	188	407	17	165	.249
San Diego	1856	183	458	27	170	.247
Houston	1952	232	475	45	215	.243
Montréal	1551	181	374	34	165	.241
Atlanta	1891	199	452	49	189	.239
Cincinnati	1729	222	407	40	200	.236
New York	1636	175	385	18	159	.235
Philadelphie	1792	185	421	27	169	.235

Moyenne individuelle

	ab	p	cs	cc	pp	moy.
Maddox, SF	170	22	60	3	22	.353
Mota, LA	121	16	42	0	12	.347
Watson, Htn	203	37	69	5	35	.340
Cash, Pgh	163	29	55	2	17	.337
Goodson, SF	170	17	57	3	22	.335
W. Crawford, LA	182	34	60	5	28	.330
Lopes, LA	150	22	49	1	14	.327
W. Robinson, Phl	120	19	39	6	19	.325
Bonds, SF	240	60	78	14	37	.325
Fairly, Mtl	124	19	40	8	16	.323
Cey, LA	182	26	58	7	35	.319
Santo, Chi	183	29	58	6	27	.317
Matthews, SF	155	22	49	2	13	.316
B. Williams, Chi	193	30	61	8	34	.316
Cedeno, Htn	168	25	53	7	19	.315
Unser, Phl	111	11	35	3	14	.315
Torre, StL	146	17	46	2	17	.315
Morgan, Cin	171	33	53	6	28	.310
Fuentes, SF	239	34	74	2	29	.310
Rose, Cin	207	37	64	1	17	.309
Grubb, SD	165	23	51	3	17	.309
Cardenal, Chi	189	36	58	6	31	.307
B. Robinson, Pgh	160	27	49	7	20	.306
Gaston, SD	148	17	45	4	17	.304
Sanguillen, Pgh	206	29	62	6	23	.301
Brock, StL	207	28	62	2	22	.300
W. Davis, LA	234	38	69	8	31	.295
Concepcion, Cin	180	23	53	6	29	.294
Sizemore, StL	119	13	35	0	13	.294
Beckert, Chi	184	18	54	0	19	.293
Lum, Atl	141	16	41	3	22	.291
Ferguson, LA	193	37	56	11	43	.290
M. May, LA	166	17	48	5	19	.289
Stargell, Pgh	163	32	47	16	37	.288
Kendall, SD	174	14	50	2	22	.287
Singleton, Mtl	157	28	45	5	26	.287
Hunt, Mtl	165	22	47	0	8	.285
Buckner, LA	246	29	70	2	13	.285
Kranepool, NY	107	8	30	0	17	.280
A. Oliver, Pgh	182	26	51	8	35	.280
Monday, Chi	172	34	48	11	23	.279
Kessinger, Chi	180	22	50	0	23	.278
Helms, Htn	202	17	56	0	18	.277
Tovar, Phl	170	23	47	0	9	.276
Pepitone, Atl	123	15	34	3	19	.276
Hebner, Pgh	168	24	46	4	23	.274
Russell, LA	227	22	62	1	21	.273
Bailey, Mtl	110

toronto

Avance générale

Tous les secteurs de la Bourse de Toronto, à l'exception de celui des aurifères, ont gagné beaucoup de terrain hier et le nombre des transactions sur ce marché a été modéré.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 368 contre 149 alors que 217 valeurs demeuraient inchangées.

Le virement a été de 2.13 millions d'actions, au regard de 2.52 millions la veille et la valeur totale des actions transigées se situe à $21.91 millions, au regard de $20.92 millions la veille.

Les communications, l'immeuble, les aciéries et les raffineries de pétrole ont enregistré des gains impressionnants.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	9594	$10⅞	10⅜	10¾	+ ¼
Acklands	1300	$11⅞	11⅜	11¾	
Acme Gas	7000	13	13	13	— ½
Acres Ltd	z20	$13¼	13¼	13¼	
Acres A pr	45	$45½	45½	45½	
Acres wt	220	235	235	235	— 5
Aetna In	200	125	125	125	
A.G.F.M.	1742	470	425	470	+70
Agnico E	5675	505	480	505	+20
Agra Ind	600	$10¼	10⅛	10⅛	+ ⅛
Aned M	700	195	190	195	+ 5
Akaitcho	3000	125	120	124	+ 6
Albany	8600	125	122	125	+ 4
Alt East G	4250	790	780	785	+ 5
Alta Gas A	800	$14	14	14	
Alta Nat	600	$20¼	20	20¼	+ ¾
Alcan	26852	$29⅛	28¾	29	+ ½
Alcan pr	8640	$29⅛	28⅜	29	+ ⅜
Aldona	z277	37	37	37	
Algo Cent	675	$14½	14½	14½	+ ¼
Algoma St	8463	$17⅛	16¾	17	+ ¼
Algon	100	465	465	r65	
Algonq pr	500	475	475	475	+ 5
Allarco Dv	350	$7½	7½	7½	
Alliance B	330	$8½	8	8½	+ ½
Alminex	1000	630	625	630	
Alpa Ind	300	$10⅝	10⅜	10⅜	
Alum 4 pr	300	$19¼	19¼	19¼	
Am Larder	2000	55	55	55	+ 3
A Quasar P	725	$15¾	15½	15½	+ ½
Andres W	125	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
Anglo-cn	7550	$10⅜	9½	10	+ ½
Anglo-c pr	385	$16½	16½	16½	+ ⅜
Ang R	11600	130	121	125	+ 1
Ang U Dev	4500	165	161	161	— 2
Aquitaine	2225	$22⅛	22	22	+ ⅛
Argosy	z20	20	20	20	
Argus B pr	z20	$34¾	34¾	34¾	
Argus C pr	1100	$12½	12½	12½	
Asamera	5375	935	910	930	+30
Asbestos	210	$16	16	16	+ ½
Ashland C	250	$11½	11⅜	11½	+ ¼
Asoc Porc	3450	87	83	87	+ 4
Atco Ind	550	$11	10¾	10¾	— ¼
Atl Sugar	795	$6⅝	6⅜	6½	
Atl Sug A	225	$14½	14½	14½	
Atlas Yk	500	11	11	11	— 1
Auto Et	300	$6⅞	6⅛	6⅞	+ ⅜
Avco pr	55	$38¾	38¾	38¾	+ ¾
Bad Boy	600	$15½	15¼	15½	+ ⅛
Bankeno	2700	650	635	650	
Bk Mtl	16830	$18⅜	18¼	18⅛	
Bank N S	6075	$32¼	32	32¼	+ ⅛
B Cdn Nat	3277	$17⅛	17	17	
Bartaco	600	250	240	240	—10
Bary Expl	500	55	55	55	+ 2
Baton B	1040	$11	10½	11	+ ½
Beavr Eng	300	$5½	5½	5½	
Bell Canad	5706	$43¼	43	43¼	+ ¼
Bell A pr	136	$47⅜	47⅛	47⅛	— ⅛
Bell B pr	550	$49⅜	49⅜	49⅜	+ ⅛
Betim	6680	$15	14⅛	15	+ ½
Big Nama	6000	16	15½	16	
Bl Hawk	700	68	68	68	
Black P	400	$5½	5¼	5½	+ ½
Block Bros	4450	275	265	275	+10
Bombrdier	1600	390	390	390	+ 5
Bunty	14000	30	26	26	—3½
Bovis Cor	1425	220	215	215	—10
Bow Val	19640	$29⅜	26¾	29⅜	+2⅜
BP Can	4110	$16	15¾	15⅞	+ ⅛
Bracell P	1000	280	280	280	
Bralor Res	500	225	225	225	+ 5
Bramalea	1650	465	455	465	+ 5
Bramal w	460	295	295	295	+20
Brameda	1000	70	66	70	
Brscn	17006	$19½	18¾	19	— ⅛
Brenda M	5300	570	560	570	+10
Bright	200	$19	18½	19	+ ¾
Brinco	1935	$5⅜	5¼	5⅜	+ ¼
Br Am Bnk	100	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ½
BC Forest	474	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
BC Sugar	2225	$20	20	20	
BC Sugar p	100	$15	15	15	— ¼
BCP 7.04 p	333	$23¾	22¾	23¾	+1¼
Broul R	2000	41	41	41	— 1
Brunsk	11185	465	450	460	+10
Budd Auto	250	$14½	14½	14½	
Burns Fds	z89	$17⅛	16⅝	17⅛	
Cad Dev	1750	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ⅜
Cad Dev b p	z20	$20¾	20¾	20¾	
CAE Ind	850	$10	10	10	
Cal Pow	1300	$25⅛	25	25	
Cal P 4 p	z23	$49½	49½	49½	
Cal P 4½ p	95	$60	60	60	
Cal P 5.40 p	25	$90	90	90	— 5
Cal P 7 p	z15	$99	99	99	
Calvrt Dle	500	250	250	250	+ 5
C Mines	28125	23	20	20	— 3
Camfil	14870	900	850	875	—25
Cam Chib	4400	620	575	620	+35
Camp RL	760	$54½	52½	53½	— 2
Campeau	200	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Can Cem L	614	$14½	14⅜	14½	+ ⅜
C Geo	10250	210	200	200	—10
C Nor West	4180	695	675	675	
Can Perm	4150	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
CS Pete	2600	410	405	410	
C Tung	1100	170	170	170	+10
Cdn Arrow	z125	21	17	21	
C Bonanza	9950	205	194	205	+20
Cdn Brew	3390	460	440	460	+20
C Brew Ap	935	$24½	24¼	24½	
C Brew Bp	50	$30½	30½	30½	+ ¼
C Cablesy	200	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
C Cable w	3300	265	250	265	+15
Cdn Can A	650	$9	9	9	
C Ex Gas	3225	345	330	345	+10
CGE	25	$25⅞	25⅜	25⅞	—1⅛
CGE pr	200	$25½	25½	25½	— ½
CG Invest	z23	$76½	76½	76½	
C Homestd	2600	660	645	660	+20
C Hydr	3350	$9¾	9⅜	9¾	+ ⅛
C Imp Bank	3095	$30	29¾	29⅞	— ⅛
C Ind Gas	2830	$7⅜	7⅛	7⅛	+ ⅛
C Ind Gas p	238	$17	16⅝	17	
CIL	1590	$15¼	15	15	— ¼
CIL pr	z19	$50½	50¼	50½	
C Int Pow	100	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
C Intrurb p	900	$10½	10¼	10¼	
C Lencour	500	20½	20½	20½	— ½
CLI Pete	1000	20	20	20	
C Manoir	1050	365	345	345	—20
C Marconi	330	375	375	375	—10
C Occdental	3100	$11¼	10⅜	10¾	+ ½
CP Inve pr	805	$27	26½	27	+ ½
CPin w	14975	225	205	215	+15
CP Ltd	14440	$18⅛	17½	18	+ ⅜
CPL A p	325	$10⅞	10⅜	10⅜	
CPL $3. pr	100	$9	9	9	
C Reser	40000	475	465	465	— 5
C Renol A p	100	$12	12	12	
Cdn Salt	880	$14¾	14½	14½	— ¾
Cdn Sup O	1416	$46½	46¼	46½	+ ½
Cdn Tire	215	$55	54½	55	+ ¾
Cdn Tire A	1631	$55	54½	55	+ ¾
C Utilties	900	$12½	12⅛	12¼	+ ¼
C Util $1.25	200	$26¼	26¼	26¼	
C Util w	430	350	350	350	
CWN G 4 pr	243	$10¾	10¾	10¾	— ¼
CWN 5½ p	200	$14⅜	14½	14½	— ½
Capit Div	1850	45	43	44	— 1
Captain	4000	4½	4½	4½	
Cassiar	800	$10½	10½	10½	+ ¼
Cassidy L	300	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Celanese	730	420	410	415	+ 5
CFCN	425	$7½	7⅜	7½	
Chemaloy	9600	325	315	320	
Chib Kay	7000	22	20½	20½	— 1
Chieftan D	900	$10⅜	10⅛	10¼	+ ⅛
Chimo	100	131	131	131	
Chrys	10120	$27½	27	27	
CHUM B	1600	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ⅜
Ciarcan	2860	485	460	485	— 5
Coch Will	3300	118	115	118	— 3
Coin Lake	6000	21	20½	20½	— ½
Coldstm	3078	320	300	320	+26
Coles Book	5360	$8⅜	7¾	8¼	+ ⅜
Columbia	6100	395	380	395	+ 5
Columbi p	1005	$7¾	7⅜	7¾	
Comb Met	5000	25	24	25	+ 1
Cominco	6303	$29	28⅜	29	+ ¼
C Holiday I	250	$9⅝	9⅜	9⅜	— ⅛
Computel	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Comtech	1500	390	390	390	
Conia	22100	90	86	90	+ 6
Conn Chm	300	$6½	6⅜	6⅜	+ ⅜
Conn Bath	1205	$21⅞	21½	21¾	+ ¼
Con Bath p	225	$19½	19½	19½	— ⅜
Con Bath w	1025	30	30	30	
C Bath 68 w	4010	825	800	825	+25
Con Bldg	6500	295	285	285	— 5
Con Fardy	2000	48	47	48	+ 2
C Durm	31000	60	53	56	— 3
C Marben	5012	108	95	108	+17
Emco	2400	$5¼	5	5	— ¼
Emp Life	z30	$8⅜	8⅜	8⅜	
Erie D	2800	$9¼	8½	8½	— ½
Fairview	1350	$16	16	16	+ ¼
Falcon C	6961	$13½	13¼	13½	+ ⅜
Falcon	750	$71½	70½	71½	+ ½
Farm Mer	300	$6¼	6¼	6¼	
Fed Ind Ltd	6650	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Fields S	9500	$18½	18½	18½	+ ⅛
Finning T	590	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
F City Fin	700	$8	8	8	
F Mar	8500	45	42	45	+ 5
Fittings	300	$18½	18½	18½	+ ½
Foodex S	2980	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅜
Ford Cnda	100	$97¾	97¾	97¾	+ ¾
Fort Reinc	5000	29½	29	29½	+ ½
F Seasons	1240	$8	8	8	
F Sea A pr	200	$10½	10½	10½	— ¼
F Season w	960	365	360	365	
Fraser	6040	$21½	21¼	21½	+ ¼
Frobex	5208	24	23	23	+ 1
GH Steel	100	$6	6	6	+ ⅛
Gaz Metr	3300	430	425	425	
Gaz 5.40 p	355	$64½	64½	64½	— ½
Gaz M 66w	z20	83	83	83	
Gdn Mang	100	$5¾	5¾	5¾	
Gen Baker	550	325	325	325	
Gen Distrb	1550	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ¼
GMC	z12	$69½	69½	69½	
Genstar L	275	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Gnstar L w	2000	440	415	440	+30
Gesco Dis	450	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Gnt Masct	2500	290	280	290	+10
Giant Yk	360	775	775	775	+25
Gibral	13790	$12¾	12⅛	12⅜	+ ½
Glendale	1160	$10	9⅞	10	+ ¼
Glengair	4425	160	155	160	+ 5
Gleng B p	1450	315	310	310	
Gold Crest	1100	$6	6	6	
Goldund M	1560	169	162	165	+ 5
Goldray	1000	41	41	41	— 2
Goodyear p	20	$240	240	240	
Goodyear p	25	$38½	38½	38½	— ½
G Mckay A	100	$6¾	6¾	6¾	
Gozlan	200	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Gratt G	1550	$34¼	33¾	34	+ ½
Granduc	7250	375	355	360	+ 5
Gt COlisds	950	855	840	855	+15
GL Paper	2625	22	21⅜	22	+ ¼
GL Pap w	100	420	420	420	+70
GN Capital	1425	$7¾	7¾	7¾	
Gr Plains	1075	$27¾	27¾	27¾	+ ¾
Gt W Life	240	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Gt West S	5605	$6⅛	6	6	+ ⅛
G West wt	950	200	185	200	+10
Greb I B	100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Greb I C	z20	12	12	12	
Green A L	200	390	390	390	— 5
Green Pnt	750	8	8	8	+ ½
Greyhnd C	300	125	125	125	+ 5
Greyhnd	1880	$19	18⅞	19	+ ⅛
GSW Cl A	1100	$6	6	6	— ½
Guar Trst	339	$12⅛	11⅞	12⅛	+ ¼
Gulf Can	2081	$33½	33	33½	+ ½
Halifax D	850	235	235	235	+ 5
Hambro C	300	$6	5⅞	6	
H Group	800	$8⅜	8⅛	8⅜	— ⅜
Ham Tr	210	$13¼	13¼	13¼	+ ½
Hnd C A pr	100	$5	5	5	+ 5
Hard Carp	100	$7¼	7¼	7¼	
Hard Crp A	1000	$7½	7¼	7⅜	+ ⅜
Harlequin	400	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Harveys F	5550	145	125	140	+10
HWood A	1583	195	180	180	— 5
HWood B	5441	50	49	50	
Hawker S	3812	460	450	460	+10
Hays Dna	660	$9⅜	9¼	9⅜	— ⅛
Hedway C	100	415	415	415	—10
Hollinger	1150	$44⅜	44	44	— ½
Home A	1849	$41¼	40⅞	41	+ ⅜
H Bramor	200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Huston	16758	370	360	365	+10
Hoden DH	100	$5¼	5¼	5¼	
Huds Bay	6105	$23¾	23	23⅜	+ ⅛
H Bay Co	1675	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
HE Oil Gas	1782	$43	42½	42½	— ½
Huron Eri	4650	$28½	28	28	
Husky Oil	8010	$21⅜	20¾	21¼	+ ⅜
Husky D w	500	725	725	725	+25
Husky E w	500	850	835	850	+25
Hydra Ex	7132	39	38	38	
IAC	3260	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Imaco	3920	$30½	30	30½	+ ½
Imp Life	10	$107	107	107	— 2
Imp O	19641	$39⅝	39¼	39⅜	+ 1
Indal Can	400	$12¼	12⅛	12¼	
Indusmin	z66	$11	10⅞	10⅞	
Ind Adhes	100	$16½	16½	16½	+ ⅛
Inglis	100	$18	18	18	
Inland Gas	642	$10¾	10⅜	10⅝	+ ⅛
Inland G p	z50	$13½	13½	13½	
Inter-City	200	$10	10	10	
Inter C A w	100	575	575	575	
Intrmetco	1500	415	415	415	
Int Bibis T	3000	10	10	10	— 1
IBM	204	$323¾	315	320	
Int Mogul	800	$12⅜	12	12⅜	+ ½
Inco	15545	$29½	29	29⅛	+ ⅛
Interpool	940	$16¼	16	16⅛	+ ⅛
IPipe	14955	$25	24⅜	24½	+ ⅛
Int Pipe w	400	930	910	930	+20
Ipsco	500	$12½	12½	12½	
Inter Tech	45000	33	33	33	+ 2
Inv Group	700	$9	8⅞	8⅞	—1⅛
Inv Grp A	600	$9¼	9⅛	9⅛	+ ⅛
Inv Grp 5 p	308	$21	21	21	— ¼
Iron Bay T	300	375	375	375	
Irwin Toy	850	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Iso	4300	212	207	211	— 1
ITL Ind	500	290	290	290	
ITL Ind pr	100	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
IU Intl	2845	$24¼	24	24¼	+ ⅜
Ivaco Ind	505	$20⅜	20	20⅜	+ ⅜
IWC Com	1500	315	305	305	— 5
Jonsmith	5000	8½	8½	8½	+ ½
Kaiser Re	7300	300	290	300	+ 5
Kam Kotia	1000	45	45	45	+ 1
Kaps Tran	1600	$7½	7¼	7⅜	
Keen Ind	1700	$10¼	9⅞	10¼	+ ¼
Keeprite B	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
Kelly D A	z50	$6⅜	6⅜	6⅜	
Kerr Ad	10705	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ¼
K Anacon	7100	26	23	26	+ 2
Kirk M	36436	6	5	5½	+ ½
Koffler	3030	$15½	15¼	15¼	— ¼
Koffler A p	150	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Labatt	1175	$26	25⅜	25¾	+ ¼
Labatt pr	508	$26	25¾	26	+ ½
Laidlaw M	2675	$12¼	11⅞	12¼	+ ½
Lailaw B p	100	$10½	10½	10½	+ ¼
LOnt Cem	1147	355	340	345	+ 5
L Osu	2000	7	7	7	
L Shore	1721	320	315	320	
La Luz	400	280	280	280	
Langis	3000	8	8	8	
Lasitr Km	1000	106	106	106	— 9
Lau F 2.00	100	$25	25	25	
Leigh Inst	1450	$7¾	7⅜	7¾	
Life Inves	170	$6	6	6	
Life Inv w	4600	65	48	48	—12
Lincoln Tr	350	$18½	18½	18½	
LL Lac	433	246	240	246	— 4
Lundy w	300	460	460	460	+10
Lob Co A	3264	$7	6¾	7	+ ⅛
Lob Co B	6300	$7	6¾	7	+ ⅛
Lob Co pr	125	$29¾	29⅜	29¾	+ ½
Lob G A pr	z65	$19¼	19	19¼	
Lob G B pr	250	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅜
Lob Inc	1800	$5½	5¼	5½	+60
Lochiel	2300	205	201	205	+ 7
Loeb M	550	495	495	495	— 5
Lost River	750	535	530	530	— 5
Lytton M	2000	150	145	150	+ 5
Mclan H A	400	$13½	13½	13½	+ ⅛
MH Cable	200	$14½	14¼	14¼	+ ¼
MB Ltd	25726	$30½	30	30½	+ ¾
Madeline	4539	440	420	430	+ 5
Madsn	13600	119	110	115	+ 5
Magna Int	900	$9	9	9	— ¼
Magnason	200	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Maher	350	$38	36½	38	+ ½
Maislin I	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Major H D	300	245	245	245	
Malartic	100	105	105	105	
Man Ba	30000	78	72	72	
M Lf Gard	z5	$31½	31½	31½	
M Lf Milis	350	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Maritime	865	$20⅜	20	20⅜	+ ½
Markboro	410	$10½	10½	10½	
Martin	12500	42	38	40½	—1½
Mas F	16505	$19¾	19¼	19⅝	— ⅛
Matchan	500	10	10	10	
Mattgmi	1300	$32½	32	32½	+ ½
Mc Adam	1000	36	36	36	+ 3
McGraw H	300	$5	5	5	
Mc Intyre	950	$54	53½	54	
Melton R E	300	360	350	360	
Melton A w	1000	220	220	220	+ 5
Mentor	4000	115	113	113	— 2
MEPC w	200	330	330	330	
Mercantil	4983	$21¾	21½	21¾	+ ⅜
Mercant r	6221	375	355	375	+15
Merland E	1000	225	225	225	+ 5
Met Stores	1400	$21¼	21	21¼	+ ½
Met Trust	z5	$23½	23½	23½	
MICC	250	$29¼	29⅛	29¼	+ ¾
Microsyst	2016	$9⅝	9⅜	9⅜	+ ⅛
Micrsys w	1200	500	485	500	+15
Midcon	3300	93	92	92	+ 1
MLW Wor	z15	$17⅛	17⅛	17⅛	
Moffat	100	$10¼	10¼	10¼	
Molson A	1193	$26⅞	26⅜	26⅞	+ ⅜
Molson B	300	$26½	26½	26½	
Monarc W	1000	385	385	385	—10
Montrey A	1100	60	60	60	+ 4
Moore	5039	$50¼	49⅝	50	+ ½
Morse A	1100	$11	10¼	11	+ 1
Morse B	100	$8⅝	8⅜	8⅜	—1⅛
Morse pr	30	$33¼	33¼	33¼	
MTS Inter	5500	71	68	68	+ 3
Murphy	3324	$8¾	8	8	— ¼
Murrit P	2150	260	260	260	— 5
Nabrs Dig	100	$11	11	11	— ½
NaChrs I	1400	$8	8	8	
Nat Drug	z50	$6⅜	6⅜	6⅜	
N Hees Ent	200	190	190	190	
Nat Pete	2700	53	52	52	
Nat Trust	1450	$47	46½	46½	— ½
N B Cook	1500	230	230	230	— 5
NBU Mine	2800	226	225	226	+ 1
Neonex	700	350	350	350	+ 5
New Ath	7000	20	20	20	
NB Tel	1200	$14⅜	14½	14½	— ⅛
New Cal	1000	27½	27½	27½	+ ½
Newconx	200	535	525	535	+10
N Goldvue	4000	18	17	17	+ 1
N Provid D	9200	34	30	30	— 3
N Que Ragl	z60	470	470	470	
Nfld LP	1000	$12½	12½	12½	+ ½
Noble M	2800	112	112	112	
Noma Ind	100	$8¼	8¼	8¼	+ ½
Noranda	9960	$50⅛	49⅜	50	+ ½
Norlex e	1500	30	30	30	
NC Oils	100	675	675	675	+20
NCO pr	z40	$39¼	39¼	39¼	
N Canada	1000	80	80	80	+ 9
Nor Ctl G	3875	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Nor Ctl B p	300	$22¾	22⅜	22¾	+ ⅜
Nor Ct 150 p	300	$22	22	22	+ ⅛
Nor Ctl w	100	330	330	330	+ 5
Northgat	3375	550	540	545	+15
Northld	7000	28	28	28	— 1
N Rock	7800	34	30	33	+ 8
NW Util p	z13	$54¼	53¼	54¼	
NS Savngs	255	$21¼	21¼	21¼	
NSI Mark	2400	165	155	165	—10
Numac	10910	$15¾	14⅜	15⅜	+1⅜
NuWest D	550	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
NW Fin	360	200	200	200	
Oakwood P	8100	189	184	188	+ 5
Obrien	2500	63	63	63	— 5
Ocdentl Pt	4100	$10⅞	10¼	10⅞	+ ¾
Okanagan	175	$10½	10½	10½	— ⅛
Orchan	1350	490	485	490	
OSF Ind	1500	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Oshawa A	1545	$9	8¾	8¾	— ¼
Oshawa w	2000	58	58	58	+ 1
Overind 2 p	200	$5½	5½	5½	
Pac Coper	3300	170	160	160	— 5
Pac Pete	3510	$27¼	27	27¼	+ ⅜
Pac West A	340	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Page Pet	550	220	220	220	—10
Pamour	1700	595	585	585	—10
Pancana I	300	230	230	230	+ 5
Pan Centr	1033	295	290	295	+10
P Ocean	11298	$14	13⅛	14	+ 1
PanCdn P	1700	$14	13½	13⅞	+ ⅜
Patino N V	450	$20⅜	20	20⅜	+ ⅜
Pe Ben O	900	$6⅜	6¼	6⅜	
Peel Elder	100	$20¾	20¾	20¾	+ ⅜
Peerless	400	$9⅝	9½	9½	
Pemb A	25000	450	435	450	+25
Pembin B	z75	430	430	430	
P Dept S	6942	$13¾	13¼	13½	+ ¼
Petrofina	100	$28	28	28	
Petrol	1009	120	117	120	+ 1
Peyto Oils	5250	460	455	460	+10
Phillips Cb	100	$11½	11½	11½	
Photo Eng	100	$22	22	22	— 1
Pick C	16220	48	40	45	+ 5
Pine Point	440	$29	28⅜	29	— ¼
Pinnacle P	z150	19	19	19	
Pitt Eng C	2000	$10	10	10	+ ⅛
Place G	5900	60	58	60	+ 4
Picer	20471	$27¼	26½	27¼	+ ¼
Pow Corp	2495	$10⅞	10¾	10⅞	
Pow Crp pr	25	$31½	31½	31½	
Pow C 5 pr	100	$12	12	12	+ ¼
Pre Cable	650	$11	10⅜	10¾	+ ¼
Prem Iron	100	215	215	215	
Preston	3500	$10½	10⅛	10½	+ ⅜
Price Com	1753	$14⅞	14⅜	14⅜	— ⅛
Prov B Can	400	$14¾	14¾	14¾	
Pure Silv	700	175	170	175	— 5
Q Brdcast	100	440	440	440	+10
Qasar Pet	500	$10¾	10⅜	10¾	
Que Man	4000	15½	15½	15½	+ ½
Que Sturg	9325	310	291	300	— 5
Quenswer	100	$5	5	5	
Ranger	3588	$29⅜	28⅛	29⅜	+1⅜
Rank Org	1750	$10½	10½	10½	
Rapid Dta	3100	$8	7⅞	8	+ ¼
Rayrock	400	135	133	135

■ montréal

Marché en hausse

Les prix ont monté dans tous les secteurs hier à la Bourse de Montréal, mais les transactions n'ont pas été nombreuses sur ce marché.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 882,400 actions, au regard de 1,140,000 actions jeudi.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 117 contre 82 alors que 70 valeurs demeuraient inchangées.

Alcan, dont 24,156 actions ont été transigées, a été le titre industriel le plus actif, un titre qui a monté de 1-2 et atteint $29.

Mount Jamie, dont 57,500 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif, un titre qui a monté de 3 1-2 cents et atteint 17 1-2 cents.

A la Bourse de Montréal, Dome Petroleum a monté de 2 et atteint $33 1-2, Southam News, de 1 3-4 et atteint $31 3-4, Texaco Canada, de 1 1-4 et atteint $60 1-4 et Stelco, de 1 1-4 également et atteint $31, tandis que Andres Wines a fléchi de 1 1-2 et est tombé à $33 1-4.

A la Bourse Canadienne, Maybrun Mines, dont 56,000 actions ont été négociées, a perdu un demi cent et fermé à 23 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	600	$10¾	10¾	10¾	+ ⅜
Alcan	24056	$29⅛	28¾	29	+ ½
Alcan pr	9600	$29⅛	29	29	+ ¾
Algoma St	1345	$17⅛	16¾	17	+ ¼
Andres Wn	225	$33¼	33¼	33¼	−1½
Aquitaine	500	$22	22	22	+ ⅜
Argus C pr	525	$12½	12½	12½	
Asbestos	550	$16	16	16	+ ½
Ahld Oil	100	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
Atl Sugar	150	$6⅜	6⅜	6⅜	− ⅛
Bank Mtl	8795	$18¾	18¼	18¼	
Bank NS	2881	$32¼	32⅛	32¼	+ ¼
Banq CN	2041	$17	16⅞	17	+ ⅛
Bq Deprg	7462	$18¼	17¾	17¾	
Bq Pv Can	1645	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Bell Canad	1693	$43¼	43	43⅛	
BM RT u	1825	$13⅞	13⅛	13⅞	+ ¾
Bombrder	2450	390	390	390	
Border C	150	205	205	205	−5
BP Can	140	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Brascan	3200	$19⅛	18⅞	19	
Br Am Bnk	100	$17⅞	17⅞	17⅞	− ⅛
BC Forest	900	$16¾	16¾	16¾	
BCT 6.80	133	$21½	21½	21½	− ¾
Brinco	425	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Cablecast	1200	55	5	5	+ ¼
Can Cem L	384	$14½	14⅛	14½	+ ¼
Canforge	100	$8¼	8¼	8¼	− ¼
Can Perm	325	$19¼	19¼	19¼	− ½
Cdn Brew	1150	460	440	460	+25
C Hydro	200	$9⅝	9⅝	9⅝	− ⅛
C Im	2675	$30	29⅞	29⅞	− ⅛
CIL	2000	$15	15	15	
C Int Pw	200	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Cl Pow pr	250	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
C Javln	8300	810	750	800	+45
CPI pr	940	$26¾	26½	26¾	+ ¼
CP Inve w	2000	220	210	220	+20
Cdn Tire A	350	$55	54¼	55	+ ⅞
Canron	200	$21	21	21	+ ¼
CPLtd	8223	$18⅛	17⅜	17⅞	+ ¼
Cent Dyn	1600	195	190	190	
Chrysler	3750	$27½	26⅞	26⅞	− ⅛
CHUM B	170	$10⅝	10⅜	10⅝	− ⅛
Columbi p	900	$7¾	7¾	7¾	− ⅛
Cominco	4250	$29	28½	29	+ ⅜
Molson A	2900	$27	26½	27	+ ½
Molson B	100	$27¼	27¼	27¼	+1¾
Moore	950	$50⅛	50	50⅛	+ ⅜
Multi Ac	350	$10	9¾	10	
Murphy	1100	$8¼	8¼	8¼	
NB Tel	229	$14½	14½	14½	− ¼
Nfld LP	200	$12½	12½	12½	+ ¼
Noranda	2780	$50	49¾	50	+ ½
Nor Ctl G	150	$9⅜	9⅜	9⅜	− ⅛
Orangeroof	100	325	325	325	+20
Oshawa A	100	$8⅞	8⅞	8⅞	− ⅛
Pac Pete	400	$27¼	27	27	+ ¼
Pan Ocean	2413	$14	13⅜	13⅜	+1
Peopl St	1450	$13⅜	13¼	13½	+ ½
Petrofina	250	$28	27¾	27¾	− ¼
Placer	9950	$27¼	26¾	27¼	+ ¼
Pow Corp	400	$10¾	10⅜	10¾	− ⅛
Price Com	3445	$14⅞	14⅜	14¾	+ ⅛
Provigo	100	$8½	8½	8½	− ⅛
Qebcor	450	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
QSP Ltd	1600	$14¼	14	14¼	+ ¼
Rapid D	100	$8	8	8	+ ¼
Redpa	300	$26	26	26	
Reitman A	600	$10	9¾	9¾	− ¼
Res Ser	1100	350	340	350	+5
Rio Algom	300	$24½	24½	24½	+ ¼
Rothman	500	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Royal Bank	1827	$34½	34¼	34⅜	+ ⅛
Royal Trst	1785	$25	24⅞	25	+ ⅛
Scot Lasal	100	340	340	340	+15
Shell Can	7310	$18	17⅞	17⅞	− ⅛
Simpsons	11700	$10	9⅞	10	+ ⅛
Simpsons S	200	$13¼	13⅛	13¼	
Southam	200	$31¾	31¾	31¾	+1¾
Steel Can	3790	$31	30¼	31	+1¼
Steinbg A	2174	$26½	26	26	+ ⅜
Sup Elec	700	180	180	180	+10
Sys Dem	250	$17	17	17	
Texaco	2050	$60¼	60	60¼	+1¼
Thom Nes	480	$12¾	12⅜	12¾	+ ¼
Tor Dm Bk	650	$32¼	32⅛	32⅛	+ ⅛
Traders A	100	$16⅛	16⅛	16⅛	− ½
Tr Can PL	4100	$35⅛	34¾	34¾	− ½
Tr C C pr	550	$45½	45½	45½	+ ½
Trizec Crp	220	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Unican Sec	2525	445	425	445	+15
Unigesco a	800	295	275	295	+20
Unigesco b	4100	225	220	225	+5
Unt Bank	900	$6¼	6⅛	6¼	
U Corp B	700	$16⅛	16⅛	16⅛	− ⅛
Velcro	500	$6½	6	6	− ¾
Villager	200	330	330	330	−30
Wajax	700	$11	11	11	
Walk GW	2275	$52¼	51¾	52¼	+ ⅞
Warn Her	200	$8	8	8	
Weldwod	100	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Westcst	300	$17⅞	17⅞	17⅞	− ⅛
Weston	100	$20½	20½	20½	− ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Holiday I	4400	$9½	9½	9½	− ½
Con Bath	1098	$21⅜	21¾	21⅜	+ ¼
CBath Pr	7000	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅛
Cons Gas	300	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Con Glass	140	$11	11	11	
Copind	200	230	230	230	
Cr Fonc	100	$109	109	109	−1
Cr Zell A	600	$22	21¾	22	
Distl Seag	4575	$38½	38	38½	+ ½
Dome Pete	500	$33½	33½	33½	+2
D Textile	18975	$8⅛	8	8	
Domtar	6871	$20⅝	20	20⅜	+ ⅜
Donohue	100	$8	8	8	
Du Pont	150	$27½	27½	27½	
E Pr Air	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Elec Knt	800	260	260	260	
Fairview	2600	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Fin Coll	300	$8½	8¼	8½	
Fraser	100	$21¼	21¼	21¼	+1¼
Fulcrum	200	$5	5	5	− ¼
Gaz 5.40 pr	50	$64½	64½	64½	− ½
Glengair	1600	160	160	160	−15
Gulf Can	5280	$33½	33⅜	33⅜	+ ⅜
Hard Crp A	100	$7½	7½	7½	−1¼
Hawker S	910	450	450	450	
Heitmn U	200	$9	9	9	+ ⅛
Hollinger	3000	$44½	43⅞	43⅞	− ⅛
Home A	600	$41¼	40¾	41¼	+ ⅜
Huds Bay	250	$23¾	23⅜	23⅜	+ ⅜
HB Oil Gas	140	$42¾	42¾	42¾	− ¼
Husky Oil	1300	$21⅜	21	21¼	+ ½
IAC	5050	$17½	17⅜	17⅜	− ⅛
Imp Oil	8720	$39⅝	39¼	39½	+ ⅜
Imasco Ltd	1150	$30⅛	30	30⅛	+ ⅜
Int Nickel	9725	$29⅜	29⅛	29¼	
IU Int	900	$24¼	24⅛	24⅛	+ ¼
Intpr Pipe	900	$24½	24½	24½	
Ivaco	200	$20¼	19⅞	20¼	+ ¼
La Veren	500	$8	7¾	7¾	
Logistec C	400	$6	6	6	
MB Ltd	490	$30¼	30¼	30¼	+ ½
Maritime	200	$19¾	19¾	19¾	− ¼
Mass Fer	19722	$19¾	19¼	19⅝	− ⅛
Mercantl	3395	$21⅝	21⅜	21⅝	+ ⅛
Mer B r	1765	370	360	360	
Micc Inv	300	$29¼	29¼	29¼	

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Amb Db	23000	115	115	115	−15
Aquabl	800	190	180	180	
Capital Dyn	500	300	300	300	+10
C Plum	200	115	115	115	−5
Com Hold	13950	350	340	345	+5
Comodor	1600	$10½	10	10½	
Davis Ds	1000	225	225	225	+20
Int Atlas	2000	52	46	52	+7
Lambrt A	500	$24½	24½	24½	
OldC Inv a	412	150	150	150	
Polcon	2400	230	185	230	+50
Prefac	1200	175	155	175	+15
Reprox	5800	390	335	375	
S Law D	100	130	130	130	
SMA Inc	525	190	190	190	−5
SparCap	4910	90	82	90	+6
U Fund a	13000	50	50	50	
Val Mr A	900	215	210	210	−10
Ziebart	150	275	275	275	+25
Mines et pétroles					
Abitib Asb	1000	143	143	143	
Abit Cop	10000	19	19	19	
Acroll Ltd	1000	50	50	50	−1
AIS	4300	240	225	240	
Ajax Min	2500	17	17	17	+ ½
Am Eagle	9000	82	81	81	+1
Atl Tung	12500	13	13	13	
Augmito	2000	30	30	30	+1
Basic Res	400	220	210	210	−5
Baker Tlc	3000	57	57	57	+1
Bateman	2200	6	6	6	
Bellechs	1000	13	13	13	−5
Bison Pet	303	400	380	400	
Cabot	1000	80	80	80	
Caliper Dev	500	29	29	29	
Capri	11000	26	24	26	
Castle Oil	200	110	110	110	−15
Chsbar I	500	195	195	195	−7
Cons Bellek	5000	1	1	1	−1
C Daer	1000	24	24	24	
Con Dev	1500	59	59	59	−1
Cons Imp	11000	9	8	9	+3
C Louana	11000	45	44	45	
Con Prop	5000	8	6	6	−3
C Tch	2000	26	25	26	+1
Cop Man	1000	8	8	8	
Credo Min	2000	10	10	10	
Dumgmi	2000	95	85	85	−19
East Sull	500	250	250	250	−40
Emb Pet	2000	45	45	45	−3
Emp Min	3000	6	6	6	
Fairway	400	170	160	170	
Flint Rk	10500	27½	25	27	+2
Gaspe Q	6400	112	107	112	+2
Goldex	1100	310	305	305	−5
Gold Hk	3000	29½	28	29½	+ ½
Grandroy	4500	10	10	10	+ ½
GL Nickl	700	335	335	335	−25
Gr Coast	100	375	375	375	−5
Invictus	4000	50	45	49	+1
Israel Cnt	2000	11	11	11	
Joubi	4928	38	36	38	
Jupiter	200	105	100	100	
Kallio	950	30	30	30	
Kiena	700	200	200	200	
Kontiki	1000	19½	19½	19½	− ½
Lederic	3435	885	880	885	
Lingside	11000	3	2½	2½	− ½
Mal Hygd	570	280	270	270	−25
Maybrun	56000	26	23	23	− ½
Mid Ind	5000	43	42	43	+3
Mija Mines	1000	10	10	10	
Min Res	2020	73	70	73	+12
Mt eagle	1500	36½	36½	36½	+ ½
Mt Laur U	3500	95	95	95	
Mt Jamie	57500	18	15	17½	+3½
N Insco	5500	119	115	119	+4
NW Unisp	4500	5	5	5	+ ½
Nocana	5000	11	11	11	− ½
NA Ash	2000	20	20	20	
Pac Nr M	1000	14	14	14	+3
Panaca	37500	26	24½	26	+2
Phoenix	400	325	305	325	+5
Pitt Gold	1000	3½	3½	3½	−1½
Probe Mn	7500	47	45½	47	+2
Que Expl	10500	55	52	55	
Queenstn	5550	39	36	36	−4
Roy Agas	35266	84	76	84	+5
Sapawe	20000	4½	4	4½	
Sherrit	2000	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Slocan	500	125	125	125	
S Dufault	11500	20	19	19½	
Stafrd	6900	120	115	117	+1
Timrod	2000	16½	16½	16½	− ½
Transtere	4500	30	29	30	
Viking Res	2100	590	580	590	+20
Wtrn Buf	10000	4	4	4	+ ½
W Q Mn	10500	.12½	12	12½	+ ½
West Hill	2000	20	20	20	+3
Wrightbr	4000	40	37	40	+2

Les difficultés d'approvisionnement

Le président d'Imperial Oil fait le point

Dans une lettre circulaire qu'il adressait hier aux membres du personnel d'Imperial Oil, son président, M. J. A. Armstrong, évoque les nombreux problèmes reliés aux pénuries localisées d'essence aux Etats-Unis. Face à cette situation, M. Armstrong établit clairement la politique de sa société et prévoit que la situation complexe de l'approvisionnement va se maintenir jusqu'au moment où l'agrandissement des raffineries viendra rétablir l'équilibre entre les fournisseurs et les utilisateurs.

Le président d'Imperial Oil écrit notamment que "la situation de l'approvisionnement est tendue dans certaines régions du Canada.

Dans certaines, la demande a atteint le niveau de la capacité de raffinage et, dans d'autres, on ne peut plus obtenir d'essence importée. A certains endroits, les deux cas s'appliquent. La demande d'essence continue de croître, renforcée du fait que les dispositifs antipollution des nouvelles autos réduisent leur millage au gallon. Jusqu'à ces derniers temps, dans l'Est du Canada, les importations d'essence en provenance d'Europe et des Antilles ont contribué à la création d'excédents et découragé les raffineurs de prendre de l'expansion.

L'Imperial Oil prévoit que la situation actuelle de l'approvisionnement va se maintenir jusqu'à ce que les agrandissements en cours de construction aux raffineries puissent rétablir un équilibre plus normal de l'approvisionnement dans la plupart des régions. La nouvelle raffinerie de 140,000 barils par jour de l'Imperial Oil à Strathcona, en Alberta, entrera en production à la fin de 1974 et trois compagnies canadiennes ont annoncé des projets de construction d'additions importantes à leur capacité de raffinage en Ontario. Il est d'importance critique, évidemment, que ces installations soient terminées le plus tôt possible.

Entre-temps, l'Imperial Oil prévoit que la demande canadienne d'essence et d'huile de chauffage pourra être comblée à même les ressources disponibles mais, pour satisfaire cette demande, il faudra utiliser pleinement la capacité intérieure de raffinage dans la plupart des régions, et il se peut qu'on doive recourir à un acheminement plus poussé et plus coûteux des produits entre les régions.

Certains ont laissé entendre que les exportations d'essence de l'industrie pétrolière canadienne aux Etats-Unis ont exercé une pression à la fois sur l'approvisionnement et sur les prix au Canada. A comparer à 1972, il y a eu des hausses d'exportations d'essence aux premiers mois de l'année en cours, mais les volumes en jeu représentent moins d'un pour cent de l'approvisionnement canadien. Ces exportations provenaient principalement des raffineries de l'Est du pays, construites en partie pour servir le marché d'exportation, et de régions où il existait des excédents à court terme pour lesquels il n'y avait pas de demande au Canada à l'époque.

Les hausses de coût du pétrole brut importé et canadien, de même que des salaires, matériaux et fournitures, ont été la cause des augmentations de prix des produits de ces derniers mois. De plus, les compagnies de commercialisation qui importaient de l'essence à bas prix ne peuvent plus faire appel à ces sources et se butent à des coûts plus élevés.

L'Imperial Oil a considérablement accru sa capacité de raffinage dans le passé immédiat, notamment par de très fortes immobilisations à Sarnia et à Dartmouth. Bien que les volumes de produits que nous pouvons offrir aux autres commercialisateurs et consommateurs qui comptaient sur les importations ou sur d'autres sources d'approvisionnement puissent être restreints dans les circonstances actuelles, nous prévoyons de satisfaire les besoins de notre clientèle régulière.

Des compagnies... en bref

Contrat de $17 millions à Dominion Eng.

La société Dominion Engineering Works Limited, de Lachine, vient de se voir confier un contrat de $17.5 millions par l'Hydro-Manitoba pour la conception et la fabrication de 10 turbines verticales de type à hélices destinées à la station génératrice de Long Spruce.

La soumission de la Dominion était la plus basse parmi celles reçues de Russie, du Japon, des Etats-Unis et du Canada.

Chaque turbine aura une puissance nominale de 135,000 ch. La première turbine doit entrer en fonction le 1er novembre 1977 et l'installation des dix turbines sera complétée avant le 1er mars 1980.

La Dominion Engineering a déjà fourni les turbines des stations de Kettle et Kelsey au Manitoba.

Le président de la Société d'Investissement Desjardins, monsieur Alfred Rouleau, annonce la nomination de monsieur Raymond Beaugrand au poste de directeur général de la Société d'Investissement Desjardins. Monsieur Beaugrand entrera en fonction le 16 juillet prochain.

Monsieur Rouleau a précisé que monsieur Beaugrand apportera à la Société d'Investissement Desjardins le dynamisme et les connaissances nécessaires qui permettront à la plus récente des Institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins de connaître un fructueux départ.

Monsieur Raymond Beaugrand est un bachelier en Sciences appliquées de l'Université Laval, en 1951. Il fut à l'emploi de plusieurs firmes industrielles importantes, à titre d'ingénieur d'abord et de chef de production avant de devenir conseiller en administration auprès de la direction de Québec Iron and Titanium, à Sorel.

En 1964, il entrait au service du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Gouvernement du Québec, à titre de conseiller économique auprès de la Délégation du Québec à Londres. En 1967, il accédait au poste de directeur du Service d'Expansion industrielle du même Ministère.

Au cours de l'année 1970, en qualité de premier conseiller industriel et commercial, monsieur Beaugrand effectua, au nom du Gouvernement du Québec, plusieurs tournées au Japon, dans une perspective économique et industrielle. Depuis l'automne 1970, il est attaché au bureau du sous-ministre à titre de directeur, projets spéciaux.

Les industriels canadiens se montrent optimistes

CALGARY (PC) — Les porte-parole de cinq secteurs clés de l'économie canadienne se sont montrés optimistes à une conférence sur les perspectives des affaires au Canada, conférence qui a eu lieu à Calgary.

J. P. Gordon, président et âme dirigeante de Steel Company of Canada Ltd., dit que la production d'acier brut était à la fin de mai dernier de 10 p.c. plus élevée qu'à la même période en 1972 et que cette croissance devrait se continuer durant toute la présente année.

Il ajoute que l'utilisation d'acier laminé devrait augmenter de près de cinq p.c. et atteindre ainsi les 10.9 millions de tonnes, que les importations devraient diminuer de 21 p.c. et se situer de la sorte à 1,400,000 tonnes, que les expéditions d'acier sur le marché canadien devraient s'accroître de près de 10 p.c., à cause de la baisse des importations et enfin que les expéditions de toutes les aciéries canadiennes sur l'ensemble des marchés devraient augmenter de neuf pour cent cette année et atteindre de la sorte les 10.7 millions de tonnes.

C. W. Boyd, président de Dow Chemical of Canada Ltd., dit que l'industrie chimique du Canada n'a pas encore atteint les niveaux de rentabilité des années 1968 et 1969, mais qu'il y a tout lieu de croire qu'un progrès considérable se manifestera dans ce secteur.

Il ajoute que cette industrie a crû dans une proportion de plus de 20 p.c. l'an dernier et qu'une croissance aussi grande devrait se manifester cette année.

M. D. Baker, président de General Motors of Canada Ltd., prédit que les ventes totales d'autos et de camions au Canada par les diverses manufactures des véhicules devraient s'élever cette année à 1,250,000 soit une hausse de 18 p.c. par rapport à l'an dernier.

■ new york

Une clôture à 920!

La vive hausse de jeudi s'est poursuivie hier au New York Stock Exchange, où l'indice des industrielles a terminé à peu près à son niveau le plus élevé de la journée.

Les investisseurs semblent convaincus que le gouvernement annoncera la semaine prochaine de nouvelles mesures pour combattre l'inflation, d'autant plus que le département du Commerce a annoncé jeudi que l'indice des prix de gros avait augmenté en mai à un rythme annuel de 24 pour cent. Dans un discours qu'il a prononcé en fin de matinée en Floride, le président Nixon a donné à entendre que le gouvernement agirait sous peu.

Les hausses l'ont largement emporté sur les baisses par 1,701 contre 491 alors que 293 valeurs demeuraient inchangées.

L'indice de la Bourse de New York, formé de plus de 1,500 valeurs, a clôturé à 56.29, en hausse de 0.61.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse de New York, Alcan a monté de 1-2 à $29 1-8, Seagrams, de 3-4 à $38 1-2, Hudson Bay, de 1-2 à $23 3-8 et Walkers, de 1 7-8 à $51 1-2.

Inco a baissé de 1-8 à $29 1-8, McIntyre, de 1 à $55 et Massey-Ferguson de 1-4 à $19 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	12	11	46	44⅞	46 +1⅜
Addrsso	7	632	12⅝	12⅛	12⅝+ ½
Admiral	4	35	9⅞	9⅜	9⅜+ ¼
Alcan Al	15	183	29⅛	28¾	29⅛+ ½
Alleg Cp	9	10	9⅛	8¾	9⅛+ ½
Allis Ch	10	84	8⅜	8⅛	8¼+ ⅛
Alcoa	12	337	60¼	59¼	60⅛+1⅛
Ambac	7	15	9½	9⅜	9½
Am Hes	24	179	36½	35	36⅜+1⅞
Am Airl		769	13⅜	13	13⅜+ ¼
A Brnd	8	63	40⅛	39¼	40⅛+ ⅜
A Cyan	10	338	25¼	23⅞	25⅛+1¼
A Home	38	569	43	41⅜	42¾+1
Am Mot	5	164	7¼	7⅛	7¼
ASmit R	9	65	18¼	17⅞	18¼+ ¼
Am Stand	7	91	11¼	11	11
Am TT	11	751	52	51¼	51¾+ ½
Ampx Cp		222	5⅜	5⅛	5⅜+ ¼
Anacon	8	135	19¼	18⅛	19 + ⅞
Armco St	8	69	22⅝	22¼	22⅝+ ½
Armst Ck	14	58	24¾	24½	24¾+ ⅜
ASA Ltd		243	39⅜	37⅝	38⅞+ ¾

les dividendes

Anglo Canadian Pulp and Paper Mills, 9 cents, le 6 juillet, inscription le 11 juin; 23 1-8 cents l'action privilégiée à 4 1-2 pour cent, le 1er août, insc. le 9 juillet.

Yellowknife Bear Mines — 4 cents payables le 27 juin. Inscription le 11 juin.

Industrial Adhesives, 15 cents, le 31 juillet, insc. le 6 juillet.

Dominion Dairies., 50 cents, le 13 juillet, aux actionnaires inscrits le 29 juin.

Harding Carpets., cinq cents; classe A, cinq cents; payables les deux le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

MPG Investment., 2 1-2 cents, et un supplément de un cent, le 29 juin, aux actionnaires inscrits le 15 juin; l'action priv. de $1.30 de la série 1964, 32 1-2 cents, le 31 juillet, aux actionnaires inscrits le 13 juillet.

Treco, cinq cents, le 16 juillet, aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Les indices de Montréal

	Industr.	Serv. publ.	Banques	Papiers	Comb.
Changement	+3.04	+0.42	+0.48	+2.25	+2.04
Clôture	230.56	151.03	257.51	218.04	118.84
Sem. dern.	222.99	149.27	255.21	212.17	112.31
Mois dern.	237.37	158.31	269.83	225.55	120.33
1973 haut	256.87	163.37	288.77	241.33	122.97
1973 bas	218.10	148.40	248.75	206112	101.46

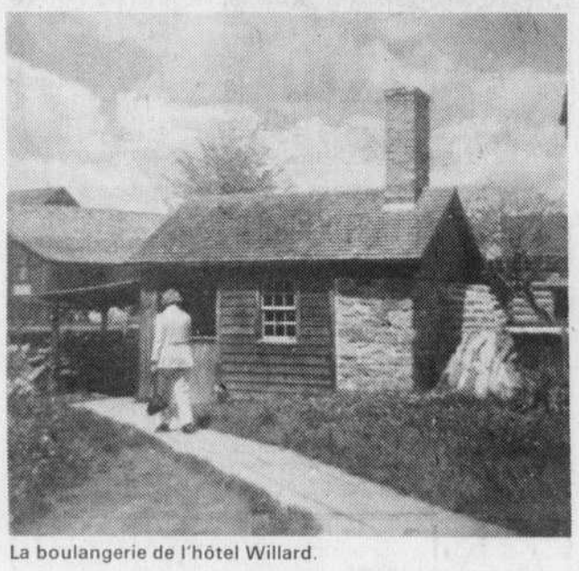
	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Atl Rich	24	894	90½	89	89¾+2¾
Avco Cp	4	40	10⅜	10	10 − ⅛
Avnet Inc	5	44	7¾	7½	7⅝+ ¼
Avon Pd	60	200	133¼	132½	133¼+ ⅜
Babck W	12	120	25⅛	24¾	24¾+ ⅜
Bath Ind	7	24	21⅞	21½	21⅞+ ¼
Beech A	6	78	13⅛	12¾	13
Bel How	8	63	26½	25¾	26¼+ ¼
Benfi Cp	6	199	24⅞	24¼	24⅞+1¼
Beth Stl	8	259	29¾	29⅜	29⅝+ ¼
Boeing	11	537	18¼	17¼	17¼−1
Boise Cas	7	214	9⅝	9⅜	9⅜+ ⅛
Bordn	10	197	22¾	21¾	22¾+ ⅞
Borg War	7	65	25⅞	25⅜	25⅜+ ½
Bos Edis	10	25	32⅜	32⅛	32⅜
Brist My	21	124	60¼	59¾	60
Brunswk	8	228	17⅛	16½	17 +1⅛
Bucy Er	12	88	30⅞	29¾	30¾+ ⅞
Burl Ind	13	12	30⅞	30½	30½
Burrghs	45	234	227	223¾	224½+ ⅜
Callah M	25	16	9¾	9½	9½− ⅜
Camp RL	44	74	61¼	59½	60¾− ¼
Camp Sp	13	92	32⅜	31½	32¼+ ⅜
Cdn Brew	21	10	4⅜	4⅜	4⅜+ ⅛
Cdn Pac	12	61	18	17¾	17⅞+ ⅛
Cater Tr	14	629	56¾	54½	56¾+2¼
CelnsC &	&½		3⅜	3⅛	3⅜+ ⅛
Cenco Inc	8	170	11¾	11⅛	11⅛− ⅜
Ches Oh	6	64	44	43¼	44 + ¾
Chris Craft	45	17	4⅛	4	4⅛
Chrysir	5	476	27½	26⅞	27
CIT Fin	9	51	39¼	38½	38¾+ ⅜
Cities Sv	11	249	45¼	44¼	45 + ⅞
Clark Eq	13	5	44⅜	44¼	44⅜+ ⅜
Clark Oil	10	162	18¾	18½	18¾+ ⅛
Clorox Co	22	499	27	24⅝	26¼+1½
Coca Col	43	x219	143¼	142	142¾+1½
CBS	10	502	32	31⅛	31⅝+ ¾
Comi Sol	14	16	12⅜	12	12⅜+ ⅜
Comsat	17	27	45¼	44⅝	45 − ¼
Con Edis	11	204	23½	23¼	23⅜− ⅛
Cont Can	9	125	27¼	26⅞	26⅞+ ¼
Cont Dat	8	465	37⅜	36⅜	37 + ⅜
Copp Rng		67	15⅞	14¼	15⅞+2
Copw Cp	5	94	23¾	22¾	23 − ⅜
CPC Int	10	55	30⅛	29⅝	30⅛+ ½
Crane Co	6	18	15¾	15½	15¾+ ½
Crw Zell	11	187	29½	29	29½+ ½
Curtiss Wr	24	253	17¼	16⅞	16⅞+ ⅛
Dart Ind	13	126	34	33¾	34 + ½
Deere Co	8	270	40⅞	40	40⅝+ ⅜
Denn Mt	6	40	21½	20⅞	21½+ ¼
Dexter C	15	7	15¾	15½	15¾+ ½
Digital Eq	45	79	84⅜	82¾	82¾−1⅛
Disney W	60



Le magasin et la boutique d'artisanat.



La maison du médecin de famille.



La boulangerie de l'hôtel Willard.

Sur la route des pionniers

Upper Canada Village

par Urgel Lefebvre

Nous voici arrivés à l'aéroport d'Ottawa et nous cherchons des yeux la personne que le ministère de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario a chargée de nous accueillir quand, soudain, nous entendons nos noms, (ou quelque chose d'approchant) jaillir des haut-parleurs. Quelques instants plus tard, nous sommes en présence de notre homme qui, pipe au bec, nous reçoit à bras ouverts. Après les présentations d'usage, il nous demande (en anglais bien sûr) de l'appeler Alex.

Alex s'installe au volant d'une voiture de louage et finit par nous sortir d'Ottawa après avoir tourné en rond un bon bout de temps. Il est de Toronto. Nous passons près de la ferme expérimentale du gouvernement fédéral et j'admire de beaux massifs de tulipes et des pommiers d'ornement en fleurs.

Nous aurions dû prendre la route 31 pour arriver à Morrisburg en ligne directe, mais nous nous sommes engagés sur la route 16 et il nous faudra la suivre jusqu'à Prescott, puis emprunter l'autoroute Macdonald-Cartier afin d'arriver à notre destination: le Upper Canada Village.

Ce village est un musée de plein air qui fut monté lors de la canalisation du Saint-Laurent avec des bâtiments déménagés des huit villages loyalistes qui allaient être submergés à tout jamais. Ces bâtiments datant des années 1784 à 1867, ont permis de reconstituer un village plus que centenaire avec son église, son magasin général, sa forge, ses moulins à eau, son hôtel, sa taverne, sa salle publique, ses maisons de notables, sa boulangerie, sa fromagerie, ses boutiques d'artisans, son école, etc. Durant la saison touristique, ce village s'anime et le transport y est assuré par d'anciens véhicules à traction animale.

Nous entrons dans le magasin général et nous demandons au marchand combien il veut pour son horloge. "Pas moins de $1,500", nous répond-il. Autant dire qu'elle n'est pas à vendre, puisque le magasin général est en quelque sorte un musée.

A l'école, l'institutrice nous fait la leçon en nous montrant une ardoise. "On prétend, dit-elle, que l'on bourrait le crâne des enfants à cette époque, mais il faut comprendre que l'on devait alors tout confier à la mémoire puisque ce qu'on écrivait sur l'ardoise était effacé au fur et à mesure".

A l'hôtel Willard's, le couvert est dressé, et nous aimerions bien y déjeuner. On prétend que Charles Dickens, lors d'une croisière en bateau à vapeur sur le Saint-Laurent en 1842, fit escale à Halfway House (nom que portait alors le Willard's) et que l'aubergiste lui prépara le menu suivant: Coupe de fruits, Salade de chou, Beefsteak, Pommes de terre au four, Carottes au beurre. Ce menu est offert pour $5.75 au visiteurs du Upper Canada Village qui déjeunent au Willard's où l'on sert également du pain cuit au village, ainsi qu'un dîner familial à $4.45, des sandwiches, des salades, des desserts.

Nous quittons le musée de plein air et, avant de nous diriger sur Kingston, Alex nous conduit au Loyalist Hotel pour y prendre l'apéritif dans le Settler's Lounge. Nous nous présentons ensuite à la salle à manger, mais l'heure du déjeuner est dépassée (il est 14 heures) et il nous faut aller manger dans le restaurant d'un centre commercial où, à peu de frais, on prend un repas honnête mais banal.

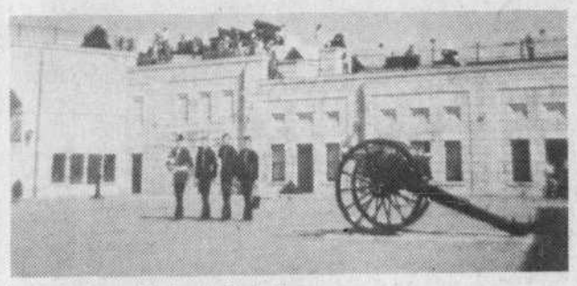
Le voyage que nous effectuons présentement fait partie d'un programme conjoint de l'Ontario et du Québec pour mettre en valeur auprès des vacanciers la route que suivirent les pionniers, depuis le petit village de Percé, en Gaspésie, jusqu'à la cataracte de la Niagara. Pendant que nous visitons le tronçon ontarien de la route des pionniers, sur invitation du gouvernement ontarien, des journalistes de l'Ontario visitent le tronçon québécois, à titre d'invités du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche du Québec. Le programme comprend en outre la diffusion de films de cinq minutes par huit postes de télévision de langue française et sept de langue anglaise, la publication d'annonces en couleur dans 18 quotidiens anglais et huit français, la distribution d'une brochure en couleur de 65 pages et bilingue, le tout pour mettre en relief les principales attractions et les lieux historiques que l'on trouve "Sur la route des pionniers" et certaines routes latérales. Le programme est de l'ordre de $250,000; le gouvernement fédéral en paie le dixième.

Nous voici maintenant à Fort Henry, redoute militaire reconstruite aux abords de Kingston, où loge chaque été une garnison d'étudiants canadiens vêtus d'uniformes et munis d'armes du siècle dernier. Nombre de visiteurs viennent y assister à la relève de la garde et admirer une superbe collection d'armes. Il nous est donné de pénétrer dans la salle du souvenir où, ainsi que son nom le laisse deviner, on conserve divers souvenirs, comme cette chaise au siège et au dossier recouverts de coussins de velours noir et or sur laquelle s'est assise la reine Elisabeth II lors de son passage au Fort Henry. Tout à côté, un livre d'or porte les signatures de la souveraine et du prince Philip. Dans la même armoire vitrée, un grand portrait du couple royal.

Nous nous installons pour la nuit au Holiday Inn de Kingston où nous prenons un dîner typiquement anglais: Porto, Consommé au sherry, Entrecôte au jus avec pudding Yorkshire, Medoc.

Demain nous prendrons la direction de Toronto, qui se trouve à environ 160 milles de Kingston.

Rendez-vous aux Bermudes par 747
BOAC
British Airways



La redoute militaire de Fort Henry.

A la Plaza Alexis Nihon

Le buste de Colomb raconte les Amériques

par Urgel Lefebvre

La division de l'expansion du tourisme de l'OEA a installé à la Plaza Alexis Nihon un petit auditorium provisoire et les personnes qui y pénètrent ont la surprise d'entendre raconter les beautés des Amériques par... un buste de Christophe Colomb.

Ce buste parlant peut s'exprimer dans chacune des quatre langues officielles de l'Organisation des Etats Américains. C'est une trouvaille de la Smithsonian Institution de Washington. Le masque du buste, qui sert d'écran, est le même que celui de Stenio Alexandre Schiavo, acteur d'origine brésilienne que l'on a filmé en pleine narration. Le film sonore ainsi obtenu est projeté sur le masque du buste de Christophe Colomb qui s'anime jusque dans les moindres tics de l'acteur.

Pendant que le buste narre l'histoire et chante les beautés des Amériques (c'est l'année du tourisme aux Amériques), 480 diapositives sont projetées successivement par groupes de six sur autant d'écrans de formes différentes. Cet ensemble constitue un spectacle audio-visuel auquel on a donné le nom de "sons et images des Amériques." On a ainsi une vue d'ensemble des coutumes, des attractions, des cultures et des peuples des 24 pays souverains dont se compose aujourd'hui l'Organisation des Etats Américains.

Le buste de Colomb parlera en anglais jusqu'au 11, en espagnol le 12, en français du 13 au 17, en anglais du 18 au 22 et en français du 23 au 27 juin. L'autre langue officielle de l'OEA est le portugais. La narration a pour fond chansons et musiques typiques de l'hémisphère.

Les présentations ininterrompues de "Sons et images des Amériques" (chacune dure une vingtaine de minutes) sont offertes gratuitement de 10:30 à 18 heures les lundi, mardi et mercredi; de 10:30 à 21 heures les jeudi et vendredi; de 10:30 à 17 heures le samedi et de midi à 16 heures le dimanche.

En plus de ces présentations, des spectacles auront lieu, certains jours, sur une petite scène aménagée en face de l'auditorium provisoire. Ainsi, aujourd'hui, des spectacles illustrant les coutumes du Pérou sont présentés par la South American Association à 12:30, 14 heures et 15:30; mardi, le 12, et mercredi le 13 juin, on pourra voir et entendre des mariachis du Mexique à 16:30; jeudi le 14 juin, spectacles illustrant les coutumes d'Haïti à 16:30, 18 heures et 19:30; les 15 et 16 juin, ce sera le tour de l'Argentine et les spectacles auront lieu à 18 heures et 19:30 le 15, à 14 heures et 15:30 le 16; le mercredi 20 juin, le Chili sera mis en lumière par Bernales Aguirre à midi et par Los Araucanos de Chile à 16:30.

Pour compléter sa présentation des Amériques, l'Organisation des Etats Américains a publié une brochure en couleur résumant les beautés du Guatemala (l'église de Santo Domingo et la cité maya de Tikal), du Salvador (volcans éteints et micro-villages blancs), du Honduras (Copan, le premier empire maya), du Nicaragua (le plus grand des pays de l'Amérique centrale), du Costa Rica (volcan actif à 11,322 pieds d'altitude), du Panama (à Balboa des murales racontent l'histoire du canal), de la Jamaïque (la plus grande des Petites Antilles), de Haïti (à l'extraordinaire culture), de la République Dominicaine (qui reflète l'opulence de l'Espagne), de la Barbade (indépendante mais britannique), de Trinité et Tobago (où se mêlent diverses cultures), du Venezuela (et ses chutes Angel de 3,212 pieds de hauteur), de la Colombie (Bogota, son musée de l'or, sa cathédrale de sel), de l'Equateur (Quito, les îles Galapagos), du Pérou (forteresse inca de Machu-Picchu), de la Bolivie (La Paz, toit du monde, la Pyramide d'Acapana et la Porte du Soleil, le lac Titicaca), du Brésil (carnaval de Rio, plages de Copacabana, Brasilia, la mystérieuse Amazone), du Paraguay (couvert de jungles), de l'Uruguay (le plus petit pays de l'Amérique du Sud), du Chili (cette longue bande côtière entre le Pacifique et les Andes), de l'Argentine (qui offre une grande diversité de climats), du Mexique, des Etats-Unis d'Amérique.

Le soin de présenter un peu partout "Sons et images des Amériques" a été confié à M. Jean Saurel, directeur de la section de marketing à la division de développement du tourisme du secrétariat général de l'OEA.

LA ROUMANIE:
UN VISAGE NEUF
DE LA VIEILLE EUROPE

L'Histoire de cette nation attachante se lit dans sa magnifique architecture, autant riche que variée. Le pays s'est façonné une originalité qui témoigne des apports de l'Orient et de l'Occident. Les styles Roman, Gothique et Renaissance se jalousent et se complètent. Des fresques fameuses aux couleurs toujours vives, ornent des monastères du 13ème et du 15ème siècles.

Eh oui, Dracula!

Vous remonterez à la source du grand mystère de la Transylvanie en explorant les ruines du château du Comte Dracula.
Les vieilles légendes demeurent vivantes à travers les chants et les danses populaires; tout au long de l'année, se tiennent des festivals colorés de costumes éclatants qui égayeront votre séjour.

La mer et les cimes

Les joies de l'exploration historique alternent avec les doux plaisirs des stations estivales ou hivernales. Les plages invitantes de la Mer Noire ou les pistes de ski grisantes des Carpates. Des hôtels tout modernes vous attendent dans toutes les villes de Roumanie.

Découvrez un nouveau visage de l'Europe,
explorez la Roumanie.
Veuillez me faire parvenir, sans frais pour moi,
votre nouvelle brochure sur la Roumanie.



Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____

Adressez ce coupon à:
L'Office National du Tourisme de Roumanie
Boîte postale 3800, Station B,
Montréal 110, Québec

MLD-73-6

échos

A la Maison de Radio-Canada, il y aura des visites publiques gratuites tous les après-midi, de 13 heures à 17 heures, du 25 juin au 30 septembre. Par contre, toutes les visites au Centre international de radiotélévision et au vieil édifice seront interrompues de façon définitive à compter du 25 juin.

•

Le bureau de direction de l'Association des explorateurs et des grands voyageurs du Canada, dont le président est M. Pierre Valcour et le secrétaire M. François Prévost, demande aux personnes intéressées à devenir membre associé de faire parvenir un chèque de $25 au secrétaire de l'Association, casier postal 804, station Place d'Armes, Montréal 125.

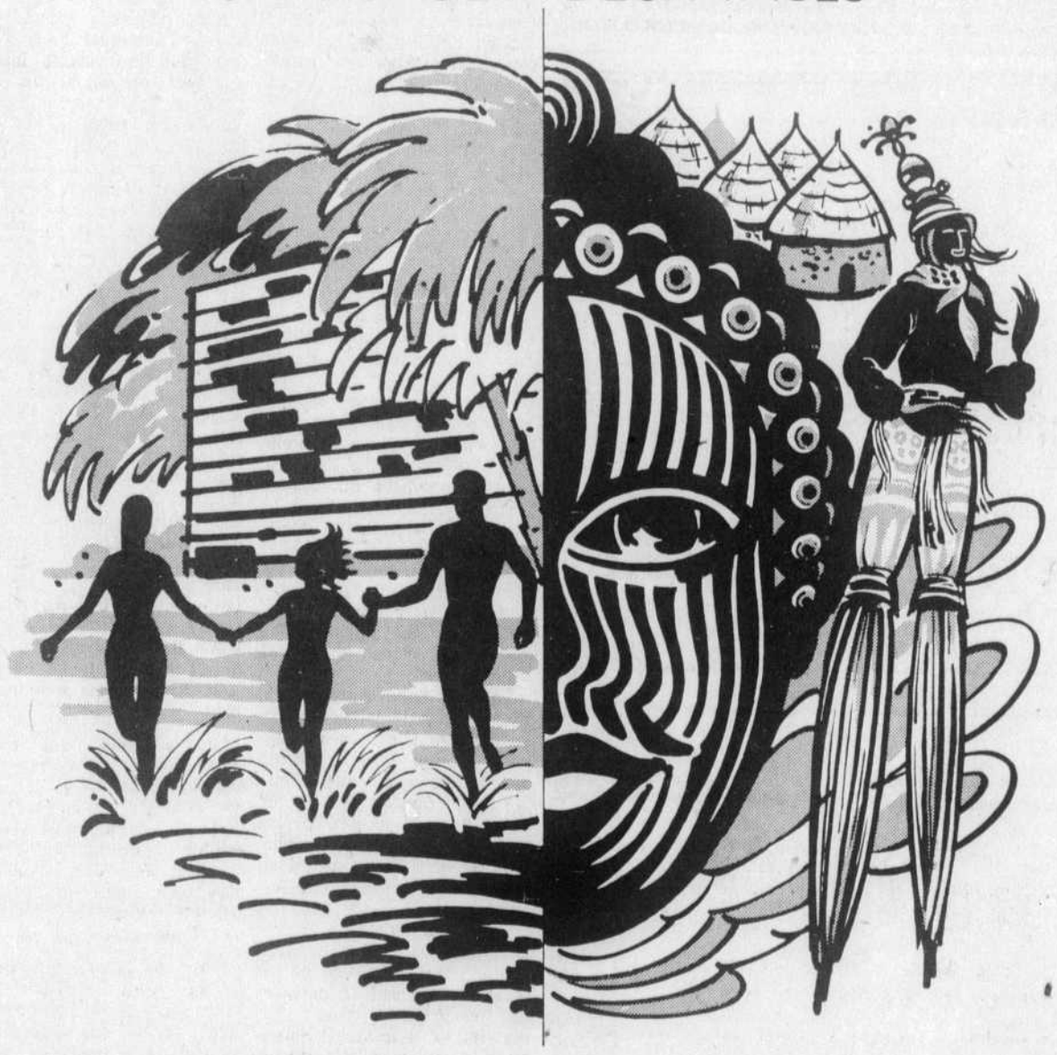
•

Le Miss Montréal fera six excursions quotidiennes d'une heure et demie, du 15 juin au 16 septembre. Départ du quai no 11 N.E. au pied de la rue McGill à toutes les deux heures, de 09:30 à 15:30. Autres excursions de deux heures et demie à 17:30 et 20:30 pour les groupes.

•

Quittant Montréal le 30 juin, 28 juillet et 11 août vers Québec, le Saguenay, les Bermudes et St-Pierre-et-Miquelon pour des croisières de 13 jours, le "POUCHKINE" effectue aussi des croisières de 6 jours le 14 juillet et le 21 juillet vers Québec, St-Pierre-et-Miquelon et le Saguenay.

L'AFRIQUE
UN VISAGE À DEUX FACES



C'EST CE QUI FAIT SON CHARME

Il y a l'Afrique des baobabs, des crocodiles et des huttes de paille. C'est le visage que nous connaissons.
Mais il y a aussi l'Afrique de 1973 . . . l'Afrique occidentale où l'on parle français, où l'on trouve des plages de sable pour s'étendre, des hôtels luxueux, de la fine cuisine et des centaines de distractions citadines dans un cadre exotique.
C'est ça le charme particulier de l'Afrique. C'est l'exotisme et le modernisme. N'envisageriez-vous pas de passer vos prochaines vacances en Afrique? Vous en reviendrez le visage ébloui.
Vol sans escale à partir de New York avec Air Afrique.
Consultez votre agent de voyage.

AIR AFRIQUE AGENT GÉNÉRAL AIR FRANCE

Consultez l'agence . . . au visage toujours neuf!
VOYAGES TRAVELAIDE
SUR LA MEZZANINE BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 MÉTRO - PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL* CENTRE LAVAL Sortie 7 Autoroute Stationnement gratuit illimité 688-5310
VILLE LONGUEUIL* 1 PLACE LONGUEUIL Stationnement gratuit illimité 679-3777
PLAZA ST-HUBERT* 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert Stationnement arrière, entrée St-André 273-7755 métro Beaubien
CENTRE VILLE MEZZANINE ÉDIFICE DOMINION SQUARE 9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m. Stationnement sous nos bureaux 861-
*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi: à 5 p.m.

Pour vos vacances en Afrique consultez
LES VOYAGES HONE
1460, avenue Union, Montréal 111, Qué.
845-8221



Le commandant Christian Pettré.

Sur la route des grands explorateurs

par Urgel Lefebvre

Ces voyages du France autour du monde, le commandant Christian Pettré en revendique la paternité.

C'était déjà connu qu'à bord du France, ainsi que l'a si bien exprimé une passagère, on redevient enfant: on se laisse nourrir, bercer, nourrir de nouveau; et l'on dort tout son saoul, ou bien dans sa cabine confortable, ou bien dans sa chaise longue sur le pont, en prenant le soleil. Mais il fallait ajouter quelque chose à cette vie presque végétative. En somme, il fallait ajouter ce que le commandant Pettré appelle "la vie participative".

– En proposant ces croisières du France autour du monde, dit le commandant, j'ai voulu offrir aux gens un éventail d'activités, tout en laissant à chacun le soin de choisir parmi ces activités celles qui lui plaisent et auxquelles il est disposé à participer intensément.

Pour que les 1,100 passagers du France puissent se la couler douce, 1,100 membres d'équipage sont à leur service. Et en plus des multiples activités à bord, 280 excursions sur terre, dont la durée va d'une demi-journée à plus d'une semaine, ont été organisées par Thos. Cook et Son à l'intention des participants de la prochaine croisière du France autour du monde.

– J'ai voulu, dit le commandant Pettré, permettre aux gens de faire, au moins une fois dans leur vie, ce dont ils ont toujours rêvé, en mettant à leur disposition le meilleur moyen de réaliser leur rêve: le France... Qui n'a pas rêvé, par exemple, de passer le détroit de Magellan? De visiter les Philippines, les Antilles, les îles du Sud?

Dans la dernière livraison de la petite publication que la Transat consacre exclusivement aux croisières du France autour du monde, on évoque les géants de l'histoire que furent Sir Francis Drake, Louis-Antoine de Bougainville, Ferdinand Magellan et le capitaine James Cook. On évoque également, à côté de ces personnages qui ont fait le tour du monde, la figure légendaire du capitaine William Bligh – la mutinerie à bord du Bounty après le départ de Tahiti, la colonisation de l'île Pitcairn par les mutins et leur transfert dans l'île Norfolk, au large de l'Australie.

Quatre des douze nouvelles escales du France se trouvent en Australie et en Nouvelle-Zélande (une excursion de six jours est proposée pour la visite des grandes villes australiennes et la barrière de Corail). Sur les 24 escales du tour du monde 1974, une douzaine sont nouvelles. Ce sont: Fort de France, Martinique, Bahia, Brésil, Puerto Montt, Chili, Callao, Pérou, Auckland et Wellington, Nouvelle-Zélande, Sydney, Australie, et Hobart, Tasmanie, Kota Kinabalu, Bornéo, Port Victoria, îles Seychelles, Malandi, au pied du mont Kenya et Sainte-Hélène, où Napoléon fut envoyé en exil après Waterloo.

La visite de Sainte-Hélène sera l'occasion d'un bal impérial, et ces dames pourront danser avec une bonne demi-douzaine de Napoléon. Au cours de la croisière de 92 jours et de 55,000 milles (du 9 janvier au 11 avril 1974), il y aura aussi un grand soir de carnaval, six bals costumés ayant pour thèmes des pays visités, cinq bals de diverses couleurs et un bal d'or et d'argent. Mais chaque soir à bord du France sera l'occasion d'une soirée de gala. Le divertissement des passagers sera confié à des magiciens, des ballerines, des comédiens, des chanteurs, des danseurs de tous les coins du monde. Aux escales, des troupes folkloriques des pays visités se produiront. Et puis, les créations de Courrèges, Lapidus et Laroche seront présentées en avant-première.

A deux reprises il y aura feu d'artifice: à Sainte-Hélène pour clore le bal impérial, et au Sénégal, dans la baie splendide de Dakar.

Mais à côté de la vie mondaine, il y aura la vie culturelle. Plus de 80 films, dont quelques grands classiques, seront présentés, de même que des artistes de concert américains et européens, des conférenciers de grande réputation, comme le professeur Blanchard Rideout de Cornell, et l'archiduc Otto de Hapsbourg. En outre, des professeurs de danse, des professionnels du bridge et du golf, et un instructeur de yoga seront à la disposition des passagers.

A l'occasion du passage à Montréal du commandant du paquebot France, l'agent général de la Transat, M. Henri Kuhnert, avait organisé une réception dans le salon bleu du Ritz Carlton, pour les journalistes et les agents de voyages.

M. Kuhnert ne manqua pas de souligner que la gastronomie joue un grand rôle dans les croisières autour du monde du France. Le chef Le Huédé et son personnel de 180 cuisiniers ont bien l'intention de répéter leur exploit de la croisière 1972, c'est-à-dire ne jamais servir deux fois le même plat de résistance. Et le France a une cave de 29,000 bouteilles de vin. En plus des trois repas coutumiers, il y a collation au cours de la matinée, thé l'après-midi et buffet en fin de soirée.

Il est intéressant de noter que 25% des participants de la croisière de 1972 se sont inscrits pour celle de 1974. Un Canadien, grossiste en produits de boucherie, a retenu pour sa famille une suite de $99,000. Deux dames du Texas ont retenu quatre cabines, pour elles et leur garde-robes au prix de $80,000. Mais il y a des cabines pour deux personnes à raison de $5,770 par personne. . . et une suite grand-luxe de $116,875 pour quatre personnes!

En effleurant Bruxelles du regard

par Urgel Lefebvre

Dans le Boeing 747 de Sabena qui nous ramène de Belgique, où le Commissariat général au tourisme de ce pays nous avait invités à inaugurer son année des abbayes et béguinages, on n'entend que le nom d'Henriette, en première.

Henriette est tout sourire, toute spontanéité, toute fraîcheur, comme si la fatigue n'avait pas d'emprise sur elle. Elle représente à nos yeux tous les Belges: affables, joviaux, accueillants, bons camarades. Elle met toute son âme dans son travail, comme le font ses compagnes et leur chef, M. De Bisschop, en qui je reconnais le mari de Liliane – la Henriette de mon premier voyage en Belgique.

J'ai terminé mon mimosa et pendant que l'on nous sert toutes sortes de bonnes choses (frivolités de cocktail, caviar d'Iran, quiche ardennaise, côte de porc à la chinoise, pigeonneau Clamart, Châteaubriand couronné de beurre d'échalote, etc.) je me revois à Bruxelles, en autocar, pour la visite guidée par Madeleine.

Nous voici place du Grand Sablon, au centre du quartier des antiquaires. Au milieu, la fontaine de Minerve. L'église Notre-Dame-des-Victoires: elle marque l'épanouissement ogival en Belgique; elle fut bâtie par les arbalériers au 14e siècle. L'église Notre-Dame-de-la-Chapelle: elle renferme les sépultures de saint Boniface et de Pierre Bruegel.

Alors que nous passons dans le quartier des arts, Madeleine nous signale que ce quartier est "protégé", c'est-à-dire qu'on ne peut y bâtir que dans le même style.

Cet édifice massif surmonté d'un dôme et plus grand que Saint-Pierre de Rome, c'est le palais de justice, de style gréco-romain; il fut construit au 19e siècle, sur l'emplacement de l'ancien gibet de la ville... La Tour du Midi... La basilique de Koekelberg... Et là-bas l'Atomium, à peine visible à travers la brume.

Nous sommes sur une élévation. Notre guide nous explique que le mot Bruxelles veut dire "la ville des marais". Mais au 14e siècle les ducs (de Bourgogne) sont montés sur les hauteurs, et l'on a ainsi Bruxelles en haut et en bas.

Les points d'intérêt se succèdent: synagogue juive, conservatoire de musique, musée des instruments de musique, Palais d'Egmont, où fut ratifiée l'entrée de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et du Danemark dans le Marché commun... Le square du Petit Sablon, si pittoresque avec ses 48 petites statues de bronze représentant les corporations de métiers du moyen âge... La Place Royale et la statue de Godefroid de Bouillon. Le Parc de Bruxelles, ancien terrain de chasse des ducs de Brabant. Le palais royal du centre, où le roi ne réside plus. Le Palais de la Nation, où siègent la Chambre et le Sénat.

Cette colonne commémore le congrès national qui suivit la révolution de 1830. Elle porte, gravée dans la pierre, des extraits de la constitution. La statue de Léopold 1er la surmonte et, à ses pieds, brûle la flamme éternelle évoquant le souvenir du soldat inconnu des deux grandes guerres.

Voici maintenant la cathédrale Saint-Michel, construite en partie au 13e s. et en partie au 17e s. Elle possède de très beaux vitraux... Et ces petites maisons si jolies que l'on voit là, elles forment l'îlot sacré, également "protégé".

Nous sommes en ce moment sur la Grand'Place, où tous les édifices sont de style baroque, à l'exception de l'hôtel de ville qui est de style gothique et qui fut bati en partie en 1402 et en partie en 1449. Sa flèche est surmontée de l'archange saint Michel, patron de Bruxelles. La Bourse de Bruxelles est du 19e siècle. Les travaux en cours un peu partout sont ceux du prolongement du métro.

Notre car circule maintenant plus librement, mais nous sommes toujours dans l'agglomération bruxelloise. Madeleine nous désigne au passage l'église Notre-Dame de Laeken, construite au 19e s. à la mémoire de Louise-Marie, première reine des Belges, et dont la crypte contient les tombeaux des souverains belges; l'Atomium et les palais du Centenaire; la fontaine de Neptune, réplique de celle que le sculpteur flamand Jean de Bologne exécuta sur la Piazza del Nettuno à Bologne; les serres royales, ouvertes au public en mai seulement; la résidence royale; le pavillon chinois et la tour japonaise que Léopold II acheta de la ville de Paris.

Nous passons sous un viaduc de l'autoroute de la Wallonie qui sera ouverte incessamment, devant maints édifices modernes où le verre domine (la Belgique est au premier rang pour la fabrication du verre), sur l'avenue Franklin Roosevelt bordée de résidences cossues et d'ambassades, devant l'Université libre de Bruxelles et devant l'abbaye de la Cambre.

Cette abbaye évoque l'existence d'une communauté cistercienne fondée au 13e siècle au milieu de la forêt de Soignes. A côté de l'église gothique de la fin du 14e siècle se trouve le cloître restauré en 1934. Quant aux bâtiments abbatiaux ils avaient été réédifiés au 18e siècle par la grande abbesse Séraphine de Snoy. Les jardins sont dessinés à la française. Les étangs d'Ixelles et la "mare aux canards" où naît le Maalbeek donnent à ce coin de l'agglomération bruxelloise un charme incomparable.

Les bâtiments restaurés de cette abbaye de moniales ont une nouvelle vocation: l'armée belge en occupe une partie avec son Institut de cartographie, l'Institut supérieur des arts décoratifs a trouvé place dans l'ancienne infirmerie, et l'église est devenue paroissiale.

Nous ne faisons qu'effleurer du regard toutes ces belles choses qui ne sont qu'une faible partie du patrimoine culturel de la Belgique, mais tel est le lot du journaliste du tourisme, éclaireur des vacanciers en quête de destinations.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance infer.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous
notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

Visitez l'Europe . . .
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC. . . .
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. . . .
Réservations billets : Bateau - Avion
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

VOYAGE DE TROIS SEMAINES
en GRÈCE
avec DUBROVNIK en Yougoslavie
et deux escales en TURQUIE en cours de croisière
4 au 25 juillet
VISITES: Athènes et le Péloponèse avec ses centres archéologiques variés.
CROISIÈRE: 7 jours dans les îles Grecques et en Turquie (Istamboul et Éphèse) à bord du navire italien "ANDREA C".
REPOS: 4 jours à DVBROVNIK et une journée à OLYMPIE-PLAGE.
- Hôtels de première classe partout
- Guides locaux parlant français
- Direction: Roland BOUTARIC

PRIX: $1,315. et plus, selon la cabine
Voyages ANDRÉ MALAVOY INC.
1225 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ.
Tél.: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

OLD ORCHARD (KENNEBEC) 23-25 juin, départ le matin à 7h30. Retour par la Baie du Seigneur de St-Castin, rivière Pénobscot . . . $49.
NOUVEAU-BRUNSWICK Villages de pêcheurs et principales villes. 6-8 juillet (11-13 octobre) . . . . $55.
OUEST CANADIEN Stampede, Victoria. 7-22 juillet . . . . . $349.
LAC ST-JEAN Tour complet, La Tuque. Nombreuses excursions. 14-17 juillet . . . . . $45.
TOUR DE LA GASPÉSIE 20-23 juillet 4-7 août . . . . . $69.
MANIC 5, SEPT-ÎLES 28-31 juillet . . . . $68.
MARITIMES (CABOT TRAIL) 11-19 août . . . . . $159.
Ouest Canadien départ de Montréal Autres voyages de Québec
PLACES LIMITÉES. RÉSERVER TÔT
ESCOMPTE AUX PERSONNES AGÉES
Agences Franciscaines
VOYAGES A.F. LTÉE
Timmins: 264-2258
500, 8e Ave, Québec: 523-0031, Montréal: 861-8634, Ottawa: 728-4310

GRÈCE - TURQUIE ISRAËL
CROISIÈRE DANS LES ÎLES GRECQUES
du 13 juillet au 3 août 1973
7 jours de croisière:
3 jours à Athènes, Corinthe et Delphes
11 jours en Israël
Hôtels catégorie touriste supérieure avec
$1,170 tout compris
L'Abbé Robert FONTAINE
L'Agence Voyages-Missions Ltée et Swissair
Renseignements et inscription:
M. l'abbé Robert Fontaine
Casier Postal 610
Acton-Vale (Bagot)
L'itinéraire sera envoyé sur demande
Tél.: (514) 546-2355
5e Pèlerinage annuel en Terre-Sainte

LA GRANDE AGENCE DE TOURISME
QUE VOUS ALLIEZ EN EUROPE, AU SUD OU HORS DES SENTIERS BATTUS, LES EXPERTS DE L'AGENCE DE VOYAGES VIAU POURRONT EFFECTUER, POUR VOUS TOUTES LES RÉSERVATIONS NÉCESSAIRES:
AVIONS - BATEAUX - HÔTELS
LOCATION D'AUTOS
Laissez-nous vous aider
Voyagez la VIAU
AGENCE DE VOYAGES VIAU
3428, ST-DENIS 842-1751
Galeries d'Anjou 353-7650
Carré Phillips 1218, rue Union 866-9381

EUROPE EN AUTOMOBILE
Location et vente automobile outre-mer
Le plus important réseau de location automobile "outre-mer" vous propose:
kilométrage illimité — voitures neuves — assurances
location dans toute l'Europe
CETTE SEMAINE: SPÉCIAL

	1 mois	2 mois
RENAULT 12	$444	$555
RENAULT 16	$578	$699

Voitures neuves ● Kilométrage illimité ● Aucune taxe à payer
Réservation de tout billet
AVIONS - BATEAUX - CORRESPONDANCES
Demandez notre circulaire.
TOUR_CAR
811 est, ave Laurier, Mtl
Tél.: 274-1877
(métro Laurier)

Tourisme Nouveau-Brunswick
C.P. 1030
Fredericton, Nouveau-Brunswick
Nom
Adresse
Ville
Province C.P.
MD-6-9-73
Nouveau-Brunswick
Tous les renseignements nécessaires à un voyage au Nouveau-Brunswick figurent dans notre pochette de documentation gratuite, qui contient une carte routière, un guide des gîtes touristiques et une brochure en couleur sur les plus beaux attraits de la province. Il suffit de nous envoyer le coupon. Notre personnel est à votre service s'il vous faut de plus amples renseignements. Écrivez-nous sans tarder. La Province Pittoresque

CÔTE D'AZUR (2e voyage) Paris, Maray-Le-Monial, Avignon, Marseille, Nice, Gênes, Milan, Suisse... Juil. et sept. À partir de $744
CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE Paris, Gênes, Naples, Pompéi, Alexandrie, Le Caire, Pyramides, Chypre, Beyrouth, Baalbeck, Damas, Éphèse, Patmos, Athènes, Epidaure, Corinthe, Cyracuse, Rome. Conférences à bord "Sur les pas de S. PAUL". Repas et vins compris. Juil. $1162
(Autre croisière en oct. de Marseille $551)
TERRE-SAINTE (2e voy.) et Grèce, Rome, Turquie, Égypte . . . Guides spécialisés. Juil., Août, Sept., Oct. À partir de $898
DUBROVNIK, Yougoslavie Rome, Assise, Naples, Pompéi, Capri, Sorrente, Amalfi, S.J. Rotondo (P. Pio)... 27 sept. au 11 oct. . . . $897
LOURDES, PARIS, LISIEUX Sanctuaires et Visites touristiques. 1-7 nov. . . $496
Places limitées Réserver tôt
Départs de Montréal
Agences Franciscaines
VOYAGES A.F. LTÉE
Timmins: 264-2258
500, 8e Ave., Québec: 523-0031 Montréal: 861-8634 Ottawa: 728-4310



Robichaud est synonyme de simplicité classique. Photo de gauche: un manteau de lainage lourd appuyé sur le corps et évasé du bas; les coutures sont surpiquées; à droite, tailleur en jersey de laine à jupe valsante et veste près-du-corps. Ces ensembles ont été réalisés pour la maison Auckie Sanft. Les bérets de feutre rouge qui sont très populaires, à l'automne, sont signés Anita Pineault. C'est la fête des fleurs d'hiver avec Marielle Fleury qui signe ces deux ensembles pantalon pour Rainmaster (photo du centre). Les deux sont en tissu-suède et des fleurs sont peintes à la main sur les corsages. Avec capuchon, bien sûr. Cuirs et suèdes choisissent des cols de fourrure, et des ceintures nouées pour l'hiver prochain (à droite). C'est tantôt un manteau à double boutonnage en cuir glacé bleu d'aniline agrémenté de raton laveur, tantôt un manteau en peau de porc beige souligné de mouton. Des créations Bob Chernin pour Aljac Sportswear.

Montréal Mode 73

Rampe de lancement de la mode canadienne

par Solange Chalvin

Vingt des meilleurs dessinateurs de mode et manufacturiers montréalais prouveront, en fin de semaine, à Montréal, que la métropole canadienne possède tous les atouts nécessaires pour connaître une vocation internationale dans le monde de l'élégance.

Organisé par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, ce week-end intitulé Montréal Mode 73 réunit des représentants de la presse canadienne et américaine à l'hôtel Ritz Carlton pour leur donner un avant-goût de la mode automne-hiver.

Au moins 55% de la mode canadienne est produit à Montréal et les dessinateurs de mode les plus prestigieux y travaillent. Au cours de multiples défilés, ils présenteront ce que porteront les Canadiennes dès l'automne prochain.

Tricots, tissus, fourrures.

Le choix est vaste au domaine des tissus, alors que les tweeds les plus variés s'imposent. Sur le plan des couleurs, il y aura du vert chasseur, du beige, bleu aviateur, chocolat au lait, rouille et bourgogne. L'accessoire numéro un de la collection, le bérêt adopte des teintes vives de rouge et vert.

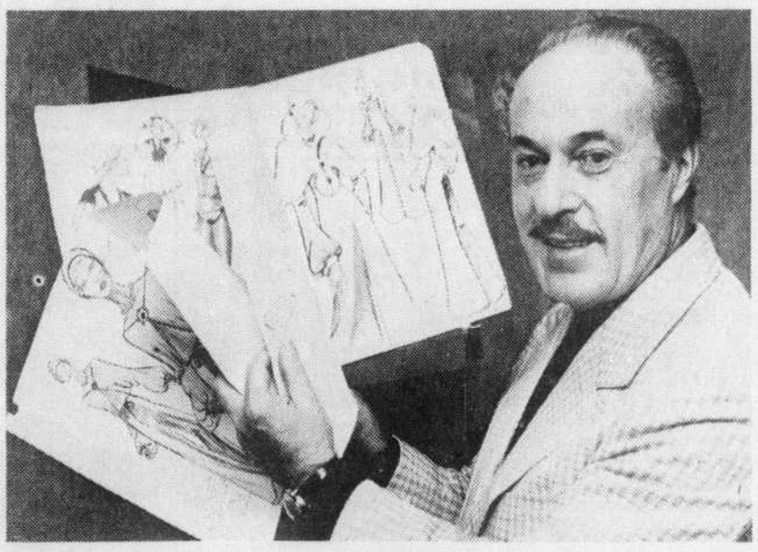
Tricots et peaux seront les grands favoris de la saison froide. Notons l'apparition du cuir glacé bleu dont l'aspect inattendu assure aux vêtements une allure des plus sophistiquées.

Peut-on parler de mode automne-hiver au Canada, sans nommer les fourrures? Les plus en vogue seront cette année le lynx, le renard roux et le renard bleu, le rat musqué naturel ou teint bleu et orange brûlé, l'opposum d'Australie et bien sûr le vison, pour celles qui en ont les moyens. Au sujet des fourrures, notons immédiatement des augmentations de prix importantes.

Montréal Mode est la rampe de lancement de la mode canadienne.



Francine Vandelac signe cette robe-manteau en laine du pays qui emprunte les couleurs de l'arc-en-ciel. Les tons qui ont servi à compléter les motifs géométriques sont repris dans le chapeau cloche.



Le grand couturier français Jacques Estérel, de passage à Montréal pour présider au choix des gagnants d'un concours de croquis de modes, a confié à la presse hier, au cours d'une réception offerte par le conseiller commercial de France au Québec, qu'il venait à peine de découvrir, non sans un certain étonnement, l'essor prodigieux de la mode canadienne, du prêt-à-porter en particulier, dont les exportations vers les États-Unis ont quadruplé depuis quelques années. M. Estérel, qui conçoit lui-même des patrons d'une grande simplicité, très populaires en France, se félicite de l'originalité et de la qualité de la mode canadienne et québécoise. Il sera ce soir à la Place des Arts pour participer à un Gala de Mode organisé par le Petit Journal.

(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Les libéraux rejettent l'unilinguisme français pour les raisons sociales

par Paul Longpré

QUEBEC (PC) – Les libéraux ont rejeté hier un amendement péquiste visant à imposer le français comme seule langue des raisons sociales et des organismes publics créés en vertu du Code des professions.

Considérant que cette question devra être tranchée par une politique de portée générale en matière linguistique, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a résisté au PQ sur ce point, malgré l'appui des deux autres partis d'opposition à la motion péquiste.

Battue par 10 voix à 4 à la commission parlementaire des professions, où se poursuivait l'étude du volumineux projet de loi 250, la motion portait essentiellement sur l'appellation de l'Office des professions, du Québec, organisme créé par ce projet de loi. Le projet de loi reconnaît une appellation bilingue dans sa version actuelle.

Le Parti Québécois avait manifesté son intention de présenter une demande similaire pour tous les organismes du Code des professions, de même que pour chacune des 37 corporations professionnelles en cause.

La veille, l'opposition avait accueilli favorablement une série d'amendements de M. Castonguay qui viennent imposer à tous les professionnels québécois, à compter du 1er juillet 1976, une "connaissance d'usage" du français. Ces amendements se résument ainsi:

- Connaissance d'usage du français pour tous les professionnels, exception faite de ceux qui seront déjà dans la pratique en 1976 et des étudiants qui sont déjà admis à l'étude d'une profession.
- Permis temporaire de pratique à un professionnel qui ne remplit pas cette condition, ce permis ne pouvant être renouvelé sans l'autorisation du lieutenant-gouverneur-en-conseil.
- Permis "restrictifs" pour des citoyens canadiens d'une autre province et membres d'une corporation professionnelle qui viennent au Québec pour un temps limité. Ces professionnels devront être à l'emploi d'un seul employeur et ne devront pas traiter directement avec le public.
- Ouverture de toutes les corporations professionnelles aux immigrants qualifiés qui promettront de demander la citoyenneté canadienne dans les délais normaux.

D'une façon générale, le Parti québécois s'est réjoui de "ce premier pas timide" du gouvernement pour affermir les droits de la majorité des Québécois. Le leader parlementaire du parti, M. Camille Laurin, s'est demandé cependant si le délai n'était pas trop généreux.

Il s'est élevé principalement contre le fait qu'un étudiant inscrit cette année dans une faculté menant à l'exercice d'une profession pourra échapper à l'exigence de la connaissance d'usage du français à la fin de ses études, dans quatre ou cinq ans. Sur ce point, il a vainement proposé à M. Castonguay de se montrer plus sévère.

De son côté, le ministre fait valoir que le délai de trois ans est conforme aux recommandations de la Commission Gendron. Quant aux autres exceptions prévues dans le Code des professions, elle sont nécessaires à son avis pour tenir compte de circonstances particulières dans lesquelles pourraient éventuellement se trouver des entreprises ou des professionnels de passage au Québec, notamment à titre de professeurs invités.

Dans sa version originale, le Code des professions ne touchait que les immigrants, quant à la connaissance de la langue française.

L'UQTR veut lancer une station stéréo FM

L'Université du Québec à Trois-Rivières vient de prendre l'initiative de créer une corporation indépendante, sans but lucratif, qui aura pour mandat de doter la région économique no 4 d'une station stéréophonique FM. Les grandes lignes de ce projet d'envergure seront présentées au Conseil d'administration de l'UQTR lundi, par les services des relations publiques et de l'audio-visuel de l'université. Il s'agit d'un document d'orientation permettant au conseil d'administration de l'UQTR de donner le feu vert au comité provisoire chargé d'entreprendre les procédures nécessaires à l'obtention d'une licence et à la formation de la "Corporation radio-culture 4".

Dans son énoncé de la nouvelle politique FM, le CRTC estime que "la programmation sur la bande FM devra jouer un rôle nouveau et distinct au sein de la communauté et atteindre de nouveaux auditeurs, en répondant à des besoins auxquels la radio AM ne répond pas actuellement." Comme les axes de développement de l'UQTR sont centrés sur les besoins de la région économique no 4, l'UQTR proposera que la programmation de cette station s'inspire et s'oriente elle-même sur ses axes de développement; organisation, industrie, santé, sports, loisirs, éducation, psychologie, et principalement études québécoises. Dans la perspective de l'axe "Etudes québécoises", la programmation devrait particulièrement favoriser la diffusion de la musique, de la littérature et du théâtre québécois.

Les professeurs et chercheurs de la région auxquels la direction pourra faire appel devraient être en mesure d'apporter une contribution originale à la mise en ondes d'émissions éducatives destinées à des publics particuliers comme par exemple, celui des parents d'enfants sous ou surdoués.

Le rapport Hanigan propose des commissions permanentes pour la discussion de politiques

par Gilles Léveillé

Un jour prochain peut-être, le conseil de la Communauté urbaine de Montréal pourra siéger en commission permanente sur les parcs et les loisirs, ou sur l'habitation, ou sur un autre sujet d'importance majeure dans la vie municipale. Cette nouvelle tribune de discussion démocratique, sur le modèle des commissions parlementaires permanentes de l'Assemblée nationale ou de la Chambre des communes, est l'une des recommandations les plus intéressantes du rapport Hanigan sur la réorganisation de la CUM, rendu public jeudi par le ministre des Affaires municipales M. Goldbloom.

La mesure, disent les auteurs du rapport, a pour but de permettre aux conseillers de mieux contrôler l'administration et de favoriser la participation des citoyens aux affaires publiques. Ces commissions du conseil pourraient être instituées pour chacun des grands domaines d'activité municipale. Le comité d'étude suggère les suivants: les finances, la planification et l'aménagement, l'environnement, les parcs et les loisirs, l'habitation, la promotion économique, les transports et les communications, la sécurité publique.

Les commissions seraient composées de membres du conseil, en nombre proportionnel à la population de chacun des secteurs de regroupement des villes. Y siégerait également au moins un membre du comité exécutif.

De plus, tout conseiller de la Communauté pourrait participer aux travaux d'une commission sans en être membre officiellement. A la demande du comité exécutif où d'un groupe d'au moins dix conseillers, toute question pourrait être référée à une telle commission.

Les rapports des commissions permanentes seraient considérés documents publics. Les individus et les groupes intéressés à telle ou telle question auraient droit de s'y faire entendre. Le comité d'étude espère que ce nouveau mécanisme de débat activera la participation du citoyen, tout en revalorisant le rôle du conseiller de la Communauté.

Molière au Musée Grévin

PARIS (AFP) – Molière a succédé au Christ dans la crypte du musée Grévin.

L'inauguration a eu lieu ce matin, en présence de M. Pierre-Aimé Touchard, directeur du Conservatoire d'art dramatique.

Les tableaux du Nouveau Testament ont fait place à une scène du "Malade imaginaire" et à la reconstitution de la chambre où mourut son auteur il y a trois cents ans.

Les personnages de cire ont pris place dans des décors de Xavier de Courville: dans le premier, on voit Molière entre Toinette et M. Purgon, dans le second il est veillé par deux religieuses tandis qu'Armande et Baron guettent à l'entrée.

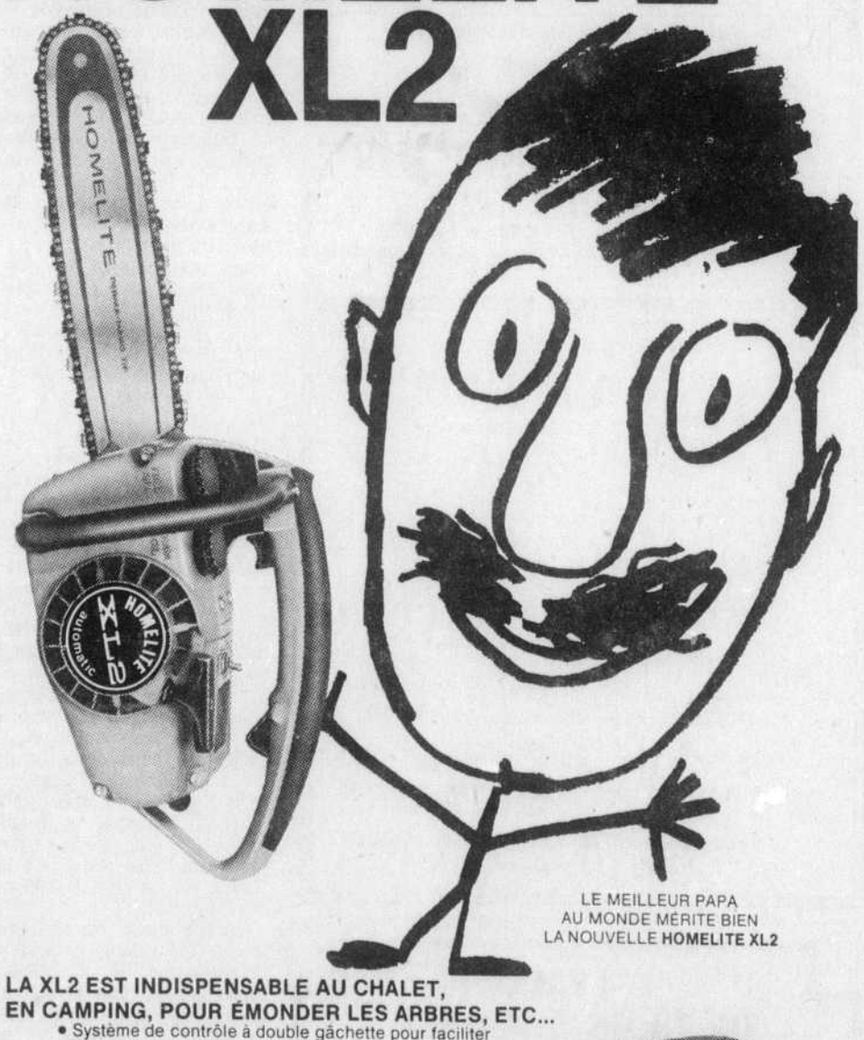
"C'est là, a expliqué Mme Maxime Gabriel-Thomas, directrice du musée, le prélude d'un cycle en préparation sur le théâtre à travers le monde."

Un colloque de neurochirurgie à Notre-Dame

Un colloque international de neurochirurgie aura lieu les 14 et 15 juin, à l'occasion du 25e anniversaire de fondation du service de neurochirurgie de l'hôpital Notre-Dame par le Dr Claude Bertrand.

Les travaux du colloque porteront en particulier sur les progrès dans les domaines de la chirurgie cérébrale stéréotaxique, dont le Dr Bertrand a été l'un des innovateurs, de même que dans le domaine de la neurophysiologie clinique et expérimentale pour lequel l'hôpital Notre-Dame s'est acquis une réputation mondiale. Les journées scientifiques qui sont ouvertes à tous les chercheurs du Québec se termineront par la présentation d'un concept nouveau de diagnostic et de traitement de l'épilepsie.

POUR LA FÊTE DES PÈRES
OFFREZ-LUI UNE
HOMELITE
XL2



LE MEILLEUR PAPA
AU MONDE MÉRITE BIEN
LA NOUVELLE **HOMELITE XL2**

LA XL2 EST INDISPENSABLE AU CHALET, EN CAMPING, POUR ÉMONDER LES ARBRES, ETC...

- Système de contrôle à double gâchette pour faciliter et accélérer le travail de la coupe du bois.
- Très légère... ne pèse que 7,1 lb.*
- Graissage automatique de la chaîne.
- Démarrage facile... et plus encore!

*Sans chaîne ni lame.

$119.95
Prix de détail suggéré.
Avec lame & chaîne de 12"



OBTENEZ L'ÉTUI UNE VALEUR DE $13.50 GRATIS À L'ACHAT D'UNE XL2

Consultez les Pages Jaunes pour les dépositaires.

TERRY INDUSTRIES
180 Avenue Labrosse, Pointe Claire, Que.

OREGON ÉQUIPÉE AVEC CHAÎNE OREGON

Chez les marchands participants.

Nova Inc. 2015 Thimens Montréal 336-9971	Val Royal La Salle Centres de rénovation 159 Jean Talon ouest, Montréal 333-2910 12200 boul. Laurentien, Cartierville 333-2910 1140 boul. Pie IX, Montréal N. 333-2910 6200 boul. Taschereau, Ville Brossard 676-0311	**Westburne Division Craig Plumbing** 1630 Bois Franc Rd. Montréal 332-5331
A-1 Rent-A-Tool 5204 boul. Décarie Montréal 487-2616		**Fecteau & Fils Ltée** 7845 St. Laurent Montréal 271-1050
Purple Tool Rental 5716 Sherbrooke est, Montréal 254-3503 6135 Sherbrooke ouest, Montréal 482-2323 6200 boul. Taschereau, Longueuil 674-1525 386 boul. Laurentides, Laval 667-8133	**Electric Rent-All Ltd.** 2658 Notre Dame ouest Montréal 937-5810	**Quebec Rent-All Ltd.** 12040 Lachapelle Montréal 336-9951
	Dickie Moore Rentals *Centre de Location Dickie Moore* 560 Montée de Liesse St. Laurent 739-4791	VENTE SERVICE **SAVARD INC.** 980 rue Roy Ville St-Laurent 747-4719